

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1994.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



60000754977

Tableaux de l'économie française

(TEF)

1994-95

INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

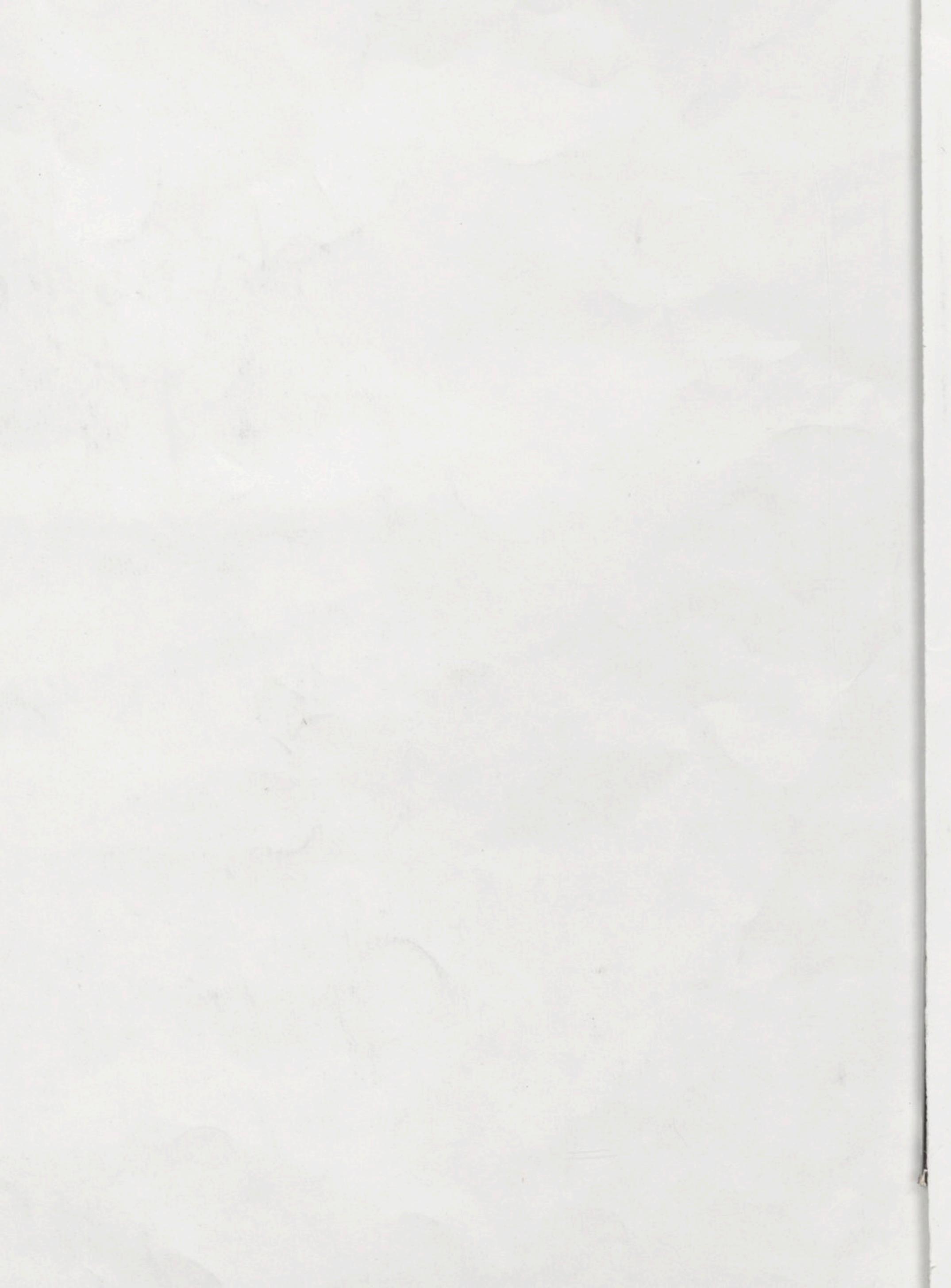
1994 - 1995

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

3



**INSEE**



Journal de S.F.R.A 10 - 1994-95

**TEF 94/95**  
ERRATUM à la page 2

**photographies intérieures :**

- page 69  
- page 97 (Bourse et billets)  
- page 121 (pêcheur et automobile)  
- page 175 (quai de déchargement et jumbo 747)
  
  - page 175 (le tunnel sous la Manche)
  
  - Autres photos
- Pierre MICHAUD  
170 rue de la Convention - 75015 Paris
- Augusto DA SILVA  
Agence Philippe GUIGNARD  
79 Bd Beaumarchais - 75003 Paris
- Jean-Louis DUCHEMIN,  
Insee.

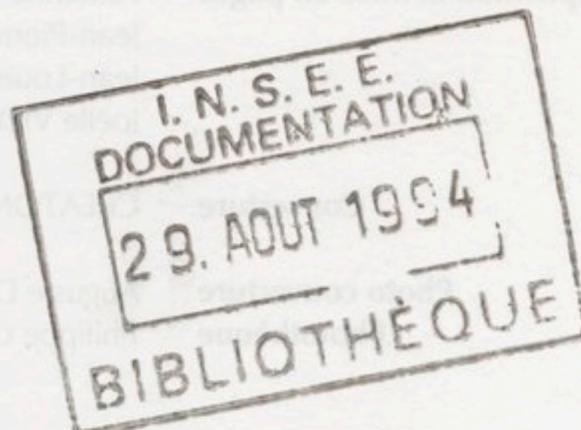
RECEIVED  
JAN 10 1881  
S. W. WILSON

Institut national de la statistique et des études économiques  
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris cedex 14  
Tél. : (1) 41 17 50 50

# Tableaux de l'Économie Française

S FRA 1a

ter



Données disponibles au 1<sup>er</sup> juillet 1994

### Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- Résultat rigoureusement nul
- c Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
- $\epsilon$  Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
- e Estimation
- p Nombre provisoire
- Rupture de série
- [ ] Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine*

<b>Directeur de la publication</b>	Paul CHAMPSAUR
<b>Rédaction en chef</b>	Marc TAPIERO Sylvie MARY
<b>Rédaction</b>	Claudie MEYER Pierre THIBAudeau
<b>Coordination de la fabrication et photographies intérieures</b>	Jean-Louis DUCHEMIN
<b>Composition et mise en pages</b>	Fabienne DUCLOY Jean-Pierre MOREAU Jean-Louis PAN KE SHON Joëlle VIDALENC
<b>Couverture</b>	CREATONE
<b>Photo couverture Photothèque</b>	Auguste DA SILVA Philippe GUIGNARD

## À nos lecteurs

Cette nouvelle édition remaquetée des *Tableaux de l'Économie Française* est agrémentée de couleurs et photos. Les regroupements qui ont été faits en six grands domaines vous permettront de mieux pénétrer l'ouvrage et de repérer plus facilement l'information que vous cherchez.

Cette année, tout en poursuivant l'actualisation des mots-clés, nous abordons un nouveau thème : l'aide sociale.

L'ambition des *Tableaux de l'Économie Française* est toujours d'être un instrument de connaissance générale sur la France d'aujourd'hui. Pour chaque sujet, nous nous efforçons de présenter l'essentiel de l'information et de positionner la France dans l'Europe et dans le monde à l'aide de comparaisons internationales. Chaque mot-clé est présenté sur une double page. Sur la page de droite se trouvent des tableaux statistiques, cartes et graphiques et sur la page de gauche les commentaires, définitions, sources de documentation et une rubrique « Pour en savoir plus ». Cette présentation a été conçue par Michel Louis Lévy.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux études sociales ou régionales nous vous renvoyons aux deux ouvrages de l'Insee « *La Société française - Données sociales* », édition 1993, qui retrace les grandes évolutions de la société française au cours de la dernière décennie et « *La France et ses régions* », édition 1993, qui vous fera découvrir les forces et les faiblesses de chaque région.

La rédaction espère que cette 18<sup>e</sup> édition vous donnera toute satisfaction et remercie toutes les personnes des services statistiques qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.

# Sommaire

EUROPE OCCIDENTALE 6

## TERRITOIRE - POPULATION

<b>1. Territoire</b>	1.1 Pays	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18

<b>2. Environnement</b>	2.1 Milieu naturel	20
	2.2 Pollution	22

<b>3. Population</b>	3.1 Âges	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

## SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

<b>4. Consommation</b>	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sport	46

<b>5. Logement</b>	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50

<b>6. Enseignement</b>	6.1 Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation et entrées dans la vie active	58

<b>7. Santé</b>	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64

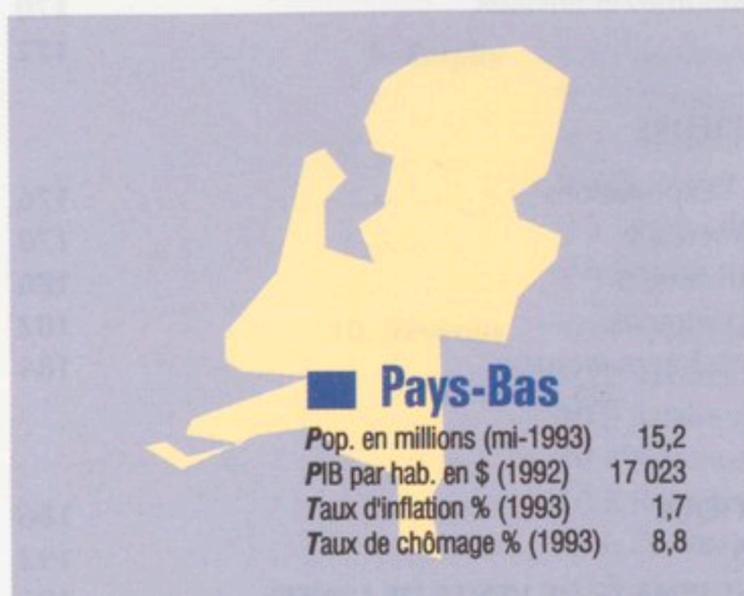
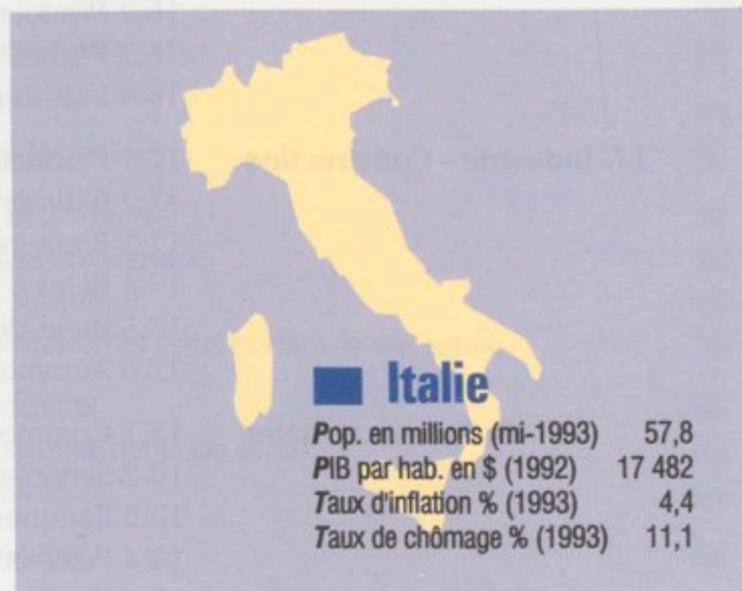
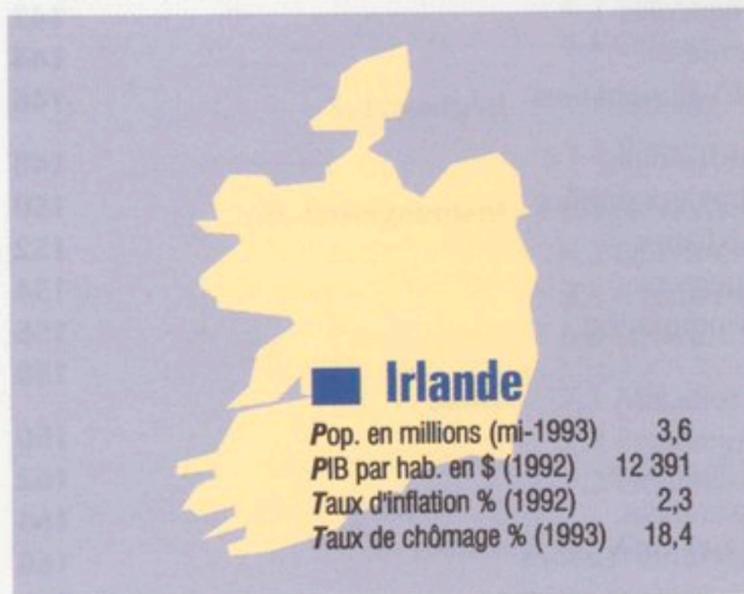
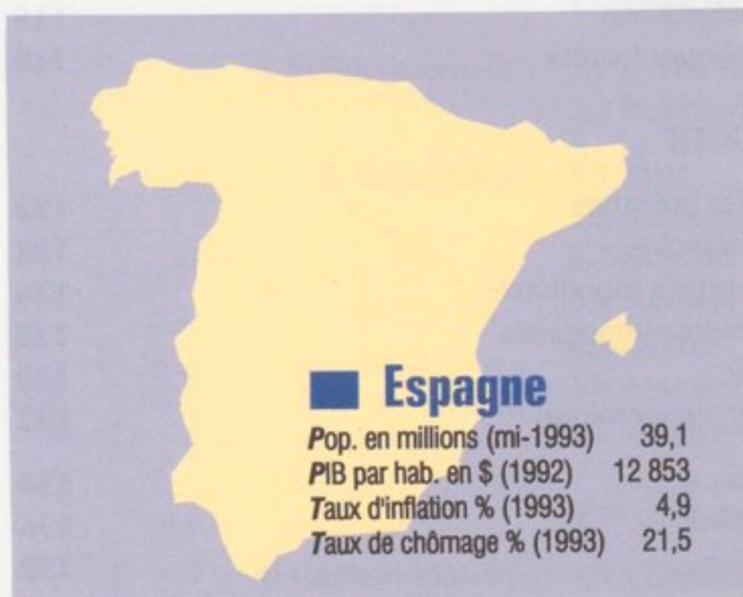
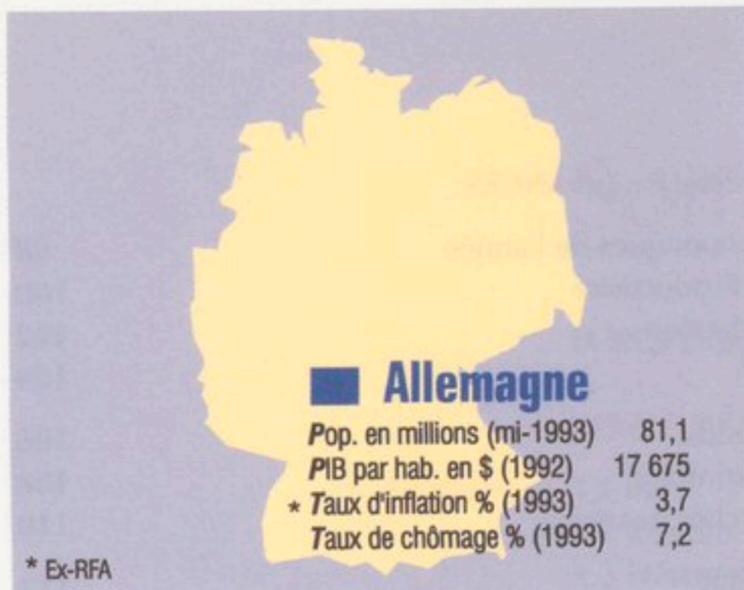
<b>8. Justice</b>	8.1 Justice et criminalité	66
-------------------	----------------------------	----

## EMPLOI - REVENUS

<b>9. Emploi</b>	9.1 Population active	70
	9.2 Chômage	72
	9.3 Conditions d'emploi	74
	9.4 Durée et conditions de travail	76
	9.5 Emploi de la fonction publique	78
	9.6 Emploi des étrangers	80

<b>10. Revenus</b>	10.1 Salaires des secteurs privé et semi-public	82
	10.2 Salaires de la fonction publique	84
	10.3 Salaire minimum	86
	10.4 Revenus des ménages	88
	10.5 Retraites	90
	10.6 Protection sociale	92
	10.7 Aide sociale	94

	<b>ÉCONOMIE GÉNÉRALE - FINANCES</b>	
<b>11. Économie générale</b>	11.1 Résultats économiques de l'année	98
	11.2 Croissance - Productivité	100
	11.3 Prix à la production	102
	11.4 Prix de détail	104
<b>12. Monnaie - Marchés financiers</b>	12.1 Monnaie - Crédit	106
	12.2 Épargne - Patrimoine	108
	12.3 Bourse - Marchés financiers	110
<b>13. Finances publiques</b>	13.1 Budget de l'État	112
	13.2 Impôts et cotisations sociales	114
	13.3 Dépenses budgétaires	116
	13.4 Finances publiques locales	118
	<b>SYSTÈME PRODUCTIF</b>	
<b>14. Appareil productif</b>	14.1 Production des branches	122
	14.2 Effectifs des branches	124
	14.3 Groupes industriels mondiaux	126
	14.4 Grandes entreprises françaises	128
	14.5 Secteur public	130
	14.6 Concentration économique	132
<b>15. Énergie</b>	15.1 Bilan énergétique	134
	15.2 Pétrole - Charbon	136
	15.3 Électricité - Gaz	138
<b>16. Agriculture - Pêche</b>	16.1 Revenus et exploitations agricoles	140
	16.2 Productions agricoles	142
	16.3 Pêches maritimes	144
	16.4 Industries agro-alimentaires	146
<b>17. Industrie - Construction</b>	17.1 Production industrielle	148
	17.2 Bâtiment et travaux publics	150
	17.3 Biens intermédiaires	152
	17.4 Biens d'équipement	154
	17.5 Biens de consommation	156
	17.6 Automobile	158
<b>18. Secteur tertiaire</b>	18.1 Commerce	160
	18.2 Services non financiers	162
	18.3 Banques - Assurances	164
	18.4 Poste et télécommunications	166
	18.5 Transports terrestres et aériens	168
	18.6 Transports maritimes et fluviaux	170
	18.7 Recherche	172
	<b>ÉCHANGES EXTÉRIEURS</b>	
<b>19. Échanges extérieurs</b>	19.1 Importations - Exportations	176
	19.2 Balance commerciale	178
	19.3 Clients et fournisseurs	180
	19.4 Balance des paiements	182
	19.5 Investissements internationaux	184
	<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b>	
		186
	<b>ADRESSES UTILES</b>	
		192
	<b>PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE</b>	
		196





### ■ Danemark

Pop. en millions (mi-1993) 5,2  
 PIB par hab. en \$ (1992) 17 813  
 Taux d'inflation % (1993) 1,5  
 Taux de chômage % (1993) 10,4



### ■ Grèce

Pop. en millions (mi-1993) 10,5  
 PIB par hab. en \$ (1992) 8 303  
 Taux d'inflation % (1993) 12,1  
 Taux de chômage % (1992) 7,7



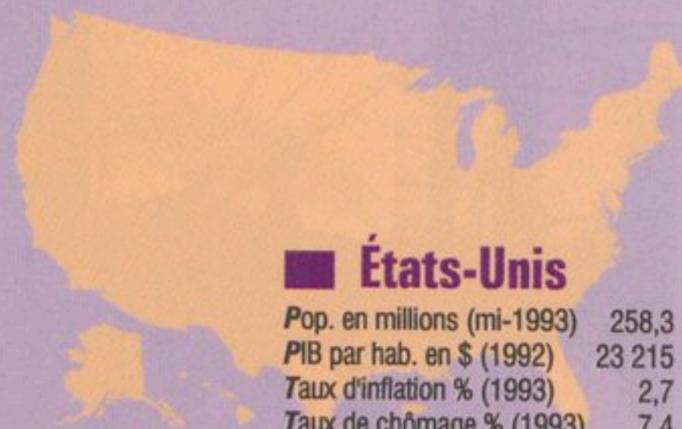
### ■ Communauté européenne

Pop. en millions (mi-1993) 348,7  
 PIB par hab. en \$ (1992) 16 460  
 Taux d'inflation % (1993) 3,3  
 Taux de chômage % (1993) 10,6



### ■ Luxembourg

Pop. en millions (mi-1993) 0,4  
 PIB par hab. en \$ (1992) 21 922  
 Taux d'inflation % (1993) 3,6  
 Taux de chômage % (1993) 2,6



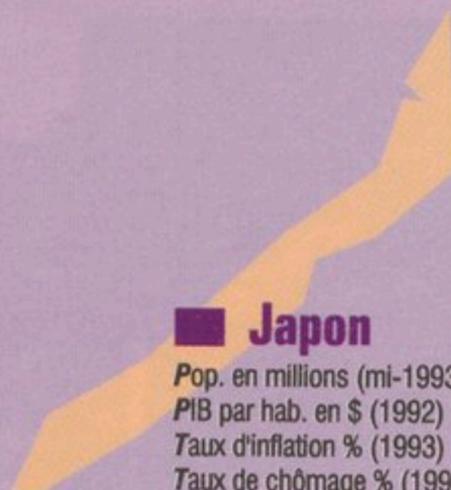
### ■ États-Unis

Pop. en millions (mi-1993) 258,3  
 PIB par hab. en \$ (1992) 23 215  
 Taux d'inflation % (1993) 2,7  
 Taux de chômage % (1993) 7,4



### ■ Royaume-Uni

Pop. en millions (mi-1993) 58,0  
 PIB par hab. en \$ (1992) 16 340  
 Taux d'inflation % (1993) 1,9  
 Taux de chômage % (1993) 10,5

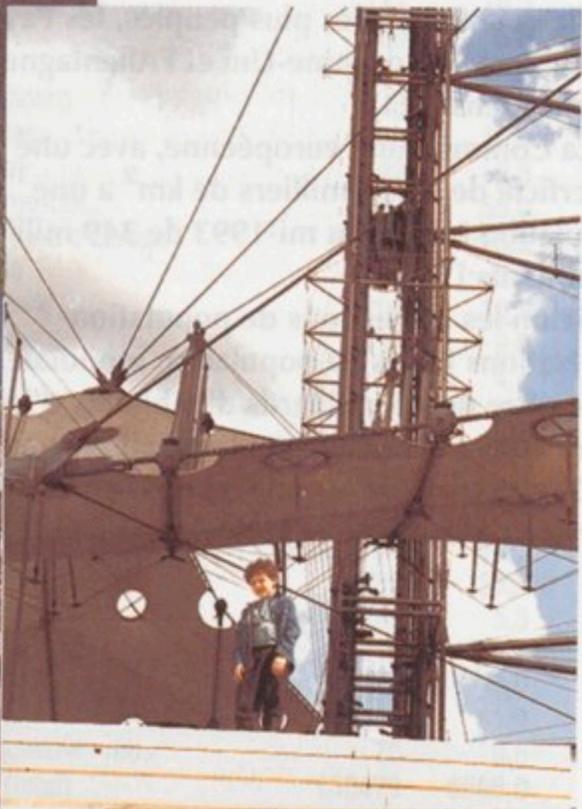


### ■ Japon

Pop. en millions (mi-1993) 124,8  
 PIB par hab. en \$ (1992) 19 689  
 Taux d'inflation % (1993) 1,1  
 Taux de chômage % (1993) 2,1



# TERRITOIRE POPULATION



# territoire

## PRÉSENTATION

**A**u milieu de l'année 1993, la **population** mondiale, qui s'accroît de 1,6 % par an, est estimée à 5,5 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,3 milliards, dont 1179 millions en Chine et 897 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 20<sup>e</sup> rang derrière la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie, le Brésil (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), la Russie, le Japon, le Pakistan, le Bangladesh, le Nigeria, le Mexique, l'Allemagne, le Vietnam, les Philippines, l'Iran, la Turquie, l'Égypte, le Royaume-Uni et l'Italie [1].

Par sa **superficie**, la France se classe au 47<sup>e</sup> rang. La Russie est le pays le plus étendu avec 17,1 millions de km<sup>2</sup>, soit 13 % de la surface des terres émergées ; viennent ensuite, avec une superficie allant de 9,3 millions à 7,6 millions de km<sup>2</sup> : la Chine, le Canada, les États-Unis, le Brésil et l'Australie [1].

En Europe, la Russie exclue, l'Ukraine, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus ; l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la France les plus peuplés, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne les plus denses [1].

La Communauté européenne, avec une superficie de 2 336 milliers de km<sup>2</sup> a une population totale à la mi-1993 de 349 millions d'habitants [1].

Selon les projections de population des Nations Unies, la population mondiale devrait s'accroître de 2,9 milliards d'habitants d'ici à l'an 2025 : la France n'occuperait plus alors que le 27<sup>e</sup> rang dans le Monde, et le 3<sup>e</sup> en Europe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni [1].

## DÉFINITIONS

- **Population.** Les estimations de population élaborées à la demande de l'Organisation des Nations Unies sont de précision variable. L'annuaire des Nations Unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Allemagne.** L'Union économique et monétaire date de juillet 1990, l'union politique d'octobre 1990. Dans les mots clés, il sera précisé s'il s'agit de données se rapportant à l'ex-RFA.
- **Pays de l'ex-URSS et Yougoslavie.** L'Institut national d'études démographiques (Ined) a séparé l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie de l'ancien bloc soviétique pour les classer en Europe. Les huit autres républiques de l'ex-URSS hors Russie ont été classées en Asie. La Russie constitue, comme l'ancienne URSS, un sous-continent distinct. La « Yougoslavie » ne comprend plus que la Serbie et le Monténégro. Le tableau ci-contre ne peut, par manque de place, faire figurer tous ces nouveaux « pays ou entités ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Une communauté européenne de 345 millions d'habitants » *Statistiques rapides*, Eurostat, Série Population et conditions sociales, n° 3, 1991.
- « Atlas de la population mondiale » *Dynamique du territoire*, Reclus, La Documentation française.
- *Annuaire démographique 1991*. 43<sup>e</sup> édition, Nations Unies, 1992.
- *L'État du Monde*, édition 1994, Éditions La Découverte, septembre 1993.

- « La population mondiale en perspectives. Les effets du vieillissement démographique sur la croissance à long terme dans les pays industrialisés », *Problèmes économiques*, n° 2330, 16 juin 1993.
- « L'Europe de l'Est sans repères », *Population et sociétés*, Institut National d'Études Démographiques (Ined), n°283, octobre 1993.

### SOURCES

- [1] « Tous les pays du monde (1993) », *Population et sociétés*, Ined, n° 282, août-septembre 1993.

## 1.1 PAYS

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1993)[1]

Pays	(a) Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Population (millions)	Densité moyenne (h./km <sup>2</sup> )	Pays	(a) Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Population (millions)	Densité (moyenne h./km <sup>2</sup> )
<b>Afrique</b>	<b>29642</b>	<b>676,7</b>	<b>23</b>	Iran	1636	62,8	38
Afrique du Sud	1221	39,0	32	Israël	20	5,3	265
Algérie	2382	27,3	11	Japon	377	124,8	331
Angola	1247	9,5	8	Kazakstan	2717	17,2	6
Burkina Faso	274	10,0	36	Malaisie	329	18,4	56
Cameroun	465	12,8	28	Népal	137	20,4	149
Côte-d'Ivoire	318	13,4	42	Ouzbékistan	447	21,7	49
Égypte	995	58,3	59	Pakistan	771	122,4	159
Éthiopie	1101	56,7	51	Philippines	298	64,6	217
Ghana	230	16,4	71	Sri Lanka (Ceylan)	65	17,8	274
Kenya	570	27,7	49	Syrie	184	13,5	73
Madagascar	582	13,3	23	Taiwan	36	20,9	581
Malawi	94	10,0	106	Thaïlande	511	57,2	112
Mali	1220	8,9	7	Turquie	770	60,7	79
Maroc	446	28,0	63	Vietnam	325	71,8	221
Mozambique	784	15,3	20	<b>Russie</b>	<b>17075</b>	<b>149,0</b>	<b>9</b>
Nigeria	911	95,1	104	<b>Océanie</b>	<b>8419</b>	<b>27,7</b>	<b>3</b>
Ouganda	200	18,1	91	Australie	7618	17,8	2
Somalie	627	9,5	15	Nouvelle-Zélande	268	3,4	13
Soudan	2376	27,4	12	<b>Europe (Russie non comprise)</b>	<b>5888</b>	<b>579,2</b>	<b>98</b>
Tanzanie	886	27,8	31	<i>Communauté européenne</i>	2336	348,7	149
Tunisie	155	8,6	55	Allemagne	349	81,1	232
Zaire	2268	41,2	18	Belgique	30	10,1	337
Zimbabwe	387	10,7	28	Danemark	42	5,2	124
<b>Amérique</b>	<b>38 455</b>	<b>746,8</b>	<b>19</b>	Espagne	499	39,1	78
Argentine	2737	33,5	12	<b>France</b>	<b>544</b>	<b>57,7</b>	<b>105</b>
Bolivie	1084	8,0	7	Grèce	131	10,5	80
Brésil	8457	152,0	18	Irlande	69	3,6	52
Canada	9221	28,1	3	Italie	294	57,8	197
Chili	749	13,5	18	Luxembourg	3	0,4	133
Colombie	1039	34,9	34	Pays-Bas	34	15,2	447
Cuba	110	11,0	100	Portugal	92	9,8	107
République dominicaine	48	7,6	158	Royaume-Uni	242	58,0	240
Équateur	277	10,3	37	<i>Autres pays d'Europe</i>	3552	230,5	65
États-Unis	9159	258,3	28	Autriche	83	7,9	95
Guatemala	108	10,0	93	Biélorussie	208	10,3	50
Mexique	1909	90,0	47	Bulgarie	111	9,0	81
Pérou	1280	22,9	18	Croatie	57	4,4	77
Venezuela	882	20,7	23	Finlande	305	5,1	17
<b>Asie (sauf Russie)</b>	<b>31000</b>	<b>3326,5</b>	<b>107</b>	Hongrie	92	10,3	112
Afghanistan	652	17,4	27	Norvège	307	4,3	14
Arabie Saoudite	2150	17,5	8	Pologne	304	38,5	127
Bangladesh	130	113,9	876	République Tchèque	79	10,3	130
Birmanie (Myanmar)	658	43,5	66	Roumanie	230	23,2	101
Cambodge	177	9,0	51	Slovaquie	49	5,3	108
Chine	9326	1178,5	126	Suède	412	8,7	21
Corée du Nord	120	22,6	188	Suisse	40	7,0	175
Corée du Sud	99	44,6	451	Ukraine	604	51,9	86
Inde	2973	897,4	302	« Yougoslavie » (a)	70	9,8	140
Indonésie	1826	187,6	103	<b>Monde (total)</b>	<b>130479</b>	<b>5506,0</b>	<b>42</b>
Irak	437	19,2	44				

(a) voir définitions

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Popul. (millions)	Rang	Pays	Popul. (millions)	Rang	Pays	Popul. (millions)
1.	Chine	1546	9.	Iran	162	17.	Philippines	101
2.	Inde	1380	10.	Russie	152	18.	Turquie	99
3.	États-Unis	335	11.	Éthiopie	141	19.	Thaïlande	76
4.	Indonésie	278	12.	Mexique	137	20.	Allemagne	73
5.	Pakistan	275	13.	Japon	126	21.	Tanzanie	73
6.	Nigeria	246	14.	Vietnam	107			
7.	Bangladesh	211	15.	Égypte	105	<b>27.</b>	<b>France</b>	<b>59</b>
8.	Brésil	205	16.	Zaire	105		<b>Monde</b>	<b>8425</b>

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, la **population** « sans doubles comptes » de la France métropolitaine est estimée à 57 218 milliers d'habitants [4]. Au recensement de mars 1990 elle était de 56 615 milliers et à celui de mars 1982 de 54 335 milliers [1] [2].

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Île-de-France sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1982. À elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 60 % de l'accroissement total. La population de l'Île-de-France, dont la progression s'était ralentie entre 1975 et 1982 (+ 0,3 % par an), voit son taux d'accroissement atteindre + 0,7 % par an entre 1982 et 1990 [3].

Dans la plupart des autres régions la croissance se ralentit, particulièrement dans celles de l'Ouest. Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays et se prolonge vers le Nord-Est. La Creuse connaît la plus forte diminution de sa population depuis 1982 avec un taux annuel de - 0,8 % [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 (Insee) : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990* ; en 101 fascicules départementaux, la série *Logements-population-emploi, Évolutions 1975-1982-1990*.
- « Redéveloppement des zones en déclin industriel », Datar, collection « Études et Recherches », la Documentation française.
- INSEE-Première : « Les cantons peu habités », n° 264, juin 1993 ; « Depuis trente ans, dynamiques de l'espace français », n° 280, septembre 1993.
- « Atlas des Franciliens », tome 2, édité par l'aurif et l'Insee.

## DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km<sup>2</sup>. Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts). Y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de la population comptée à part - étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires - sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la *population* « avec doubles comptes » ou *population légale* des communes. Dans la *population sans doubles comptes*, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.
- **Population comptée à part.** Elle comprend les personnes des catégories suivantes :
  - Militaires logés en casernes, camps ou assimilés
  - Élèves internes
  - Étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants
  - Travailleurs logés dans un foyer
  - Personnes sans domicile fixe
  - Personnes hospitalisées ou en traitement pour une durée supérieure à trois mois
  - Population pénale

- La France et ses régions, édition 1993, Insee.
- « Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », INSEE-Résultats, série « Économie générale » (à paraître).

### SOURCES

- [1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, Insee.  
[2] *Recensement général de la population de 1990*. Évolutions démographiques 1975-1982-1990 (série orange), Insee.  
[3] Division des statistiques et études régionales, Insee.

## 1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

Superficie et population des régions et départements  
(Recensement général de la population de 1982 : France métropolitaine [1] et estimation de population  
au 1<sup>er</sup> janvier 1992) [3]

Région et département	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population 1982 (milliers)	Population 1-1-1992 (milliers)	Région et département	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population 1982 (milliers)	Population 1-1-1992 (milliers)
<b>Alsace</b>	<b>8 280</b>	<b>1 566</b>	<b>1 640</b>	<b>Limousin</b>	<b>16 942</b>	<b>737</b>	<b>720</b>
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	962	19 Corrèze	5 857	241	237
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	678	23 Creuze	5 565	140	130
<b>Aquitaine</b>	<b>41 309</b>	<b>2 657</b>	<b>2 825</b>	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	353
24 Dordogne	9 060	377	388	<b>Lorraine</b>	<b>23 547</b>	<b>2 320</b>	<b>2 298</b>
33 Gironde	10 000	1 128	1 229	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	709
40 Landes	9 243	297	315	55 Meuse	6 216	200	195
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	306	57 Moselle	6 216	1 007	1 010
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	587	88 Vosges	5 874	396	384
<b>Auvergne</b>	<b>26 013</b>	<b>1 333</b>	<b>1 318</b>	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>45 348</b>	<b>2 325</b>	<b>2 458</b>
03 Allier	7 340	370	356	09 Ariège	4 890	136	137
15 Cantal	5 726	163	158	12 Aveyron	8 735	279	269
43 Loire (Haute-)	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	950
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	598	32 Gers	6 257	174	175
<b>Bourgogne</b>	<b>31 582</b>	<b>1 596</b>	<b>1 613</b>	46 Lot	5 217	155	158
21 Côte-d'Or	8 763	473	499	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	225
58 Nièvre	6 817	240	232	81 Tarn	5 758	339	341
71 Saône-et-Loire	8 575	572	557	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	203
89 Yonne	7 427	311	326	<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>12 414</b>	<b>3 933</b>	<b>3 974</b>
<b>Bretagne</b>	<b>27 209</b>	<b>2 708</b>	<b>2 816</b>	59 Nord	5 743	2 521	2 537
22 Côte-d'Armor	6 878	539	539	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 437
29 Finistère	6 733	828	839	<b>Basse-Normandie</b>	<b>17 589</b>	<b>1 351</b>	<b>1 399</b>
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	812	14 Calvados	5 548	590	623
56 Morbihan	6 823	591	626	50 Manche	5 938	466	481
<b>Centre</b>	<b>39 151</b>	<b>2 264</b>	<b>2 397</b>	61 Orne	6 103	295	295
18 Cher	7 235	320	323	<b>Haute-Normandie</b>	<b>12 318</b>	<b>1 655</b>	<b>1 751</b>
28 Eure-et-Loir	5 880	363	400	27 Eure	6 040	462	523
36 Indre	6 791	243	238	76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 228
37 Indre-et-Loire	6 127	506	537	<b>Pays de la Loire</b>	<b>32 082</b>	<b>2 931</b>	<b>3 093</b>
41 Loir-et-Cher	6 343	296	309	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 067
45 Loiret	6 775	536	590	49 Maine-et-Loire	7 166	675	712
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>25 606</b>	<b>1 346</b>	<b>1 348</b>	53 Mayenne	5 175	272	280
08 Ardennes	5 229	302	295	72 Sarthe	6 206	505	517
10 Aube	6 004	289	291	85 Vendée	6 720	483	518
51 Marne	8 162	544	559	<b>Picardie</b>	<b>19 399</b>	<b>1 740</b>	<b>1 834</b>
52 Marne (Haute-)	6 211	211	203	02 Aisne	7 369	534	539
<b>Corse</b>	<b>8 680</b>	<b>240</b>	<b>251</b>	60 Oise	5 860	662	744
2A Corse-du-Sud	4 014	109	119	80 Somme	6 170	544	551
2B Haute-Corse	4 666	131	132	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>25 809</b>	<b>1 568</b>	<b>1 609</b>
<b>Franche-Comté</b>	<b>16 202</b>	<b>1 088</b>	<b>1 104</b>	16 Charente	5 956	341	342
25 Doubs	5 234	480	488	17 Charente-Maritime	6 864	513	536
39 Jura	4 999	244	250	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	346
70 Saône (Haute-)	5 360	232	231	86 Vienne	6 990	371	386
90 Belfort (Territoire de)	609	132	135	<b>Provence-Alpes-</b>			
<b>Île-de-France</b>	<b>12 011</b>	<b>10 073</b>	<b>10 822</b>	<b>Côte d'Azur</b>	<b>31 400</b>	<b>3 965</b>	<b>4 344</b>
75 Paris	105	2 176	2 155	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	119	134
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 120	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	115
78 Yvelines	2 284	1 196	1 334	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	992
91 Essonne	1 804	988	1 112	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 781
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 400	83 Var	5 973	708	844
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 398	84 Vaucluse	3 567	428	477
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 229	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>43 698</b>	<b>5 016</b>	<b>5 442</b>
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 075	01 Ain	5 762	419	485
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>27 376</b>	<b>1 927</b>	<b>2 161</b>	07 Ardèche	5 529	268	279
11 Aude	6 139	281	303	26 Drôme	6 530	390	419
30 Gard	5 853	530	596	38 Isère	7 431	937	1 035
34 Hérault	6 101	707	818	42 Loire	4 781	739	747
48 Lozère	5 167	74	73	69 Rhône	3 249	1 445	1 523
66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	371	73 Savoie	6 028	324	362
				74 Savoie (Haute-)	4 388	494	591
				<b>France métropolitaine</b>	<b>543 965</b>	<b>54 335</b>	<b>57 218</b>

# territoire

## PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : *Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion*. Elle administre deux collectivités territoriales (*Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon*) et quatre territoires (TOM) : *Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)*.

En janvier 1992, l'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM : îles d'origine volcanique, la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe concentrent une population à forte densité sur le littoral. Bien que la fécondité y ait chuté en trente ans, le taux de croissance démographique annuel dans les DOM entre 1982 et 1990 (2 %) est quatre fois celui de la métropole. Ce taux élevé est principalement dû à l'excédent naturel, mais le solde migratoire (métropole et étranger) est aussi devenu largement excédentaire.

L'habitat individuel prédomine dans l'outre-mer (83 % dans les DOM, 56 % en métropole) [3].

En mars 1993, selon l'enquête sur l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT est de 31,7 % à la Réunion, de 25 % en Martinique, de 26,1 % en Guadeloupe, de 24,1 % en Guyane alors qu'il est de 11,1 % en métropole [4].

Les DOM et les TOM accusent un très net déséquilibre de leur balance commerciale. Mis à part le Centre de Kourou en Guyane, le nickel en Nouvelle-Calédonie et les installations pétrolières en Martinique, les DOM et les TOM sont peu dotés en matières premières et en industries lourdes. L'essentiel des produits exportés provient de l'agriculture, de la pêche et des cultures marines [1][2].

## DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses "dépendances", parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane-Eco*, Tableaux économiques régionaux, Insee-SIRAG.
- *Tableau économique de la Réunion*, édition 1992/1993, décembre 1992.
- *La France et ses régions*, Insee (édition 1993).
- « L'Outre-mer et le XI<sup>e</sup> plan », *Regards sur l'actualité*, n° 189, mars 1993.
- *Tableaux de l'économie polynésienne*, TEP 1993, Itstat, septembre 1993.
- « Le catalogue des Antilles-Guyanes », Insee, *Antiane-Éco*, 1993.
- « 20 ans de comptes dans les DOM », *INSEE - Résultats*,

série « Économie générale », n° 81-82-83, décembre 1993.

- *La Nouvelle Calédonie au tournant des années 90 - Un état des lieux*, coédition Reclus et Orstom, 1993.

## SOURCES

[1] « La population des DOM en 1990 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 248, novembre 1991.

[2] Département des Comptes nationaux, division « Synthèse générale des Comptes nationaux », Insee.

[3] *Recensement général de la population*, Insee ; série bleue « population légale », série orange « évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».

[4] « Emploi et chômage dans les DOM en 1993 », *INSEE-première*, n° 307, avril 1994.

## 1.3 DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Population des DOM-TOM au 1<sup>er</sup> janvier [1] [3]

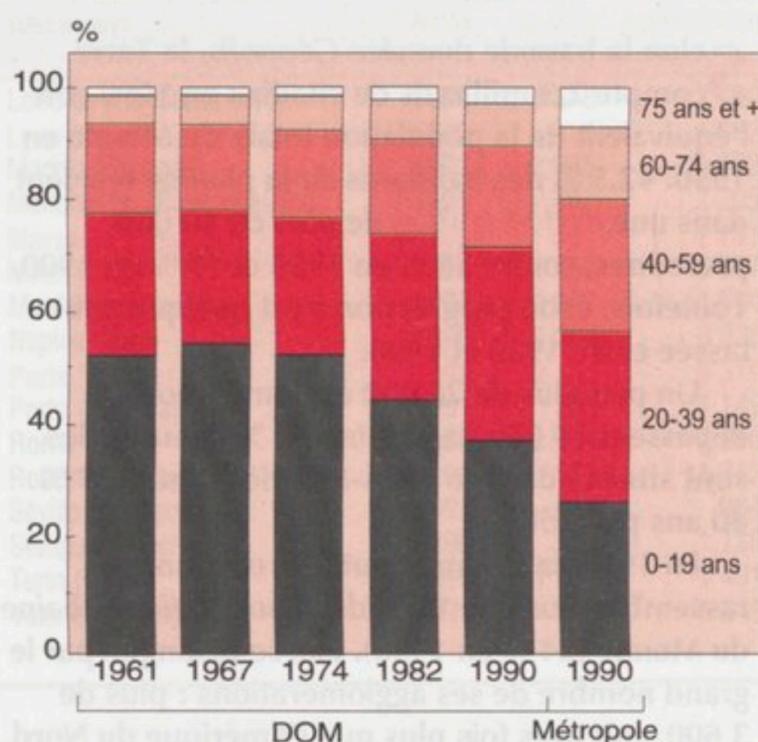
	Superficie km <sup>2</sup>	Population (milliers)	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
<b>Départements :</b>			
Guadeloupe (1992)	1 702	408	240
Guyane (1992)	83 534	131	2
Martinique (1992)	1 128	371	329
Réunion (1992)	2 512	617	246
<b>Territoires :</b>			
Nouvelle-Calédonie (1992)	19 058	175	9
Polynésie française (1992)	4 000	204	51
Wallis-et-Futuna (a) (1990)	255	14	55
<b>Collectivités territoriales :</b>			
Mayotte (1991) (a)	374	94	252
Saint-Pierre-et-Miquelon (a)	242	6	25

(a) Recensement de la population

Les principales communes des DOM et TOM [3]  
(Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Popul. (milliers)
<b>Guadeloupe (1990) :</b>	
Les Abymes	63
Pointe-à-Pitre	26
Basse-Terre (préfecture)	14
<b>Guyane (1990) :</b>	
Cayenne (préfecture)	41
<b>Martinique (1990) :</b>	
Fort-de-France (préfecture)	100
Le Lamentin	30
Sainte-Marie	20
<b>Mayotte (1991) :</b>	
Mamoudzou	20
<b>Nouvelle-Calédonie (1989) :</b>	
Nouméa (chef-lieu)	65
<b>Polynésie française (1988) :</b>	
Papeete (chef-lieu)	24
<b>Réunion (1990) :</b>	
Saint-Denis (préfecture)	122
Saint-Paul	72
Saint-Pierre	59

Population par tranche d'âge dans les DOM [1]



Importations-exportations des DOM-TOM [2]

	1991	1992	Évolution 92/91 (%)
<b>Importations (a) :</b>			
Guadeloupe	9 317	7 358	-21,0
Guyane	4 476	3 386	-24,4
Martinique	9 661	8 331	-13,8
Réunion	12 798	11 686	-8,7
Nouvelle-Calédonie	4 884	4 904	+0,4
Polynésie française	5 161	4 797	-7,1
<b>Exportations (a) :</b>			
Guadeloupe	838	681	-18,7
Guyane	409	506	+23,7
Martinique	1 233	1 244	+0,9
Réunion	854	1 041	+21,9
Nouvelle Calédonie	2 416	2 170	-10,2
Polynésie française	722	649	-10,1

(a) Y compris commerce avec France métropolitaine.

Produit intérieur brut total et par habitant des DOM-TOM [2]

	PIB total (millions de F)			PIB par hab. (F/hab)			Principaux produits exportés en 1992
	1985	1989	1990	1989	1990	Évolution 90-89 (%)	
<b>Départements d'outre-mer :</b>							
Guadeloupe	802	14 062	15 200	36 918	39 278	+ 6,4	Bananes, sucre, farine de froment, rhum.
Guyane	3 173	5 684	6 526	51 157	56 849	+ 11,1	Crevettes, poisson frais, bois.
Martinique	12 484	18 086	19 320	50 818	53 728	+5,7	Bananes, produits pétroliers, rhum, emballages en carton, conserves d'ananas.
Réunion	17 054	25 613	28 374	43 383	47 226	+ 8,9	Sucre de canne, rhum, essences de fleurs, vanille.
<b>Territoires d'outre-mer :</b>							
Nouvelle-Calédonie	7 681	13 941	...	84 917	...	....	Fontes de nickel, minerai et mattes de nickel.
Polynésie française	12 472	15 492	15 954	81 409	81 942	+0,7	Perles de culture, huile de coprah.
<b>France métropolitaine</b> (milliards de F.)	4 700,1	6 159,1	6 505,5	109 169	114 664	+5,0	

## PRÉSENTATION

Selon la base de données *Géopolis*, la Terre compte 2,3 milliards de citadins en 1990 soit l'équivalent de la population totale du Monde en 1950. 42,5 % des habitants de la planète résident dans une **agglomération** de plus de 10 000 personnes, contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Toutefois, cette progression s'est quelque peu tassée entre 1950 et 1990.

Un peu plus de 26 000 agglomérations dépassent 10 000 habitants ; 61 % d'entre elles sont situées dans le Tiers-Monde, contre 37 % 40 ans plus tôt.

En 1990, la Communauté européenne ne rassemble plus que 10 % de la *population urbaine* du Monde (24 % en 1950). Elle se distingue par le grand nombre de ses agglomérations : plus de 3 600, soit trois fois plus que l'Amérique du Nord, avec une population urbaine à peine 15 % supérieure à celle du continent nord-américain. La taille de ses plus grandes agglomérations, dominées par Paris, reste modeste par comparaison avec les **mégapoles** d'Asie ou d'Amérique.

Les deux plus grandes agglomérations du Monde sont situées dans des pays développés. Ce classement ne devrait pas changer d'ici les deux prochaines décennies, du fait du tassement récent mais sensible de la croissance des plus grandes villes du Tiers-Monde. Dans les régions anciennement industrialisées, la croissance faible des grandes villes est essentiellement liée à la progression de leur extension spatiale. À l'échelle du Monde, le tassement de la croissance des mégapoles est corrélé le plus souvent à leur taille [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Agglomération morphologique (Géopolis).** Ensemble de constructions dans lequel la distance entre les zones bâties n'excède pas 200 mètres. Toutes les installations typiquement urbaines (habitations, bâtiments administratifs, usines, parkings, parcs publics, aéroports, etc.) sont prises en compte. Une agglomération peut parfois rassembler *plusieurs unités locales*.
- **Unité locale.** Échelon de base du découpage territorial (en France : la commune). L'unité locale la plus importante est considérée *de facto* comme le noyau central de l'agglomération.
- **Conurbation ou agglomération polynucléaire.** Agglomération morphologique possédant plusieurs unités locales de taille comparable. Ce type d'agglomération est très répandu en Europe, la plus grande étant celle de la Ruhr.
- **Mégapole.** Terme appliqué par les démographes aux plus grandes villes du Monde, notamment d'Asie et d'Amérique, afin de souligner le gigantisme de leur développement.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque État distinguent selon leurs propres critères une *population urbaine* d'une *population rurale*. De même, la disparité des définitions officielles employées pour identifier les limites des villes interdit toute comparaison internationale. Pour *Géopolis*, un seul concept a été retenu : celui de l'*agglomération morphologique*. Pour être *urbaine*, une agglomération doit rassembler 10 000 habitants au minimum, quelle que soit la définition officielle en vigueur dans le pays.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire », de P. Bairoch, « Arcade » Gallimard, Paris, 1985.
- « United Nations Urban Agglomeration Chart », New York, ONU, 1990.
- « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *Population et sociétés*, Ined, n° 257, mai 1991.
- *Annuaire démographique*, Nations Unies.
- *L'Observateur de l'OCDE* : « Repenser la ville », n° 178, octobre-novembre 1992 ; « L'explosion urbaine dans le Tiers-Monde », n°182, juin-juillet 1993.

- « Villes et banlieues aux États-Unis : une croissance substituable ou complémentaire ? », *Problèmes économiques*, n° 2334, 14 juillet 1993.

### SOURCES

- [1] « *Géopolis* : les agglomérations humaines », de François Moriconi, Éditions Economica, collection « Villes », Paris, avril 1994.
- [2] « L'urbanisation du Monde de 1950 à 1990 », de François Moriconi, *Economica*, collection « Villes », Paris, 1993.
- [3] Base de données *Géopolis*, 1994.

## 1.4 VILLES DU MONDE

### Communauté européenne : villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants [1]

Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération	Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	1990	695	1 083	Londres (Royaume-Uni)	1991	6 378	7 400
Anvers (Belgique)	1990	468	1 045	<b>Lyon (France)</b>	<b>1990</b>	<b>416</b>	<b>1 262</b>
Athènes (Grèce)	1991	748	3 086	Madrid (Espagne)	1991	2 985	4 572
Barcelone (Espagne)	1991	1 653	3 912	Manchester (Royaume-Uni)	1991	407	2 205
Berlin (Allemagne)	1991	3 434	3 624	<b>Marseille (France)</b>	<b>1990</b>	<b>801</b>	<b>1 231</b>
Birmingham (Royaume-Uni)	1991	935	2 225	Milan (Italie)	1990	1 450	3 907
Bruxelles (Belgique)	1991	954	1 845	Munich (Allemagne)	1990	1 207	1 594
Cologne (Allemagne)	1990	946	2 147	Naples (Italie)	1990	1 204	3 026
Copenhague (Danemark)	1990	467	1 337	<b>Paris (France)</b>	<b>1990</b>	<b>2 153</b>	<b>9 319</b>
Düsseldorf (Allemagne)	1990	574	2 461	Porto (Portugal)	1991	305	1 149
Essen (Allemagne)	1990	625	4 597	Rome (Italie)	1990	2 804	2 986
Francfort/Main (Allemagne)	1990	635	1 355	Rotterdam (Pays-Bas)	1990	579	1 342
Hambourg (Allemagne)	1990	1 626	2 051	Séville (Espagne)	1991	684	984
Leeds (Royaume-Uni)	1991	674	1 425	Stuttgart (Allemagne)	1990	571	1 138
<b>Lille (France/Belgique)</b>	<b>1990</b>	<b>172</b>	<b>(b) 1 296</b>	Turin (Italie)	1990	1 003	1 491
Lisbonne (Portugal)	1991	678	2 315	Valence (Espagne)	1991	778	1 349

(a) Ville proprement dite (b) Agglomération internationale.

### Population estimée des principales agglomérations du monde en janvier 1994 \* [3]

	Population (millions d'hab.)	Variation annuelle 90-94 (%)		Population (millions d'hab.)	Variation annuelle 90-94 (%)
1 Tokyo (Japon)	29,8	0,9	36 Bogota (Colombie)	5,5	2,3
2 New York (mégalopole) (USA)	24,2	0,3	37 San Francisco (USA)	5,5	1,3
3 Séoul (Corée du Sud)	19,6	2,9	38 Santiago (Chili)	5,3	1,9
4 Mexico (Mexique)	17,5	0,9	39 Boston (mégalopole) (USA)	5,3	0,5
5 São Paulo (Brésil)	15,9	1,6	40 St-Petersbourg (Russie)	5,0	0,9
6 Osaka (Japon)	15,2	0,4	41 Bagdad (Irak)	4,8	2,8
7 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	14,3	1,9	42 Hyderabad (Inde)	4,7	3,7
8 Jakarta (Indonésie)	13,9	2,7	43 Madrid (Espagne)	4,7	0,5
9 Bombay (Inde)	13,5	2,5	44 Conurbation d'Essen (Allemagne)	4,6	-0,1
10 Manille (Philippines)	13,4	2,7	45 Lahore (Pakistan)	4,5	2,8
11 Moscou (Russie)	11,5	-0,1	46 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,5	1,6
12 Buenos Aires (Argentine)	11,6	0,9	47 Bangalore (Inde)	4,4	2,9
13 Calcutta (Inde)	11,4	1,6	48 Pusan (Corée du Sud)	4,3	1,7
14 Le Caire (Égypte)	11,3	2,3	49 Miami (USA)	4,3	2,1
15 Delhi (Inde)	10,8	3,3	50 Kinshasa (Kenya)	4,1	3,9
16 Shanghai (Chine)	10,8	1,1	51 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
17 Rio de Janeiro (Brésil)	10,5	1,0	52 Johannesburg (Afrique du Sud)	4,1	0,7
<b>18 Paris (France)</b>	<b>9,5</b>	<b>0,4</b>	53 Guangzhou (Chine)	4,0	1,0
19 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	54 Dallas (USA)	3,9	2,4
20 Pékin (Chine)	8,9	1,4	55 Barcelone (Espagne)	3,9	-
21 Karachi (Pakistan)	8,9	3,2	56 Milan (Italie)	3,9	-0,1
22 Bangkok (Thaïlande)	8,2	2,2	57 Wuhan (Chine)	3,9	1,2
23 Istanbul (Turquie)	8,1	3,5	58 Alexandrie (Égypte)	3,8	2,0
24 Taipei (Taïwan)	8,0	2,4	59 Singapour (Singapour/Malaisie)	3,8	2,2
25 Téhéran (Iran)	7,7	2,2	60 Berlin (Allemagne)	3,8	0,9
26 Londres (Royaume-Uni)	7,2	-0,5	61 Belo Horizonte (Brésil)	3,7	2,4
27 Lima (Pérou)	7,1	2,7	62 Colombo (Sri-Lanka)	3,6	1,2
28 Dacca (Bangladesh)	7,0	3,9	63 Casablanca (Maroc)	3,6	2,8
29 Nagoya (Japon)	6,9	0,7	64 Ahmadabad (Inde)	3,5	2,4
30 Shenyang (Chine)	6,1	1,1	65 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,4	2,8
31 Tianjin (Chine)	6,1	1,1	66 Ho chi minh (Vietnam)	3,4	1,4
32 Hong Kong (Chine)	5,9	1,2	67 Caracas (Venezuela)	3,4	0,6
33 Madras (Inde)	5,7	2,0	68 Guadalajara (Mexique)	3,3	2,2
34 Washington/Baltimore (conurbation) (USA)	5,6	1,4	69 Houston (USA)	3,3	1,6
35 Lagos (Nigeria)	5,6	4,5	70 Rangoon (Malaisie)	3,2	1,8

\* Population estimée à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

## PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les villes ; la moitié de ces citoyens habitent des métropoles de plus de 200 000 habitants, représentant au total 20,5 millions de personnes.

L'**agglomération** parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants, laissant loin derrière elle Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000). 29 villes dépassent 200 000 habitants. Entre 1975 et 1982, les taux de croissance les plus élevés étaient l'apanage des villes de moins de 10 000 habitants. Depuis 1982, il en va autrement, leur taux de croissance annuel a ralenti, passant de 0,9 % à 0,6 % entre les deux périodes intercensitaires. En revanche, le développement des agglomérations de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux de croissance annuel a progressé de 0,16 % à 0,38 % [1].

La reprise de la croissance ne touche pas de la même façon toutes les grandes villes. Un tiers d'entre elles (parmi les **unités urbaines** de plus de 50 000 habitants) continue à perdre de la population. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui déclinent, tandis que les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et des capitales régionales (Toulouse, Montpellier) ont les taux de croissance les plus élevés [2].

## DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.
- **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.
- **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.
- **Unité urbaine.** Terme générique recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.
- **Commune urbaine.** Au sens de l'INSEE, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans double comptes » (voir « Régions-Départements »).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.
- « Atlas des villes de France », collection « Dynamique du territoire », GIP-Reclus, la Documentation française.
- « Le réveil des villes moyennes », *Consommation et modes de vie*, Credoc, n° 68, 31 mai 1992.
- *La Ville*, par J. Bastié et B. Dezert, éditions Masson.
- *INSEE-Première* : « Londres ou Paris », n° 226, septembre 1992 ; « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville », n° 234, décembre 1992 ; « Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France », n° 300, février 1994.

- « La banlieue parisienne - Cent cinquante ans de transformations », *Notes et études documentaires*, n° 4978, 1993-13, La Documentation française.

### SOURCES

- [1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.
- [2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- [3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.

Villes et agglomérations urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille (*)	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitres-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco (*)	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg (*)	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes (*)	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Epinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge (*)	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-sur-Marne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève -Annemasse (*)	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach (*)	98 758	2A Ajaccio	58 315
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Evreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières (*)	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	D1 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. (\*) Agglomération internationale (partie française).

Communes les plus peuplées de l'agglomération parisienne en 1990 [3]

Communes	Population	Communes	Population
75 Paris	2 152 423	94 Créteil	82 110
92 Boulogne-Billancourt	101 569	94 Champigny-sur-Marne	79 462
93 Montreuil	94 754	92 Colombes	78 503
95 Argenteuil	93 157	94 Saint-Maur-des-Fossés	77 104
93 Saint-Denis	90 004	92 Asnières-sur-Seine	71 816
78 Versailles	87 796	93 Aubervilliers	67 552
92 Nanterre	84 528	92 Rueil-Malmaison	66 405
94 Vitry-sur-Seine	82 397	92 Courbevoie	65 405
93 Aulnay-sous-Bois	82 319	92 Neuilly-sur-Seine	61 737

## PRÉSENTATION

**A**fin de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine naturel de la France, l'État a développé, en particulier durant ces trois dernières décennies, de nombreux types d'espaces protégés. Ces efforts ont abouti à la création de 7 parcs nationaux, 114 réserves naturelles, 316 zones d'habitats protégés décidées par **arrêtés préfectoraux de biotopes**, et 314 sites protégés par le **CELRL**, soit en tout 5 635 km<sup>2</sup> du territoire français (y compris l'outre-mer).

Parallèlement, le dispositif international de protection de l'environnement mis en place ces dernières années a abouti à l'adoption de conventions et de directives européennes (**Convention de Ramsar**, ratifiée par la France en 1986, **Directives Habitats**, adoptée par la CE en 1992), visant à protéger habitats et espèces.

La forêt française occupe environ 14 millions d'hectares en 1991, inégalement répartis sur le territoire. L'État est propriétaire de 1,7 million d'hectares, les collectivités locales de 2,5 millions d'hectares et les propriétaires privés en possèdent 10,2 millions [1].

Il existe actuellement en France 26 parcs naturels régionaux. La superficie totale des parcs naturels régionaux métropolitains représente près de 40 000 km<sup>2</sup>, soit 7,2 % du territoire national. Ils sont peuplés d'environ deux millions d'habitants [2].

## DÉFINITIONS

- **CELRL**. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- **Arrêté préfectoral de biotope**. Procédure simple instaurée par décret en 1977 qui vise à la conservation de l'habitat d'espèces protégées.
- **Directives Habitats**. Elles contribuent au maintien de la biodiversité sur le territoire européen. Les mesures prises visent à assurer la pérennité ou le rétablissement des espèces en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales. Ces directives visent non seulement à protéger les plantes et les animaux les plus menacés de la Communauté mais surtout les types d'habitats naturels en tant que tels et non plus seulement comme milieux de vie d'espèces. Sur 205 types d'habitats naturels cités par la directive, 140 sont représentés en France ; sur les 632 espèces dont l'habitat doit être protégé, 152 sont présentes sur notre territoire.
- **Habitat**. Milieu où vit une espèce ou un groupe d'espèces animales et végétales. Il comprend le biotope (milieu physique où s'épanouit la vie) et la biocénose (ensemble des êtres vivants au sein d'un écosystème).
- **Zone de protection spéciale (ZPS)**. Selon la directive européenne « oiseaux », les États membres doivent classer en ZPS les territoires les plus appropriés pour la conservation d'espèces d'oiseaux cités par la directive.
- **Zones Ramsar**. La convention de Ramsar est relative aux zones humides. Celles-ci sont définies comme milieux aquatiques marécageux ou lagunaires continentaux ou littoraux.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Lettre d'Information de l'Ifen*, Institut français de l'environnement.
- *Recherches, études, environnement, développement*, ministère de l'Environnement (mensuel).
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce*, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville (annuel).
- « Pour une nature mieux protégée », ministère de l'Environnement, novembre 1993.
- « Perceptions de l'environnement », *Population et Société*, Ined, n° 280, juin 1993.
- « Protection de la nature, écologie et habitabilité de la terre », *Le Courrier de la Nature*, n° 141, septembre-octobre 1993.

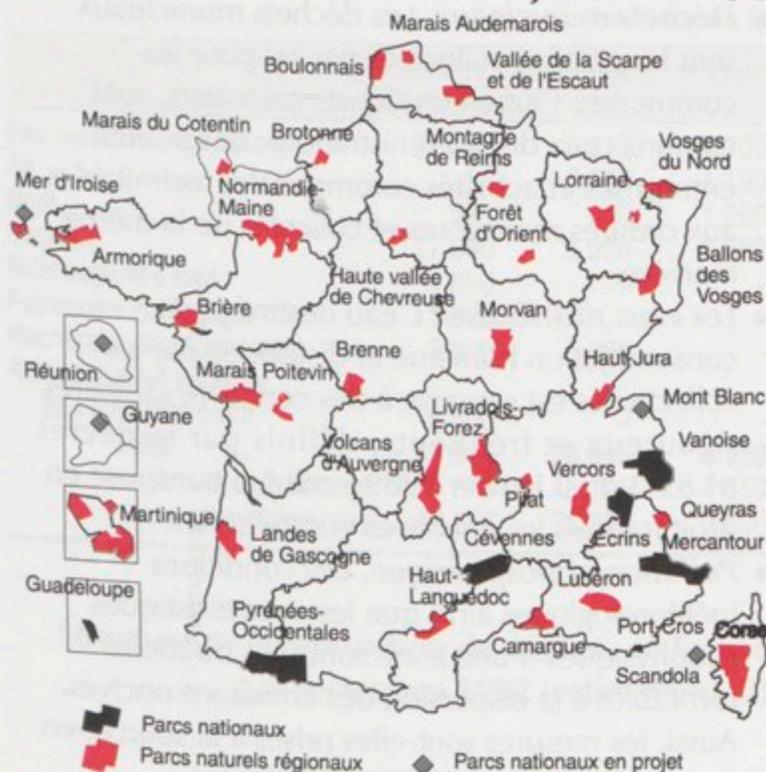
- « Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement », par François Ramade, Ediscience, 1993.

### SOURCES

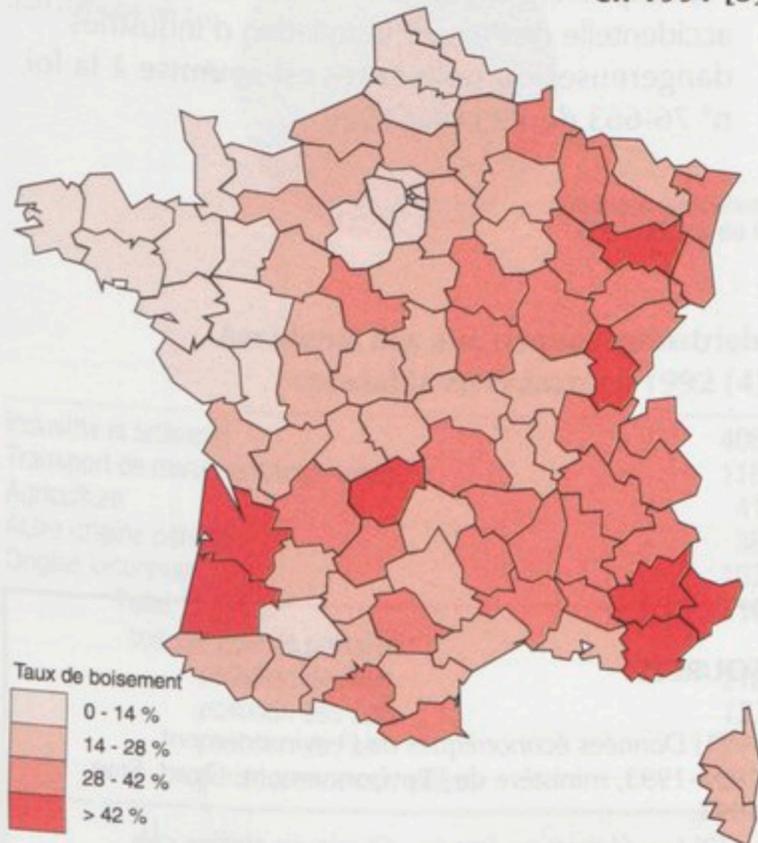
- [1] *État de l'environnement*, édition 1993, ministère de l'Environnement, 1994.
- [2] Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris, 1994.
- [3] Inventaire forestier national. Cycle d'inventaire 1993.
- [4] Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- [5] *Données OCDE sur l'environnement*, OCDE, 1993.

## 2.1 MILIEU NATUREL

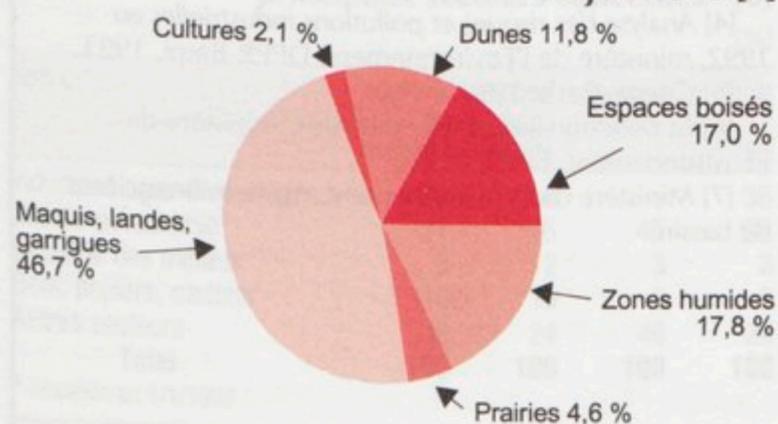
Parcs nationaux et parcs naturels régionaux  
au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [1]



Taux de boisement par département  
en 1991 [3]



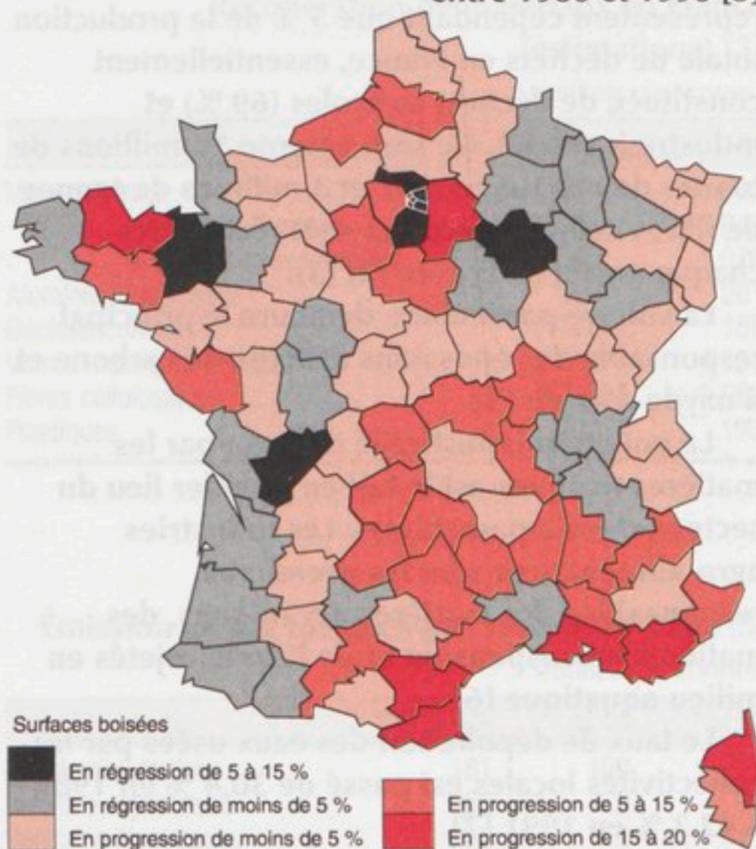
Nature des milieux protégés par le CELRL  
en juin 1993 [4]



Les espaces naturels protégés par l'État  
en 1994 (y compris l'outre-mer) [2]

Type de protection	Nombre	Surface (km <sup>2</sup> )
Parcs nationaux (zone centrale)	7	3 609
Arrêtés de biotope	316	739
Réserves naturelles créées par décret	114	1 287
Acquisition du CELRL	314	418
Réserves naturelles volontaires	81	50
Zones humides Ramsar	8	4 231
Zones de protection spéciale « oiseaux »	99	6 610

Évolution des surfaces boisées  
entre 1980 et 1990 [3]



Les zones humides Ramsar  
dans la Communauté européenne (1992) [5]

	Nombre	Superficie (km <sup>2</sup> )
Belgique	6	96
Danemark	38	17 790
<b>France (a)</b>	<b>8</b>	<b>6 610</b>
Allemagne	30	6 599
Grèce	11	1 074
Irlande	21	124
Italie	46	570
Pays-Bas	17	3 084
Portugal	2	306
Espagne	17	1 022
Royaume-Uni	54	2 158

(a) Au 1<sup>er</sup> janvier 1994.

## PRÉSENTATION

La dépense environnement de la France est évaluée à 101 milliards de francs en 1992, soit 1,4 % du PIB. Les administrations et collectivités locales contribuent pour 69 % à cet effort. Leur action porte principalement sur l'assainissement et l'épuration de l'eau et sur le traitement des déchets. Les entreprises dans leur ensemble (27 % de la dépense environnement) consacrent des parts à peu près égales aux traitements de l'eau, de l'air et des déchets. Dans la CE, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni destinent à l'environnement les sommes les plus élevées par habitant [1].

Chaque Français produit en moyenne 1 kg d'ordures ménagères par jour. Celles-ci ne représentent cependant que 5 % de la production totale de déchets en France, essentiellement constituée de déchets agricoles (69 %) et industriels (26 %). Ce sont environ 10 millions de tonnes de métaux ferreux et 3 millions de tonnes de fibres cellulosiques qui sont récupérées chaque année en France [2] [3].

La voiture particulière demeure le principal responsable des émissions d'oxyde de carbone et d'oxyde d'azote [5].

La pollution industrielle de l'eau par les matières toxiques est le fait en premier lieu du secteur chimie-parachimie. Les industries agro-alimentaires sont les premières responsables des matières organiques, des matières en suspension et de l'azote rejetés en milieu aquatique [6].

Le taux de dépollution des eaux usées par les collectivités locales est passé de 30,4 % en 1980 à 42,3 % en 1991 [7].

## DÉFINITIONS

- **Déchets municipaux.** Les déchets municipaux sont les ordures collectées par ou pour les communes. Outre les déchets ménagers, sont compris ceux des administrations, des petites entreprises et activités commerciales assimilables aux ordures ménagères et collectés de la même manière.
- **Les eaux distribuées.** L'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par les collectivités est soumise à des contrôles sanitaires rigoureux et fréquents, définis par le décret n° 83-3 du 3 janvier 1989 ; celui-ci transpose en droit français les directives européennes.
- **Pollution atmosphérique.** Les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques géophysiques d'une zone sont plus ou moins favorables à la dispersion des émissions nocives. Aussi, les mesures sont-elles prises à la source, en amont de ces dispersions d'émissions.
- **Risques industriels.** Les risques principaux sont la dissémination des produits toxiques dans l'atmosphère, l'explosion, l'incendie et pollution accidentelle de l'eau. L'installation d'industries dangereuses ou polluantes est soumise à la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Recherches, études, environnement, développement*, ministère de l'Environnement : « Environnement : sélection d'articles », n° 2328, juin 1993 ; « Environnement », n° 2364, février 1994.
- « Le déchet : problème technique, question scientifique ou enjeu socio-politique ? », *Nature-Sciences-Société*, n° 1, 1993.
- « L'avenir de l'eau », *La Houille blanche*, n° spécial, 1993.
- « L'environnement, facteur d'interdépendance internationale », *Cahiers français*, n° 263, octobre-décembre 1993.
- « L'industrie investit les marchés de l'environnement », *le 4 pages du Sessi*, mars 1993.
- « La voiture particulière, principale responsable de la pollution de l'air des agglomérations », *Les Données de l'environnement*, Ifen, n° 2, février 1994.

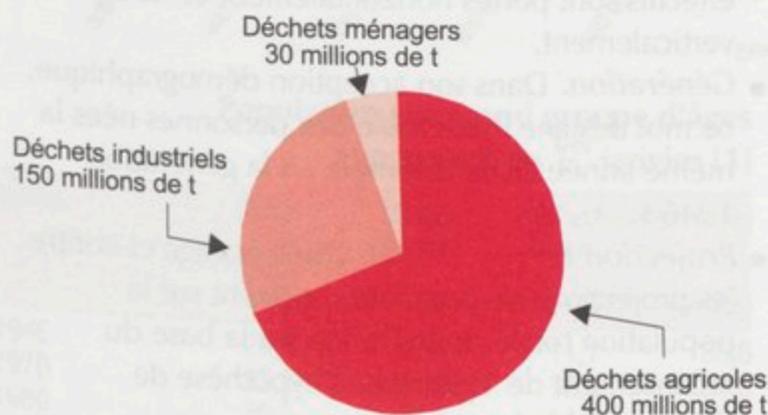
## SOURCES

- [1] *Données économiques de l'environnement 1992-1993*, ministère de l'Environnement, Dgad, Srae, 1994.
- [2] *Les déchets en France - Quelques chiffres clés*, Ademe, janvier 1993.
- [3] *Note de conjoncture des activités liées aux déchets*, Ademe, décembre 1993.
- [4] *Analyse des risques et pollutions industrielles en 1992*, ministère de l'Environnement, DPPR-Barpi, 1993.
- [5] Citepa, Paris, 1993.
- [6] *La pollution industrielle des eaux*, ministère de l'Environnement, DPPR, 1993.
- [7] Ministère de l'Environnement, Agences financières de bassin.

**Évaluation de la dépense environnement de la France en 1992 [1]**  
(millions de F)

	Administ. publiques	Entreprises	Ménages
Eau (assainis., épuration)	31 280	8 610	4 100
Air	-	7 190	1 190
Bruit	635	780	1 200
Déchets	17 970	8 000	1 560
Nettoyage des rues	4 860	-	-
Patrimoine écologique	1 900	-	-
Recherche-développement	2 800	1 965	-
Administration générale de l'environnement	6 500	-	-
<b>Total</b>	<b>65 945</b>	<b>26 545</b>	<b>8 050</b>
soit : <i>investissement</i>	19 775	6 195	4 550
<i>fonctionnement</i>	46 170	20 350	3 500

**Structure de la production de déchets en France par secteur en 1992 (estimation) [2]**



**Accidents liés aux risques industriels constatés en France en 1992 [4]**

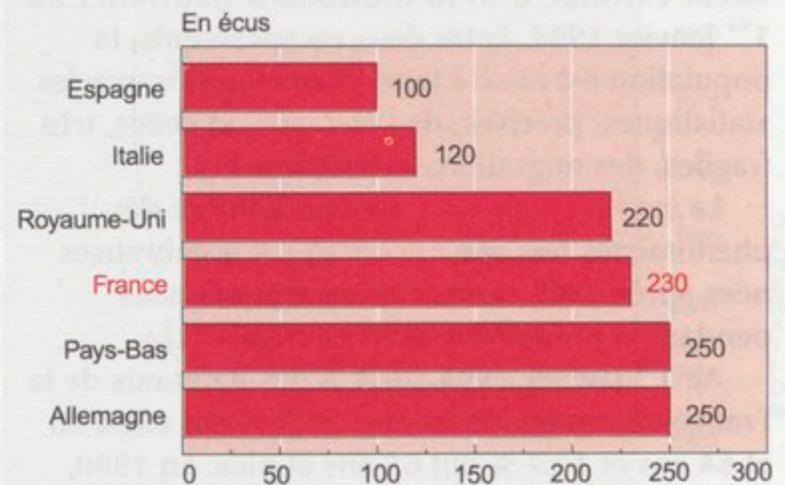
Industrie et artisanat	406
Transport de matières dangereuses	118
Agriculture	41
Autre origine connue	38
Origine inconnue	107
<b>Total</b>	<b>710</b>
soit par type de pollution :	
<i>pollution de l'eau</i>	212
<i>pollution des sols</i>	137
<i>pollution de l'air</i>	144
<i>conséquence non définie</i>	217

**Pollution industrielle de l'eau : principaux secteurs concernés\* [6]**  
(%)

Secteur	Matières en suspens.	Matières organiques	Matières toxiques	Azote
Industries agro-alimentaires	25	44	-	36
Chimie-parachimie	21	15	46	32
Industrie des métaux	5	2	3	3
Bois, papiers, cartons	10	15	5	5
Autres secteurs	39	24	46	24
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Situation au 1/1/1992

**Dépense environnement par habitant dans quelques pays de la CE en 1992 [1]**



**Récupération de matériaux en France (estimations) [3]**  
(milliers de tonnes)

	1992	1993
Métaux ferreux	9 900	10 010
soit : <i>sidérurgie, fonderie</i>	8 850	8 940
<i>récupération automobile</i>	1 050	1 070
Aluminium et alliages	290	281
Déchets cuivreux	176	180
Verres ménagers et industriels	1 014	1 166
Fibres cellulosiques	3 032	3 002
Plastiques	207	193

**Émission de gaz toxiques par secteur en 1992 [5]**  
(milliers de tonnes)

	(a) SO <sub>2</sub>	(b) CO	(c) NO
Résidentiel, tertiaire	181	109	79
Industrie, agriculture	250	9	75
Centrales électriques	330	9	111
Transformation d'énergie	123	2	21
Procédés industriels	182	809	145
Transports	155	6 400	1 088
<b>Total</b>	<b>1 221</b>	<b>7 338</b>	<b>1 519</b>

(a) Dioxyde de soufre - (b) Oxyde de carbone, année 1991  
(c) Oxyde d'azote

**Pollution et capacité de traitement des eaux dans les collectivités locales [7]**

(a) (millions d'équivalents/hab.)

	1980	1991
Pollution brute	68,5	72,5
Pollution entrant dans les stations	30,5	45,3
Pollution éliminée	20,8	30,7
Pollution réjetée	47,7	41,8
Capacité de traitement	48,3	70,2
Taux de dépollution (%)	30,4	42,3

(a) Un équivalent/hab. équivaut à 57 g de matières oxydables

# population

## PRÉSENTATION

La population totale de la France métropolitaine est estimée à 57,8 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1994. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques, précises, de l'état civil, et celles, très fragiles, des migrations extérieures [1].

La **pyramide des âges** met en lumière des phénomènes tels que : **générations** nombreuses nées après 1945 ou les classes creuses nées pendant la première guerre mondiale [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, 26,4 % des habitants de la France ont moins de 20 ans, 58,9 % ont entre 20 et 64 ans et 14,7 % ont 65 ans et plus. En 1980, ces pourcentages étaient respectivement de 30,6, 55,4 et 14 %. La proportion des moins de 15 ans dans la population totale et celle des plus de 60 ans est la même (19,8 %) [1]. Cette dernière population s'accroîtra encore au cours des prochaines décennies, passant de 20,8 % du total de la population en 2005 à 26,8 % en 2020 [2].

Parmi les étrangers résidant en France au recensement de mars 1990, la part des personnes âgées de 65 ans et plus n'est que de 7,8 %. Les moins de 20 ans représentent 28,4 % [3].

Le phénomène de vieillissement de la population est observé dans toute la Communauté européenne ; l'Irlande fait exception avec une fécondité élevée par rapport au niveau communautaire ; elle demeure le pays avec la population la plus jeune (26,1 % de personnes de moins de 15 ans) [4].

## DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».
- **Projection de population.** Dans la page ci-contre les projections de population portent sur la population totale de la France sur la base du recensement de 1990 avec l'hypothèse de 1,8 enfant par femme.

## POUR EN SAVOIR PLUS

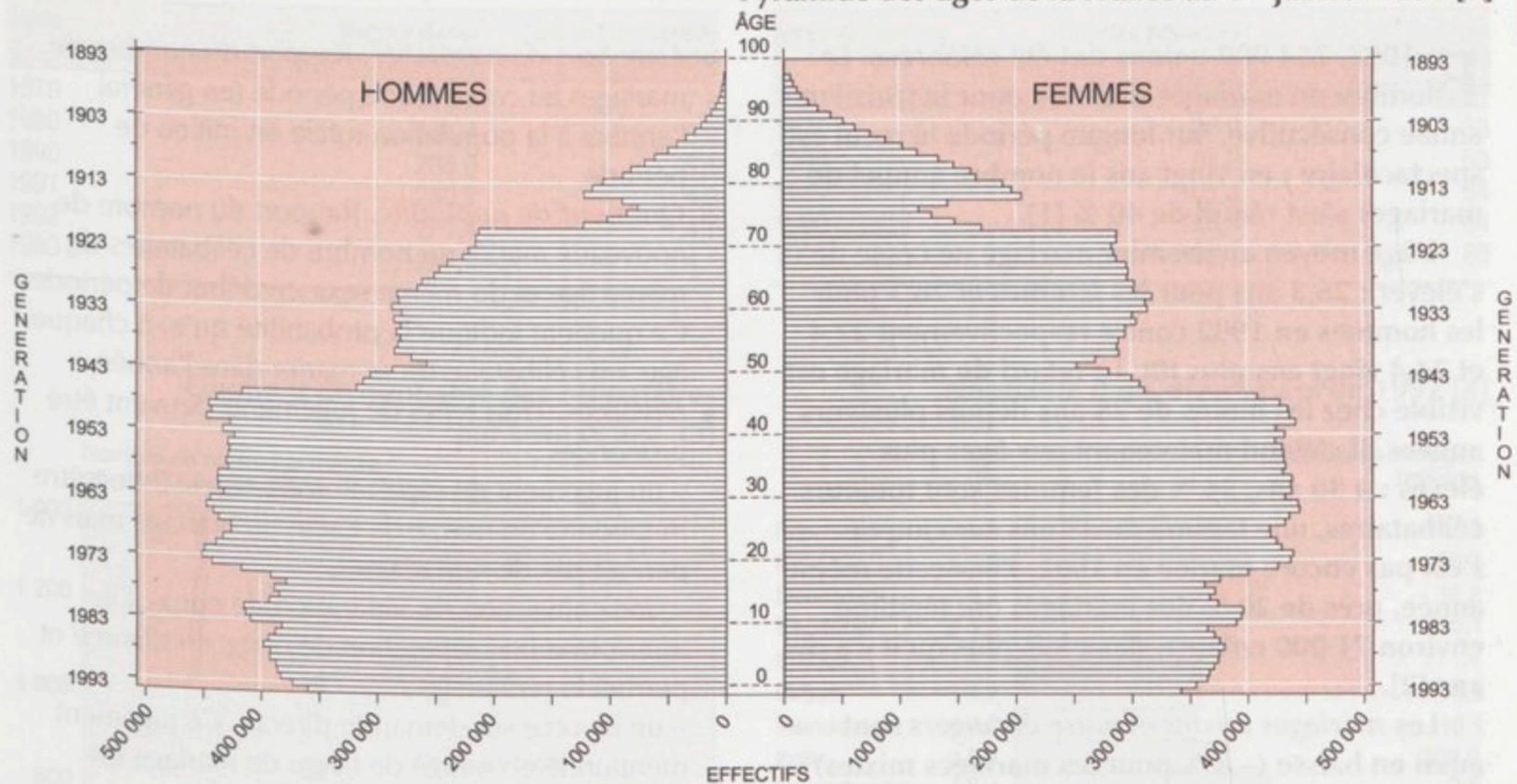
- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.
- « Combien d'habitants en France dans trente ans ? », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Les personnes âgées dans la Communauté européenne, population et emploi », Eurostat, *Statistiques rapides*, série Population et conditions sociales, n° 1, 1993.
- *Population et sociétés*, Ined : « Spécificité de la démographie : l'analyse longitudinale », n° 284, novembre 1993 ; « La population de la France de 1990 à 1993 », n° 288, mars 1994.

- « 22<sup>e</sup> rapport sur la situation démographique de la France », Ined, février 1994.

## SOURCES

- [1] « Bilan démographique de 1993 », *INSEE-Première*, n° 294, février 1994.
- [2] Division « enquêtes et études démographiques », Insee.
- [3] Recensement de la population de 1990. Nationalités (Résultats du sondage au quart), *INSEE-Résultats*, série « démographie-société », n° 21, novembre 1992.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3.11.

Pyramide des âges de la France au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [1]



Population par grand groupe d'âges  
Âge moyen au 1<sup>er</sup> janvier [1]

Années	Moins de 20 ans (%)	20 ans à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Âge moyen (années)
1946	29,5	59,4	11,1	35,6
1970	33,2	54,0	12,8	34,8
1980	30,6	55,4	14,0	35,7
1990	27,8	58,3	13,9	36,9
1993	26,8	58,7	14,5	37,4
1994 p	26,4	58,9	14,7	37,6

Projection de population à l'horizon 2020  
par groupe d'âges [2]

Années	0 à 19 ans (%)	20 ans à 59 ans (%)	60 ans et plus (%)	Population totale (milliers)
1995	26,3	53,7	20,0	58 048
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

Population étrangère résidant en France en 1990 [3]  
(milliers)

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population en trois groupes d'âges au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [4]  
(%)

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 65 ans		65 ans et plus		(a) Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (b)	8,3	7,9	34,9	33,9	5,1	9,9	48,3	51,7
Belgique	9,3	8,9	33,5	33,0	6,1	9,2	48,9	51,1
Danemark	8,7	8,3	34,2	33,4	6,4	9,0	49,3	50,7
Espagne	9,5	8,9	33,8	33,8	5,8	8,2	49,1	50,9
<b>France</b>	<b>10,2</b>	<b>9,8</b>	<b>32,8</b>	<b>32,8</b>	<b>5,7</b>	<b>8,7</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>
Grèce	9,2	8,7	33,7	33,9	6,3	8,1	49,3	50,7
Irlande	13,4	12,7	31,4	31,0	4,9	6,5	49,7	50,3
Italie	8,1	7,6	34,3	34,6	6,2	9,1	48,6	51,4
Luxembourg	9,1	8,7	34,9	33,7	5,1	8,5	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	8,9	34,9	33,8	5,2	7,8	49,4	50,6
Portugal	9,8	9,3	32,6	34,3	5,8	8,2	48,2	51,8
Royaume-Uni	9,9	9,4	32,7	32,3	6,3	9,4	48,9	51,1
<b>Europe des Douze e</b>	<b>9,2</b>	<b>8,7</b>	<b>33,7</b>	<b>33,4</b>	<b>5,8</b>	<b>9,1</b>	<b>48,8</b>	<b>51,3</b>

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, le total n'est pas toujours la somme exacte des différentes classes d'âges. - (b) 1991.

# population

## PRÉSENTATION

En 1993, 254 000 unions ont été célébrées. Le nombre de mariages diminue pour la troisième année consécutive. Sur longue période le recul est spectaculaire : en vingt ans le nombre annuel de mariages s'est réduit de 40 % [1].

L'âge moyen au premier mariage ne cesse de s'élever : 26,3 ans pour les femmes et 28,3 pour les hommes en 1992 contre respectivement 22,4 et 24,4 vingt ans plus tôt. Le retard du mariage est visible chez les moins de 25 ans depuis plusieurs années. Il s'étend maintenant aux âges plus élevés : à 30 ans, 34 % des femmes sont toujours célibataires, une femme de 35 ans sur cinq ne s'est pas encore mariée en 1992. Pour cette même année, près de 20 % des mariages ont légitimé environ 71 000 enfants, deux fois plus qu'il y a dix ans [2].

Les *mariages mixtes et entre étrangers* sont aussi en baisse (- 6 % pour les mariages mixtes) [2].

En comparaison avec nos voisins européens, le mariage est en France moins fréquent et plus tardif. Avec 4,7 unions pour 1 000 habitants, la France a, avec l'Irlande et la Grèce un des taux les plus bas de la Communauté dont le taux est passé de 6,4 pour mille habitants à 5,6 entre 1980 et 1992. Partout, d'autres formes de vie commune se développent au détriment de l'institution du mariage [2].

Le nombre de *divorces* qui n'a cessé de croître de 1970 à 1985 avait amorcé une décrue depuis cette date. En 1991, il augmente nettement par rapport à 1990, puisqu'il passe de 105 800 à 108 100. Quant au taux de divorce pour 10 000 couples mariés il est de 86 contre 33 en 1970 [3].

## DÉFINITIONS

- **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Quotient de nuptialité.** Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. Ce quotient indique la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.
- **Divorces.** Trois types de jugements peuvent être prononcés :
  - un jugement de séparation de corps. Il doit être mentionné en marge de l'acte de mariage mais ne permet pas de remariage ;
  - une conversion de séparation de corps. Elle transforme une séparation de corps en divorce et permet le remariage ;
  - un divorce sur demande directe. Ce jugement mentionné en marge de l'acte de mariage est irrévocable et permet le remariage.Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.
- **Mariages mixtes.** Les mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Les mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Mariages d'étrangers.** L'ensemble de ces deux catégories de mariages (ci-dessus).
- **Légitimation par mariage.** Aux termes de l'article 331 du Code civil, « tous les enfants nés hors mariage sont légitimés de plein droit par le mariage subséquent de leurs père et mère ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés », Ined, collection « Congrès et colloques », n° 7, 1991.
- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « La vie en couple marié : un modèle qui s'affaiblit » : « La recomposition du paysage familial après la séparation des parents ».
- « La nuptialité à l'épreuve de la cohabitation », *Population*, Ined, juillet-août 1993.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique de 1993 » *INSEE-Première*, n° 294, février 1994.
- [2] « 271 400 mariages en 1992 ». *INSEE-Première*, n° 289, décembre 1993.
- [3] « La situation démographique en 1992. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » (à paraître).
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3.12.

## 3.2 MARIAGES - DIVORCES

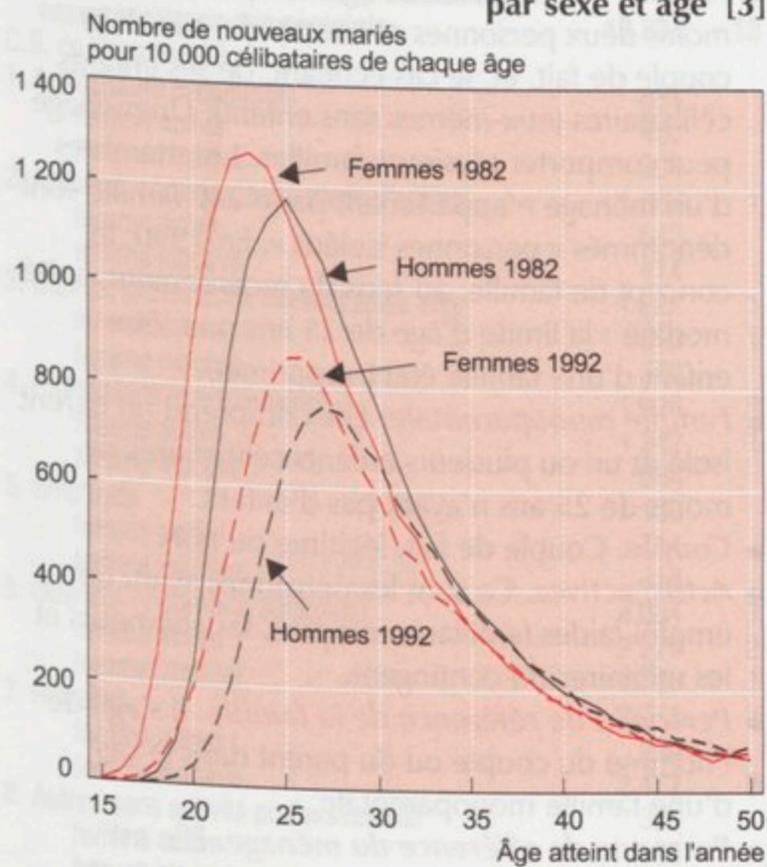
### Évolution du nombre de mariages [1]

Année	Nombre absolu (milliers)	Taux brut de nuptialité (p. 1 000 hab.)
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	288,0	5,1
1991	280,2	4,9
1992	271,4	4,7
1993 p	254,0	4,4

### Évolution du nombre de divorces [3]

Année du jugement	Divorces prononcés (milliers)	Divorces (pour 10 000 couples mariés)
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1989	105,3	84
1990	105,8	84
1991	108,1	86

### Quotient de nuptialité des célibataires par sexe et âge [3]



### Nuptialité dans divers pays en 1992 [4]

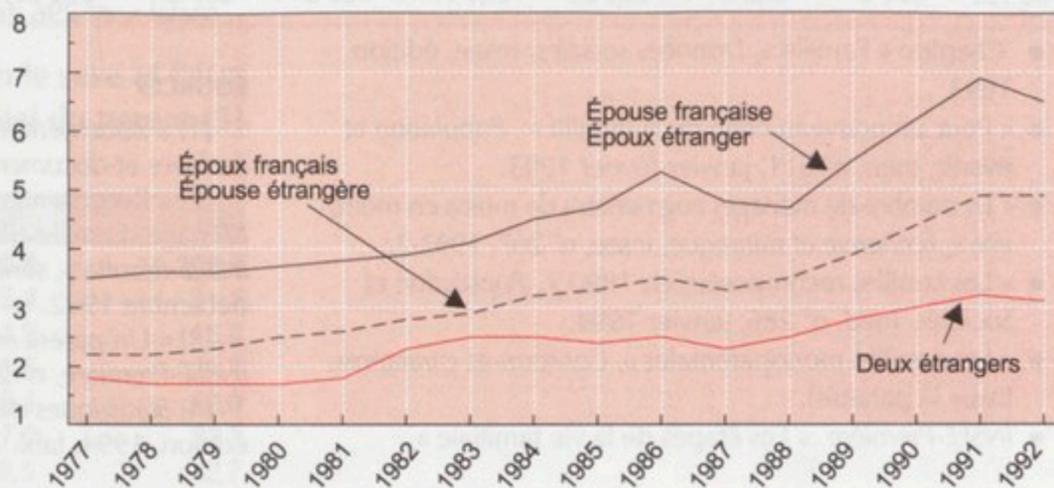
	Taux brut de nuptialité (%)	Nombre de mariages (milliers)
Allemagne	p 5,6	453,4
Belgique	p 5,8	58,3
Danemark	6,2	32,2
Espagne	p 5,5	215,1
<b>France</b>	<b>4,7</b>	<b>271,4</b>
Grèce	4,7	48,6
Irlande	p 4,5	16,1
Italie	p 5,4	306,9
Luxembourg	6,4	2,5
Pays-Bas	6,2	93,6
Portugal	7,1	69,9
Royaume-Uni (b)	6,5	375,4
<b>EUR. 12</b>	<b>5,6</b>	<b>1 943,5</b>
Autriche	5,8	45,7
Canada (a)	7,3	190,6
Etats-Unis (a)	9,4	2 371,0
Finlande	4,7	23,6
Japon	p 6,0	742,3
Norvège	4,5	19,3
Suède	4,3	37,2
Suisse	6,6	45,1

(a) 1989, (b) 1990

### Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [3]

Année	Hommes				Femmes			
	Célib.	Mariés	Veufs	Divorcés	Célib.	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1985	31,5	62,3	3,1	3,1	24,5	56,9	14,3	4,3
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1991	34,7	58,3	2,9	4,1	27,5	53,3	13,8	5,4
1992	35,0	57,8	2,9	4,3	27,9	52,8	13,7	5,6

### Pourcentage de mariages suivant la nationalité [2]



# population

## PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de **ménages** s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990. Pour l'ensemble de la France, en 1990, 27 % des ménages sont constitués d'une personne vivant seule. En général, cette part est d'autant plus importante que la population de la commune est élevée. En Ile-de-France, ce taux est de 32 % et à Paris il atteint 50 % [1] [2].

En 1990, on compte 15 millions de **familles** dont 1,2 million de **familles monoparentales**.

Phénomène urbain, la monoparentalité a pris de l'importance. Alors que le veuvage en était la cause principale à la fin des années soixante, le divorce vient désormais en tête, expliquant près de la moitié des situations monoparentales. Les célibataires, peu nombreux il y a vingt ans, constituent désormais le cinquième des parents seuls. Ce sont ainsi près de 2 millions d'enfants qui sont concernés par cette situation [3].

Les familles nombreuses se font de plus en plus rares : entre 1982 et 1990, le nombre de familles ayant plus de deux enfants âgés de moins de 17 ans a diminué, celles ayant au moins un enfant ont vu leur nombre diminuer de 3 % en huit ans. Parmi celles-ci 21 % ont trois enfants ou plus et seulement 500 000 familles ont quatre enfants ou plus.

Dans les pays de la Communauté européenne, le clivage nord-sud est net. Dans la partie méridionale, les familles de 5 personnes et plus sont encore nombreuses. Les situations contrastées reflètent l'opposition entre les pays à structure familiale traditionnelle et faible insertion des femmes dans l'emploi et les pays avec une activité féminine salariée importante [4].

## DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.
- **Actifs, actives.** Ce sont les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), les chômeurs et les militaires du contingent.
- **Personne de référence de la famille.** Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.
- **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui la composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme actif le plus âgé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « Famille », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Pour un nouveau code de la famille », *Population et Avenir*, Ined, n° 611, janvier-février 1993.
- « Le nombre de ménages augmentera de moins en moins vite », *Économie et statistique*, Insee, n° 267, 1993-7.
- « Les familles recomposées en 1990 », *Population et Sociétés*, Ined, n° 286, janvier 1994.
- « Les familles monoparentales », *Contours et caractères*, Insee (à paraître).
- *INSEE-Première* : « Les étapes de la vie familiale »,

n° 278, août 1993 ; « Taille des familles et milieu social », n° 296, février 1994.

### SOURCES

- [1] « Recensement général de la population de 1982 », *Archives et documents*, Insee, n° 100.
- [2] « Recensement général de la population de 1990 - Ménages-Familles-Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie et société », n° 22-23 décembre 1992.
- [3] « Un parent seul dans une famille sur huit », *INSEE-Première*, n° 293, janvier 1994.
- [4] *Statistiques de base de la communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3.13.

### 3.3 FAMILLES

Familles selon la nationalité de la personne de référence, la composition, le nombre et l'âge des enfants [1] [2]

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles (a)		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants (b)		Nombre moyen d'enfants (b) (c)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
	(milliers)							
<b>A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence</b>	<b>14 119</b>	<b>14 965</b>	<b>6 989</b>	<b>6 756</b>	<b>12 646</b>	<b>12 089</b>	<b>0,90</b>	<b>0,81</b>
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,86	0,77
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,75	0,74
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,54	1,41
<b>B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints</b>	<b>13 234</b>	<b>13 789</b>	<b>6 388</b>	<b>5 992</b>	<b>11 708</b>	<b>10 942</b>	<b>0,88</b>	<b>0,79</b>
C.S. de l'homme (d) :								
1. Agriculteurs exploitants	681	461	323	225	604	412	0,89	0,89
femme active	480	336	223	168	408	297	0,85	0,88
femme inactive	201	125	100	57	196	115	0,98	0,92
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep.	1 067	1 038	585	545	1 019	945	0,96	0,91
femme active	643	731	350	390	568	634	0,88	0,87
femme inactive	414	307	235	155	451	311	1,09	1,01
3. Cadres, professions intellectuelles sup.	1 222	1 522	747	881	1 330	1 569	1,09	1,03
femme active	652	1 022	408	606	681	1 015	1,04	0,99
femme inactive	570	500	339	275	649	554	1,14	1,11
4. Professions intermédiaires	1 926	2 009	1 194	1 162	2 024	1 981	1,05	0,99
femme active	1 242	1 514	768	885	1 208	1 423	0,97	0,94
femme inactive	684	495	426	277	816	558	1,19	1,13
5. Employés	1 132	988	686	595	1 196	1 047	1,06	1,06
femme active	714	737	413	435	640	706	0,90	0,96
femme inactive	418	251	273	160	556	341	1,33	1,36
6. Ouvriers (y compris agricoles)	4 064	3 856	2 657	2 426	5 194	4 713	1,28	1,22
femme active	2 279	2 604	1 371	1 566	2 182	2 619	0,96	1,01
femme inactive	1 785	1 252	1 286	860	3 012	2 094	1,69	1,67
7. Retraités	2 771	3 611	68	72	97	108	0,04	0,03
femme active	294	464	17	27	22	37	0,08	0,08
femme inactive	2 477	3 147	51	45	75	71	0,03	0,02
8. Autres sans activité professionnelle	380	304	131	86	243	167	0,64	0,55
femme active	143	147	49	46	77	79	0,54	0,54
femme inactive	237	157	82	40	166	88	0,71	0,54

(a) Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans. (b) De 0 à 16 ans. (c) Par famille. (d) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS, Insee.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1992 [3]

	Allemagne	Danemark	Grèce	Espagne	France	Pays-Bas	Portugal	CE
Ménages composés de :								
- 1 personne	33,3	43,0	19,4	11,9	<b>28,0</b>	30,1	12,5	<b>26,6</b>
- 2 personnes	31,5	29,5	28,8	23,5	<b>39,5</b>	32,9	26,1	<b>31,4</b>
- 3 personnes	17,0	12,7	19,5	20,9	<b>15,4</b>	14,3	25,5	<b>18,0</b>
- 4 personnes	13,3	11,6	22,3	23,9	<b>10,6</b>	16,5	22,3	<b>16,0</b>
- 5 personnes et plus	4,9	3,3	10,0	19,8	<b>6,4</b>	6,2	13,6	<b>7,9</b>
<b>Ensemble des ménages (en milliers)</b>	<b>35 245</b>	<b>2 495</b>	<b>3 567</b>	<b>11 708</b>	<b>22 230</b>	<b>6 206</b>	<b>3 186</b>	<b>131 564</b>

Familles monoparentales selon le sexe et l'état matrimonial du parent [3]

	1982	1990
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Célibataires	15,4	21,2
Mariés	14,9	15,9
Veufs	31,3	20,1
Divorcés	38,4	42,8
dont : femmes célibataires	17,0	23,3
femmes divorcées	39,5	42,7

# population

## PRÉSENTATION

En 1993, 712 000 enfants sont nés en France métropolitaine, soit 31 000 de moins qu'en 1992. La baisse du nombre de naissances, continue depuis 1989, s'accroît : d'à peine - 1 % en moyenne les trois premières années, elle passe à - 2 % pour 1992 et - 4 % pour 1993. Le **taux de natalité** est estimé à 12,3 ‰. La part des naissances hors mariage atteint 33,2 % en 1992 soit + 1,4 point par rapport à 1991, celle-ci est la plus élevée de la Communauté européenne après le Danemark [1] [2].

Le **taux brut de reproduction** est de 84 filles pour 100 femmes en 1992, il était de 142 en 1964 (date du plus haut niveau après ceux des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale). Les femmes ont progressivement retardé l'arrivée de leurs enfants et l'âge moyen à la maternité a augmenté régulièrement : 28,5 ans en 1992 contre 27,5 ans en 1985. La France est en phase avec les autres pays européens : la moyenne des douze est de 28,2 ans en 1990.

Parmi les 497 000 enfants légitimes nés en 1992, 81 508 enfants, soit 16,4 %, sont nés de couples dont l'un au moins des parents est étranger [1] [2].

En 1992, la Communauté européenne a un taux de natalité de 11,3 ‰. L'Irlande a toujours le taux le plus fort (14,5 ‰). Figurant jusqu'à ces dernières années parmi les pays les plus féconds d'Europe, la France tend actuellement à se rapprocher de la moyenne européenne [3].

Certains pays d'Afrique et d'Asie ont des taux supérieurs à 30 ‰ [3].

## DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même génération à l'effectif de la génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des **taux de fécondité par âge** pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la **somme des naissances réduites** multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990, séries longues 1948-1988.
- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Un siècle de difficultés à assurer le remplacement des générations » ; « Un enfant sur trois naît hors mariage » ; « La fécondité des étrangères en France diminue ».
- « L'évolution démographique en Europe » et « Fécondité européenne, la singularité suédoise », *Futuribles*, n° 175, avril 1993.
- *Population et sociétés*, Ined : « Vers un nouveau recul de la fécondité en France ? », n° 281, juillet 1993 ; « La naissance du premier enfant », n° 287, février 1994.
- *INSEE-Première* : « Un premier enfant de plus en plus tard », n° 247, février 1993 ; « La baisse des naissances

se poursuit », n° 269, juillet 1993 ; « Taille des familles et milieu social », n° 296, février 1994 ; « Les naissances en 1992 », n° 317, mai 1994.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique de 1993 », *INSEE-Première*, n° 294, février 1994.
- [2] « La situation démographique en 1992. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », (à paraître).
- [3] Statistiques de base de la Communauté, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3-12 ; *Statistiques démographiques 1993*, Eurostat et *Annuaire démographique 1991*, Nations Unies, tabl. 4.

### 3.4 NAISSANCES

#### Naissances annuelles [1]

Année	Nombre absolu (milliers)	Taux brut natalité (%/hab.)	Naissances hors mariage (milliers)	Taux de naiss. hors mariage (%)
1980	800	14,9	91	11,4
1985	768	13,9	150	19,6
1988	771	13,7	203	26,3
1989	765	13,6	216	28,2
1990	762	13,4	229	30,1
1991	759	13,3	242	31,8
1992	744	13,0	247	33,2
1993 p	712	12,3	...	...

#### Répartition des naissances légitimes selon le rang de naissances [1]

Années	Naissances légitimes (milliers)	Rang (%)			
		1	2	3	4 et +
1980	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1985	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1988	568	40,7	34,3	16,3	8,7
1989	549	41,5	33,6	16,2	8,7
1990	533	42,9	33,2	15,4	8,5
1991	517	44,3	32,8	14,8	8,1
1992	497	44,7	33,1	14,3	7,9

#### Naissances selon la nationalité des parents [1] (%)

	1982	1991
<b>Ensemble enfants légitimes (milliers)</b>	<b>684</b>	<b>497</b>
Deux parents français	86,2	83,6
Un parent français, un parent étranger	3,0	5,2
Les deux parents étrangers	10,7	11,2

#### Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1989	179	87	28,2
1990	178	87	28,3
1991	177	86	28,4
1992	173	84	28,5
1993 p	165	...	...

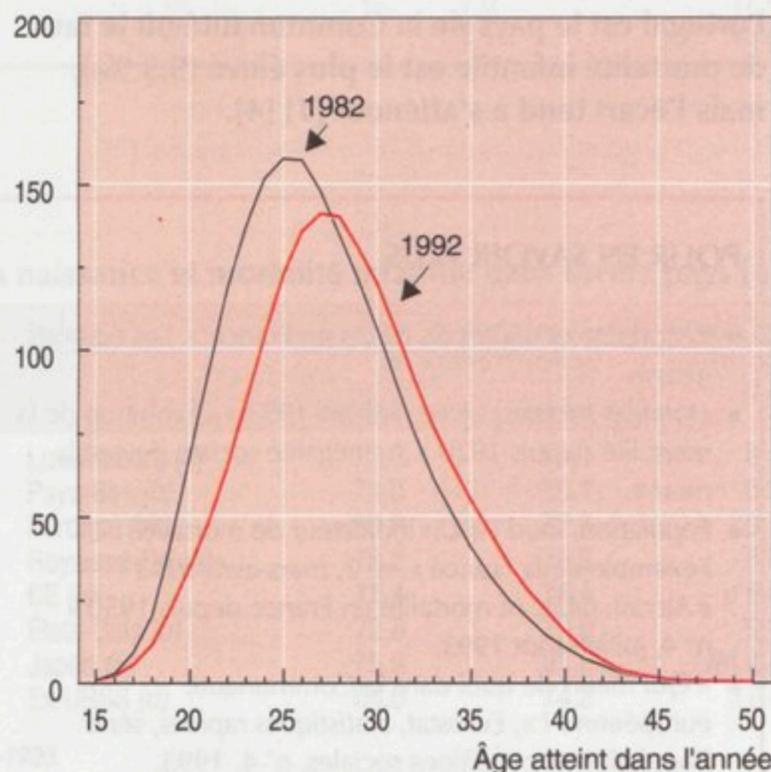
#### Taux brut de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays [3]

Pays	Taux brut de natalité p. 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne (1992)	10,1	(e) 1,33
Danemark (1992)	13,1	(e) 1,68
Espagne (1992)	p 9,8	(e) 1,28
<b>France (1992)</b>	<b>13,0</b>	<b>(e) 1,73</b>
Italie (1992)	p 9,9	(c) 1,26
Pays-Bas (1992)	13,0	(e) 1,61
Royaume-Uni (1992)	13,1	(e) 1,82
États-Unis (1991)	16,3	(b) 2,02
Mexique (1985-90)	e 29,0	(d) 4,16
Brésil (1985-90) e	28,6	3,40
Algérie (1985-90) e	35,5	5,43
Kenya (1985-90) e	47,0	7,00
Chine (1985-90)	e 21,2	(b) 2,34
Inde (1985-90)	29,9	(a) 4,00
Japon (1991)	9,9	(b) 1,57

(a) 1988. (b) 1989. (c) 1990. (d) 1985. (e) 1991.

#### Taux de fécondité par âge [3]

Nombre de naissances pour 1 000 femmes



# 3 population

## PRÉSENTATION

Les décès survenus en 1993 sont évalués à 528 000, soit environ 6 000 de plus que l'année précédente. L'accroissement et le vieillissement de la population auraient dû entraîner une augmentation de plus de 10 000 du nombre de décès. La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit donc, mais elle se ralentit.

En 1993, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 81,5 années pour les femmes et 73,3 années pour les hommes. Dix ans auparavant, elle était respectivement de 78,8 et 70,7 années. Les données statistiques sur les causes médicales de décès publiées par l'Inserm permettent d'avancer quelques explications à la surmortalité masculine : les décès liés au mode de vie (tabac, alcool, accidents de la circulation) concernent les hommes.

La mortalité des adultes varie selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi pour la période 1980-1989, le risque de décès d'un professeur ou d'un ingénieur est, entre 35 et 75 ans, trois fois plus faible que celui d'un manoeuvre. Chez les femmes la mortalité est supérieure chez les inactives [3].

Avec à peine plus de 9 décès pour 1 000 habitants, le **taux de mortalité** en France est en dessous de la moyenne de la Communauté européenne. Les dernières données disponibles pour la Communauté, qui portent sur l'année 1991, donnent toujours aux Françaises le privilège de la plus grande longévité, tandis que celle des Français est voisine de la moyenne [1] [4].

Selon les résultats provisoires, la baisse de la mortalité infantile s'est accélérée en 1992 : 68 décès de moins d'un an pour 10 000 naissances contre 73 les deux années précédentes. Le Portugal est le pays de la Communauté où le taux de mortalité infantile est le plus élevé (9,3 ‰), mais l'écart tend à s'atténuer [1] [4].

## DÉFINITIONS

- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.
- **Quotient de mortalité.** Probabilité de décès dans un délai d'un an d'une personne d'un âge donné. Pour éviter les aléas de quotients annuels, on calcule une moyenne sur plusieurs années.
- **Espérance de vie.** Moyenne des durées de vie d'une génération fictive qui serait soumise toute sa vie aux quotients de mortalité par âge de l'année d'observation. L'espérance de vie à la naissance prend en compte tous les quotients de mortalité, y compris celui de mortalité infantile ; l'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Mortalité et causes de décès en France ». Les éditions Inserm.
- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Évolution de la mortalité depuis 1920 » ; « Inégalité sociale devant la mort ».
- *Population*, Ined : « Un indicateur de mortalité : l'exemple de la France », n° 2, mars-avril 1993 ; « Alcool, tabac et mortalité en France depuis 1950 » n° 4, juillet-août 1993.
- « Qui meurt de quoi dans la Communauté européenne ? », Eurostat, *Statistiques rapides*, série Population et conditions sociales, n° 4, 1993.

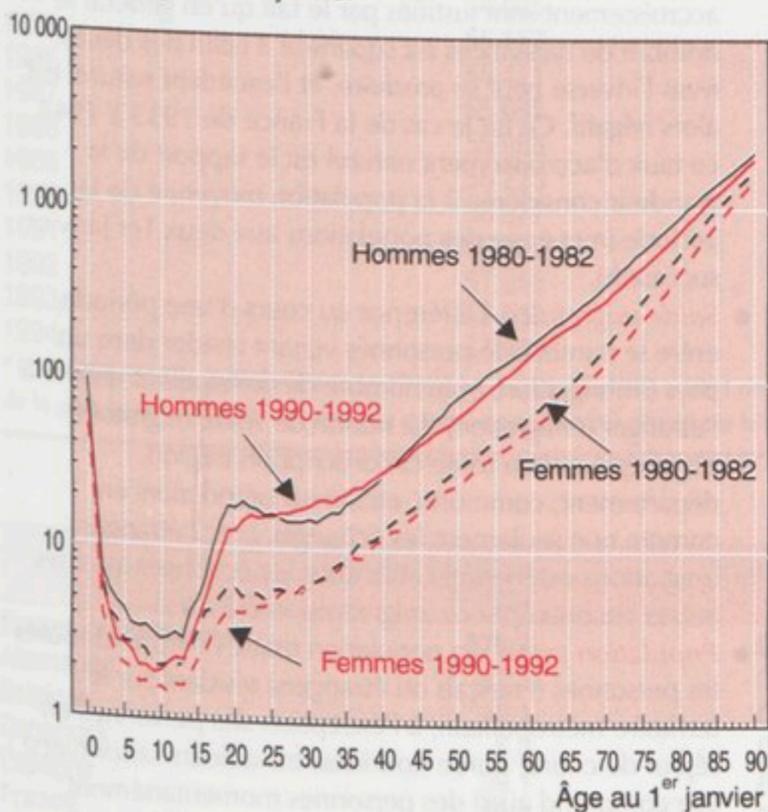
- « L'espérance de vie sans incapacité augmente », *INSEE-Première*, n° 281, octobre 1993.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique de 1993 ». *INSEE-Première*, n° 294, février 1994.
- [2] « La situation démographique en 1992 Mouvement de la population ». *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », (à paraître).
- [3] « Les cadres vivent plus vieux », *INSEE-Première*, n° 158, août 1991.
- [4] « Statistiques démographiques 1993 » (estimations), annuaire Eurostat et *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3.12.

Quotient de mortalité par sexe et âge du décédé  
(moyenne sur 3 ans) [2]

Nombre de décédés pour 10 000 personnes  
de chaque âge au 1er janvier



Espérance de vie aux différents âges [2]

Âge (années)	Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	* Hommes		* Femmes	
	1933-38	1990-92	1933-38	1990-92
0	55,6	73,0	61,4	81,2
1	59,5	72,6	64,5	80,6
5	57,1	68,7	62,0	76,8
10	52,6	63,7	57,5	71,8
20	43,6	54,1	48,6	62,0
30	35,5	44,8	40,5	52,3
40	27,7	35,7	32,1	42,7
50	20,4	27,0	24,0	33,3
60	13,9	19,2	16,5	24,4
70	8,5	12,5	10,1	16,0
80	4,6	7,0	5,5	8,8
85	3,3	5,0	4,0	6,1

\* Les données de 1992 sont provisoires.

Probabilité de décès par catégorie socioprofessionnelle  
des hommes et des femmes en activité (période 1980-1989) [3]

(%)

	Hommes		Femmes	
	35-60 ans	60-75 ans	35-60 ans	60-75 ans
	Agriculteurs	12,7	32,6	5,5
Artisans et commerçants	14,3	34,4	6,4	18,2
Cadres	9,1	26,4	5,1	13,7
Instituteurs	9,9	27,0	5,1	14,6
Techniciens, cadres moyens	12,2	31,4	5,8	13,6
Employés	16,9	36,1	5,9	15,7
Contremaîtres	12,4	30,6	///	///
Ouvriers qualifiés	18,5	38,3	6,3	16,1
Ouvriers spécialisés ou manœuvres	22,5	40,8	7,7	19,2
Femmes de ménage	///	///	7,0	17,6
Autre personnel de service	///	///	7,1	16,8

Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans divers pays [4]

Pays	Espérance de vie (en nombre d'années)		* Décès de - d'un an (‰)	Pays	Espérance de vie (en nombre d'années)		* Décès de - d'un an (‰)
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	
	Allemagne (b)	72,1			78,7	6,2	
Belgique (b)	72,8	79,5	6,9	Pays-Bas (b)	74,0	80,1	6,3
Danemark (b)	72,5	78,0	6,6	Portugal (b)	69,8	77,3	9,3
Espagne (a)	73,3	80,3	p 7,8	Royaume-Uni (b)	73,2	78,6	6,0
<b>France (c)</b>	<b>73,1</b>	<b>81,3</b>	<b>p 6,8</b>	<b>CE (b)</b>	<b>72,8</b>	<b>79,4</b>	<b>p 6,8</b>
Grèce (b)	74,6	79,8	8,4	États-Unis (b)	72,8	79,9	9,1
Irlande (b)	72,2	77,7	6,7	Japon (a)	75,9	81,8	(b) 4,4
Italie (a)	74,0	80,4	8,2	Ex-URSS (d)	65,0	74,2	17,8

\* Pour 1 000 naissances vivantes en 1992. (a) 1990. (b) 1991. (c) 1992. (d) 1985-1990.

# population

## PRÉSENTATION

La population d'un pays, d'un département, d'une commune varie sous l'influence combinée de mouvements naturels (naissances, décès) et migratoires. Le **taux d'accroissement naturel**, négatif durant la période 1935-1944, se redresse durant l'après-guerre pour atteindre 0,8 % en moyenne annuelle entre 1946 et 1950. Le lent déclin qui s'amorce alors s'accélère au début des années soixante-dix, le taux d'excédent naturel tombant de 0,6 % en 1971 à 0,3 % en 1976. Il remonte à près de 0,5 % entre 1980 et 1982. De 1982 à 1992, le taux d'accroissement naturel est de 0,4 % en moyenne. Il retombe à 0,3 % en 1993. En tenant compte du **solde migratoire**, la population a progressé d'à peine 0,5 % en un an [1].

La **population étrangère** baisse légèrement de 1982 à 1990, notamment du fait de la diminution du nombre des étrangers nés en France. En 1990, elle représente 6,4 % de la **population totale** [2].

Entre 1982 et 1990 la **population des immigrés** évolue peu : la légère baisse du nombre d'étrangers nés hors de France est compensée par l'augmentation des Français par acquisition. La féminisation de cette population s'accroît mais l'équilibre hommes-femmes n'est pas encore atteint. La population des immigrés nés dans la CE reste la plus importante en France, malgré la baisse qu'elle a subie.

La population mondiale est estimée à 5,5 milliards d'habitants à la mi-1993. Son taux d'excédent naturel est de 1,6 % : inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux (Allemagne, Ukraine, Bulgarie, Hongrie), ce taux culmine à plus de 3,5 % dans certains pays d'Afrique (Kenya, Togo) et d'Asie (Syrie, Irak). La France se situe en 1993 avec l'Irlande et les Pays-Bas parmi les pays de la Communauté européenne ayant les taux d'accroissement naturel les moins faibles [3].

## DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel)**. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux deux 1er janvier successifs).
- **Solde migratoire**. Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale**. La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée**. La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère**. La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport sur le développement dans le monde*. Banque mondiale (annuel).
- « La population au 1<sup>er</sup> janvier 1994 ». *Statistiques rapides*, Eurostat, série « Population et conditions sociales », n°2, 1994.
- « L'Europe face au défi migratoire », *Futuribles*, Analyse-Prévision-Prospective, n° 172, janvier 1993.
- « Les cantons peu habités », *INSEE-Première*, n° 264, juin 1993.
- *Population et sociétés*, Ined : « Attribution et acquisition de la nationalité française », n° 281, juillet 1993 ;

« L'Europe de l'Est sans repères », n° 283, octobre 1993.

- « Les immigrés au recensement de 1990 et les populations liées à leur installation en France », *Population*, Ined, n° 6, novembre-décembre 1993.

## SOURCES

- [1] « Bilan démographique annuel », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1 de janvier.
- [2] « La population étrangère - Recensement de la population de 1990 ». *INSEE-Première*, n° 150, juin 1991.
- [3] « Tous les pays du monde (1993) ». *Population et sociétés*, Ined, n° 282, août-septembre 1993.

### 3.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Variation de la population totale de la France \*[1] (milliers)

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1983	54 650	749	560	189	+ 56
1984	54 895	760	543	217	+ 45
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1986	55 411	778	547	231	+ 39
1987	55 682	768	527	241	+ 44
1988	55 966	771	525	246	+ 57
1989	56 270	765	529	236	+ 71
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	743	521	222	+ 90
1993 <sub>p</sub>	57 530	712	528	184	+ 90
1994 <sub>p</sub>	57 804	...	...	...	...

\* Les chiffres de la population totale au 1<sup>er</sup> janvier des années 1983 à 1991 ont été réévalués sur la base des résultats de l'exploitation exhaustive du recensement de la population de 1990. Le solde des migrations extérieures affecté par la révision a été recalculé de 1982 à 1990 et ce dernier reconduit pour 1991.

Taux d'accroissement naturel de quelques pays [3]

	Population en millions mi-1993	% par an		Population en millions mi-1993	% par an
<b>Europe (sans Russie)</b>	<b>579,2</b>	<b>0,2</b>	<b>Afrique</b>	<b>676,7</b>	<b>2,9</b>
Allemagne	81,1	- 0,1	Algérie	27,3	2,7
Belgique	10,1	0,2	Côte-d'Ivoire	13,4	3,5
Danemark	5,2	0,1	Kenya	27,7	3,6
Espagne	39,1	0,1	Nigeria	95,1	3,1
<b>France</b>	<b>57,7</b>	<b>0,4</b>	<b>Amérique</b>	<b>746,8</b>	<b>1,5</b>
Grèce	10,5	0,1	Brésil	152,0	1,6
Irlande	3,6	0,6	Canada	28,1	0,8
Italie	57,8	-	États-Unis	258,3	0,8
Pays-Bas	15,2	0,4	Mexique	90,0	2,3
Portugal	9,8	0,1	<b>Asie</b>	<b>3 326,5</b>	<b>1,7</b>
Royaume-Uni	58,0	0,3	Chine	1 178,5	1,1
Autriche	7,9	0,2	Inde	897,4	2,1
Bulgarie	9,0	- 0,1	Indonésie	187,6	1,7
Finlande	5,1	0,3	Japon	124,8	0,3
Hongrie	10,3	- 0,2	Pakistan	122,4	3,1
Norvège	4,3	0,3	Syrie	13,5	3,8
Suède	8,7	0,3	<b>Océanie</b>	<b>27,7</b>	<b>1,1</b>
Suisse	7,0	0,4	<b>Russie</b>	<b>149,0</b>	<b>0,1</b>
République tchèque	10,3	0,1			
Ukraine	51,9	- 0,1	<b>Monde</b>	<b>5 506,0</b>	<b>1,6</b>

Évolution de la population étrangère en France de 1975 à 1990 [2] (milliers)

	1975	1982	1990
<b>Ensemble des étrangers</b>	<b>3 440</b>	<b>3 714</b>	<b>3 597</b>
Nés en France	670	844	739
Nés hors de France	2 770	2 870	2 858
Hommes	1 710	1 680	1 598
Femmes	1 060	1 190	1 260
Étrangers de la CE	1 870	1 595	1 312
Étrangers des pays hors CE	1 570	2 119	2 285

Évolution de la population immigrée de 1982 à 1990 (milliers)

	1982	1990
<b>Ensemble des immigrés</b>	<b>4 038</b>	<b>4 166</b>
Français par acquisition (nés hors de France)	1 168	1 308
Étrangers (nés hors de France)	2 870	2 858
Hommes	2 182	2 168
Femmes	1 856	1 998
Nés dans la Communauté européenne	2 014	1 835
Nés au Maghreb	1 121	1 171
Autres pays de naissance	903	1 160

## PRÉSENTATION

**E**n presque trente ans, le nombre d'agriculteurs exploitants a été divisé par trois. Il est passé de 3,1 millions en 1962 à moins d'un million au recensement de 1990. Sur cette même période le nombre de cadres et de professions intermédiaires a été multiplié par 2,6 passant de 2,9 millions à 7,4 millions [1].

Les ouvriers demeurent le groupe social le plus important parmi les actifs, mais leur nombre est en régression : ce sont principalement les professions les moins qualifiées qui diminuent le plus. Les cadres et les professions intermédiaires sont de plus en plus nombreux (+ 26 % entre 1982 et 1990).

Durant la même période, le nombre de femmes actives s'est accru (+ 11 %) principalement parmi les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Le nombre de cadres féminins est passé en huit ans de 470 000 à 835 000. En 1990, les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé sont occupées à 71 % par des femmes.

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, la part des retraités dans la population totale passe de 13,7 % à 16,3 % en huit ans [2].

## DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages, les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme actif le plus âgé.
- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (CSP).** Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Une agriculture en mutation » ; « Une classe ouvrière en crise » ; « La diffusion de l'informatique au travail ».
- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Les agriculteurs, un groupe social en mutation », *INSEE-Première*, n° 272, juillet 1993.
- « Structure des emplois au 31 décembre 1991 - Résultats

détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 56, décembre 1993.

### SOURCES

- [1] « 40 ans d'évolutions économiques et sociales », *INSEE-Première*, n° 127, avril 1991.
- [2] *Recensement de la population de 1990*, volume « France », série verte - Résultats du sondage au quart, Insee, 1992.

### 3.7 CATÉGORIES SOCIALES

Structure de la population totale suivant la CSP individuelle et de la population des ménages suivant la CSP de la personne de référence [2]

(%)

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Population totale			Population des ménages				
	1982			1990			1982	1990
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
<b>1 Agriculteurs exploitants</b>	<b>3,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,4</b>	<b>3,3</b>
11 Agriculteurs sur petite exploitation	1,6	1,0	1,3	0,7	0,5	0,6	2,4	1,0
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	1,1	0,6	0,8	0,7	0,4	0,5	1,8	1,1
13 Agriculteurs sur grande exploitation	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6	1,3	1,3
<b>2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	<b>4,6</b>	<b>2,2</b>	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>7,6</b>	<b>7,1</b>
21 Artisans	2,6	0,8	1,7	2,4	0,7	1,5	4,3	3,7
22 Commerçants et assimilés	1,6	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4	2,6	2,5
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3	0,7	0,9
<b>3 Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>5,4</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>	<b>6,7</b>	<b>2,9</b>	<b>4,8</b>	<b>8,9</b>	<b>10,7</b>
31 Professions libérales	0,7	0,2	0,4	0,8	0,3	0,5	1,1	1,3
33 Cadres de la fonction publique	0,7	0,2	0,5	0,8	0,3	0,5	1,1	1,2
34 Professeurs, professions scientifiques	0,7	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,7
35 Profession de l'information, des arts et du spectacle	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,5
37 Cadres admin. commerc. d'entrep.	1,7	0,4	1,0	1,9	0,8	1,3	2,8	3,1
38 Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise	1,4	0,1	0,7	1,9	0,2	1,1	2,2	3,0
<b>4 Professions intermédiaires</b>	<b>8,9</b>	<b>5,8</b>	<b>7,3</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>
42 Instituteurs et assimilés	1,1	1,8	1,4	1,0	1,7	1,3	1,8	1,6
43 Profess. interm. santé et travail social	0,6	1,6	1,1	0,7	2,1	1,4	1,1	1,3
44 Clergé, religieux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
45 Profess. interm. admin. fonction publ.	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	1,0	1,2
46 Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	2,3	1,4	1,8	2,7	2,2	2,5	3,5	4,0
47 Techniciens	2,3	0,2	1,2	2,4	0,3	1,3	3,3	3,2
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	2,0	0,1	1,1	1,9	0,1	1,0	3,4	3,1
<b>5 Employés</b>	<b>6,5</b>	<b>16,3</b>	<b>11,5</b>	<b>5,6</b>	<b>18,5</b>	<b>12,2</b>	<b>10,8</b>	<b>10,0</b>
52 Employés civils, agents de service de la fonction publique	1,6	4,6	3,1	1,5	5,5	3,5	3,2	3,1
53 Policiers et militaires	1,4	0,1	0,7	1,4	0,1	0,7	1,9	1,9
54 Employés administratifs d'entreprise	2,4	6,8	4,7	1,3	6,8	4,1	3,7	2,7
55 Employés de commerce	0,6	2,1	1,4	0,7	2,7	1,7	1,0	1,1
56 Pers. services directs aux partic.	0,6	2,7	1,6	0,7	3,4	2,1	1,0	1,3
<b>6 Ouvriers (y compris agricoles)</b>	<b>23,2</b>	<b>5,8</b>	<b>14,3</b>	<b>21,8</b>	<b>5,5</b>	<b>13,5</b>	<b>31,4</b>	<b>28,2</b>
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	5,4	0,6	3,0	5,1	0,8	2,9	7,9	7,4
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,2	0,5	2,8	5,3	0,5	2,8	6,7	6,8
64 Chauffeurs	2,1	0,0	1,0	2,2	0,1	1,1	3,3	3,1
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,4	0,1	0,8	1,4	0,1	0,7	2,1	1,9
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,5	3,2	4,3	4,7	2,9	3,8	7,4	5,8
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,7	1,1	1,9	2,3	1,0	1,6	2,9	2,4
69 Ouvriers agricoles	0,9	0,2	0,5	0,8	0,2	0,5	1,1	0,8
<b>7 Retraités</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>16,8</b>	<b>15,8</b>	<b>16,3</b>	<b>16,6</b>	<b>20,9</b>
71 Anciens agriculteurs exploitants	2,2	2,7	2,5	2,1	2,4	2,2	2,4	2,6
72 Anciens artis. commerc., chefs d'entrep.	1,3	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6	1,7
73 Anciens cadres	0,9	0,3	0,6	1,6	0,4	1,0	1,0	1,8
75 Anciennes professions intermédiaires	1,4	1,2	1,3	2,0	1,6	1,8	1,7	2,4
77 Anciens employés	2,8	4,5	3,6	2,9	6,5	4,7	3,9	4,7
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles)	5,1	3,4	4,2	6,7	3,5	5,1	5,9	7,8
<b>8 Autres sans activité professionnelle</b>	<b>34,2</b>	<b>52,6</b>	<b>43,6</b>	<b>32,8</b>	<b>46,8</b>	<b>40,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,5	0,8	0,7	0,3	0,6	0,5	0,1	0,2
83 Militaires du contingent	0,9	0,0	0,5	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0
84 Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	8,0	7,8	7,9	9,5	9,1	9,3	0,6	0,8
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	24,3	37,3	31,0	21,8	30,5	26,3	3,0	2,4
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,5	6,7	3,6	0,3	6,6	3,5	1,5	1,7
<b>Effectif total en milliers</b>	<b>26 493</b>	<b>27 780</b>	<b>54 273</b>	<b>27 565</b>	<b>29 087</b>	<b>58 652</b>	<b>52 981</b>	<b>55 397</b>
<b>Effectif total en %</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : actifs (a)	53,6	34,5	43,8	51,6	38,0	44,6	78,4	74,2

(a) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 de la catégorie socioprofessionnelle et les postes 81 et 83. Les chômeurs font partie des actifs.

# La population

Structure de la population totalement active et de la population des ménages individuels

CSP de la population de référence (1)

CSP	1990		1995		2000		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1 Agriculteurs exploitants	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
11 Agriculteurs en petite exploitation	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
12 Agriculteurs en moyenne exploitation	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
13 Agriculteurs en grande exploitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
21 Artisans et commerçants	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
22 Commerçants et artisans	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
3 Cadres de la fonction publique	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
31 Cadres de la fonction publique	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
32 Cadres de la fonction publique	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
4 Professions intellectuelles	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
41 Professions intellectuelles	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
42 Professions intellectuelles	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
5 Ingénieurs, techniciens, dactylographes	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
51 Ingénieurs	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
52 Techniciens	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
6 Cadres de la fonction privée	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
61 Cadres de la fonction privée	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
62 Cadres de la fonction privée	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
7 Professions intermédiaires	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
71 Professions intermédiaires	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
72 Professions intermédiaires	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
8 Ouvriers qualifiés de type industriel	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
81 Ouvriers qualifiés de type industriel	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
82 Ouvriers qualifiés de type artisanal	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
9 Ouvriers non qualifiés de type industriel	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
91 Ouvriers non qualifiés de type industriel	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
92 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
10 Ouvriers non qualifiés de type agricole	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
101 Ouvriers non qualifiés de type agricole	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
102 Ouvriers non qualifiés de type agricole	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5

# SOCIÉTÉ MODES DE VIE



DÉFINITIONS

La consommation est l'acte de dépense de biens et de services par les ménages. Elle est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

La consommation est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

PRÉSENTATION

La consommation est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

La consommation est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

La consommation est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

La consommation est le résultat de la production et de la distribution des biens et services. Elle est le reflet des goûts, des habitudes et des besoins de la population. Elle est le moteur de la croissance économique.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 1993, la progression de la **consommation des ménages** (4 300 milliards de F) s'est ralentie : + 0,4 % après une croissance de 1,2 % pour chacune des années 1991 et 1992. Cette progression est la plus faible constatée depuis trente ans. Compte tenu de la croissance de la population, la consommation par habitant n'a pas augmenté. En 1993, l'évolution du revenu disponible des ménages s'est nettement ralentie (+ 3 % en francs courants). En terme de pouvoir d'achat, sa croissance n'est que de 0,7 %. La croissance de la consommation des ménages est donc calquée sur celle de leur pouvoir d'achat [1] [2].

Si on s'intéresse à la consommation par fonction, les achats d'automobiles chutent, après une éphémère reprise en 1992. Un coup de frein sensible est porté aux dépenses de loisirs. Le volume des achats d'habillement, de meubles et de matériel ménager recule depuis trois ans. En revanche, la consommation alimentaire, après une quasi-stagnation en 1992 (+ 0,3 % en volume) a retrouvé le rythme modéré qui était le sien depuis 1990 (+ 1 % en moyenne annuelle) [2]. Depuis vingt ans, les ménages consacrent une part importante de leur budget alimentaire aux repas pris à l'extérieur. Dans les années soixante-dix, les ménages ont davantage fréquenté les restaurants et cantines ; les années quatre-vingt ont été marquées par le succès de la restauration rapide [3].

En 1991, l'alimentation constitue encore le premier poste budgétaire, suivie par le logement, dans la plupart des pays. Toutefois, l'ordre de ces deux postes s'inverse progressivement. Le logement est de loin le poste le plus important en Amérique du Nord et dans les pays nordiques (Danemark, Suède) [4].

## DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Dans la Comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements). Elle ne comprend pas non plus les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de Sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers des logements habités par leur propriétaire).
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires en volume (à prix constants).
- **Les comptes nationaux français sont exprimés en base 1980 du SECN** (Système élargi de la Comptabilité nationale).
- **Consommation en Écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Vers une consommation engagée », *Consommation et modes de vie*, Crédoc, n° 75, mars 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « consommation - modes de vie » : « Consommation et lieux d'achats des produits alimentaires en 1991 », n° 54-55 ; « Repas à l'extérieur du domicile en 1991 », n° 56, septembre 1993.
- « La consommation des ménages dans la Communauté européenne et les États membres », *Statistiques rapides*, série Économie et finances, 1993-6, Eurostat.
- « La faiblesse de la consommation depuis 1990 : ses déterminants », *Problèmes économiques*, n° 2362, février 1994.

- *INSEE-Première*, « Les stocks alimentaires des Français », n° 297, février 1994 ; « La consommation des ménages », n° 320, mai 1994.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.
- [2] « La consommation des ménages en 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 60-61, juin 1994.
- [3] « Les Français dépensent davantage pour leur repas à l'extérieur », *INSEE-Première*, n° 295, février 1994.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 2-8.

## 4.1 CONSOMMATION DES MÉNAGES

Consommation des ménages [1] [2]

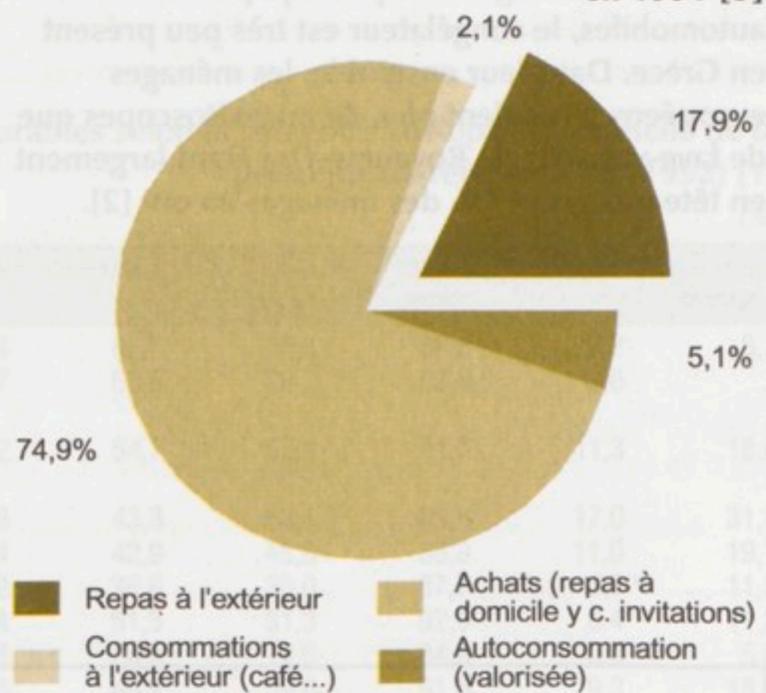
	Consommation (milliards de F)	Variation annuelle en volume (%)			Coefficients budgétaires		
		1993	1985-1990	1992	1993	1970	1993
<b>PAR FONCTION</b>							
<b>Alimentation, boisson, tabac</b>	<b>799,2</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>26,0</b>	<b>18,6</b>	
dont : viandes	208,1	0,8	-1,4	0,7	7,4	4,8	
lait, fromages, œufs	25,8	1,9	1,0	1,1	2,7	2,2	
poissons	38,1	4,8	2,0	1,2	0,9	0,9	
fruits frais non tropicaux	28,8	0,4	3,5	2,7	1,3	0,7	
boissons alcoolisées	87,3	1,3	0,6	5,5	3,0	2,0	
tabac	96,2	0,9	-0,6	-4,9	1,5	1,3	
<b>Habillement (y.c. chaussures)</b>	<b>257,6</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>9,6</b>	<b>6,0</b>	
<b>Logement, chauffage, éclairage</b>	<b>908,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>15,3</b>	<b>21,1</b>	
dont : logement	639,7	3,7	3,1	3,0	11,2	16,5	
chauffage, éclairage	167,9	-0,1	0,6	1,8	3,6	3,9	
<b>Équipement et entretien du logement</b>	<b>324,5</b>	<b>2,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>-</b>	<b>10,2</b>	<b>7,5</b>	
dont : meubles, accessoires	93,7	2,0	-3,6	-1,8	2,7	2,2	
<b>Services médicaux et de santé</b>	<b>443,0</b>	<b>6,7</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>	<b>7,1</b>	<b>10,3</b>	
dont : médicaments	111,1	8,6	5,9	6,4	2,4	2,8	
médecins et dentistes	195,6	7,7	4,4	3,7	2,8	4,5	
<b>Transports et communications</b>	<b>683,2</b>	<b>3,9</b>	<b>2,5</b>	<b>-2,9</b>	<b>13,4</b>	<b>15,9</b>	
dont : achat de véhicules	132,2	6,6	3,5	-15,1	2,6	3,1	
transports collectifs	93,6	2,0	2,7	-2,5	2,2	2,2	
<b>Loisirs, culture</b>	<b>323,5</b>	<b>6,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>6,9</b>	<b>7,5</b>	
dont : matériel électronique	34,5	13,7	1,0	-0,6	0,8	3,3	
livres, quotidiens, périodiques	63,5	1,4	-1,0	-0,5	1,5	1,5	
<b>Autres biens et services</b>	<b>560,9</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>11,5</b>	<b>13,0</b>	
dont : hôtels, cafés, restaurants, voyages	305,6	2,5	-0,4	-3,0	6,1	7,1	
<b>Consommation nationale (y.c. non marchande)</b>	<b>4 300,2</b>	<b>3,2</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [2]

	1970	1980	1992
Pommes de terre (kg)	95,57	67,99	69,78
Légumes frais (kg)	70,44	68,52	91,19
Bœuf (kg)	15,62	18,48	17,68
Volailles (kg)	14,20	17,15	22,44
Œufs (kg)	11,53	14,71	14,47
Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	10,80	13,39	15,65
Lait frais (litre)	95,24	100,43	77,61
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,48	12,21
Sucre (kg)	20,41	15,04	10,25
Vins A.O.C. (litre)	8,03	11,31	22,89
Bière (litre)	41,43	44,22	38,84
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	47,45	92,76

(a) Frais et surgelés

Structure de la consommation alimentaire en 1991 [3]



Consommation finale des ménages par habitant par fonction de consommation en 1991 dans quelques pays [4] (%)

Fonction de consommation	Allemagne	Grèce	France	Royaume-Uni	CE	Suisse	(b) Japon	(a) États-Unis
<b>Ensemble (en Écus)</b>	<b>9 494</b>	<b>4 058</b>	<b>10 415</b>	<b>8 751</b>	<b>9 035</b>	<b>11 463</b>	<b>9 941</b>	<b>12364</b>
dont : produits aliment. boissons et tabac	16,2	37,0	19,0	21,9	21,7	27,1	20,8	13,1
articles habillement, chaussures	7,3	8,7	6,2	5,9	8,0	4,3	6,0	6,6
logement, éclairage, chauffage	18,2	12,5	20,0	18,6	17,8	20,0	18,6	19,3
transports, communications	16,6	14,9	15,9	17,2	14,6	11,7	11,0	14,5

(a) 1989. (b) 1990.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

À la mi-1992, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un téléviseur et d'un téléphone. Ils sont un peu moins nombreux à être équipés d'un lave-linge (88,8 %). La diffusion du lave-vaisselle et du congélateur se poursuit : la progression des ménages équipés est de 33 % pour le lave-vaisselle et de 44,3 % pour le congélateur. Les produits nouveaux se diffusent très rapidement : en janvier 1991 l'équipement en magnétoscope dépasse l'équipement en lave-vaisselle. La diffusion du micro-ondes et du lecteur de disque compact a connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990 [1].

En 1992, 11 % des ménages sont équipés de micro-ordinateur, 7 % possèdent un caméscope [1].

Plus des trois quarts des ménages disposent d'au moins une voiture. Le **multi-équipement** en automobiles a progressé assez nettement (le taux est de 24,8 % à la mi-1992). Le multi-équipement est aussi fréquent pour les biens où le taux de possession est élevé : téléviseur (21,5 %) et réfrigérateur (11,5 %). Le taux de multi-équipement est toujours assez faible pour le lave-linge (4,3 %) [1].

L'équipement des ménages européens en biens durables diffère un peu selon les pays : la Grèce et le Portugal sont peu équipés en automobiles, le congélateur est très peu présent en Grèce. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle, le Royaume-Uni étant largement en tête puisque 57 % des ménages en ont [2].

## DÉFINITIONS

- **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».
- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages » (Enquête communautaire européenne), *Informations rapides*, Insee.
- « L'équipement des ménages en 1990, un bien récent : le micro-ondes », *INSEE-Première*, n° 225, septembre 1992.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables - ameublement de juin 1988 », n° 25-26,

mars 1991 ; « Radioscopie du budget des ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992 ; « L'équipement des ménages en 1991, n° 49, juin 1993 ».

### SOURCES

[1] « L'équipement des ménages en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », (à paraître) et *Les collections de l'Insee*, série M, n° 88, février 1981.

[2] Enquêtes budget de famille harmonisées, Eurostat.

## 4.2 BIENS DURABLES

Parcs et âge moyen de divers biens durables ménages seulement (mi-1992) [1]

Biens durables	Parc (millions)	Âge moyen (années)
Automobile	23,5	6,4
Réfrigérateur	24,3	8,5
Congélateur	10,2	7,6
Lave-linge	20,6	6,8
Lave-vaisselle	7,6	4,3
Téléviseur	26,4	5,5

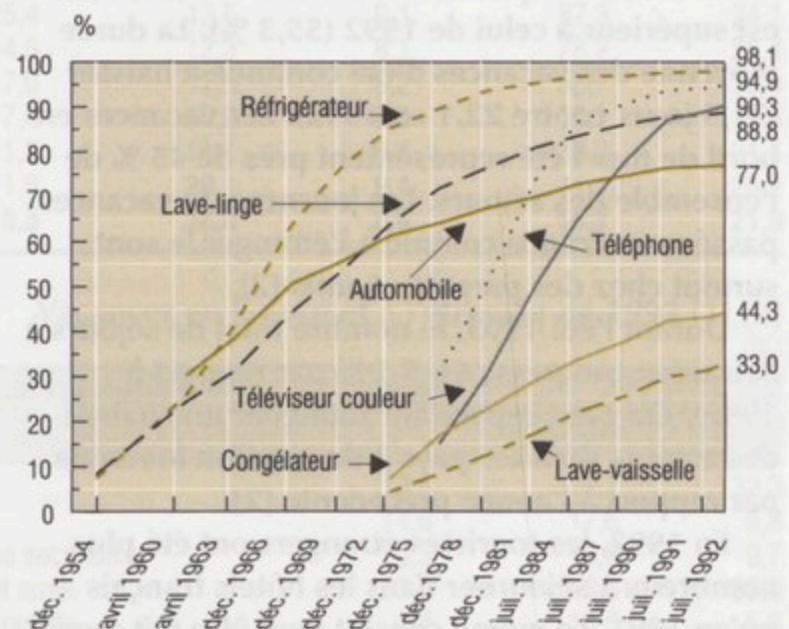
Taux de multi-équipement pour quelques biens durables [1] (%)

	Début 1980	Mi-1991
Automobile	17,3	26,8
Réfrigérateur	7,1	11,5
Lave-linge	4,3	4,3
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	21,5

Équipement des ménages européens en biens durables [2] (%)

	Auto-mobilité	Congélateur	Lave-vaisselle	Magnéto-scope
Allemagne (ex-RFA) (1988)	67,8	51,7	28,7	26,2
Belgique (1988)	79,7	67,3	30,5	...
Danemark (1987)	62,2	64,0	25,0	21,0
Espagne (1981)	51,5	...	6,3	...
<b>France (1991)</b>	<b>76,8</b>	<b>43,3</b>	<b>31,5</b>	<b>36,9</b>
Grèce (1988)	37,6	3,2	8,2	24,6
Irlande (1987)	62,2	15,7	7,6	20,5
Italie (1990)	75,3	...	19,4	26,6
Luxembourg (1987)	88,5	...	45,3	...
Pays-Bas (1989)	64,0	49,0	10,0	...
Portugal (1989)	38,8	30,0	7,6	...
Royaume-Uni (1989)	66,0	...	10,0	57,0

Taux d'équipement pour les principaux biens durables [1]



Taux d'équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (mi-1992) [1] (%)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automobile	(b) Combiné	Congélateur	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	(c) Caméscope	(d) Micro-ordinateur
Exploitants agricoles	2,4	95,9	19,4	82,7	46,6	86,5	7,3	8,7
Salariés agricoles (a)	0,5	81,1	30,7	63,8	23,7	83,8	3,6	...
Patrons de l'industrie et du commerce	5,5	91,8	45,2	54,7	55,4	91,7	11,3	18,0
Cadres supérieurs et professions libérales	8,9	92,5	57,3	43,3	63,1	89,8	17,0	31,2
Cadres moyens	11,4	91,1	47,4	42,9	45,6	88,9	11,0	19,1
Employés	8,1	80,4	47,2	36,6	30,0	87,7	6,7	11,5
Ouvriers (e)	23,0	87,8	42,4	51,5	31,3	92,9	6,4	11,2
Personnel de service (a)	1,8	49,1	36,6	28,4	12,6	84,9	0,8	5,0
Autres actifs (a)	2,0	89,1	50,6	40,2	39,8	91,3	9,3	18,8
Retraités	29,8	62,2	38,6	41,6	21,3	92,8	2,5	1,9
Autres inactifs	6,6	36,4	32,7	27,0	14,3	77,8	2,4	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>76,7</b>	<b>42,5</b>	<b>44,3</b>	<b>33,0</b>	<b>90,3</b>	<b>7,1</b>	<b>11,0</b>

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur - congélateur. (c) En janvier 1992. (d) En mai 1992. (e) Y compris ouvriers non qualifiés.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Sur l'ensemble de l'année 1993, le **taux de départ en vacances des Français** est de 60,9 % ; il était de 60,0 % en 1992 [2].

Au cours de la saison d'hiver 1992-1993, 28 % des Français sont partis en vacances, contre 29 % la saison précédente. 8,3 % ont choisi les sports d'hiver. La pratique des sports d'hiver reste inférieure au niveau atteint en 1983-1984 quand 10 % de la population choisissait ce type de vacances. La durée moyenne des séjours d'hiver est de 14 jours [1].

Le **taux de départ en vacances d'été** (56,7 %) est supérieur à celui de 1992 (55,3 %). La durée moyenne des vacances d'été continue à baisser (21,9 jours contre 22,1 en 1992). Les vacances en bord de mer l'été représentent près de 45 % de l'ensemble des séjours. Les journées de vacances passées en France comme à l'étranger le sont surtout chez des parents et amis [2].

Durant l'été 1993, le nombre total de séjours à l'étranger progresse (+ 5,1 % par rapport à 1992). On peut cependant souligner une baisse des séjours dans les pays à destination lointaine par rapport à l'année précédente [2].

En 1992, les touristes étrangers ont été plus nombreux à séjourner dans les hôtels français qu'en 1991. Le même constat peut être fait pour la Belgique, la Grèce et la Turquie. Par contre, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal enregistrent une baisse du nombre des nuitées [3].

## DÉFINITIONS

- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'Insee, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Vacances.** On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances répond à une normalisation européenne.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un jour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento du tourisme*, 13<sup>e</sup> édition, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, direction des Industries touristiques, 1993.
- « Le tourisme, première industrie de France », *Futuribles*, série Analyse-Prévision-Prospéctive, janvier 1993.
- « Les vacances des Français. Résultats détaillés de 1990 à 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie » n° 52-53, juillet 1993.

### SOURCES

- [1] « Les vacances d'hiver 1992-1993 », *INSEE-Première*, n° 299, février 1994.
- [2] « Les vacances de l'été 1993 », *INSEE-Première*, (à paraître).
- [3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE, 1991-1992*, OCDE, mars 1994.

## 4.3 VACANCES

Taux de départ en vacances [1] [2]  
(%)

	1965	1975	1980	1985	1990	1992	1993
Période d'été	...	50,2	53,3	53,8	55,4	55,3	56,7
Période d'hiver	...	17,1	22,7	24,9	26,7	28,9	28,0
<b>Ensemble de l'année</b>	<b>41,0</b>	<b>52,5</b>	<b>57,2</b>	<b>57,5</b>	<b>59,1</b>	<b>60,0</b>	<b>60,9</b>

Taux de départ et durée des vacances en 1993 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Vacances d'hiver				Vacances d'été	
	Taux de départ (%)		Jours par personne		Taux de départ (%)	Jours par personne partie
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver		
Exploitants et salariés agricoles	14,5	5,3	8,7	6,5	37,6	19,3
Patrons de l'industrie et du commerce	28,6	9,6	10,7	8,0	52,5	18,7
Cadres supérieurs et professions libérales	58,3	25,4	13,5	9,1	87,3	24,1
Professions intermédiaires	41,4	14,3	12,3	8,1	78,2	21,4
Employés	30,3	7,0	11,9	8,2	58,7	20,0
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	20,4	7,4	10,9	8,3	56,1	19,6
Ouvriers non qualifiés	9,6	1,8	11,1	8,8	39,9	21,4
Retraités	20,2	1,6	20,1	9,4	41,1	26,2
<b>Ensemble</b>	<b>28,0</b>	<b>8,3</b>	<b>13,9</b>	<b>8,6</b>	<b>56,7</b>	<b>21,9</b>

Vacances en France et à l'étranger en 1993 [1] [2]  
(%)

Selon le genre de séjour	Hiver	Été	Selon le mode d'hébergement		France		Étranger	
			Hiver	Été	Hiver	Été		
Circuit	4,9	7,9	Hôtel	12,9	7,7	32,3		
Mer	19,8	44,6	Location	14,6	17,6	6,8		
Montagne	31,3	13,6	Résidence secondaire	10,3	9,9	9,7		
Campagne	26,0	24,2	Parents et amis	53,3	40,0	38,0		
Ville	18,0	9,7	Tente, caravane	1,4	16,5	5,8		
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	Villages de vacances	4,0	5,5	2,4		
dont : <i>en France</i>	<b>85,7</b>	<b>83,0</b>	Auberge de jeunesse et autres	3,5	2,8	5,0		
			<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		

Destination des vacanciers à l'étranger durant l'été [2]  
(%)

Pays de destination	1980		1993		1980		1993	
	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Andorre, Espagne, Portugal	36,8	31,6	Europe de l'Ouest * (autres pays) (a)	12,0	17,3			
Italie	16,1	8,1	Europe de l'Est (y compris ex-URSS)	2,5	2,3			
Algérie, Maroc, Tunisie	11,8	14,7	Pays à destination lointaine (b)	5,1	8,8			
Grèce, Monaco, Turquie, îles méditerranéennes	6,8	6,9	Autres pays	...	4,4			
Ex-Yougoslavie	...	0,5	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>			
Îles britanniques *	5,7	5,4	<b>Nombre de séjours (milliers)</b>	<b>5 751</b>	<b>7 836</b>			

\* Y compris circuits. (a) Autres pays CE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse. (b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et ex-URSS, Océanie.

Nuitées de touristes\* dans quelques pays de l'OCDE en 1992 [3]  
(millions)

Pays	1992			Pays	1992		
	Ensemble	Dont étrangers	Variation 92/91 (%)		Ensemble	Dont étrangers	Variation 92/91 (%)
Allemagne (c)	157,7	26,9	- 1,7	Italie (b)	195,7	65,8	2,4
Autriche	80,4	64,2	0,1	Norvège	13,3	4,3	3,7
Belgique	10,5	7,7	13,1	Portugal	25,3	17,9	- 3,6
Danemark (b)	11,2	6,0	5,6	Suède	14,1	2,8	- 2,4
Espagne	131,4	76,9	- 1,6	Suisse	33,4	20,2	- 2,3
Finlande	9,8	2,2	- 2,2	Turquie	22,1	13,6	43,2
<b>France (a)</b>	<b>151,2</b>	<b>59,6</b>	<b>7,2</b>	Australie	57,3	13,0	3,5
Grèce	48,2	36,3	16,2				

\* Dans l'hôtellerie proprement dite. (a) Non compris Pays de la Loire, Champagne-Ardenne et Corse. (b) 1991. (c) Depuis le 3 octobre 1990, les touristes en provenance de l'ex-RDA sont considérés comme touristes nationaux.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 1993, les dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport sont estimées à 211,6 milliards de F contre 206,6 l'année précédente. Ces dépenses représentent 4,9 % de la consommation nationale totale [2].

En volume, le rythme de croissance de la fonction « culture, loisirs et sport » est de 0,6 % (1,1 % en 1992) ; il est supérieur à celui de la consommation nationale totale (+ 0,4 %) [2].

Les dépenses qui ont enregistré la plus forte progression par rapport à 1992 sont les dépenses de services télévisuels (+ 10,6 %) ainsi que les « disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes » (+ 6,0 %) [2]. D'après la loi de finances pour 1994, le budget du ministère de la Culture et de la Francophonie s'élève à 13,5 milliards de F et celui de la Jeunesse et des Sports à 2,7 milliards de F [1].

Regarder la télévision et écouter de la musique sont les premiers loisirs des Français. Les sorties culturelles les plus fréquentes sont le cinéma, les brocantes, les fêtes foraines et les visites de musées et monuments historiques [3]. Les achats de livres et de périodiques ont eu une croissance modérée depuis 1960 [7].

Le nombre de licenciés dans les fédérations olympiques est de 6 230 999 en 1991, soit une croissance de 3,2 % depuis 1985. Les deux fédérations qui ont le plus de licenciés sont celles de football (1,8 million) et de tennis (1,3 million) [5].

Pour les dépenses de culture-loisirs par habitant, le Danemark, l'Italie et les Pays-Bas devancent largement leurs partenaires européens. Les États-Unis et le Japon ont des niveaux de dépenses supérieurs à la moyenne européenne [7].

## DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09 ;
  - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21 ;
  - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrements (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22 ;
  - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05 ;
  - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15 ;
  - produits de la presse : NAP 51-20 ;
  - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30 ;
  - articles de sport : NAP 54-02 ;
  - bateaux de plaisance : NAP 54-03 ;
  - redevance télévision : NAP 86-01 ;
  - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04 ;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts,...) : NAP 86-06 ;
  - jeux de hasard : NAP 86-09 ;
  - centres de sport : NAP 86-10 ;
  - remontées mécaniques : NAP 86-11 ;
  - professeurs de sport : NAP 86-12.
- **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques de la culture », *Chiffres clés 1993*, ministère de la Culture et de la Francophonie.
- *Développement culturel*, mensuel, ministère de la Culture et de la Francophonie.
- « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel », ministère de la Communication, la Documentation française.
- « La télévision, clefs d'une économie invisible », *Notes et études documentaires*, la Documentation française.
- « Le tournant commercial des musées en France et à l'étranger », D. Bayard et P.J. Benghozi, la Documentation française.
- « Culture et société », *Cahiers Français*, la Documentation française, n° 260, mars-avril 1993.

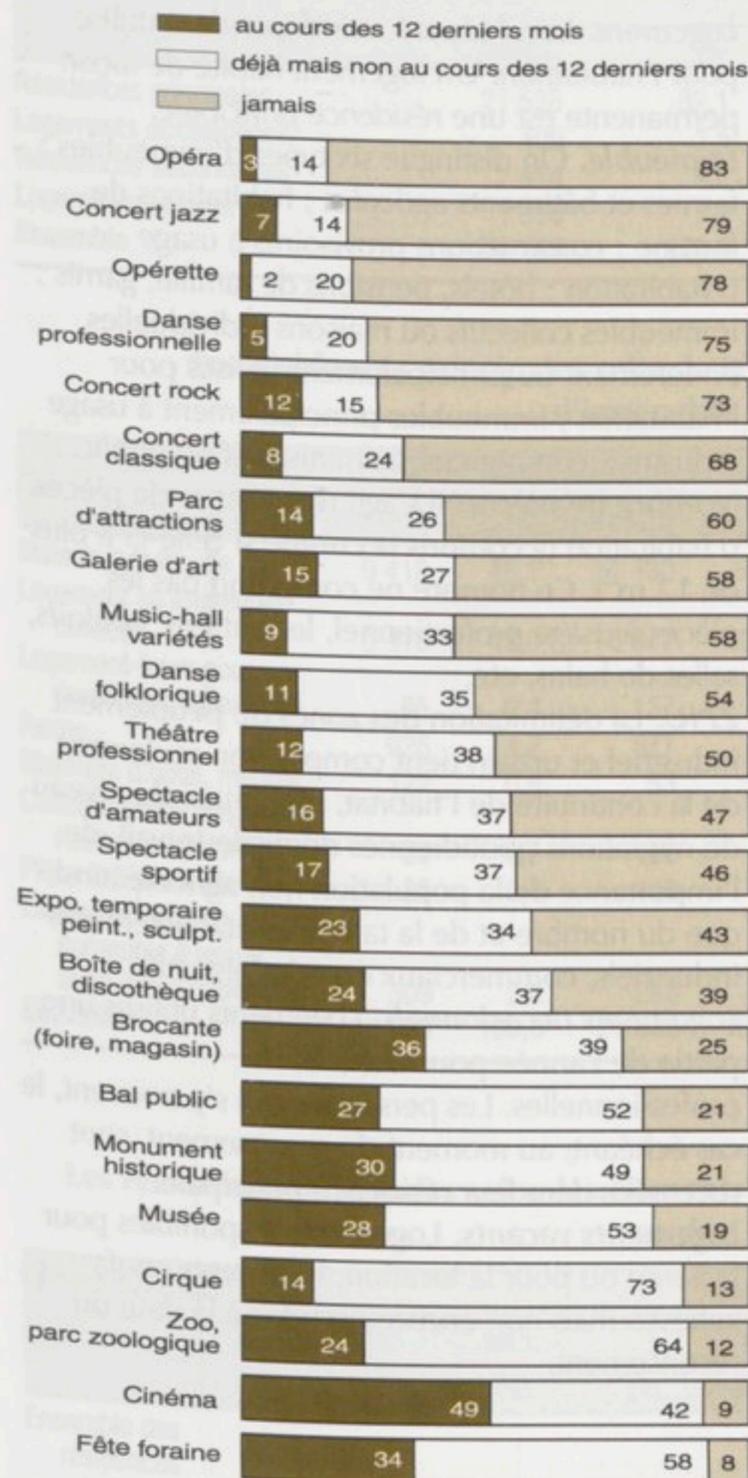
### SOURCES

- [1] « Budget 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro hors série.
- [2] « La consommation des ménages en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 60-61, juin 1994.
- [3] « Statistiques de la culture », *Mini chiffres clés 1993*, ministère de la Culture et de la Francophonie.
- [4] « CNC-Info : spécial bilan 1993 ». *Informations du CNC*, Centre National de la Cinématographie, mai 1994.
- [5] « Licences sportives et sections de clubs 1991 », secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.
- [6] *Statistiques de base de la communauté*. Eurostat, OSCE, 1994, 31<sup>e</sup> édition, tableau 2.8.
- [7] « Les dépenses pour les loisirs depuis 1960 », *INSEE-Première*, n° 306, mars 1994.

## 4.4 CULTURE - LOISIRS - SPORT

### Les sorties culturelles en 1992 [3]

Sur 100 français âgé de 15 ans et plus, déclarent avoir fréquenté...



### Indicateurs de consommation de loisirs [4] et [6]

	Loisirs, spectacles, enseignement, culture			
	Cinéma en millions de spectateurs		* Indice de consommation par habitant	
	1989	1992	1988	1991
Allemagne	101,6	105,9	142	114
Belgique	16,1	16,6	82	87
Danemark	10,3	8,6	148	143
Espagne	78,1	83,3	60	62
<b>France</b>	<b>120,9</b>	<b>115,4</b>	<b>103</b>	<b>104</b>
Italie	94,8	83,6	103	122
Pays-Bas	15,6	13,7	117	128
Portugal	11,5	12,0	(a) 16	(a) 16
Royaume-Uni	94,6	102,9	109	115
États-Unis	1 132,5	971,2	173	165
Japon	143,6	125,6	180	137

\* Europe des Douze = 100. (a) 1986.

### Nombre de licenciés des fédérations olympiques (y compris DOM-TOM) [5]

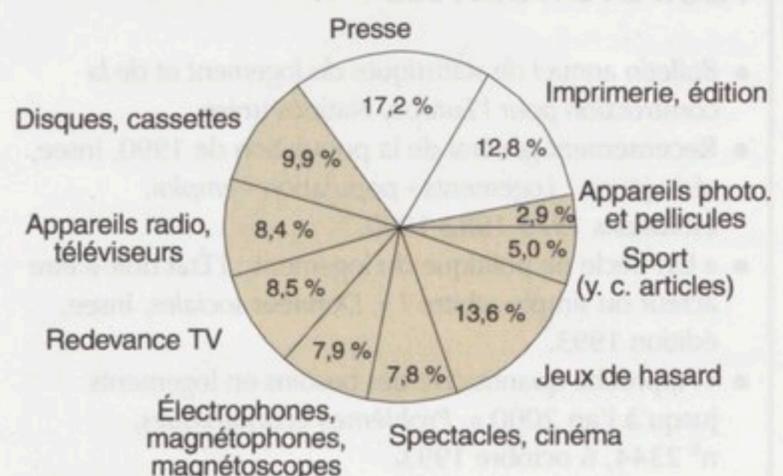
	1985	1991
F. f. d'athlétisme	115 314	135 179
F. f. de basket	354 292	385 212
F. f. de cyclisme	88 075	90 974
D. nat. des sports équestres	183 479	183 189
F. f. de football	1 731 212	1 831 194
F. f. de gymnastique	126 824	157 723
F. f. de hand-ball	175 399	182 495
F. f. de judo et disciplines associées	382 544	424 391
F. f. de natation	113 763	143 071
F. f. de ski	827 317	552 688
F. f. de tennis	1 320 464	1 339 409
F. f. de tennis de table	107 404	126 522
F. f. de tir	131 113	125 632
F. f. de volley-ball	67 400	95 515
F. f. de voile	105 853	169 242
Autres fédérations olympiques	205 203	288 463
<b>Ensemble</b>	<b>6 035 656</b>	<b>6 230 999</b>

### La lecture et la musique [3]

(%)

Proportion des Français âgés de 15 ans et plus qui...	1973	1981	1988
possèdent des livres dans le foyer	73	80	87
ont lu au moins un livre dans les 12 derniers mois	70	74	75
ont acheté au moins un livre dans les 12 derniers mois	51	56	62
sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	16
lisent un quotidien tous les jours ou presque	55	46	43
possèdent un équipement musical :			
- chaîne hi-fi	8	29	56
- électroph., tourne-disques hors hi-fi	53	53	31
- disques	62	69	74
- cassettes son	-	54	69
écoutent la radio essentiellement :			
- pour les chansons	12	20	22
- pour la musique classique	2	2	3
écoutent des disques ou cassettes au moins une fois par semaine	66	75	73
joue d'un instrument de musique (en 1992)			19
fait de la musique ou du chant avec des amis ou dans une organisation (en 1992)			8

### Dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport en 1993 [2]



# logement

## PRÉSENTATION

En 1990, le recensement de l'Insee a dénombré 26 246 000 **logements** dont 21 536 000 sont des résidences principales (82,1 %). Celles-ci ont augmenté de 9,5 % par rapport à 1982. Ce sont encore les communes rurales en **ZPIU** qui ont connu la plus forte croissance de logements (+ 15,5 %). Le nombre de résidences secondaires a plus augmenté encore (+ 24,5 %). Le dernier recensement a fait apparaître une nouvelle notion du logement, celle du **logement occasionnel** occupé irrégulièrement pour raisons professionnelles (400 000) [1].

L'engouement pour la maison individuelle ne s'est pas démenti au cours des années 80 : leur croissance (2 millions de plus en 8 ans) est beaucoup plus forte que celle des appartements (+ 460 000). Au total, 53 % des ménages, soit 57 % des habitants vivent dans une maison individuelle en 1990 contre 48 % en 1982. Les logements offrent de plus en plus d'espace à leurs occupants puisque leur **nombre de pièces** s'accroît tandis que la taille des ménages se réduit. Le nombre moyen de pièces par logement est passé de 3,1 à 3,8 entre 1962 et 1990 [1]. Selon l'enquête-logement de 1988, la surface moyenne par logement est passée de 68 à 85 m<sup>2</sup> entre 1970 et 1988. L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui 76 % des résidences principales ont tout le confort contre 48 % en 1975 [1].

## DÉFINITIONS

- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.
- **Immeuble.** On distingue six types d'immeubles : fermes et bâtiments agricoles ; habitations de fortune ; constructions provisoires à usage d'habitation ; hôtels, pensions de famille, garnis ; immeubles collectifs ou maisons individuelles entièrement ou principalement utilisés pour l'habitation ; immeubles principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **ZPIU.** La délimitation des zones de peuplement industriel et urbain tient compte non seulement de la continuité de l'habitat, mais aussi du niveau de migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.
- **Logements occasionnels.** Logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logements vacants.** Logements disponibles pour la vente ou pour la location, logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, Nations unies.
- Recensement général de la population de 1990, Insee, série jaune : *Logements - population - emploi. Évolutions 1975-1982-1990*.
- « Un siècle de politique du logement : l'État doit-il être acteur ou simple arbitre ? », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Approche quantitative des besoins en logements jusqu'à l'an 2000 », *Problèmes économiques*, n° 2344, 6 octobre 1993.

- *INSEE-Résultats* : série « Démographie-société » : « Logements, immeubles. Recensement de la population de 1990 : résultats du sondage au quart », n° 28-29, septembre 1993 ; série « consommation - mode de vie » : « Le logement locatif de 1984 à 1992 », n° 57-58, janvier 1994.

## SOURCES

- [1] « Moins de logements neufs, plus de rénovation. Recensement de la population de 1990 », *INSEE-Première*, n° 147, juin 1991.

Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune en 1990 [1]

	France entière		90/82 (%)	Communes rurales		Communes urbaines	
	(milliers)	(%)		(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Résidences principales	21 536	82,1	9,5	5 259	72,1	16 277	85,9
Logements occasionnels	400	1,5	-	7,9	1,1	321	1,7
Résidences secondaires	2 414	9,2	24,5	1 377	18,9	1 037	5,5
Logements vacants	1 896	7,2	5,4	578	7,9	1 318	6,9
<b>Ensemble</b>	<b>26 246</b>	<b>100,0</b>	...	<b>7 293</b>	<b>100,0</b>	<b>18 953</b>	<b>100,0</b>

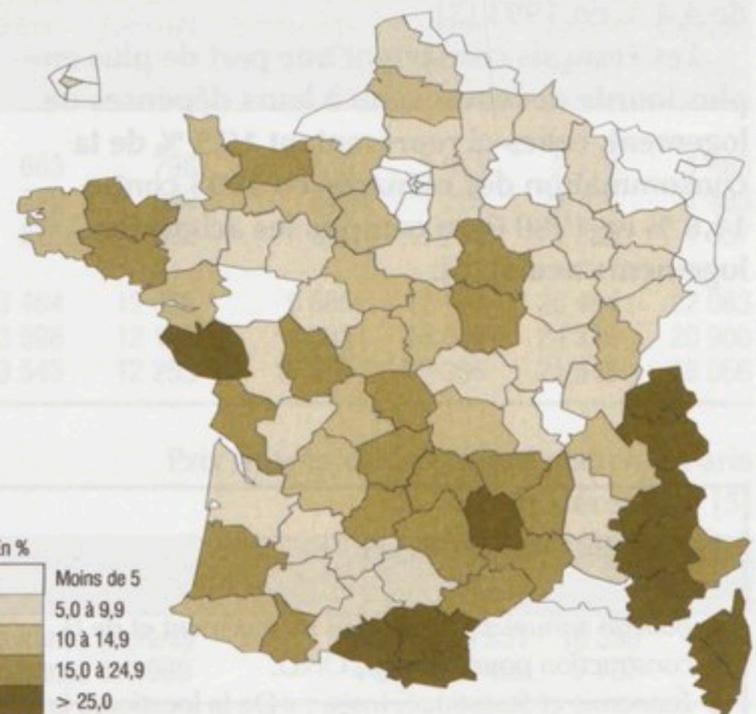
Les résidences principales selon le type d'immeuble [1]

	1982		1990	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Maison individuelle	9 418	48,1	11 430	53,1
Logement en immeuble collectif	8 413	43,0	8 877	41,2
Logement-foyer pour personnes âgées	86	0,4	137	0,6
Ferme	926	4,7	577	2,7
Chambre d'hôtel, meublé	122	0,6	53	0,3
Construction provisoire, habitation de fortune	30	0,2	20	0,1
Pièce indépendante	86	0,4	160	0,7
Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation	509	2,6	283	1,3
<b>Ensemble</b>	<b>19 590</b>	<b>100,0</b>	<b>21 536</b>	<b>100,0</b>

Évolution des caractéristiques des résidences principales [1]

	1962	1975	1990
Nombre moyen de personnes par logement	3,10	2,88	2,57
Nombre moyen de pièces par logement	3,08	3,47	3,80
Nombre moyen de personnes par pièce	1,01	0,83	0,68

Part des résidences secondaires dans le parc de logements en 1990 [1]



Les résidences principales selon les éléments de confort [1]

Éléments de confort	Années			1990 (milliers)
	1962 (%)	1975 (%)	1990 (%)	
Ensemble des résidences principales	100,0	100,0	100,0	21 536
Baignoire ou douche installée	28,9	70,3	93,4	20 125
W-C intérieurs	40,5	73,8	93,5	20 145
Chauffage central	19,3	53,1	78,9	16 998
Tout confort	ND	47,7	75,6	16 279

Les résidences principales avec tout le confort [1] (milliers)

Époque d'achèvement de l'immeuble	Ensemble		tout confort	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Avant 1949	7 970	37,0	4 288	26,3
1949 à 1981	10 856	50,4	9 699	59,6
1982 à 1990	2 710	12,6	2 292	14,1
<b>Total</b>	<b>21 536</b>	<b>100,0</b>	<b>16 279</b>	<b>100,0</b>

# logement

## PRÉSENTATION

En 1992, près de 12 millions de ménages soit 53,8 % sont propriétaires de leur résidence principale, et 37,7 % en sont locataires [1]. Les trois quarts des ménages habitant dans une commune rurale sont propriétaires de leur résidence principale contre 45,1 % dans les villes de plus de 100 000 habitants [3]. Dans la plupart des grandes agglomérations, la location domine. Dans celle de Paris, 62,7 % des ménages sont locataires [2].

De 1988 à 1992, l'accession à la propriété a marqué le pas, surtout pour les ménages modestes. Les acquisitions de logements neufs ont été en net recul dans les campagnes et les petites agglomérations. En revanche, l'offre locative s'est accrue et diversifiée, sauf en Île-de-France. Le parc locatif privé a regagné 280 000 logements au total en quatre ans alors que le secteur social s'est développé moins rapidement.

À Paris, le **prix moyen au m<sup>2</sup> du logement** ancien est passé de 19 500 F fin 1992 à 18 400 F fin 1993, soit une baisse de 6 % [5].

L'**indice des loyers** (France entière) progresse de 4,4 % en 1993 [3].

Les Français consacrent une part de plus en plus lourde de leur revenu à leurs dépenses de logement, celles-ci représentant 16,5 % de la consommation des ménages en 1993 contre 11,6 % en 1980 (non compris les achats de logements neufs) [6].

## DÉFINITIONS

- **Financement.** La loi du 3 janvier 1977 a renouvelé et simplifié le système des « aides à la pierre ». Pour les accédants à la propriété ont été créés, d'une part les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), complétés depuis 1984 par les prêts aidés à taux ajustables (PA), d'autre part les prêts conventionnés (PC). Ces derniers ne sont pas des prêts aidés par l'État, mais ils résultent d'un accord passé au niveau national entre l'État et les banques ; ils peuvent aussi financer des logements locatifs. L'innovation principale de la loi du 3 janvier 1977 réside dans la création de l'aide personnalisée au logement (APL) réservée aux accédants qui ont obtenu soit un PAP, soit un prêt conventionné.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers (cf. décret du 19 octobre 1982).
- **Indice des loyers.** C'est un indice partiel de l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains. Il est observé trimestriellement.
- **Prix moyens des logements.** Obtenus à partir de l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (enquête du ministère du Logement).
- **Maisons groupées.** Il s'agit de constructions réalisées par un promoteur et portant sur des permis de construire de 5 logements et plus.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, ONU.
- *Économie et Statistique*, Insee : « De la location à la propriété : le parc de logements se redistribue », n° 251, février 1992.
- « Radioscopie du budget des ménages », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 46, décembre 1992.
- Chapitre « Cadre de vie », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Plan logement : les mesures fiscales », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 29, décembre 1993.
- « Le logement locatif de 1984 à 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 57-58, janvier 1994.
- « Le financement du logement en France », *Notes et études documentaires*, n° 4988, mars 1994. La Documentation Française.

## SOURCES

- [1] « Tassement de la propriété et redressement du locatif », *INSEE-Première*, n° 313, mai 1994.
- [2] « Enquête Logement 92-93 », *INSEE-Résultats*, (à paraître).
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1994 (et numéros précédents).
- [4] *Notes vertes économiques*, série « Informations rapides », avril 1994, ministère du Logement.
- [5] *Bulletin d'informations et d'expertises notariales*, Chambre interdépartementale des notaires de Paris, mars 1994.
- [6] « La consommation des ménages en 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 60-61, mai 1994.

## 5.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

### Ménages propriétaires de leur résidence principale par catégorie de commune [2]

	1988		1992	
	(%)			
Communes rurales hors ZPIU	73,6	74,8		
Communes rurales en ZPIU	74,8	74,7		
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	52,8	53,6		
Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus	44,9	45,1		
dont : ville-centre	36,1	36,2		
communes périphériques	56,3	56,2		
Agglomération parisienne	38,2	39,9		
dont : ville de Paris	27,0	27,5		
banlieue	43,2	44,9		
<b>Ensemble</b>	<b>53,6</b>	<b>53,8</b>		

### Statut d'occupation des résidences principales en 1988 et 1992 [1]

	Oct. 1988		Nov. 1992	
	Ménages (milliers)	Proportion (%)	Ménages (milliers)	Proportion (%)
Propriétaires (y.c. accédant)	11 387	53,6	11 913	53,8
Locataire, sous-loc. d'un log. vide	7 913	37,2	8 336	37,7
soit : HLM	3 189	15,0	3 376	15,3
non HLM	4 724	22,2	4 959	22,4
Locataire, sous-loc. d'un meublé ou à l'hôtel	327	1,5	339	1,5
Fermiers, métayers	89	0,4	55	0,2
Logés gratuitement	1 541	7,2	1 488	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>21 256</b>	<b>100,0</b>	<b>22 131</b>	<b>100,0</b>

### Indice du coût de la construction [3]

Base 100 : 4<sup>e</sup> trimestre 1953

Année	Indice
Moyenne 1985	837
Moyenne 1991	990,5
Moyenne 1992	1 005,3
Moyenne 1993	1 016,8

### Indice des loyers [3]

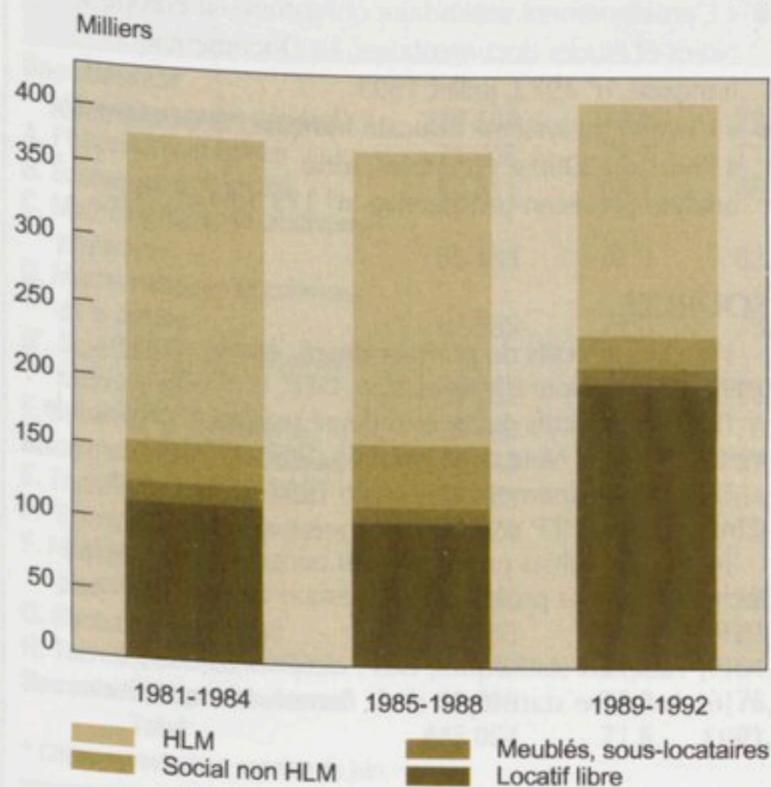
Base 100 en 1990

Année	Indice
Moyenne 1991	105,0
Moyenne 1992	110,3
Moyenne 1993	115,1

### Prix moyens des logements neufs vendus [4]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Logement individuel (en milliers de F le lot) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1991	635	913	663	798	839	1 013	2 174	1 463
4 <sup>e</sup> trimestre 1992	625	920	732	803	847	1 265	2 110	1 433
4 <sup>e</sup> trimestre 1993	652	1 002	825	828	846	1 245	2 288	1 357
Logement collectif (F/m <sup>2</sup> ) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1991	7 745	9 392	13 464	12 012	9 665	12 166	25 464	22 083
4 <sup>e</sup> trimestre 1992	7 920	9 856	13 598	12 123	9 893	13 048	24 336	20 900
4 <sup>e</sup> trimestre 1993	9 141	10 182	13 543	12 253	10 366	13 366	21 543	18 066

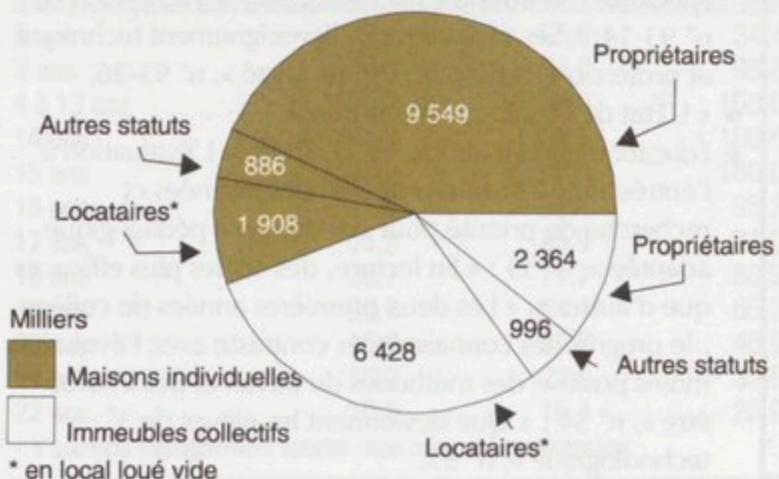
### Évolution des résidences principales locatives neuves [1]



### Prix moyen du logement ancien à Paris au 31 décembre [5]

Prix au m <sup>2</sup>	1985	1992	1993	Variation 93/92
En francs courants	9 350	19 551	18 390	-6,0
En francs de 1980	4 995	8 406	7 757	-8,7

### Répartition du parc de résidences principales en 1992 [2]



# h enseignement

## PRÉSENTATION

En 1992-1993, 2 550 000 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, soit une baisse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Dans l'enseignement élémentaire, la diminution des effectifs s'accroît (- 1,1 %) pour atteindre 3 984 000 élèves. Les **classes d'initiation et d'adaptation** accueillent 17 804 élèves. La part des élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans le privé représente 13,8 % [1].

La population scolaire du second degré s'élève à 5 458 800, elle a augmenté de 0,5 %. Ce sont en fait les effectifs du premier cycle qui progressent (+1,9 %). Par contre le nombre des élèves inscrits dans le second cycle professionnel a légèrement diminué (- 1,4 %) [2].

262 644 élèves ont été scolarisés dans l'**enseignement spécial** en 1992-1993 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés) [3].

Les résultats du baccalauréat de la session de juin 1993 font apparaître que si le nombre d'admis a augmenté par rapport à l'année précédente (+1,6 %), le taux de réussite est resté stable à 71,6 %. Le nombre de candidats a crû de 1,8 %, atteignant 618 604 [4].

Le **taux de scolarisation** des jeunes de 16 à 22 ans est en constante progression [6].

## DÉFINITIONS

- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.
- **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau-classe préparatoire à l'apprentissage.
- **Enseignement spécial.** Dans le public, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale ; dans le privé, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale ainsi que tous les établissements médico et socio-éducatifs relevant du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.
- **Sections d'éducation spéciale (SES) et groupes de classes-ateliers (GCA).** Les SES et les GCA sont intégrés généralement dans les collèges et scolarisent des enfants déficients légers.
- **Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA ex-ENP).** Ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Ils scolarisent des enfants déficients profonds ou atteints de handicaps graves.
- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 22 ans).
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Recensement de la population de 1990, Formations » *INSEE-Résultats*, série Démographie, Société n° 30-31, janvier 1994.
- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans en 1991-1992 », n° 93-08. « Les enseignements spécialisés et adaptés de 1982-1983 à 1991-1992 », n° 93-14; « Les évolutions de l'enseignement technique et professionnel dans le second degré », n° 93-26.
- « L'État de l'école », DEP (annuel).
- *Éducation et Formations*, 1993, DEP : « L'évaluation à l'entrée du CE2 : interprétation des données et recherche de priorité pour une réponse pédagogique adaptée », n° 33 ; « En lecture, des écoles plus efficaces que d'autres », « Les deux premières années de collège : le progrès des connaissances contraste avec l'évolution moins positive des méthodes de travail et des « savoir être », n° 34 ; « Que deviennent les élèves de 3<sup>e</sup> technologique », n° 35.

- « L'enseignement secondaire obligatoire en Europe », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4972, juillet 1993.
- « L'avenir du système éducatif français : deux scénarios à l'horizon 2000 », *Futuribles*, série analyse-prévision-prospective, n° 173, février 1992.

## SOURCES

- [1] « Les effectifs du premier degré. Année scolaire 1992-1993 ». *Note d'information*, DEP, n° 93-09.
- [2] « Les effectifs du second degré publics et privés, à la rentrée 1992 ». *Note d'information*, DEP, n° 93-13.
- [3] « L'enseignement spécial en 1992-1993 ». *Note d'information*, DEP n° 94-05.
- [4] « Les résultats provisoires du baccalauréat général, technologique et professionnel, session de juin 1993 ». DEP.
- [5] Tableaux statistiques, DEP, n° 6216-6217.
- [6] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1993.

## 6.1 ÉLÈVES DES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> DEGRÉS

Population scolaire du premier degré en 1992-1993 [1]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1991-1992	Rappel 1985-1986
Préélémentaire	2 232 497	317 141	2 549 638	2 558 735	2 563 464
Élémentaire	3 391 520	592 681	3 984 201	4 028 008	4 027 302
Initiation et adaptation	16 070	1 733	17 803	18 860	21 758
Enseignement spécial	55 201	3 203	58 404	63 039	73 807
<b>Total premier degré</b>	<b>5 695 288</b>	<b>914 758</b>	<b>6 610 046</b>	<b>6 668 642</b>	<b>6 686 331</b>

Population scolaire du second degré\* en 1992-1993 [2]

(milliers)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1991-1992	1992-1993	1991-1992	1992-1993	1991-1992	1992-1993	1985-1986
Premier cycle	2 511,3	2 560,5	656,5	667,8	3 167,8	3 228,3	3 331,9
soit :							
<i>sixième</i>	675,9	695,9	168,1	171,8	844,0	867,7	901,3
<i>cinquième</i>	654,1	679,2	164,6	170,0	818,7	849,2	941,2
<i>quatrième</i>	516,9	593,1	143,1	164,5	660,0	757,6	683,1
<i>troisième</i>	506,7	576,9	142,7	158,9	649,4	735,8	665,2
<i>autres (a)</i>	157,7	15,4	38,0	2,6	195,7	18,0	141,1
Second cycle professionnel	529,4	524,1	157,8	153,6	687,2	677,7	818,4
dont :							
<i>CAP (1 et 2 ans)</i>	18,4	19,3	10,8	10,6	29,2	29,9	32,9
<i>CAP (3 ans)</i>	63,8	45,7	19,2	13,9	83,0	59,6	419,3
<i>BEP (2 ans)</i>	358,9	359,3	97,4	95,0	456,3	454,3	361,1
<i>MC (b) aux CAP et BEP</i>	3,6	3,7	0,8	0,8	4,4	4,5	5,1
<i>Bac professionnel</i>	84,5	96,1	29,5	33,3	114,0	129,4	///
Second cycle général et technologique	1 247,8	1 224,8	328,1	328,0	1 575,9	1 552,8	1 208,9
soit :							
<i>seconde</i>	399,6	396,0	105,4	106,4	505,0	502,4	432,2
<i>première</i>	413,8	398,5	110,2	108,7	524,0	507,2	391,5
<i>terminale</i>	434,4	430,3	112,5	112,9	546,9	543,2	385,2
soit :							
<i>term. bac général</i>	287,2	284,8	78,9	79,5	366,1	364,3	245,7
<i>term. bac technol.</i>	137,2	136,5	31,6	31,5	168,8	168,0	129,3
<i>term. BT</i>	10,0	9,0	2,0	1,9	12,0	10,9	10,2
<b>Total second degré</b>	<b>4 288,5</b>	<b>4 309,4</b>	<b>1 142,4</b>	<b>1 149,4</b>	<b>5 430,9</b>	<b>5 458,8</b>	<b>5 359,3</b>

\* Non compris les élèves de l'enseignement spécial. (a) 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques CPPN, CPA. (b) Mention complémentaire.

Admissions au baccalauréat en 1993\* [4]

Séries	Nombre d'admis	Taux réussite (%)	Rappel 1992
<b>Baccalauréat d'enseignement général</b>	<b>276 704</b>	<b>73,9</b>	<b>72,6</b>
A. Philosophie et lettres	71 806	72,7	71,6
B. Économique et social	67 011	68,1	66,0
C. Mathématiques et sciences physiques	65 483	82,9	82,4
D. Mathématiques et sciences de la nature	61 463	74,0	73,5
D'. Sciences agronomiques et techniques	1 532	65,2	66,9
E. Sciences et techniques	9 409	72,3	70,2
<b>Baccalauréat de technicien</b>	<b>116 440</b>	<b>66,7</b>	<b>67,3</b>
F. Techniques industrielles	34 238	67,3	64,9
F. Sciences médico-sociales	10 120	64,7	70,1
F. Musique, danse, arts plastiques	290	92,7	83,8
G. Secteur économique	70 755	66,4	67,7
H. Techniques informatiques	140	71,1	64,8
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>49 860</b>	<b>72,0</b>	<b>76,2</b>
<b>Total</b>	<b>443 004</b>	<b>71,6</b>	<b>71,5</b>

\* Chiffres provisoires, session de juin.

Diplômes de l'enseignement technique délivrés en 1992 [5]

	Admis	Réussite (%)
CAP	244 731	66,6
BEP	169 093	65,4
Mention compl. aux CAP et BEP	9 834	60,8
BP	11 892	38,7
BT	8 470	67,7
BTS	62 171	57,7

Taux de scolarisation\* par âge [6]

	1980-81	1989-90	1991-92
2 ans	35,7	35,8	34,4
3 ans	89,9	98,8	98,8
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0
14 ans	99,3	99,5	100,0
15 ans	93,8	97,6	100,0
16 ans	73,5	92,1	95,2
17 ans	55,9	85,9	91,0
18 ans	38,7	71,7	80,9
19 ans	25,9	54,1	65,2
20 ans	16,8	35,2	46,9
21 ans	13,0	22,9	33,6
22 ans	10,2	15,4	23,9

\* Y compris enseignement spécial ; non compris apprentissage.

# h enseignement

## PRÉSENTATION

En hausse de 4,0 % par rapport à 1993, le budget de l'Éducation nationale représente, dans la loi de finances initiale pour 1994, 251,3 milliards de F soit 17,6 % du budget de l'État [1].

Dans le premier degré, le nombre d'écoles élémentaires continue de diminuer en 1992-1993 (-2,1 %), alors que celui des écoles maternelles augmente (+0,3 %). Les variations du nombre des établissements scolaires ne correspondent pas forcément à celles des effectifs d'élèves, notamment en ce qui concerne le nombre d'écoles élémentaires, dont la baisse sensible est due en grande partie à des regroupements d'établissements. Dans le second degré, le nombre de lycées d'enseignement général et technique croît, tandis que collèges et surtout lycées professionnels sont moins nombreux [2].

Les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de l'Éducation nationale comprennent 86 universités en métropole, 112 écoles publiques d'ingénieurs et 4 écoles normales supérieures [2].

Le nombre d'enseignants dans le premier degré du secteur public est en légère progression (+0,3 %), celui du second degré augmente de 6 018 (+1,6 %) pour atteindre le nombre de 371 400. Les effectifs enseignants du supérieur (60 997 en 1992-1993), ont crû de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent [2].

En 1991, parmi les pays de l'OCDE dans le secondaire, la Norvège a le meilleur taux d'encadrement avec un enseignant pour 9 élèves. Elle est suivie de la Suède et du Danemark. La France est en quatrième position avec 14 élèves par enseignant. La Turquie est le pays où le nombre d'élèves par enseignant (24) est le plus élevé [6].

## DÉFINITIONS

- **Classe.** Le terme « classe », dans le premier degré, correspond à un groupe d'élèves scolarisés au même niveau pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie au cours (cours préparatoire, cours élémentaire 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année, cours moyen 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année). Dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe : on a alors une « classe à plusieurs cours ». Certaines écoles ne comportent qu'une seule classe, regroupant ainsi plusieurs niveaux ; on parle alors de « classe unique ».
- **Division.** La « division » ou la « classe » dans les établissements du second degré est constituée par un groupe d'élèves de même niveau qui suivent ensemble les cours d'une même section.
- **Contrat.** Le contrat entraîne la prise en charge, par l'État, de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Enseignants des secteurs public et privé.** La comparaison entre enseignants du secteur public et enseignants du secteur privé est difficile. Elle n'a de sens que pour le secteur privé sous contrat où la rémunération des enseignants s'établit par assimilation à une catégorie du secteur public.
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend désormais la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires et de formation continue.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Editions Nathan-Université, Collection Fac-Education.
- Notes d'information, DEP : « Les écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré », « Les écoles du 1<sup>er</sup> degré : comparaison secteurs public et privé », n° 93-09 ; « Les maîtres auxiliaires des établissements publics », n° 93-21 ; « Portraits des nouveaux enseignants (public) », n° 93-40 ; « L'éducation physique et sportive à l'école primaire » n° 93-41, « Le personnel enseignant du second degré (public) » n° 93-47 ; « Bilans départementaux des actions pédagogiques », n° 93-48, DEP, ministère de l'Éducation nationale.
- *Education et Formation*, 1993, DEP : « Les identités culturelles des professeurs de l'enseignement technique », n° 33 ; « La réadaptation des enseignants :

bilan et évaluation », n° 34 ; « Quelques indicateurs caractéristiques des collèges publics », « Les chefs d'établissement et l'autonomie », n° 35.

- « Géographie de l'école », DEP.

### SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1994 ». Les Notes Bleues de Bercy, numéro hors série.

[2] DEP, ministère de l'Éducation nationale.

[3] « Le coût de l'éducation », Note d'information, DEP, n° 93-28, juin 1993.

[4] « Le personnel du ministère de l'Éducation nationale au 1<sup>er</sup> janvier 1993 », Tableaux statistiques, DEP, ministère de l'Éducation nationale.

[5] « Les personnels de l'enseignement supérieur 1992-1993 ». Note d'information, DEP, (à paraître).

[6] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1993.

## 6.2 ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

Personnel de l'enseignement public  
au 1<sup>er</sup> janvier 1993 [4]

	Effectifs	Age moyen	% de femmes
1 <sup>er</sup> degré	301 347	40	75
2 <sup>e</sup> degré	371 435	42	55
Supérieur	52 663	46	28
Établissements de formation*	30 745	30	63
Non-enseignants	287 792	40	65
<b>Total</b>	<b>1 043 982</b>	<b>41</b>	<b>63</b>

Établissements du premier et du second degré en  
1992-1993 [2]

	Total	dont public	Rappel 1991-1992
<b>Premier degré</b>	<b>61 276</b>	<b>55 135</b>	<b>62 119</b>
Écoles maternelles	19 041	18 646	18 993
Écoles élémentaires (a)	42 235	36 489	43 126
dont : à classe unique	6 951	6 748	7 387
<b>Second degré</b>	<b>11 275</b>	<b>7 466</b>	<b>11 306</b>
Collèges	6 654	4 881	6 663
Lycées professionnels	2 029	1 248	2 077
Lycées d'enseignement général et technique	2 592	1 337	2 566

(a) Y compris les « écoles spéciales ».

Nombre d'élèves par enseignant dans quelques  
pays en 1991 (Enseignement public et privé) [6]

	Pré- scolaire	Primaire	Secon- daire 1 <sup>er</sup> cycle	Secon- daire 2 <sup>nd</sup> cycle	Ensemble secon- daire
Allemagne (ex-RFA)	20,8	20,5	14,9	19,3	16,5
Danemark	13,6	11,1	9,5	12,4	10,7
Espagne	24,8	22,0	18,1	16,0	16,9
<b>France</b>	<b>27,5</b>	<b>22,8</b>	...	...	<b>14,0</b>
Royaume-Uni	27,8	21,5	17,7	13,2	14,7
Norvège	...	10,8	8,8	8,9	8,9
Suède	...	10,4	9,7	11,9	10,7
Turquie	16,8	30,4	51,1	12,7	23,9
États-Unis	...	15,2	15,7	15,2	15,5
Japon	18,9	20,3	17,5	17,0	17,3

Personnel enseignant du premier  
et du second degré\* [2]

	1991-1992	1992-1993
Établissements publics :		
<b>Premier degré (hors IUFM et CNED)</b>	<b>300 409</b>	<b>301 347</b>
Préélémentaire + élémentaire	277 826	279 081
Spécial	22 583	22 266
<b>Second degré (a)</b>	<b>365 417</b>	<b>371 435</b>
Collèges (SES comprises)	181 837	188 234
Lycées professionnels	61 119	61 621
Lycées	122 461	121 478
Autres	...	102
Établissements privés sous contrat :		
<b>Premier degré</b>	<b>41 778</b>	<b>41 559</b>
<b>Second degré</b>	<b>84 595</b>	<b>86 210</b>

\* Personnels enseignants dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

(a) Y compris les enseignants en éducation physique et sportive.

Dépense moyenne théorique pour quelques  
scolarités\* type en 1992 [3]

(francs courants)

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac général ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	48 000	48 000	48 000	48 000
5 ans d'école primaire	95 000	95 000	95 000	95 000
4 ans en 1 <sup>er</sup> cycle	128 000	128 000	128 000	128 000
2 ans en 2 <sup>e</sup> cycle prof.	83 200	///	///	///
3 ans en 2 <sup>e</sup> cycle gén. et techn.	///	120 900	120 900	120 900
2 ans en IUT	///	///	105 000	///
3 ans en université	///	///	///	93 600
<b>Total scolarité</b>	<b>354 200</b>	<b>391 900</b>	<b>496 900</b>	<b>485 500</b>

\* Note de lecture : Une scolarité allant de la maternelle au bac général et technologique coûte 391 900 F.

Personnel enseignant du supérieur (secteur public) en 1992-1993 [5]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Attachés et moniteurs (a)	Autres	Total
Droit	1 687	2 184	763	1 239	944	6 817
dont : universités	1 635	1 917	597	1 171	282	5 602
Lettres	3 292	6 084	420	1 186	5 648	16 630
dont : universités	3 114	5 409	346	1 170	3 166	13 205
Sciences	6 067	11 582	745	4 068	3 554	26 016
dont : universités	4 842	8 662	541	3 821	608	18 474
Santé	4 655	2 992	3 860	28	-	11 535
dont : universités	4 651	2 983	3 859	28	-	11 521
<b>Total</b>	<b>15 701</b>	<b>22 842</b>	<b>5 788</b>	<b>6 521</b>	<b>10 146</b>	<b>60 998</b>
dont : universités	14 242	18 971	5 343	6 190	4 056	48 802

(a) : attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, anciens normaliens doctorants et allocataires moniteurs normaliens.

# H enseignement

## PRÉSENTATION

Tous types de formation compris, le nombre d'inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur s'élève à 1 952 000 à la rentrée 1992, dont 1 317 000 en université et 84 800 en IUT. Les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent à un rythme qui, plutôt ralenti au milieu des années 80, tend maintenant à s'accélérer pour dépasser 8 % à la rentrée 1991.

Les progrès de la scolarisation féminine sont très nets : 15 % des filles de 18 à 21 ans recevaient un enseignement supérieur en 1982 contre 24 % en 1991, soit 60 % de plus en neuf ans.

La probabilité pour un entrant à l'université d'accéder à un second cycle augmente depuis quelques années (46 % en 1987 et 55 % en 1991). Cela tient à une meilleure réussite en premier cycle due à la rénovation des DEUG, et aussi à la mise en place des formations professionnelles en second cycle. Mais aucun progrès significatif n'a été enregistré depuis la rentrée de 1990. En sciences où l'amélioration avait été très sensible on observe même un léger recul [3].

En 1991, 389 000 élèves sont sortis de l'enseignement supérieur. Depuis dix ans, ce sont les cursus menés jusqu'au niveau licence et au-delà (niveau I et II) qui ont le plus progressé. Toutefois cette progression est aujourd'hui arrêtée. C'est la filière sciences qui délivre proportionnellement le plus de diplômes de second cycle et qui connaît le moins d'abandons. En 1992, 40 872 DEA et DESS ont été délivrés, 7858 doctorats, 8 733 diplômes de docteur (santé) et 17 847 diplômes d'ingénieur ont été décernés [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **MASS.** Mathématiques appliquées et sciences sociales.
- **AES.** Administration économique et sociale.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **Ti' et préparations diverses.** Les classes de Ti' sont des classes préparatoires en un an à l'entrée en sections de techniciens supérieurs de certaines spécialités surtout implantées dans le secteur public. Les classes « préparations diverses » préparent en un an à certaines écoles (écoles supérieures de commerce, écoles d'ingénieur, écoles d'infirmières...) à certains brevets de techniciens ou au professorat d'enseignement social. Elles sont implantées surtout dans le secteur privé.
- **Écoles supérieures non universitaires.** Entrent dans cette catégorie toutes les écoles et formations (écoles de commerce, écoles juridiques et administratives, écoles d'art, formations aux professions de la Santé, etc.) ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **Niveaux de formation.** Voir mot-clé suivant 6.4.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « Les écoles d'ingénieurs », n° 93-31 ; « Les sections de techniciens supérieurs » et « Les classes préparatoires aux grandes écoles » n° 93-38, « La rentrée dans l'enseignement supérieur en 1993 : une inflexion ? » n° 94-04.
- « L'Europe des universités - l'enseignement supérieur en mutation », Notes et études documentaires, La Documentation française, n° 4953, août 1992.

- « Vers un enseignement supérieur de masse », Données sociales, Insee, édition 1993.
- « Regards sur l'éducation », n° 2, OCDE, édition 1993.

### SOURCES

- [1] Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP), ministère de l'Éducation nationale.
- [2] « Les étudiants inscrits à l'université en 1992-1993 ». Note d'information, DEP, n° 93-11.
- [3] L'État de l'école, DEP, édition 1993.
- [4] L'Éducation nationale en chiffres 1992-1993. Édition septembre 1993.

## 6.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Étudiants de l'enseignement post-secondaire en 1992-1993 (y compris enseignement relevant d'autres ministères) [1]

	Public	Privé	Public+Privé	Rappel 1991-1992
Classes préparatoires aux grandes écoles (y.c. prépa. intégrées)	60 065	15 508	75 573	71 961
Sections de techniciens supérieurs	143 455	88 710	232 165	215 211
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	—	59 721	59 721	55 585
Écoles paramédicales et sociales	...	...	78 305	73 121
Universités	1 296 459	20 279	1 316 738	1 258 971
dont : IUT	84 841	—	84 841	78 809
Écoles d'ingénieurs	50 437	16 635	67 072	61 798
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	...	...	143 587	124 832
<b>Total (b)</b>	<b>1 529 249 (b)</b>	<b>200 853 (b)</b>	<b>1 951 994 (b)</b>	<b>1 861 479</b>

(a) IUFM (Inst. Univ. de formation des maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles.

(b) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

### Étudiants en université\* par discipline en 1992-1993 [2]

Discipline	Effectifs
Public :	
Droit et science politique	180 914
Sciences économiques et gestion	93 489
AES	51 695
Lettres et sciences humaines	450 028
MASS	5 800
Sciences	257 255
Études d'ingénieurs en université	21 682
Médecine et biologie humaine	106 666
Pharmacie	28 804
Odontologie	8 710
Paramédical	6 640
STAPS	12 709
IUT	86 771
<b>Total public</b>	<b>1 311 163</b>
<b>Total privé</b>	<b>21 355</b>
dont : lettres	5 956

\* Y compris DOM, situation au 8 janvier 1993.

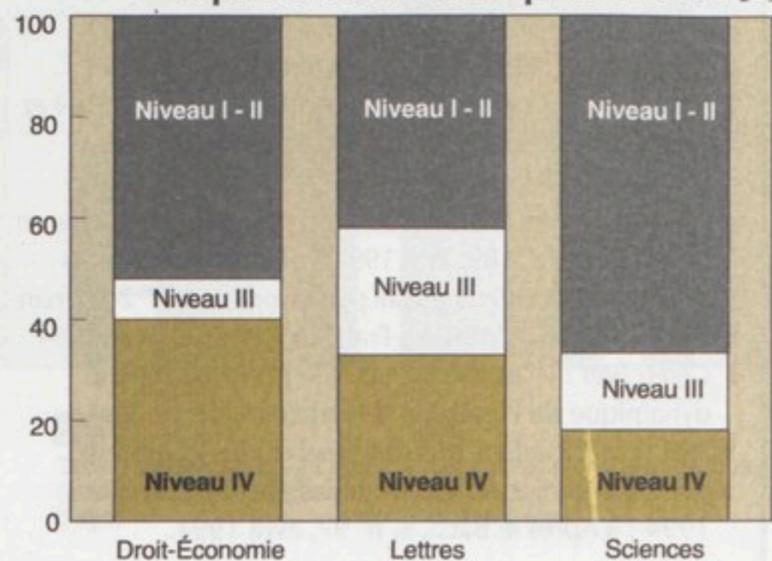
### Probabilités d'accès en second cycle des entrants à l'université [3]

Origine scolaire	1987	1991	1991	
			Hommes	Femmes
A	46,1	57,6	55,9	58,0
B	49,4	60,3	56,3	62,9
C	63,2	67,7	63,6	74,4
D+D'	50,6	60,4	57,5	62,9
E	45,0	56,2	56,0	58,5
Ensemble bac général	51,1	61,1	59,4	62,4
F	19,9	26,0	30,5	22,9
G	19,6	22,1	24,0	21,4
Ensemble bac techno. (F, G, H)	19,6	23,1	26,1	21,0
<b>Ensemble</b>	<b>45,9</b>	<b>54,9</b>	<b>54,1</b>	<b>55,4</b>

### Sorties de l'enseignement supérieur [3] (%)

Niveau de formation	Ensemble des formations		Disciplines générales de l'université	
	1979	1991	1979	1991
Niveaux I et II	32	38	40	50
Niveau III	35	31	12	16
Niveau IV	33	31	48	34
<b>Ensemble des sorties</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	<b>244 600</b>	<b>388 900</b>	<b>100 600</b>	<b>188 700</b>

### Niveau des étudiants quittant l'enseignement supérieur selon la discipline en 1991 [3]



# 6 enseignement

## PRÉSENTATION

En 1992, 9,4 % des jeunes sortent du système éducatif sans formation professionnelle ou presque, 29,2 % ont le niveau du second cycle court, 28,6 % ont le niveau du baccalauréat, 13,3 % sont diplômés d'un niveau « baccalauréat plus deux ans », 19,5 % détiennent un diplôme supérieur à Bac + 2 ans.

La part des jeunes sortant avec un **niveau de formation** supérieur est passée de 30,8 % en 1984 à 47,9 % en 1992 [1].

En 1992, soit neuf mois après leur sortie de l'école, 39,4 % des jeunes actifs et 36,4 % des jeunes actives n'ont pas trouvé d'emploi. Par rapport aux sortants de 1984, l'amélioration est sensible : ces pourcentages étaient aux environs de 45 %.

Les femmes diplômées de l'enseignement supérieur de niveau III (Bac + 2) trouvent le plus facilement du travail : en 1993, 15,3 % se déclarent chômeurs neuf mois après leur sortie du système éducatif. À l'opposé, plus de la moitié des garçons et près de 70 % des filles sans qualification sont chômeurs. La vulnérabilité au chômage demeure importante au niveau CAP-BEP. Environ 50 % des jeunes hommes sans formation professionnelle vont en apprentissage [2].

Du fait de taux d'activité de plus en plus faibles, le problème du chômage des jeunes en France a progressivement été déplacé vers celui de la formation initiale ou de la formation en alternance [3].

## DÉFINITIONS

- **Les bilans « formation-emploi »** : les bilans formation-emploi ont pour objectif de décrire le plus complètement possible et de façon homogène ce que deviennent les jeunes à la sortie du système éducatif, ainsi que de situer leurs entrées dans les entreprises au sein de l'ensemble des embauches.

Les sources utilisées sont multiples :

- les sorties sont dénombrées par la direction de l'évaluation et de prospective (Dep) du ministère de l'Éducation nationale ;
- la situation des jeunes sortants en mars, neuf mois après la fin des études, et les entrées dans les entreprises sont observées à l'aide de l'enquête emploi de l'Insee ;
- les compléments sur les situations intermédiaires et sur le cheminement des jeunes sur une période plus longue sont apportés par d'autres enquêtes, notamment celles de l'Observatoire des entrées dans la vie active (Eva) du Cereq (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications).

Le bilan d'une année porte sur les jeunes sortis de l'école cette année-là : ainsi l'Insee, le Cereq et le Dep ont publié un « bilan 1986 » décrivant très complètement le devenir des sortants de 1986. Les principaux tableaux du bilan 1986 ont été actualisés dans les bilans 1987 et 1988.

- **Les niveaux de formation.** Niveaux VI et V bis : sorties sans qualification professionnelle. Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et des classes assimilées. Niveau V bis : sorties de 3<sup>e</sup>, du second cycle court avant l'année terminale et des classes correspondantes de l'enseignement spécial. Niveau V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. Niveau IV secondaire : sorties des classes terminales du second cycle long. Niveau IV supérieur : abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, Deug, formations sanitaires ou sociales, etc.). Niveau II et I : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, « Emploi-revenus » : Bilans « Formation-Emploi », Cereq-Dep-Insee, bilan 1987, n° 85, juillet 1990 ; bilan 1988, n° 127, avril 1991.
- *Note d'information*, Dep, ministère de l'Éducation nationale : « Les sorties du système éducatif en 1989 et 1990 », n° 93-32, « Poursuite d'études ou insertion professionnelle », n° 93-50.
- *INSEE-Première* : « De l'école à l'emploi : les 16-25 ans en mars 1991 », n° 189, avril 1992 ; « Les jeunes en mars 1992 : un marché du travail peu favorable », n° 248, mars 1993 ; « Les diplômés des Français », n° 305, mars 1994.
- *Cereq bref* : « Les mesures d'aide publique dans la dynamique de l'insertion des jeunes », décembre 1993 ; « Bacheliers professionnels : plus nombreux dans une conjoncture plus difficile », n° 95, février 1994 ; « Après le Bac... », n° 97, avril 1994.

- « Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française », *Premières synthèses*, n° 34, octobre 1993, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- « Les trois premières années du crédit-formation individualisé (CFI jeunes) », *Premières informations*, n° 350, juillet 1993, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

### SOURCES

[1] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 1993, Dep, ministère de l'Éducation nationale (à paraître).

[2] Bilan « Formation-Emploi 1991-1992 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » (à paraître).

[3] *Le Monde de l'éducation*, juin 1994.

## 6.4 NIVEAUX DE FORMATION ET ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

Évolution des flux de sortie, enseignement spécial et apprentissage inclus [1]

Année de sortie	1984		1992	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Niveau de formation				
VI	48 000	5,8	19 024	2,3
V bis	60 600	7,3	58 760	7,1
V	377 000	45,4	241 000	29,2
IV secondaire	88 900	10,7	111 674	13,5
<b>Total secondaire</b>	<b>574 500</b>	<b>69,2</b>	<b>430 458</b>	<b>52,1</b>
IV supérieur	80 800	9,7	124 416	15,1
III	80 800	9,7	109 810	13,3
I et II	94 100	11,3	160 900	19,5
<b>Total supérieur</b>	<b>255 700</b>	<b>30,8</b>	<b>395 126</b>	<b>47,9</b>
<b>Total</b>	<b>830 200</b>	<b>100,0</b>	<b>825 584</b>	<b>100,0</b>

Indicateurs de chômage en 1993 par niveau de formation neuf mois après la sortie de l'école [2] (%)

Niveau	Hommes		Femmes	
	(1)	(2)	(1)	(2)
I-II	21,7	21,7	27,5	27,7
III	36,3	38,2	15,0	15,3
IV total	31,8	31,8	36,2	37,0
IV dont : dipl.	27,2	28,2	35,9	37,9
V total	41,2	47,9	44,5	48,2
V dont : dipl.	38,1	41,1	47,0	47,9
V bis-VI	18,8	54,8	35,8	69,9
<b>Total</b>	<b>29,4</b>	<b>39,4</b>	<b>32,4</b>	<b>36,4</b>

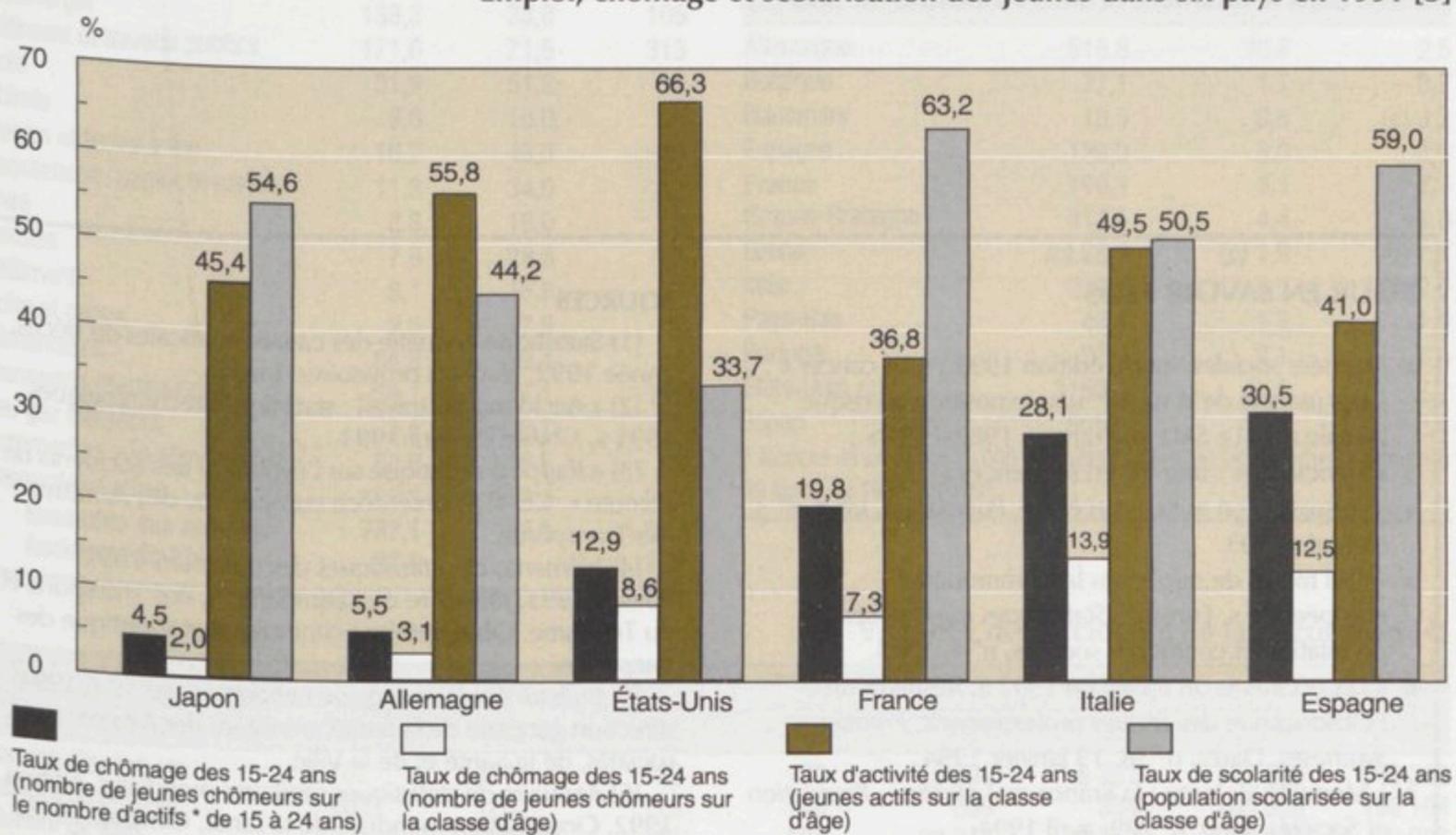
N.B. Le taux de chômage est ici le rapport du nombre de chômeurs à l'effectif des actifs (actifs occupés + chômeurs).

(1) Y.c. les apprentis. (2) N.c. les apprentis.

Destinations des jeunes en 1993 neuf mois après leur sortie de l'école selon le niveau de formation [2] (%)

Niveau	I-II	III	IV		V		V bis - VI	Ensemble
			Total	dont dipl.	Total	dont dipl.		
<b>Hommes</b>								
Emploi	43,0	21,7	39,3	42,2	26,8	36,1	12,1	27,9
Apprentissage	-	1,9	1,7	2,2	12,2	4,8	51,2	15,7
Stage	2,5	1,2	3,5	3,0	6,2	4,5	3,3	3,6
Chômage	11,9	13,4	19,2	16,5	27,2	25,2	14,6	18,2
Service national	39,5	61,2	32,6	32,2	24,8	26,7	6,7	29,6
Inactivité	3,1	0,6	3,7	3,8	2,8	2,7	12,1	5,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>							
<b>Femmes</b>								
Emploi	63,9	75,8	50,5	50,9	39,3	44,3	12,2	49,0
Apprentissage	0,7	1,3	5,5	4,6	7,7	1,7	38,8	9,6
Stage	5,9	4,5	7,3	8,0	6,1	6,2	7,3	6,3
Chômage	24,5	13,6	31,8	31,1	37,7	40,8	28,4	28,0
Service national	-	0,3	0,8	1,0	0,5	-	-	0,4
Inactivité	5,1	4,5	4,1	4,5	8,7	7,0	13,3	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>							

Emploi, chômage et scolarisation des jeunes dans six pays en 1991 [3]



\* Actifs : population ayant un emploi ou étant à la recherche d'un emploi

## PRÉSENTATION

Les statistiques provisoires sur les **causes médicales de décès** en 1992, établies par l'Inserm, indiquent que les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont responsables respectivement de 32,6 % et 27,5 % des décès. La mortalité masculine a pour cause principale les tumeurs (60,7 %), alors que les maladies de l'appareil circulatoire frappent plutôt les femmes (54,3 %) [1]. On peut faire sensiblement le même constat pour les pays de l'OCDE dont l'information est disponible [6].

Les **accidents de la circulation** routière sont la troisième cause de décès : en 1992, 143 362 accidents ont eu lieu, totalisant 198 104 blessés et 9 083 tués. Si le bilan est moins lourd qu'en 1990 et 1991, il n'en demeure pas moins important [5]. La France reste d'ailleurs parmi les pays de la Communauté européenne l'un des pays où le risque d'accident mortel est grand [3].

28 497 cas de Sida ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie jusqu'à fin 1993. Parmi ces cas, 67 % sont connus comme étant décédés. Sachant que 10 à 20 % des cas ne sont pas déclarés, et qu'il existe un délai entre le diagnostic et la déclaration, le nombre de cas de Sida serait compris entre 33 600 et 36 500 [5].

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) enregistre l'évolution du nombre des **accidents du travail**. En 1991, 786 111 accidents ont été recensés. Par rapport à 1990, le nombre d'accidents baisse. La fréquence des accidents du travail est la plus élevée dans le bâtiment et dans l'industrie du bois [2].

## DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Elles sont établies par l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM). Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.**
  - Route.* La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
  - Fer.* Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessés graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisés plus de 3 jours.
  - Air.* Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les 3 jours.
  - Mer.* Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Le cancer » ; « Les usagers de la route : une exposition au risque inégale » ; « Le Sida en France : 1982-1992 » ; « Handicapés : une vie en séquences ».
- « Le suicide en milieu carcéral », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1993.
- « Qui meurt de quoi dans la Communauté européenne », Eurostat, *Statistiques rapides*, série population et conditions sociales, n° 4, 1993.
- « Les accidents du travail en 1992 », Résultats de l'Observatoire des risques professionnels, *Premières Synthèses*, Dares, n° 38, 13 janvier 1994.
- « Mortalité violente : la France mal placée », *Population et Sociétés*, Ined, n° 289, avril 1994.

## SOURCES

- [1] Statistique annuelle des causes médicales de décès, année 1992, résultats provisoires, Inserm.
- [2] « Accidents du travail : statistiques technologiques 1991 », CNAMTS, avril 1993.
- [3] « Rapport statistique sur l'évolution des accidents de la route ». CEMT (Conférence européenne des ministres des Transports).
- [4] *Mémento des statistiques des transports 1992*, édition 1993, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme. Observatoire économique et statistique des transports.
- [5] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 6/1994, direction générale de la Santé, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.
- [6] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1992, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1993.

## 7.1 MALADIES - ACCIDENTS

Décès par cause médicale en 1992 [1]

	$\rho$ Total	$\rho$ dont femmes
Maladies infectieuses et parasitaires	11 017	4 258
Tumeurs	143 387	56 305
Maladies endocriniennes, nutrition, métabolisme, troubles immunitaires	12 885	8 038
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	2 450	1 285
Troubles mentaux	12 212	7 043
Maladies du système nerveux et des organes des sens	11 120	5 812
Maladies de l'appareil circulatoire	169 708	92 234
Maladies de l'appareil respiratoire	37 491	17 899
Maladies de l'appareil digestif	25 893	12 255
Maladies des organes génito-urinaires	6 834	3 348
Autres maladies	7 436	4 464
Symptômes, signes et états morbides mal définis	34 243	18 570
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	45 885	18 062
<b>Total des décès</b>	<b>520 561</b>	<b>249 573</b>

Cas de Sida

(par groupe de transmission et année de diagnostic) [5]

Groupes de transmission	Année de diagnostic		Cumul des cas
	1985	1993	
Homo-bisexuels	381	1477	13 788
%	65,6	39,4	48,4
Toxicomanes	44	1029	6568
%	7,6	27,5	23,0
Homo-bisexuels et toxicomanes	18	27	435
%	3,1	0,7	1,5
Hémophiles et troubles de la coagulation	9	32	373
%	1,5	0,9	1,3
Hétérosexuels	76	589	3541
%	13,1	15,7	12,4
Transfusés	28	123	1394
%	4,8	3,3	4,9
Transmission materno-fœtale	9	21	391
%	1,5	0,6	1,4
Inconnu	16	449	2007
%	2,8	12,0	7,0
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>3747</b>	<b>28497</b>
%	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Principales causes de décès dans quelques pays : taux, par sexe, pour 10 000 habitants [6]

	(b) Allemagne		(b) France		(c) Royaume-Uni		(a) États-Unis		(c) Japon	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	51,0	32,7	26,7	15,9	46,2	27,9	42,8	26,6	26,8	18,1
Tumeurs	26,9	16,0	29,8	12,9	27,4	18,4	24,6	16,2	22,8	11,3
Appareil respiratoire	8,4	3,3	6,6	3,0	11,5	6,7	9,1	5,1	11,3	4,9
Appareil digestif	5,6	3,0	5,2	2,7	3,0	2,4	3,7	2,3	3,8	1,9
Accid. véhic. moteur	1,8	0,7	2,5	0,9	1,2	0,5	2,6	1,1	1,6	0,6

(a) 1989 ; (b) 1990 ; (c) 1991

Les accidents du travail par secteur en 1991 [2]

Secteur de risque	Accidents avec arrêt (milliers)	Taux de fréquence	Décès
Métallurgie	138,3	33,6	105
Bâtiment et travaux publics	171,6	71,5	313
Bois	31,9	51,2	19
Chimie	8,6	16,0	18
Pierres et terres à feu	16,2	48,3	35
Caoutchouc. papier et carton	11,3	34,0	11
Livre	8,8	18,0	9
Textiles	7,8	28,3	5
Vêtement	6,1	15,8	5
Cuirs et peaux	2,5	17,9	3
Alimentation	86,8	39,4	64
Transports et manutention	58,1	47,1	196
Eau gaz électricité	3,1	33,1	7
Commerces non alimentaires	50,6	16,9	89
Interprofessionnel	185,3	17,6	203
<b>Ensemble des activités</b>	<b>787,1</b>	<b>29,5</b>	<b>1 082</b>
<b>Accidents de trajet</b>	<b>91,8</b>		<b>739</b>

Victimes d'accidents de la route dans quelques pays en 1992 [3]

Pays	Blessés	(milliers)	
		(a) Tués	Proportion de tués
Allemagne	516,8	10,6	2,5
Belgique	77,1	1,7	3,7
Danemark	10,5	0,6	(c) 3,2
Espagne	129,9	6,0	4,9
<b>France</b>	<b>198,1</b>	<b>9,1</b>	<b>3,4</b>
Grande-Bretagne	317,6	4,4	1,8
Grèce	(c) 28,9	(c) 1,8	(b) 7,7
Italie	240,7	7,5	(c) 2,5
Pays-Bas	48,3	1,3	2,0
Portugal	72,9	3,1	7,8
États-Unis (c)	3150,0	41,5	2,2
Japon	855,5	14,9	2,4

\* Nombre de tués pour 10 000 véhicules routiers. (a) Décès survenant dans les 30 jours. (b) 1990. (c) 1991.

Victimes des accidents de la circulation [4]

	Fer		Air		Mer		Route	
	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992
Nombre d'accidents	762	670	155	139	5 291	5 361	148 890	143 362
Nombre de blessés	209	125	179	168	339	354	205 968	198 104
Nombre de tués	223	205	111	181	(a) 244	(a) 213	9 617	9 083

(a) Disparus ou décédés

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 1993, 158 987 médecins sont en activité soit 80 460 généralistes et 78 527 spécialistes ; 26 % de ces derniers sont chirurgiens. Viennent ensuite les psychiatres (13,5 %) et les anesthésistes (9,5 %). Le nombre de médecins libéraux atteint 108 026 début 1993. Parmi les autres professions paramédicales, 11 205 sages-femmes, 313 474 infirmiers (y compris psychiatrie) et 40 254 masseurs-kinésithérapeutes exerçaient leur activité début 1992 [3]. La place des femmes dans le secteur médical varie selon les professions. Début 1992 elles représentent 60,3 % des pharmaciens, mais seulement 29 % des chirurgiens-dentistes et 29,4 % des médecins [1].

La répartition géographique du personnel médical et des équipements de santé fait apparaître la meilleure dotation de la partie sud du pays : Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine. Les régions les moins bien pourvues sont la Haute-Normandie, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie. L'Île-de-France est plutôt bien dotée sauf en ce qui concerne le nombre de lits d'hôpitaux [2].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, le nombre total de **lits et places**, y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, est de 485 345 pour 1 062 établissements dans le secteur public et 203 575 pour 2 772 établissements dans le secteur privé. En hospitalisation complète, le nombre de lits est de 353 115 dans le secteur public et de 193 308 dans le secteur privé. Le nombre total de lits en hospitalisation complète a augmenté de 0,6 % en un an [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville : « Horizon 2010 : plus de spécialistes médicaux, moins de chirurgiens », n° 48, décembre 1993 ; « L'hôpital face à l'infection du VIH », n° 49, décembre 1993 ; « Moyens séjours : près d'une heure quarante de soins quotidiens », n° 51, mars 1994 ; « Les toxicomanes et le système sanitaire et social en 1992 », n° 32, mars 1994.
- *Documents statistiques*, Sesi : « Les médecins en activité au 1<sup>er</sup> janvier 1993 - France par inter-régions », n° 169, mai 1993 ; « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 1992 par département », n° 184, août 1993.

## DÉFINITIONS

- **Pharmaciens.** Pour la France, effectif des pharmaciens d'officine inscrits à l'Ordre national des pharmaciens.
- **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète relatifs aux hôpitaux publics concernent le secteur « hôpital » à l'exclusion des hospices, maisons de retraite, mais y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Les informations sur le système hospitalier privé concernent les secteurs « médecine, chirurgie et maternité » y compris les secteurs « repos, convalescence, régime, réadaptation fonctionnelle et santé mentale ». L'ensemble des lits et places totalise les lits en hospitalisation complète, les lits d'hébergement et les places en hospitalisation de jour ou de nuit.
- **Densité.** Nombre de lits pour 1 000 habitants ; nombre de praticiens pour 100 000 habitants.

- « Le partage de clientèle entre hôpital et clinique ». *Économie et statistique*, Insee, n° 265, mai 1993.
- « Docteurs en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire : des conditions d'insertion encore favorables », *Cereq bref*, juillet 1993.

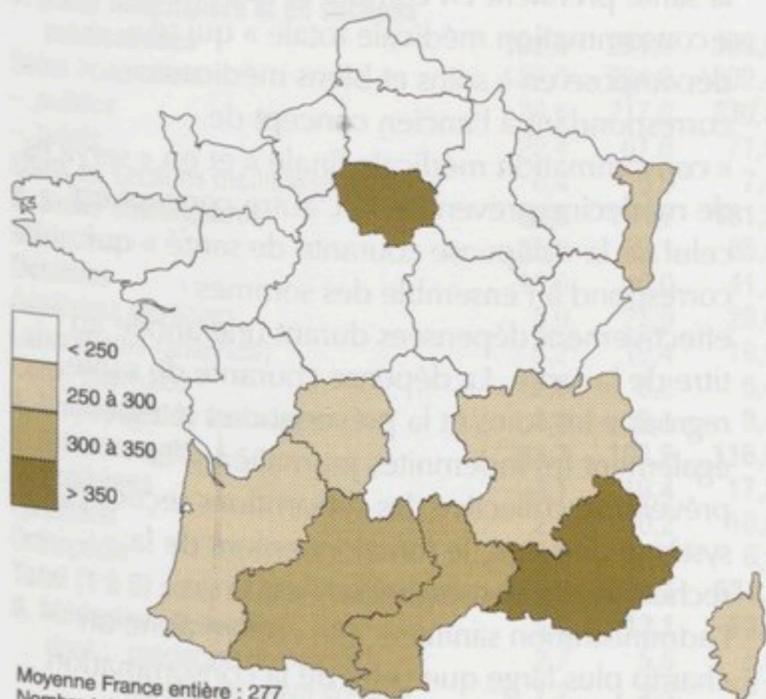
### SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1993-1994*, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, Sesi, tabl. n° 3.11, 3.49, 3.51, 3.54, 3.61.  
 [2] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).  
 [3] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1988*, Organisation mondiale de la santé.

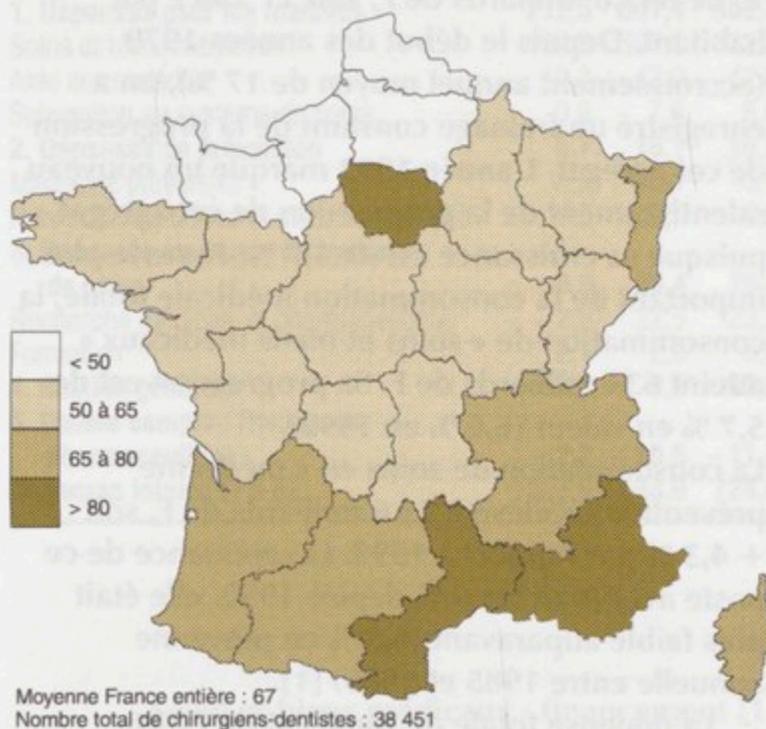
## 7.2 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

### Répartition du personnel et de l'équipement sanitaires au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [1] [2]

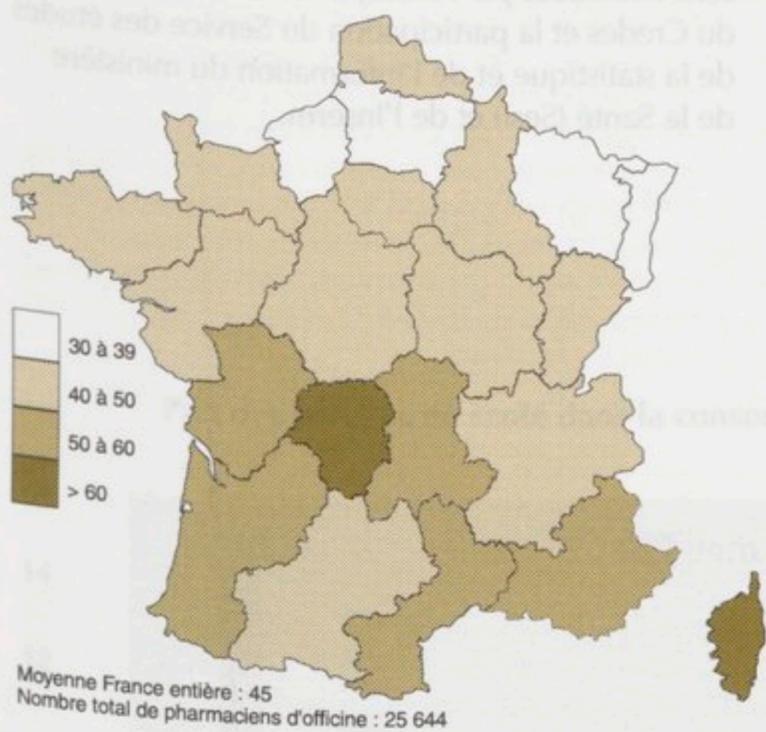
Densité de médecins en 1993 (pour 100 000 habitants)



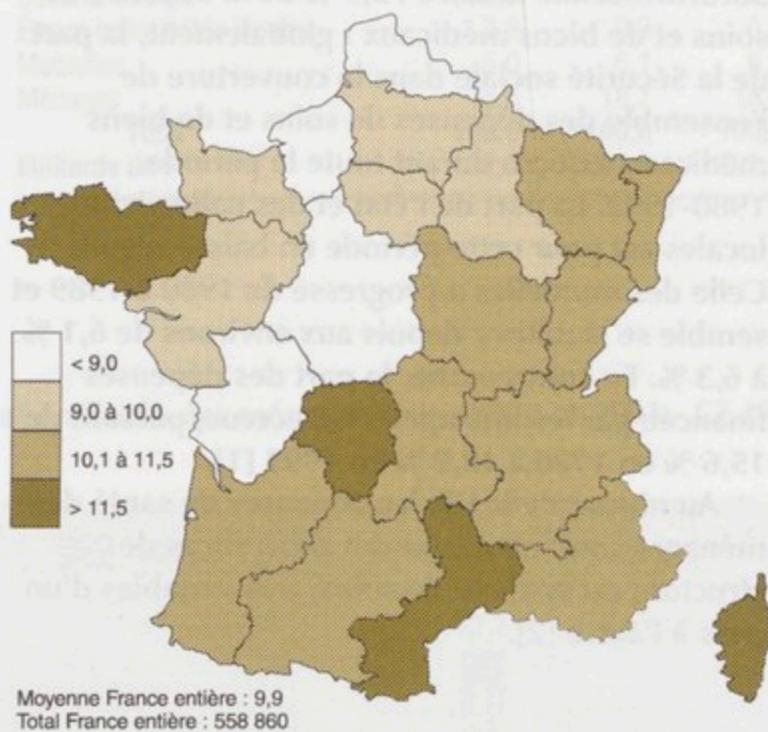
Densité de chirurgiens-dentistes (pour 100 000 habitants)



Densité de pharmaciens d'officine (pour 100 000 habitants)



Densité de lits publics et privés en 1990 (pour 1000 habitants)



### Personnels de santé dans quelques pays d'Europe et aux États-Unis [1] [3]

Pays	Nombre (milliers)				Densité (taux pour 10 000 habitants)			
	Médecins	Dentistes	Pharmac.	(a) Infirm.	Médecins	Dentistes	Pharmac.	(a) Infirm.
Allemagne (ex-RFA) (1984)	154	34	31	201	25,6	5,7	5,1	33,4
Espagne (1984)	121	5	29	143	31,3	1,2	7,4	36,8
<b>France (1992)</b>	<b>(b) 159</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>254</b>	<b>27,7</b>	<b>6,7</b>	<b>4,5</b>	<b>44,3</b>
Pays-Bas (1985)	32	7	2	...	22,4	4,9	1,3	...
Pologne (1985)	73	17	16	171	19,5	4,6	4,3	45,6
Royaume-Uni (1981)	92	17	18	183	16,4	3,1	3,1	32,5
Suède (1985)	22	9	0	69	26,4	11,0	...	84,6
Ex-URSS (1985)	(c) 1 170	...	91	...	(c) 42,1	...	3,3	...
États-Unis (1984)	501	138	158	1 944	21,4	5,9	6,7	83,0

(a) Infirmiers qualifiés. (b) 1993. (c) Médecins et dentistes.

## PRÉSENTATION

En 1993, la **consommation médicale totale** est de 647,8 milliards de F, soit 11 234 F par habitant. Depuis le début des années 1970 (accroissement annuel moyen de 17 %), on a enregistré un freinage constant de la progression de cet agrégat. L'année 1993 marque un nouveau ralentissement de la progression de cet agrégat, puisque sa croissance est de 5,7 %. Poste le plus important de la consommation médicale totale, la consommation de « soins et biens médicaux » atteint 634 milliards de F. Sa progression est de 5,7 % en valeur (6,6 % en 1992).

La consommation de soins en « médecine préventive » s'élève à 13,6 milliards de F, soit + 4,3 % par rapport à 1992. La croissance de ce poste avoisinait les 6 % depuis 1990, elle était plus faible auparavant (4,5 % en moyenne annuelle entre 1985 et 1989) [1].

La dépense totale de santé est de 724,6 milliards de F en 1993 ; les soins et biens médicaux représentent 632,5 milliards de F. La Sécurité sociale finance 73,9 % de la dépense de soins et de biens médicaux : globalement, la part de la Sécurité sociale dans la couverture de l'ensemble des dépenses de soins et de biens médicaux a décliné durant toute la période 1980-1993. La part de l'État et des collectivités locales est pour cette période en baisse régulière. Celle des mutuelles a progressé de 1980 à 1989 et semble se stabiliser depuis aux environs de 6,1 % à 6,3 %. En contrepartie, la part des dépenses financées par les ménages s'est accrue, passant de 15,6 % en 1980 à 18,9 % en 1993 [1].

Au niveau de la CE, les dépenses de santé des ménages sont, en raison des différences de structure du système de soins, très variables d'un pays à l'autre [2].

## DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « dépense courante de santé » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (Sesi) et de l'Inserm.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'irrésistible ascension des dépenses de santé ? », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Dossier : Europe, vers une maîtrise des dépenses de santé ? », *Solidarité - Santé*, Études statistiques, n° 2, avril-juin 1993, ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville.
- *Économie et statistique*, Insee : « Les dépenses de santé des Français » n° 265, 1993-5 ; « L'évaluation économique des traitements médicaux : méthodes et enjeux », n° 266, 1993-6.
- *Bibliographie*, Credes : « La consommation pharmaceutique des personnes âgées en institution - enquête nationale France 1987-1988 », n° 988 ;

« L'évolution à long terme de la consommation médicale 1970-1992 », n° 995, octobre 1993.

- « La consommation régulière de psychotropes », *INSEE-Première*, n° 310, avril 1994.

### SOURCES

[1] « Comptes nationaux de la santé 1991-1992-1993 », Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, mai 1994.

[2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 2-8.

## 7.3 DÉPENSES DE SANTÉ

### Consommation médicale des ménages [1]

	(milliards F)		
	1980	1992	1993
<b>1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>102,3</b>	<b>291,1</b>	<b>309,8</b>
Soins hospitaliers	102,0	284,6	302,4
- publics	79,5	217,0	230,5
- privés	22,4	67,6	71,9
Soins en sections médicalisées	0,4	6,5	7,4
<b>2. Soins ambulatoires</b>	<b>50,6</b>	<b>174,7</b>	<b>181,3</b>
Médecins	23,8	82,1	85,6
Dentistes	13,8	40,0	41,3
Auxiliaires médicaux	5,9	27,0	28,0
Laboratoires (analyses)	5,2	19,4	19,9
Cures thermales	2,0	6,2	6,4
<b>3. Transports de malades</b>	<b>2,0</b>	<b>9,1</b>	<b>9,4</b>
<b>4. Médicaments</b>	<b>33,7</b>	<b>108,9</b>	<b>116,6</b>
<b>5. Prothèses</b>	<b>3,7</b>	<b>16,4</b>	<b>17,2</b>
Lunetterie	2,7	10,2	10,8
Orthopédie	1,1	6,2	6,4
<b>Total (1 à 5) soins et biens médicaux</b>	<b>192,3</b>	<b>600,1</b>	<b>634,2</b>
<b>6. Médecine préventive</b>	<b>5,9</b>	<b>13,1</b>	<b>13,6</b>
dont : médecine du travail	2,7	5,5	5,6
service de santé scolaire	1,2	2,3	2,5
protection maternelle et infantile	0,8	1,8	1,9
toxicomanie	0,1	0,5	0,5
<b>Consommation totale (1 à 6)</b>	<b>198,2</b>	<b>613,2</b>	<b>647,8</b>

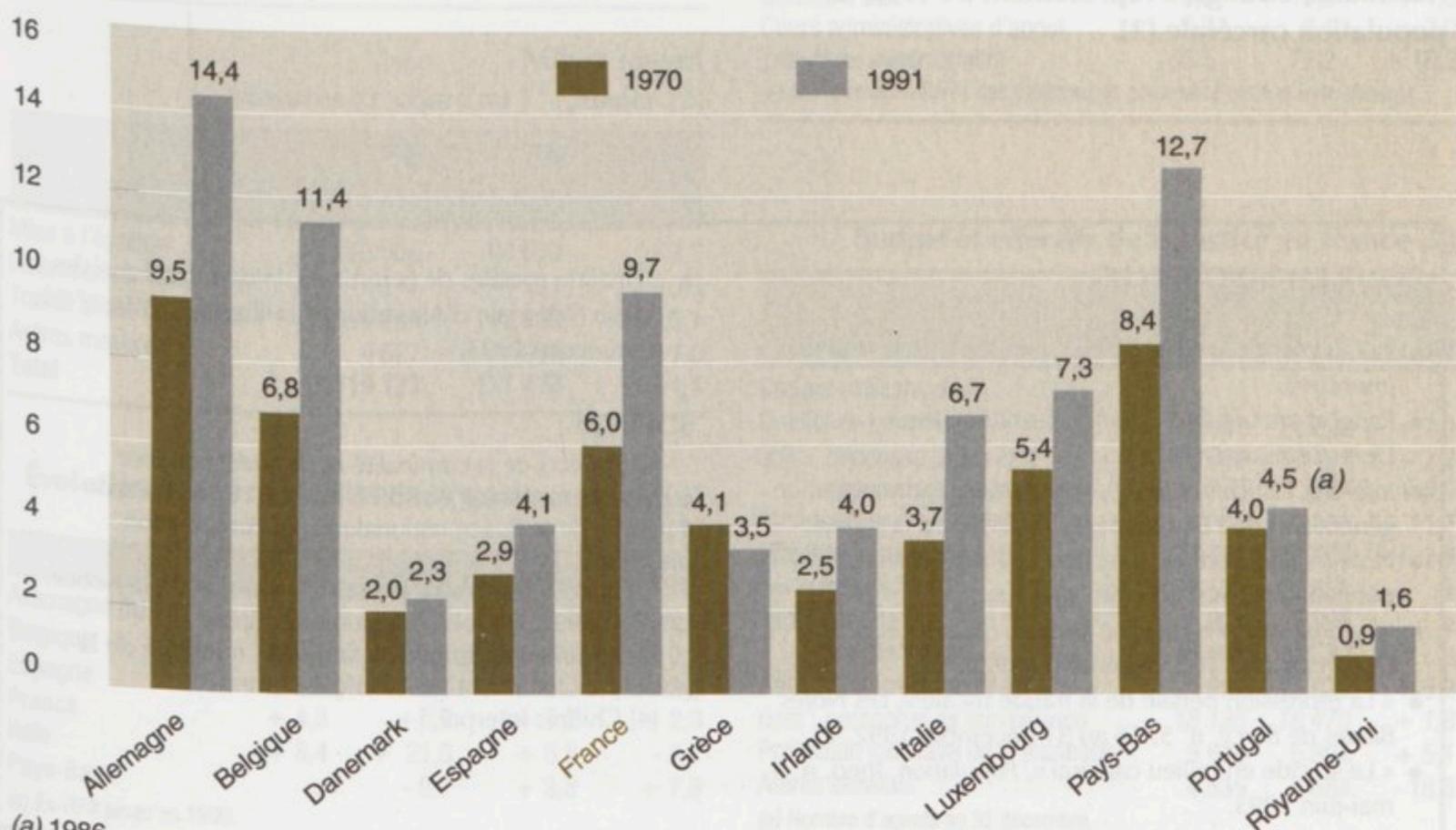
### Dépenses courantes de santé [1]

	(milliards F)		
	1980	1992	1993
<b>1. Dépenses pour les malades</b>	<b>212,5</b>	<b>647,4</b>	<b>682,5</b>
Soins et biens médicaux	192,3	597,8	632,5
Aide aux malades	19,3	42,0	42,0
Subvention au système de soins	0,9	7,6	8,0
<b>2. Dépenses de prévention</b>	<b>6,7</b>	<b>16,1</b>	<b>16,8</b>
Médecine préventive	5,8	13,1	13,6
Prévention collective et contrôle sanitaire	0,8	3,0	3,2
<b>3. Dépenses en faveur du système de soins</b>	<b>6,9</b>	<b>25,4</b>	<b>26,5</b>
Recherche médicale et pharmaceutique	2,8	22,5	23,5
Formation	2,1	2,9	3,0
<b>4. Gestion générale</b>	<b>2,9</b>	<b>9,8</b>	<b>10,2</b>
<b>5. Double compte : Recherche pharmaceutique</b>	<b>- 2,0</b>	<b>- 10,6</b>	<b>- 11,3</b>
<b>Dépenses totales (1 à 5)</b>	<b>227,0</b>	<b>688,0</b>	<b>724,6</b>

### Soins et biens médicaux - financement [1]

	(% )		
	1980	1992	1993
Sécurité sociale	76,5	74,3	73,9
État et collectivités locales	2,9	0,9	0,9
Mutuelles	5,0	6,1	6,3
Ménages	15,6	18,7	18,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milliards de F</b>	<b>192,3</b>	<b>597,8</b>	<b>632,5</b>

Part des services de santé dans la consommation finale des ménages entre 1970 et 1991 - CE [2]



(a) 1986.

## PRÉSENTATION

En 1993, selon la Police nationale, le taux de croissance des *crimes et délits constatés en France* continue de ralentir (+ 1,3 % après + 2,3 % en 1992). La catégorie d'infractions qui progresse le plus par rapport à 1992 est celle des crimes et délits contre les personnes ; ceux-ci ne représentent toutefois que 4 % de la criminalité totale. Les vols et recels constituent plus des deux tiers des crimes et délits. Les infractions économiques et financières diminuent encore légèrement en 1993 après le très fort recul de 1992 (-27 %) qui était dû à la modification de la législation sur les chèques [1].

Le budget de la justice, avec 20,4 milliards de francs de crédits (+ 7,1 % par rapport à 1992) et 1,2 milliard de F d'autorisation de programme représente 1,5 % du budget général de l'État.

La justice pénale a rendu 11 432 milliers de décisions en 1992 dont 9 417 milliers d'amendes forfaitaires majorées. L'activité des tribunaux pour enfants est en hausse sensible, que ce soit en matière pénale (+ 6,7 %) ou en matière civile (+ 4,5 %) [2].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, l'administration pénitentiaire française recense 45,7 milliers de places de détenus réparties dans 182 établissements ; ses effectifs budgétaires sont de 23 milliers d'agents dont 18,5 milliers de surveillants. Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, les détenus dans les prisons françaises sont au nombre de 52,5 milliers dont 21 milliers de prévenus. La part des femmes demeure très faible (4 %). Les détenus de nationalité étrangère représentent 31 % de la population carcérale [3].

## DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Juridictions administratives.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions civiles.** Cour de cassation, cour d'appel, tribunaux d'instance, tribunaux de grande instance, tribunaux pour enfants, tribunaux de commerce, conseils de prud'homme, tribunaux paritaires des baux ruraux, commissions de la sécurité sociale.
- **Juridictions pénales.** Cour de cassation, cours d'appel, cours d'assises, tribunaux correctionnels, tribunaux de police, tribunaux maritimes commerciaux et tribunaux pour enfants.
- **Tribunaux d'instance.** Au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
- **Tribunaux de grande instance.** Ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
- **Cours d'assises.** Elles connaissent des crimes punissables d'une privation de liberté supérieure à cinq ans.
- **Cours d'appel.** L'appel tend à reformer ou annuler un jugement rendu par une juridiction du 1<sup>er</sup> degré. La cour d'appel tranche de nouveau le débat au fond. Ses arrêts peuvent être frappés d'un pourvoi en cassation.
- **Cour de cassation.** Elle contrôle la légalité d'un jugement en dernier ressort en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le Courrier de la Chancellerie*, ministère de la Justice (mensuel).
- *Rapport annuel de la Cour de cassation*, la Documentation française.
- *Info-Stat Justice (mensuel)*, direction de l'administration générale et de l'équipement, ministère de la Justice.
- *Note de conjoncture*, direction de l'administration pénitentiaire, ministère de la Justice.
- « La crise des prisons », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 205, décembre 1992.
- « La répression pénale de la fraude fiscale », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 5, 16 au 31 décembre 1992.
- « Le suicide en milieu carcéral », *Population, Ined*, n° 3, mai-juin 1993.

- « Finalités sociales de la justice », *Informations sociales*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), n° 31, 4<sup>e</sup> trimestre 1993.

### SOURCES

[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1993*, édition 1994, direction générale de la Police nationale, la Documentation française.

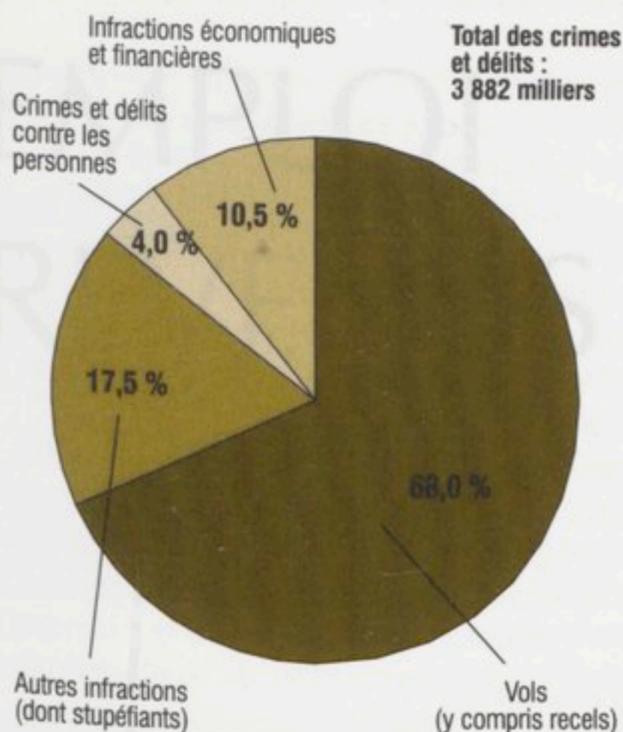
[2] *Les chiffres clés de la justice*, ministère de la Justice, octobre 1993, la Documentation française.

[3] *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, la Documentation française (annuel).

[4] Chiffres Interpol.

## 8.1 JUSTICE - CRIMINALITÉ

### Criminalité en France en 1993 [1]



### Population pénale en milieu fermé au 1<sup>er</sup> janvier\* [3]

	1993	1994	Évolution 1994/93 (%)
<b>Ensemble des détenus</b>	<b>50 342</b>	<b>52 551</b>	<b>+ 4,4</b>
soit, par catégorie pénale :			
prévenus	21 143	20 959	- 0,9
condamnés	29 199	31 592	+ 8,2
par sexe :			
Hommes	48 180	50 347	+ 4,5
Femmes	2 162	2 204	+ 1,9
par nationalité (a) :			
Français	33 039	34 721	+ 5,1
Étrangers	15 043	15 477	+ 2,9
Apatrides, non renseignés	82	42	- 48,8

\* Métropole + DOM. (a) Métropole uniquement.

### Milieu ouvert

#### Mesures en cours au 1<sup>er</sup> janvier [2]

	1992	1993	Évolution 1993/92 (%)
Mise à l'épreuve	98 066	94 933	- 3,2
Libération conditionnelle	5 147	4 591	- 10,8
Travail d'intérêt général	11 289	12 996	+ 15,1
Autres mesures	4 627	4 953	+ 7,0
<b>Total</b>	<b>119 129</b>	<b>117 473</b>	<b>- 1,4</b>

### Évolution de la criminalité dans quelques pays [4]

	1989/88	1990/89	1991/90	1992/91
Allemagne (a)	ε	+ 2,2	+ 19,0	+ 18,7
Belgique	+ 5,1	+ 5,0	+ 9,4	- 0,9
Espagne	+ 5,2	+ 1,1	- 5,0	- 3,3
<b>France</b>	<b>+ 4,3</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>+ 7,2</b>	<b>+ 2,3</b>
Italie	+ 8,4	+ 21,8	+ 5,8	- 9,7
Pays-Bas	...	- 0,7	+ 3,8	+ 7,8

(a) Ex-RFA jusqu'en 1990.

### Évolution des crimes et délits constatés en France [1]

(milliers d'infractions)

	1980	1992	1993	Évolution 1993/92 (%)
Vols (y.c. recels)	1 625	2 615	2 640	+ 1,0
Infractions économiques et financières	532	413	409	- 1,0
Crimes et délits contre des personnes	102	146	153	+ 4,6
Autres infractions (dont stupéfiants)	233	656	679	+ 3,6
<b>Ensemble</b>	<b>2 628</b>	<b>3 831</b>	<b>3 882</b>	<b>+ 1,3</b>

### Activité judiciaire en France Décisions rendues [2]

(milliers)

	1991	1992	Évolution 1992/91 (%)
<b>Justice civile</b>	<b>(a) 1 825,1</b>	...	...
Droit commun	1 166,7	1 208,1	+ 3,5
soit : <i>cour de cassation</i>	18,4	18,0	- 2,2
<i>cour d'appel</i>	165,9	170,0	+ 2,5
<i>tribunaux de grande instance</i>	459,0	482,7	+ 5,2
<i>tribunaux d'instance</i>	523,4	537,4	+ 2,7
Juridictions spécialisées	(a) 658,4	...	...
dont : <i>tribunaux pour enfants</i>	95,1	99,4	+ 4,5
<i>tribunaux de commerce</i>	313,3	...	...
<b>Justice pénale</b>	<b>11 507,7</b>	<b>11 432,2</b>	<b>- 0,7</b>
Droit commun	11 457,3	11 378,4	- 0,7
soit : <i>cours de cassation</i>	7,7	6,9	- 10,4
<i>cours d'appel</i>	43,4	42,6	- 1,8
<i>cours d'assises</i>	2,1	2,3	+ 9,5
<i>tribunaux correctionnels</i>	458,8	434,7	- 5,3
<i>tribunaux de police</i>	10 945,3	10 892,0	- 0,5
Tribunaux pour enfants	50,4	53,8	+ 6,7
<b>Justice administrative</b>	<b>81,1</b>	<b>88,2</b>	<b>+ 8,7</b>
Conseil d'État	9,9	10,0	+ 1,0
Cours administratives d'appel	5,7	6,1	+ 7,0
Tribunaux administratifs	65,5	72,2	+ 10,2

(a) Non compris référés des tribunaux de commerce et de grande instance.

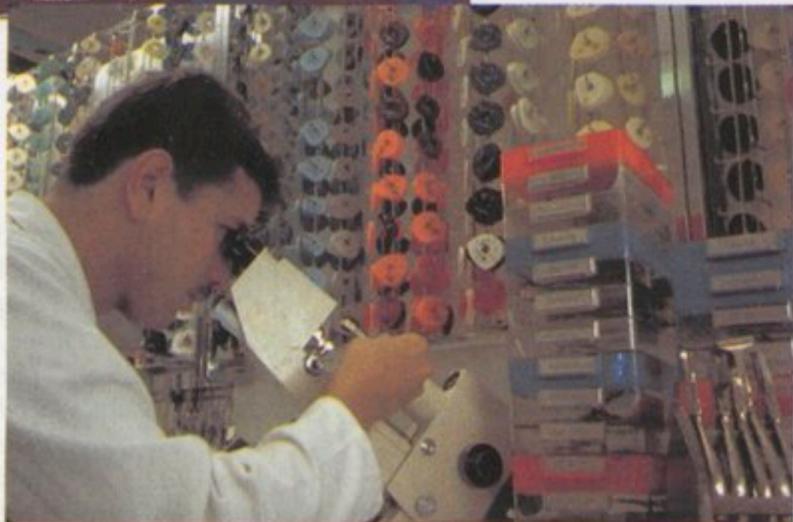
### Budget et effectifs de la justice en France [2]

	1992	1993	Évolution 1993/92 (%)
<b>Budget (millions de F) :</b>			
Crédits de paiement	19 047	20 392	+ 7,1
soit : <i>dépenses ordinaires</i>	18 069	19 405	+ 7,4
<i>dépenses en capital</i>	978	987	+ 0,9
Autorisations de programme	1 061	1 206	+ 13,7
<b>Effectifs budgétaires (a) :</b>	<b>56 628</b>	<b>57 207</b>	<b>+ 1,0</b>
Services judiciaires	24 560	24 558	ε
dont : <i>magistrats</i>	5 903	5 928	ε
<i>fonctionnaires</i>	18 657	18 630	ε
Administration pénitentiaire	21 927	23 071	+ 5,2
dont : <i>personnel de surveillance</i>	18 135	18 470	+ 1,8
Protection judiciaire de la jeunesse	5 606	5 894	+ 5,1
Autres services	4 535	3 684	- 18,8

(a) Nombre d'agents au 31 décembre.



# EMPLOI REVENUS



# 9 emploi

## PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi, la *population active* en France s'élève à 24 978 000 personnes en mars 1993. À cette date, la *population active occupée* est de 22 197 000 personnes contre 22 330 000 en mars 1992, soit une baisse de 0,6 %. Certains services seulement enregistrent une progression des emplois : les services marchands (+0,4 %), les institutions financières (+0,5 %) et les services non marchands (+0,4 %) [1].

Parmi les catégories socioprofessionnelles, le nombre de « cadres et professions intellectuelles supérieures » a la plus forte croissance (+5,9 %). À l'inverse, « les agriculteurs », « les artisans, commerçants et chefs d'entreprise » et « les ouvriers » sont les trois catégories où les effectifs diminuent [1].

En mars 1993, les taux d'activité sont respectivement de 63,0 % chez les hommes et 46,8 % chez les femmes. L'activité féminine continue à progresser. Le nombre de femmes actives augmente de 1,0 % contre 1,5 % l'année précédente. Dans le même temps, la baisse du taux d'activité des hommes se poursuit. Toutefois, pour ceux de 50 à 59 ans, l'activité se stabilise (79,1 %). Cela traduit le coup de frein observé depuis quelques années sur les départs en préretraite [1].

Entre 16 et 25 ans, la majorité des jeunes passe de l'école à l'emploi. En mars 1993, 46,7 % des jeunes sont élèves, étudiants ou apprentis. Sept ans plus tôt, 34 % étaient dans ce cas. Parmi les jeunes actifs en 1993, 150 000 sont stagiaires, 3 millions sont pourvus d'un emploi dont 14,7 % ont un emploi aidé [3].

En 1992, la France a le 6<sup>e</sup> taux d'activité de la CEE [4].

## DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir la définition au mot clé 9-2). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.
- **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc.
- **Contrat emploi-solidarité (CES).** Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans peu ou non qualifiés, les chômeurs de longue durée et les allocataires spécifiques : bénéficiaires de l'allocation de fin de droits, de celle de solidarité spécifique (ASS) ou du revenu minimum d'insertion (RMI) ainsi que leurs conjoints. Il n'est offert que par des collectivités locales, associations, établissements publics, Sécurité sociale..., à l'exclusion des entreprises.
- **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : contrats de qualification, contrats d'adaptation, contrats à période indéterminée (exo-jeunes).
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Annuaire des statistiques du travail 1993 », Bureau International du travail (BIT), 1993.
- « Vieillesse et marché du travail en Europe », *Travail et emploi*, n° 57, 1993, Dares, ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- *Économie et Statistique*, Insee, « Déclin de l'emploi industriel et tertiaire accru », n° 261, « Activité professionnelle et emploi », numéro spécial janvier 1993.
- « Nouvelles technologies et emploi », *Futuribles*, n° 175, avril 1993.
- « Mobilité par temps de crise », *Population et sociétés*, n° 279, mai 1993, Ined.
- *INSEE-Première* « Emploi et chômage des cadres 1990-1992 », n° 262, juin 1993 ; « L'emploi régional - 1991, l'année du

retournement », n° 265, juin 1993 ; « Premiers résultats de l'enquête emploi de mars 1993 », n° 266, juin 1993.

- « Structure des emplois au 31 décembre 1991 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-revenus, n° 56, décembre 1993.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1993. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 59-60, février 1994.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1983. Résultats détaillés », *Les Collections de l'Insee*, vol. D 96.
- [3] « Les 16-25 ans : plus nombreux à l'école que sur le marché du travail », *INSEE-Première*, n° 323, juin 1994.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail*, résultats 1992, Commission des Communautés Européennes, Eurostat-OSCE, 1994.

## 9.1 POPULATION ACTIVE

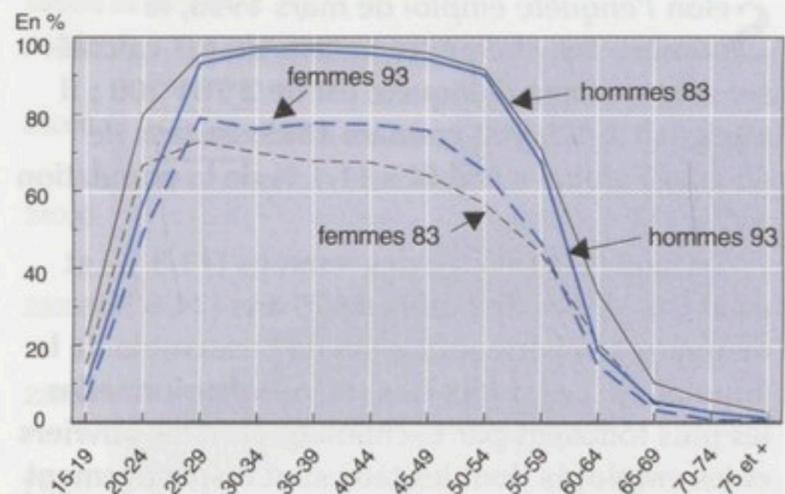
### Emploi des jeunes de 16 à 25 ans en mars 1993 [3]

(milliers)

<b>Stagiaires</b>	<b>150</b>
soit : programmes de stages des 16-25 ans	99
stages AFPA*	6
programmes « adultes » État ou régions	45
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>3 003</b>
Apprentis	196
Autres emplois aidés	444
soit : CES (voir « définition »)	136
contrats de qualification	139
contrats d'adaptation	43
contrats de retour à l'emploi	9
Exo-jeunes	117
Emploi non aidé (hors mesures)	2 363
<b>Total</b>	<b>3 153</b>

\* AFPA : Association de la formation professionnelle pour adultes.

### Taux d'activité\* en mars 1983 et en mars 1993 (au sens du BIT) [1]



\* Actifs : ayant un emploi + à la recherche d'un emploi

### Population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1983			Mars 1993		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	940	598	1 538	570	351	921
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 117	639	1 756	1 125	546	1 671
dont : artisans	633	240	873	587	217	804
commerçants	388	377	765	415	307	722
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 449	467	1 916	1 856	865	2 721
dont : professions de l'information des arts et des spectacles	70	59	129	102	66	168
cadres d'entreprises	423	25	448	522	65	587
Professions intermédiaires	2 479	1 639	4 118	2 593	2 078	4 671
dont : techniciens	650	68	718	748	89	837
contremaîtres et agents de maîtrise	577	34	611	501	44	545
enseignement, santé, fonc. pub. et assimilé	642	1 158	1 800	698	1 352	2 050
Employés	1 402	4 069	5 471	1 462	4 668	6 130
dont : fonction publique	712	1 259	1 971	808	1 533	2 341
administration d'entreprises	412	1 551	1 963	332	1 620	1 952
personnel des services aux particuliers	145	768	913	155	951	1 106
Ouvriers	5 302	1 278	6 580	4 722	1 131	5 853
dont : ouvriers qualifiés	3 409	304	3 713	3 397	360	3 757
ouvriers non qualifiés (ouvriers agricoles en 1982)	1 697	934	2 631	1 155	714	1 869
<b>Total (y. c. appelés au service national)</b>	<b>12 689</b>	<b>8 690</b>	<b>21 379</b>	<b>12 555</b>	<b>9 642</b>	<b>22 197</b>
Ensemble des non-salariés	2 286	1 358	3 644	2 020	1 076	3 096
Ensemble des salariés	10 403	7 332	17 735	10 535	8 566	19 101

### Population active occupée selon l'activité économique en mars 1993 [1]

(milliers)

	Ensemble	dont salariés	dont femmes
Agriculture, sylviculture, pêche	1 188	267	432
Industries agricoles et alim.	592	504	220
Production et distr. d'énergie	244	243	51
Ind. des biens intermédiaires	1 100	1 061	223
Ind. des biens d'équipement	1 402	1 358	315
Ind. des biens de consom.	1 101	1 003	507
Bât., génie civil et agricole	1 507	1 190	135
Commerce	2 568	2 062	1 261
Transports et télécom.	1 358	1 284	377
Services marchands	5 457	4 479	2 983
Institutions financières	749	738	387
Services non marchands (a)	4 898	4 882	2 734
Activité indéterminée	35	30	17
<b>Total (a)</b>	<b>22 197</b>	<b>19 101</b>	<b>9 642</b>
dont : <b>Salariés</b>	-	-	<b>8 566</b>

(a) Y compris les militaires du contingent.

### Activité de la population dans la communauté en 1992 [4]

	Taux d'activité (a) %	Pop. active occupée (millions)	Proportion de salariés %	Taux d'activité féminin %
Allemagne	58,7	36,5	90,0	47,9
Belgique	49,6	3,8	82,1	38,9
Danemark	68,1	2,6	89,3	62,4
Espagne	48,1	12,5	74,1	33,4
<b>France</b>	<b>55,5</b>	<b>22,0</b>	<b>85,0</b>	<b>47,3</b>
Grèce	48,6	3,7	52,6	34,2
Irlande	53,2	1,1	76,5	36,0
Italie	48,8	21,0	70,9	34,5
Luxembourg	53,6	0,2	89,8	39,1
Pays-Bas	58,0	6,6	88,6	46,1
Portugal	59,4	4,5	74,4	49,5
Royaume-Uni	62,2	25,6	86,7	52,1
<b>CEE</b>	<b>55,4</b>	<b>140,0</b>	<b>82,4</b>	<b>44,0</b>

(a) En % de la population de 14 ans et plus ; y compris chômeurs.

# 9 emploi

## PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi de mars 1993, le nombre des *chômeurs au sens du BIT* calculé sur une semaine d'enquête est de 2 781 200 ; il atteignait 2 429 100 en mars 1985. Le *taux de chômage* global s'établit à 11,1 % de la population active [1].

Le taux de chômage des femmes (13,3 %) et celui des jeunes de moins de 25 ans (24,6 %) demeurent supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Les catégories socioprofessionnelles les plus touchées par le chômage sont les ouvriers et les employés dont les taux sont respectivement de 14,3 % et de 13,9 % [1].

En mars 1993, 33,3 % de la *population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)* l'est depuis un an ou plus contre 45,5 % en mars 1985 [1].

Pour les personnes sans diplôme ou n'ayant que le certificat d'études primaires, le taux de chômage atteint 15,3 % contre 14,3 % un an auparavant. Pour les niveaux intermédiaires (BEPC, CAP, BEP...) il est de 10,5 % contre 9,7 %. Les titulaires du baccalauréat comptent désormais 7,0 % de chômeurs et les diplômés du supérieur 5,9 %. De mars 1992 à mars 1993 les disparités de chômage se sont accrues entre les moins qualifiés et les plus diplômés. Mais les formations supérieures au baccalauréat sont de moins en moins épargnées.

L'ancienneté moyenne de chômage est de 11,9 mois pour les hommes et de 13,7 mois pour les femmes [3].

Pour la Communauté européenne, le taux de chômage au sens du BIT est de 10,6 % en 1993. Le pays le plus fortement touché est l'Espagne avec un taux de 21,5 % [4].

## DÉFINITIONS

- **BIT.** Bureau International du travail.
- **Chômage, PSERE.** Le chômage est entendu au sens du Bureau international du travail. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, les chômeurs sont :
  - a) Les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Elles constituent la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE).
  - b) Les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement.
- **Enquête-emploi.** Elle est réalisée chaque année par l'Insee, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 70 000 « ménages ordinaires », soit 146 000 personnes en 1993. Son questionnaire a été rénové à l'occasion des recensements de 1982 et 1990.
- **Chômage au sens du recensement.** Aucune vérification n'étant opérée sur l'absence d'emploi, la disponibilité et la recherche effective d'emploi par les personnes interrogées, cette mesure du chômage est assez subjective.
- **Taux de chômage.** C'est la proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (en pourcentage généralement).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « La montée récente du chômage des cadres », n° 346, 6 juillet 1993 ; « L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE en 1992) » n° 357, 7 août 1993 ; « Le chômage des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans de 1982 à 1992 », n° 385, décembre 1993.
- « Perception du chômage et stratégies de recherche d'emploi », *Premières synthèses Dares* n° 32, octobre 1993.
- *Problèmes économiques* : « Partager le chômage », n° 2324, 5 mai 1993 ; « Chômage », n° 2341, 15 septembre 1993.

- *Perspectives de l'emploi*, OCDE, juillet 1993.
- « Le chômage régional et départemental en 1992 », *INSEE-Première* n° 238, octobre 1993.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1993, Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 59-60, Février 1994.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.
- [3] « Premiers résultats de l'enquête emploi de mars 1993 », *INSEE-Première*, n° 266, juin 1993.
- [4] « Bulletin mensuel chômage », Eurostat-OSCE.

## 9.2 CHÔMAGE

Chômeurs BIT par sexe et âge [1]

	Mars 1985		Mars 1993	
	Effectifs (milliers)	Taux* (%)	Effectifs (milliers)	Taux* (%)
<b>Hommes</b>				
Moins de 25 ans	428,3	24,5	305,9	21,5
25 à 49 ans	552,6	6,2	825,1	8,4
50 ans et plus	173,0	5,9	170,8	6,7
<b>Total</b>	<b>1 153,9</b>	<b>8,5</b>	<b>1 301,8</b>	<b>9,4</b>
<b>Femmes</b>				
Moins de 25 ans	501,2	30,5	330,5	28,4
25 à 49 ans	635,8	9,7	997,2	12,3
50 ans et plus	138,2	7,1	151,7	8,1
<b>Total</b>	<b>1 275,2</b>	<b>12,6</b>	<b>1 479,4</b>	<b>13,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2 429,1</b>	<b>10,2</b>	<b>2 781,2</b>	<b>11,1</b>

\* Proportion chômeurs/actifs.

Chômage BIT par CSP en mars 1993 [1]

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Effectifs (milliers)	Taux (%)	Rappel taux 1985
Agriculture exploitants	5,4	0,6	0,5
Artisans, comm., chefs d'entr.	78,7	4,5	3,0
Cadres prof. intell. sup.	139,3	4,9	2,8
Professions intermédiaires	288,9	6,9	4,5
Employés	989,1	13,9	10,8
Ouvriers	980,5	14,3	13,7
N'ayant jamais travaillé	299,3	///	///
<b>Total</b>	<b>2 781,2</b>	<b>11,1</b>	<b>10,2</b>

Taux de chômage selon le diplôme [3]

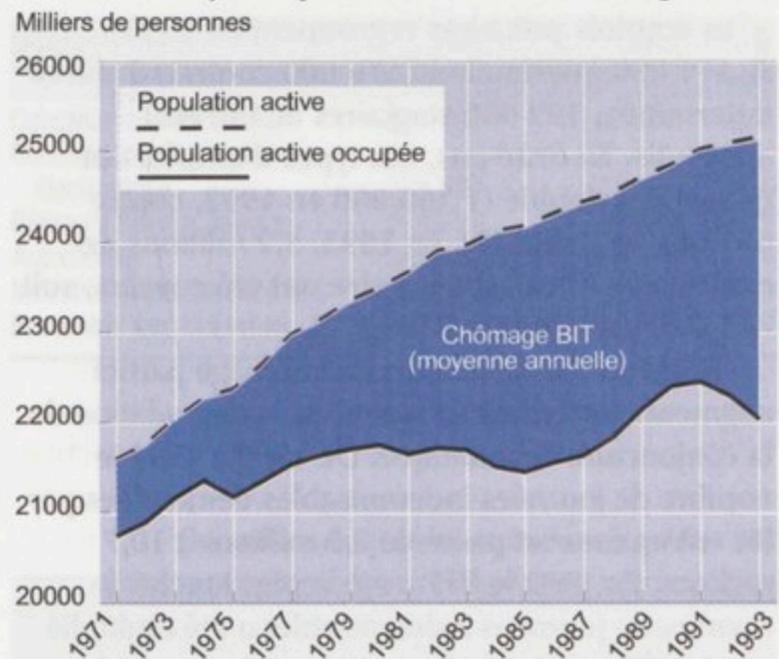
	Taux de chômage (%)			
	Janvier 1990	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993
Sans diplôme	13,0	12,8	14,3	15,3
BEPC, CAP, BEP	8,4	8,3	9,7	10,5
Baccalauréat	6,5	6,7	7,0	9,5
Bac + 2	3,7	4,0	5,0	7,0
Diplôme supérieur	3,5	4,0	4,6	5,9

Taux de chômage moyennes annuelles dans la CE [4]

	Taux de chômage (% de la population active)			
	1985	1992	1993	dont âge < 25 ans
Allemagne	7,1	6,4	7,2	6,3
Belgique	11,8	8,2	9,4	19,6
Danemark	7,2	9,5	10,4	11,4
Espagne	21,6	18,2	21,5	37,5
<b>France</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>	<b>10,8</b>	<b>23,1</b>
Grèce	7,8	(a) 7,7	...	(a) 24,6
Irlande	18,2	17,8	18,4	27,9
Italie	9,6	10,3	11,1	30,6
Luxembourg	2,9	1,9	2,6	5,7
Pays-Bas	10,5	7,2	8,8	15,0
Portugal	8,8	3,9	5,0	10,3
Royaume-Uni	11,5	10,2	10,5	16,9
<b>CE</b>	<b>10,6</b>	<b>9,6</b>	<b>10,6</b>	<b>19,8</b>
États-Unis	7,2	(a) 6,7	(b) 7,4	(b) 14,2
Japon	2,6	(a) 2,1	(b) 2,1	(b) 4,5

(a) 1991, (b) 1992.

Emploi, chômage et population active (y compris militaires du contingent) [2]



Chômeurs (PSERE) selon l'ancienneté du chômage et les circonstances de la recherche d'un emploi [1] [3]

	Janvier 1990	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993
	<b>Ancienneté moyenne de chômage (mois) :</b>			
Hommes	14,1	13,9	12,9	11,9
Femmes	14,8	15,0	14,3	13,7
<b>Ensemble</b>	<b>14,5</b>	<b>14,5</b>	<b>13,7</b>	<b>12,8</b>
<b>Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :</b>				
Hommes :				
15-24 ans	15,9	17,2	17,6	16,7
25-49 ans	38,0	35,1	33,1	31,1
50 ans et plus	58,8	61,0	52,8	53,1
Femmes :				
15-24 ans	21,3	22,9	22,1	19,2
25-49 ans	40,7	39,2	38,5	37,3
50 ans et plus	69,4	65,5	58,5	58,9
<b>Ensemble</b>	<b>37,7</b>	<b>36,9</b>	<b>35,2</b>	<b>33,3</b>
<b>Circonstances de la recherche (%)</b>				
Hommes (total 100%) :				
Fin d'emploi précaire	34,1	33,7	35,1	32,3
Fin de service national	4,8	4,9	4,2	5,5
Licenciement	38,2	37,8	38,2	40,4
Démission	7,0	7,0	5,9	5,0
Fin d'études	5,2	4,4	4,7	5,3
Avait cessé toute activité ou n'avait jamais travaillé	4,7	4,9	4,7	3,3
Autres circonstances	6,0	7,2	7,2	8,2
Femmes (total 100%) :				
Fin d'emploi précaire	32,2	31,1	32,7	32,5
Licenciement	27,2	28,3	29,8	29,6
Démission	10,3	11,5	10,8	10,6
Fin d'études	7,4	7,5	6,8	7,8
Avait cessé toute activité ou n'avait jamais travaillé	17,2	16,4	14,9	14,1
Autres circonstances	5,7	5,1	5,0	5,4

# 9 emploi

## PRÉSENTATION

Les emplois précaires regroupent en 1993 171 000 intérimaires, 616 000 contrats à durée déterminée, 399 000 stagiaires et 180 000 apprentis. En onze ans, ces types d'emploi ont quasiment doublé (1 366 000 en 1993, contre 691 000 en 1982) [1]. En 1993, 5,2 millions de contrats de travail temporaire ont été conclus, soit - 11,7 % par rapport à 1992 [2].

Depuis 1990, le recours au chômage partiel augmente fortement en raison de la dégradation de la conjoncture économique. De 1990 à 1992 le nombre de journées indemnisables demandées par les entreprises est passé de 2,5 millions à 10,7 millions. En 1992 le BTP a été le plus touché, le nombre de journées indemnisables a été multiplié par 2,4. Bien qu'en baisse cette année, le nombre de journées de chômage partiel reste le plus élevé dans l'industrie automobile (1,7 million) [5].

En 1993, parmi les mesures pour l'emploi, les *contrats emploi-solidarité (CES)* représentent 622 532 emplois. 65 % des bénéficiaires ont plus de 25 ans et 24 % de ces contrats vont à des personnes percevant le RMI. En 1992, du fait de la priorité donnée à la réinsertion des *chômeurs de longue durée* et des bénéficiaires du RMI, les plus de 25 ans sont les principaux bénéficiaires de l'accroissement du nombre des contrats. Le dispositif a ainsi contribué à la stabilisation du nombre de chômeurs de longue durée.

La durée moyenne d'un « CES » est d'environ 8 mois [3] [4]. Parmi les stages de formation, les *actions d'insertion et de formation (AIF)* ont bénéficié à 212 000 personnes en 1993.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Travail, formation, emploi ». *Problèmes économiques*, n° 2365, 2 mars 1994.
- *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Les salariés des entreprises d'insertion », n° 328, avril 1993 ; « Forte progression du chômage partiel en 1992 », n° 347, juin 1993 ; « Les contrats emploi-solidarité en 1992 », n° 349, juillet 1993 ; « L'apprentissage en 1992 », n° 360, août 1993 ; « Les contrats d'insertion en alternance en 1992 », n° 361, août 1993 ; « Les associations intermédiaires en 1992 », n° 362, août 1993 ; « Les emplois à durée limitée en 1992 », n° 379, novembre 1993 ;
- *Premières synthèses*, Dares : « Les effets des aides publiques à l'emploi des jeunes », n° 26, juin 1993 ; « Jeunes à la recherche d'un emploi face à la suppression de l'allocation d'insertion », n° 27, juin 1993 ; « Bilan de la politique de l'emploi en 1993 », n° 30, septembre 1993 ; « Les bénéficiaires des

## DÉFINITIONS

- *Enquête-emploi*. Voir 9.2.
- *Chômage au sens du BIT*. Voir 9.2.
- *Chômage ANPE ou demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM)*. L'ANPE recense en mars 1993, 3,4 millions de demandeurs d'emploi, mais les chômeurs au sens du BIT ne sont que 2,8 millions à cette date. Ces deux chiffres ne sont pas comparables car ils ne correspondent pas à la même définition (chômage BIT : voir définitions en 9.2).
- *Chômage de longue durée*. Être au moins 12 mois au chômage au cours des 18 derniers mois.
- *Les actions d'insertion et de formation (AIF)*. Les formations proposées poursuivent des objectifs tels que le bilan professionnel, la préqualification ou la qualification professionnelle. Elles sont de durée variable (40 à 120 heures), et comprennent généralement une période en entreprise.
- *Les contrats emploi-solidarité et emplois consolidés (CES)*. Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990. Ils sont destinés à favoriser l'insertion ou la réinsertion dans la vie active de personnes sans emploi. Ils doivent contribuer au développement d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils peuvent être conclus par des collectivités territoriales, des établissements publics nationaux ou locaux et des associations.

politiques publiques pour l'emploi, âgés de 50 ans et plus », n° 36, décembre 1993.

- « Ralentissement des mouvements de main-d'oeuvre en 1992 », *INSEE-Première*, n° 284 octobre 1993.

### SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi en 1993. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 59-60, février 1994.

[2] *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la formation professionnelle, avril 1994.

[3] Tableau de bord des politiques d'emploi. Données nationales, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, décembre 1993.

[4] *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 347, juin 1993.

[5] *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 349, juillet 1993.

## 9.3 CONDITIONS D'EMPLOI

### Les emplois précaires [1]

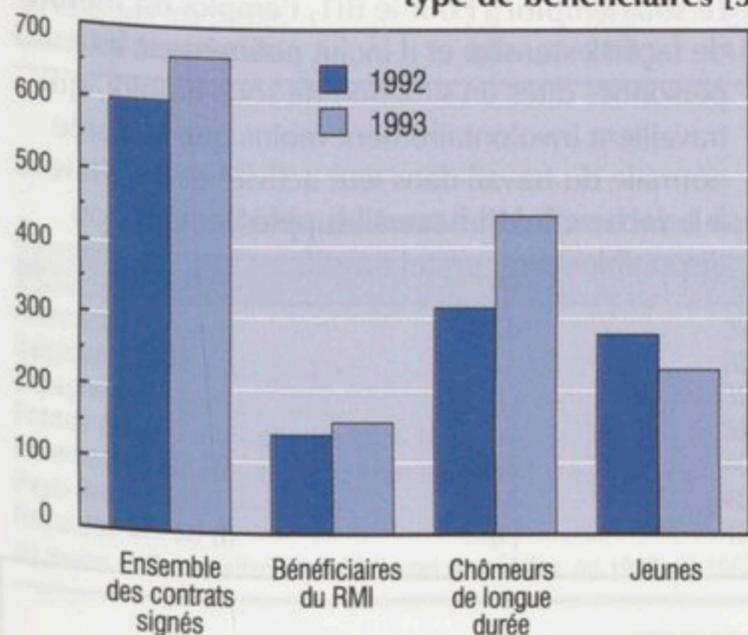
(milliers)

	1982	1985	1992	1993
Intérimaires	127	113	209	171
Contrats à durée déterminée	306	315	580	616
Stagiaires	74	146	322	399
Apprentis	184	178	180	180
<b>Total</b>	<b>691</b>	<b>752</b>	<b>1291</b>	<b>1366</b>

### Mesures pour l'emploi [3]

	1992	1993
<b>EMPLOI AIDÉ</b>		
Contrats d'apprentissage	126 165	127 475
Contrats de qualification	103 326	94 845
Contrats d'adaptation	64 838	54 044
Contrats de retour à l'emploi	101 223	123 535
Contrats emploi-solidarité (CES)	558 181	622 532
<b>Stages de formation :</b>		
<b>CRÉDIT :</b>		
Formation des jeunes	141 709	133 921
Stages d'accès à l'emploi	34 100	35 854
Stages de reclassement professionnel	38 502	44 950
Actions d'insertion et de formation (AIF)	260 106	212 417

### Évolution des entrées annuelles en « CES », par type de bénéficiaires [5]



### Répartition des bénéficiaires de « CES » selon le sexe, l'âge et la durée d'inscription à l'ANPE pour l'année 1993 [5]

	Moins de 12 mois	12 mois à 3 ans	3 ans et plus	non inscrit	Total
<b>Sexe</b>					
Hommes	26,4	48,6	12,2	12,8	100
Femmes	20,1	58,1	12,9	8,9	100
<b>Âge</b>					
De 16 à 25 ans	38,6	43,7	3,5	14,2	100
De 26 à 49 ans	13,9	61,2	16,7	8,2	100
50 ans et plus	12,3	53,4	24,6	9,7	100
<b>Ensemble</b>	<b>22,4</b>	<b>54,6</b>	<b>12,7</b>	<b>10,3</b>	<b>100</b>

### Nombre de journées de chômage partiel dans certaines branches d'activité [4]

Branches d'activité	1991	1992	92/91 (%)
Construction mécanique	984 780	1 266 261	28,6
Construction électrique et électronique	398 842	475 605	19,6
Bâtiment travaux publics	212 887	730 584	243,2
Automobile	1 842 490	1 669 316	- 9,4
Industrie textile, habillement	1 215 570	1 444 924	18,9
<b>Ensemble des branches</b>	<b>7 600 610</b>	<b>10 701 119</b>	<b>40,8</b>

### Nombre de journées indemnisables [4]

	1991	1992	Structure 1992 (%)	Évolution 92/91 (%)
<b>CAUSES</b>				
Conjoncture économique	6 916 444	9 807 543	91,6	41,8
Difficultés d'approvisionnement	212 617	348 162	3,3	63,8
Sinistres	90 507	105 780	1,0	16,9
Intempéries de caractère exceptionnel	103 388	132 271	1,2	27,9
Transformations et restructurations	56 170	62 243	0,6	11,0
Circonstances exceptionnelles	221 484	245 020	2,3	10,6
<b>FORMES</b>				
<b>Réduction d'horaire</b>				
Tout l'établissement	931 026	1 674 734	15,7	79,9
Une partie de l'établissement	5 082 036	7 502 684	70,1	47,6
<b>Arrêt temporaire</b>				
Tout l'établissement	294 502	293 027	2,7	- 0,5
Une partie de l'établissement	1 291 848	1 222 837	11,4	- 5,3
<b>Total (y. c. autres cas)</b>	<b>7 600 610</b>	<b>10 701 119</b>	<b>100,0</b>	<b>40,8</b>

### Du chômage ANPE au chômage BIT [1]

(milliers)

	Mars 1985	Mars 1993
<b>Chômeurs inscrits à l'ANPE (cat. 1, 2, 3)</b>	<b>2 706</b>	<b>3 440</b>
dont : catégorie 1	2 486	3 078
+ chômeurs BIT non inscrits à l'ANPE	386	328
- chômeurs inscrits à l'ANPE non BIT	- 663	- 987
soit : <i>chômeurs inscrits actifs occupés</i>	- 245	- 534
<i>chômeurs inscrits non disponibles</i>	- 117	- 153
<i>chômeurs inscrits ne cherchant pas d'emploi</i>	- 75	- 378
<i>écart résiduel entre le nombre observé et le déclaré d'inscrits</i>	- 226	78
<b>Chômeurs BIT</b>	<b>2 429</b>	<b>2 781</b>

# 9 emploi

## PRÉSENTATION

La durée hebdomadaire moyenne du travail offerte est quasiment de 39 heures pour l'ensemble des personnels depuis juillet 1984. Elle était de 45,2 heures en janvier 1969 [1].

En 1993, le travail à *temps partiel* qui concerne essentiellement les femmes (26,7 %) représente 14,2 % des emplois contre 10,7 % dix ans plus tôt. 27 % des personnes embauchées depuis moins d'un an le sont à temps partiel, contre 22 % en 1992. Le nombre de personnes pour lesquelles le temps partiel est subi plutôt que choisi augmente de 39 % par rapport à 1992. Le temps partiel subi et le temps complet avec baisse involontaire du temps de travail (chômage technique) sont les deux composantes du *sous-emploi*. Après une légère accélération constatée en 1992 les différentes formes de sous-emploi connaissent une forte poussée entre mars 1992 et mars 1993 [2] [3].

Dans la Communauté européenne, le niveau des emplois à temps partiel est le plus élevé dans trois pays, les Pays-Bas (34,5 %), le Royaume-Uni (23,0 %) et le Danemark (22,5 %) [6].

533 000 journées de grève ont été recensées en 1993 contre 490 500 l'année précédente, soit une augmentation de 8,7 %. Globalement le niveau de la conflictualité toujours axé sur la défense de l'emploi reste faible. Mais la baisse du nombre de journées de grève, continue depuis 1989, connaît en 1993 un très net coup d'arrêt [5].

## DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine.
- **Durée (du travail) offerte.** La « durée offerte » ne concerne que les salariés à temps plein. Elle se distingue de la « durée effective » par l'exclusion de toutes pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie : les heures supplémentaires propres à chaque salarié ne sont pas prises en compte. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée du travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.
- **Le sous-emploi :** Pour le BIT, l'emploi est mesuré de façon extensive et il inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La négociation d'entreprise en 1992 et début 1993 : le repli s'accroît ». *Premières informations*, Dares, n° 384, décembre 1993.
- *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « les horaires de travail sont moins réguliers et plus diversifiés en 1991 qu'en 1984 », n° 28 août 1993 ; « Les expériences d'ajustement des salaires et de "partage du travail" » n° 43, février 1994.
- « Les processus locaux de partage du travail », *Travail et Emploi*, Dares, n° 59, avril 1994.
- « Grèves et lock-out », *Sources et méthodes, série Statistiques du travail*, BIT, volume 7, 1993.

## SOURCES

- [1] « Enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'oeuvre) », ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, janvier 1994.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1993, Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 297-298, février 1994.
- [3] Derniers Résultats de l'enquête Emploi de mars 1993. *INSEE-Première*, n° 266, juin 1993.
- [4] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1993-4.
- [5] « Les conflits du travail en 1992 », *Premières informations*, n° 343, juin 1993 ; « Les conflits du travail en 1993 ». *Premières synthèses* (à paraître), Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- [6] Enquête communautaire sur les forces de travail, Eurostat.

## 9.4 DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### Durée hebdomadaire moyenne du travail des ouvriers et de l'ensemble des salariés (janvier 1994) [1]

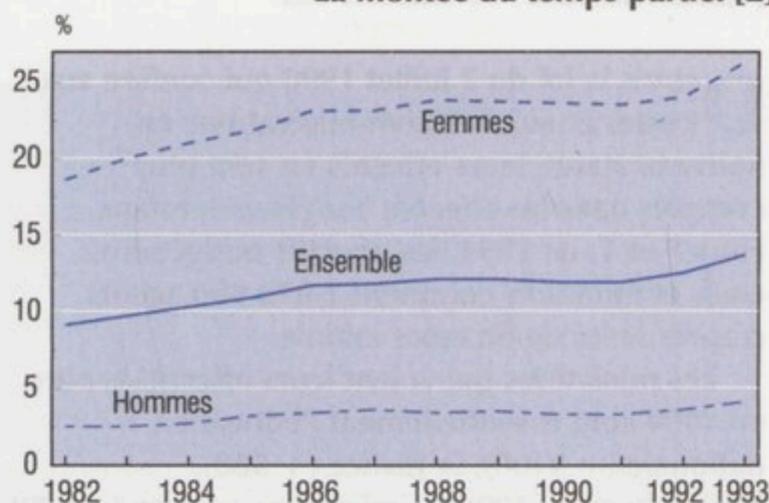
Groupes d'activités NAP 73-Niveaux 40 et 15	Durée moyenne (heures)
Ouvriers	
Industries non compris BTP (U02 à U06) (a)	38,61
Bâtiment et Génie civil (T24)	39,26
Transports (b) (T31)	39,84
Commerces (U08)	39,22
<b>Ensemble des ouvriers</b> (y compris activités non reprises ici) (U02 à U14) (a) (b)	<b>38,99</b>
<b>Ensemble des non-ouvriers</b> (U02 à U14) (a) (b)	<b>38,84</b>
<b>Ensemble des salariés</b> (U02 à U15) (b)	<b>38,91</b>

(a) Y.c. Combustibles minéraux solides, gaz, électricité.  
(b) Y.c. SNCF et RATP

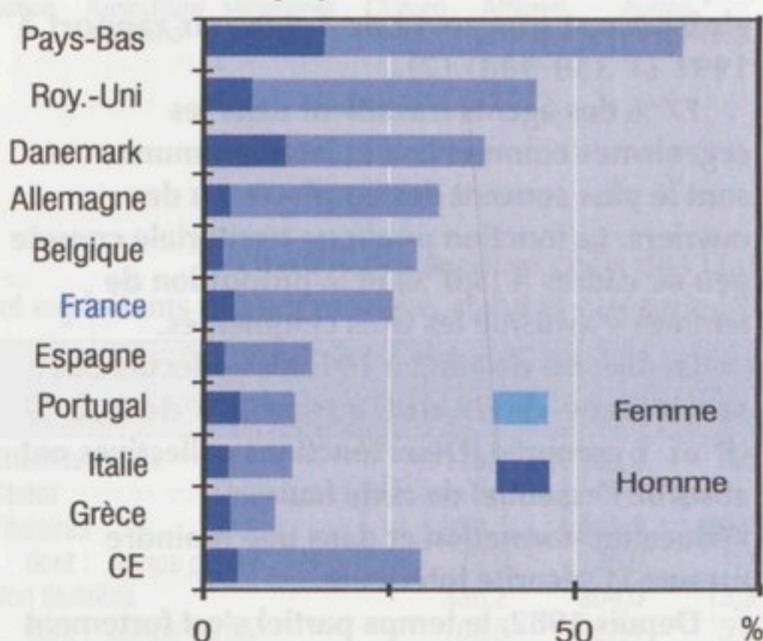
### Proportion de salariés à temps partiel en 1992 [2]

	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture	6,8	36,5	15,7
Industrie	1,4	11,4	4,4
Bâtiment, Génie civil et agricole	1,2	24,3	3,0
Commerce	2,6	29,6	16,4
Transport et Télécom	2,4	27,8	9,6
Services marchands	7,8	26,4	18,6
Institutions financières	2,1	18,4	10,5
Services non marchands	7,0	33,5	21,8
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>4,0</b>	<b>26,7</b>	<b>14,2</b>

### La montée du temps partiel [2]



### Temps partiel en 1992 dans la CE [6]



### Durée du travail hebdomadaire dans les activités non agricoles de différents pays (1992) [4]

Pays	Femmes	Ensemble	Pays	Femmes	Ensemble
Allemagne (b)	37,6	39,0	Suède (a) (e)	...	37,2
Belgique (a) (g)	...	33,0	Suisse (a) (d)	41,0	42,5
Espagne (a)	...	33,9	Canada (b)	...	30,5
<b>France (a)</b>	<b>...</b>	<b>39,1</b>	États-Unis (b)	...	34,4
Luxembourg (b) (e)	38,9	40,5	Japon (a)	38,2	44,4
Pays-Bas (b) (g)	39,6	40,2	République de Corée (a) (c)	47,6	47,5
Royaume-Uni (a) (f)	...(c)	42,9	Australie (a) (f)	29,3	35,4

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées. (c) 1987. (d) 1988. (e) 1989. (f) 1990. (g) 1991.

### Personnes en sous-emploi (selon la définition du BIT) [3]

	Janvier 1990	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993
Personnes travaillant à temps partiel recherchant un emploi à temps complet ou un temps partiel supplémentaire	324	290	351	459
Hommes	69	58	82	123
Femmes	255	232	269	336
Personnes travaillant à temps partiel ne recherchant pas un autre emploi mais souhaitant travailler davantage	472	472	489	590
Hommes	72	84	88	104
Femmes	400	388	401	486
Personnes travaillant à temps complet et ayant involontairement travaillé moins que d'habitude	208	222	185	301
Hommes	155	163	135	236
Femmes	53	58	50	65

## PRÉSENTATION

Depuis la loi du 2 juillet 1990 qui confère aux Postes et aux Télécommunications un nouveau statut, leurs effectifs ne sont plus comptés dans les *effectifs budgétaires* totaux. Hors P et T, en 1994, les effectifs budgétaires civils et militaires comptent 2 078 900 agents d'après la loi de finances initiale.

Les ministères qui voient leurs effectifs croître en 1994 sont essentiellement l'Éducation nationale (+ 3100), la Justice (+ 500), l'Agriculture (+ 400), les ministères sociaux (+ 600).

Les administrations locales emploient 1 370 900 salariés fin 1992, dont 51 100 dans les quatre départements d'outre-mer. Les effectifs globaux ont progressé de 1,5 % par rapport à 1991 (1 350 300) [2].

77 % des agents travaillent dans les organismes communaux et intercommunaux et sont le plus souvent des employés ou des ouvriers. La fonction publique territoriale compte peu de cadres A (5,0 %) et la proportion de femmes y avoisine les trois cinquièmes.

En dix ans, de 1982 à 1992, les effectifs des ministères civils ont augmenté de 5,2 % (P et T compris). Deux fonctions collectives ont absorbé l'essentiel de cette hausse : l'éducation-formation et dans une moindre mesure la sécurité intérieure.

Depuis 1982, le temps partiel s'est fortement développé dans la Fonction publique. En équivalent temps plein, la progression des effectifs des ministères civils a été moindre qu'en nombre d'emplois, et le taux d'administration par rapport à la population a même légèrement baissé (36,5 agents de l'état pour 1000 habitants en 1982, contre 36,0 en 1992) [4].

## DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seuls les agents de l'État et des établissements publics recensés par l'Insee à partir des fichiers informatisés de paie des administrations font l'objet du présent mot-clé.
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
  - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
  - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
  - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rapports annuels du ministère de la Fonction publique », mars 1992-mars 1993, La Documentation française.
- « La transparence administrative », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 679, mai 1992.
- « La fonction publique territoriale », *Regards sur l'actualité*, n° 182, juin 1992.
- *INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus »* : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1987, 1988, 1989 », n° 30-31, avril 1992, « Les agents

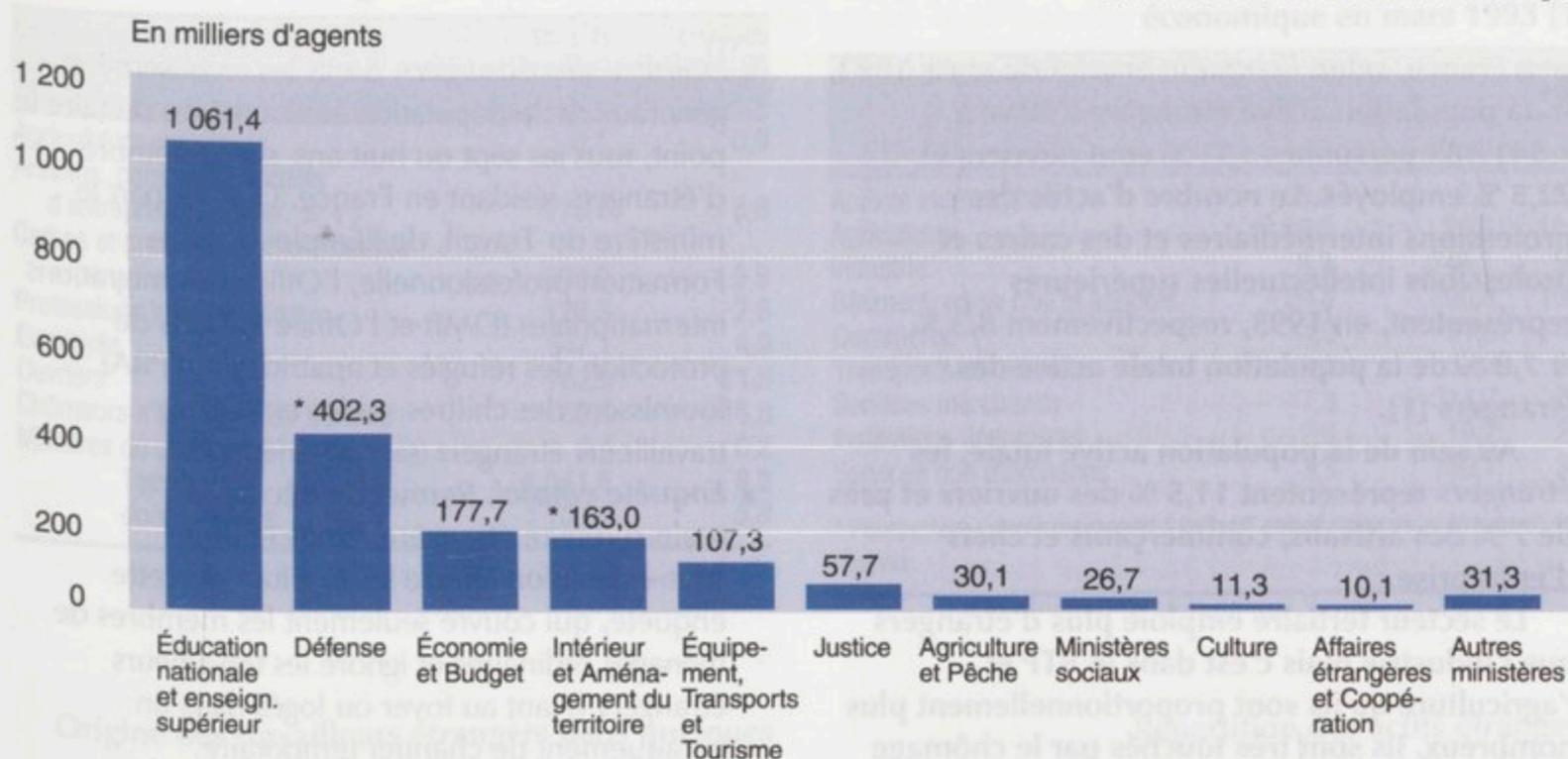
de l'État au 31 décembre 1990 », n° 52-53, novembre 1993, « Les salaires des agents de l'État en 1990 », n° 57-58, janvier 1994.

### SOURCES

- [1] « Le budget de l'État en quelques chiffres 1993 », *Les Notes Bleues*, numéro spécial ; ministère de l'Économie, ministère du Budget, 1994.
- [2] « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1992 », *INSEE-Première*, (à paraître).
- [3] « La défense en chiffres 1994 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, Sirpa, supplément au n° 187, février 1994.

## 9.5 EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les effectifs de l'État en 1994 [1]



\* hors appelés du contingent.

Effectifs des collectivités territoriales  
au 31 décembre 1992  
(Métropole et DOM) [2]

	(milliers)
<b>Organismes régionaux et départementaux</b>	<b>191,4</b>
Régions	6,3
Départements	150,2
Préfecture de Police de Paris	5,6
Services départementaux d'incendie	15,7
Autres établissements publics départementaux	13,6
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b>	<b>1053,3</b>
Organismes communaux	964,4
Organismes intercommunaux	88,9
<b>Organismes privés d'action locale</b>	<b>67,6</b>
<b>Ensemble des administrations locales</b>	<b>1312,3</b>
dont : métropole	1261,2
<b>Régies et autres étab. publics</b>	<b>58,6</b>
dont : offices public d'HLM	26,4
caisses crédit mun.	1,5
étab. pub. indus. et com. (EPIC)	25,9
<b>Total collectivités territoriales</b>	<b>1370,9</b>

Effectifs des services civils de l'État  
et exploitants publics par sexe, statut et catégorie [4]

	1982	1992	
	(milliers)	(milliers)	(%)
<b>Effectifs totaux</b>	<b>2 176,9</b>	<b>2 289,2</b>	<b>100</b>
<b>Statut</b>			
Titulaires	1 838,7	1 985,2	86,7
dont : temps partiel	72,9	176,9	7,7
Non titulaires	338,2	304,0	13,3
dont : temps partiel	105,6	127,4	5,6
<b>Sexe</b>			
Hommes	1 079,7	1 081,8	47,3
dont : temps partiel	37,4	57,1	2,5
Femmes	1 097,2	1 207,4	52,7
dont : temps partiel	141,1	247,2	10,8
<b>Catégories statutaire :</b>			
A	569,4	725,4	31,7
B	697,2	670,3	29,3
C	690,2	772,4	33,7
D	213,0	107,1	4,7
Vacataires de catégorie inconnue	7,1	14,0	0,6

Place de la défense dans quelques pays en 1992 [3]

	(c) Effectifs moyens			
	(a) Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	54 000	17 300	4 400	228 800
Royaume-Uni	134 600	80 900	59 300	349 300
<b>France</b>	<b>241 400</b>	<b>90 650</b>	<b>64 400</b>	<b>379 800</b>
Italie	223 300	77 700	43 600	584 000
Pays-Bas	43 300	12 000	14 900	150 300
Allemagne	287 000	90 000	31 200	696 600
États-Unis (d)	586 200	449 900	510 600	1 842 200

(a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France

(b) Réserves mobilisables

(c) Source : « Military Balance » 93/92

(d) Non compris dans les effectifs 183 000 « Marine Corps »

Effectifs en équivalents temps plein  
des services civils de l'État et exploitants publics [4]

	1982	1992
<b>Effectifs en équivalents temps plein</b>	<b>2 085,9</b>	<b>2 161,8</b>
Éducation nationale	996,4	1 067,9
Postes et Télécommunications	477,0	457,0
Économie, Finances, Budget	190,2	190,5
Intérieur, Dom-Tom	144,7	161,7
Équipement, Logement, Transports, Mer	111,1	119,3
Justice	45,1	55,4
Agriculture	32,9	31,4
Santé, Solidarité-Travail, Emploi	27,6	22,5
Autres ministères civils	60,9	56,1
dont : culture	11,2	13,0

## PRÉSENTATION

En France, selon l'enquête emploi de mars 1993, la population active étrangère s'élève à 1 541 485 personnes : 51 % sont ouvriers et 22,5 % employés. Le nombre d'actifs des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent, en 1993, respectivement 8,3 % et 7,0 % de la population totale active des étrangers [1].

Au sein de la population active totale, les étrangers représentent 11,5 % des ouvriers et près de 7 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie mais c'est dans le BTP et l'agriculture qu'ils sont proportionnellement plus nombreux. Ils sont très touchés par le chômage puisque 20,4 % d'entre eux sont chômeurs (le taux de chômage des Français étant de 10,5 %) [1].

Les Portugais sont toujours et de loin les plus nombreux (27 % des salariés étrangers) devant les Algériens (18,6 %) et les Marocains (13,5 %). La part des Maghrébins se stabilise autour de 37 %, mais parmi eux celle des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens diminue. La proportion des ressortissants d'Afrique noire augmente de 4,6 % en 1985 à 7,1 % en 1991 [2].

En 1991, sous l'effet des regroupements familiaux, la part des femmes augmente : 22,2 % des salariés étrangers sont des femmes contre 20,2 % en 1988. Chaque nationalité fait une place plus importante aux femmes mais les différences demeurent : si 36 % des salariés yougoslaves sont des femmes, elles ne sont que 12 % parmi les salariés turcs. 14 % des salariés maghrébins sont des femmes en 1991 contre 11 % en 1988 [2].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'OCDE. Le Luxembourg et la Suisse ont une population étrangère très importante [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant au foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.
- **Enquête ACEMO.** C'est l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère réalisée tous les trois ans par le ministère du Travail auprès des établissements de 11 salariés et plus de l'ensemble des activités économiques. Sont exclus : l'agriculture, les administrations publiques, les services domestiques et les entreprises de travail temporaire. Cette enquête concerne les salariés étrangers, qu'ils fassent partie d'un ménage ordinaire au sens de l'Insee, qu'ils vivent en foyer ou sur un baraquement de chantier temporaire. Elle ne tient compte ni des salariés d'origine étrangère qui ont acquis la nationalité française, ni des jeunes de la « 2<sup>e</sup> génération » qui ont acquis la nationalité française sans formalité à 18 ans.
- **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport d'activité annuel de l'OMI*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques.
- « Immigrés en Europe », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4952, juillet 1992.
- « La main-d'œuvre étrangère », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « La population active étrangère en France », *Problèmes économiques*, n° 2356, 29 décembre 1993.
- « Les étrangers », *Contours et Caractères*, Insee, 1994.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1993 », résultats détaillés, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 59-60, février 1994.
- [2] « Les salariés étrangers : féminisation et tertiarisation », *Premières Informations*, Dares, n° 359, 12 août 1993.
- [3] « Tendances des migrations internationales », *Rapport annuel*, Sopemi 1994, OCDE, juillet 1994.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 19<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> éditions.

## 9.6 EMPLOI DES ÉTRANGERS

### Étrangers actifs en mars 1993 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs (milliers)	Étrangers dans la CS (%)
Agriculteurs exploitants	8,1	0,9
Artisans, commerç. et chefs d'entreprise (10 salar. et +)	116,1	6,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	108,6	3,8
Professions intermédiaires	128,3	2,6
Employés	347,1	4,9
Ouvriers	782,5	11,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	50,4	16,8
Militaires du contingent	0,4	0,2
<b>Total</b>	<b>1 541,5</b>	<b>6,2</b>
dont : salariés	1 101,0	5,8

### Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1993 [1]

Activité économique	1983	1993	
	* (%)	Effectifs (milliers)	* (%)
Activité indéterminée	6,0	2,5	8,3
Agriculture	10,0	28,6	10,7
Industrie	8,5	246,1	5,9
Bâtiment, génie civil et agricole	20,3	200,8	16,9
Commerce	4,9	91,6	4,4
Transports et Télécom	3,0	37,3	2,9
Services marchands	7,3	314,7	7,0
Institutions financières	2,6	19,2	2,6
Services non marchands	3,5	160,1	3,3

\* Pourcentage calculé par rapport à l'effectif salarié (français + étrangers) de l'activité.

### Origine des travailleurs étrangers dans quelques pays en 1992 [3]

Pays d'origine	Pays de séjour (milliers)			
	Ex-RFA	France	Pays-Bas (a)	Suisse
<b>Ensemble</b>	<b>2278,9</b>	<b>1517,8</b>	<b>229</b>	<b>716,7</b>
dont : Grèce	116,6	...	...	...
Italie	189,7	87,5	...	231,5
Portugal	47,4	426,5	...	69,3
Espagne	59,8	81,6	...	70,2
Autres CE	...	78,6	...	141,7
Total CE	...	674,1	93	512,7
Autriche	...	...	...	20,9
Turquie	738,2	56,8	49	36,7
Ex-Yougoslavie	405,2	19,5	...	110,7
Algérie	...	243,7	...	...
Maroc	...	176,6	33	...
Tunisie	...	75,5	...	...

(a) Chômeurs non compris.

### Répartition des actifs étrangers par nationalité [2]

	1985	1991
Espagnols	7,3	5,4
Italiens	7,8	6,0
Portugais	28,4	27,0
Autres CE	3,7	4,4
Algériens	19,9	18,6
Marocains	11,9	13,5
Tunisiens	4,7	4,7
Africains noirs	4,6	7,1
Turcs	2,9	3,5
Khmers, Laotiens, Vietnamiens	2,2	2,4
Yougoslaves	2,3	2,1
Autres nationalités	4,3	5,3
<b>Total toutes nationalités</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : CE	47,2	42,9
Maghreb	36,5	36,7

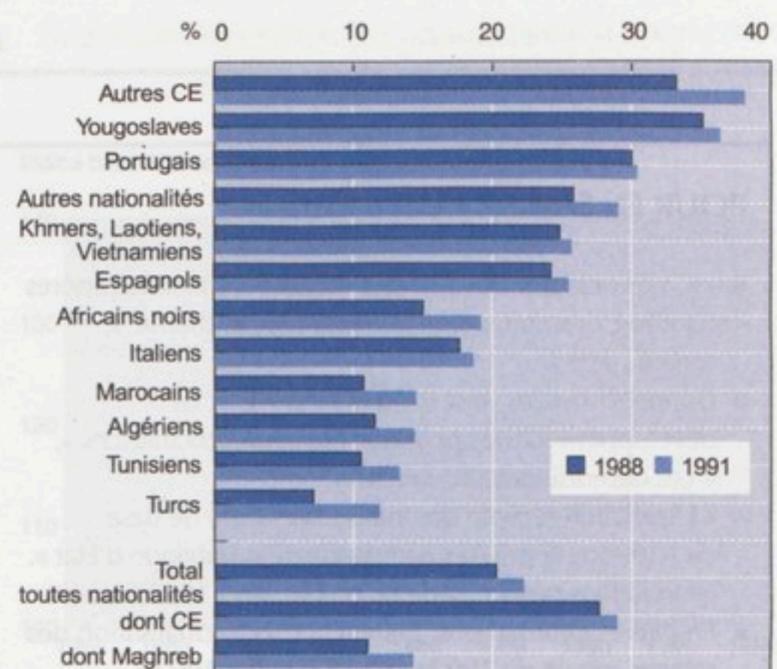
### Population active étrangère dans quelques pays d'accueil [3] [4]

Pays	1980		1992	
	* (milliers)	(a) (%)	* (milliers)	(a) (%)
Autriche	178,4	5,7	295,9	(c) 7,9
Belgique (b)	...	...	196,4	4,8
France	1 458,2	6,4	1 517,8	5,2
Ex-RFA	2 115,7	8,1	2 278,9	(c) 7,0
Luxembourg (c)	51,9	32,4	92,6	54,8
Pays-Bas	188,1	3,6	214,0	3,1
Suède	234,1	5,4	244,0	(c) 5,5
Suisse	501,2	16,6	716,7	(c) 19,6
Royaume-Uni	...	...	902,0	3,2

\* Chômeurs inclus sauf en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

(a) Par rapport à la population active totale. (b) 1969. (c) 1991.

### Proportion de femmes salariées parmi les salariés étrangers selon la nationalité [2]



# 10 revenus

## PRÉSENTATION

En 1992, le salaire annuel net moyen après prélèvements à la source, actualisé à partir des *déclarations annuelles des données sociales*, est de 118 400 F par an soit 9 900 F par mois pour les salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public [1].

De 1991 à 1992, le *salaire moyen net de prélèvements* augmente de 3,5% (1,1% en francs constants). À *structure constante*, les salaires des ouvriers qualifiés nets de prélèvement à la source connaissent la plus forte croissance (3,2%) tandis que ceux des professions intermédiaires augmentent moins vite (2,2%). Pour les cadres, le rythme correspond à celui de l'évolution moyenne : 2,8%.

La main-d'œuvre est de plus en plus qualifiée et, par conséquent, la part des catégories les mieux rémunérées ne cesse de croître. Ces modifications constituent l'essentiel de l'*effet de structure*.

En 1992, les hommes ont perçu en moyenne un salaire net après CSG de 129 500 F, les femmes de 99 000 F, soit un avantage des hommes de 30,8% par rapport à leurs collègues féminines contre 33,3% en 1984.

De 1991 à 1992, le salaire en dessous duquel sont payés 10% des salariés (1<sup>er</sup> décile) augmente de 3,3%. En 1992, les salariés du 1<sup>er</sup> décile ont gagné moins de 62 900 F tandis qu'à l'inverse 10% des salariés ont vu leurs gains dépasser 191 400 F. Les salaires de cette dernière catégorie ont augmenté plus vite (3,8%) [1].

## DÉFINITIONS

- **Salaire moyen net de prélèvements.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous). Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des salaires offerts, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvements peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot clé 10.2).
- **Effet de structure ou « GVT solde ».** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.
- **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat du salaire ou du gain.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Gains nets des ouvriers des industries manufacturières dans la Communauté », Eurostat-OSCE, thème 3, série C, 1993.
- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Le développement des politiques salariales incitatives », « Les déterminants du salaire ».
- « L'évolution récente des indices de salaire de base dans le secteur privé et dans la fonction publique d'État ». *Informations rapides*, série H, n° 106, avril 1993, Insee.
- *Premières informations*, Dares : « L'individualisation des salaires recule en 1992 », n° 352, juillet 1993 ;

- « L'intéressement marque le pas en 1991 », n° 368, août 1993 ; « La participation : 1991, année charnière pour les PME », n° 370, septembre 1993.
- « Les salaires et la négociation salariale dans le secteur privé à la mi-1993 : brusque ralentissement », *Premières synthèses*, Dares, n° 33, octobre 1993.

### SOURCES

[1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1992 », *INSEE-Première*, n° 275, août 1993, (chiffres rectifiés).

## 10.1 SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC

### Salaires annuels moyens nets de prélèvements à la source (a) et évolutions en termes réels (pouvoir d'achat) par PCS en 1992 \* [1]

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F/an			Évolution du pouvoir d'achat net 1991-1992 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	265 500	193 300	248 900	0,3	0,3	0,1
Techniciens, agents de maîtrise	135 800	114 300	133 500	0,2	0,4	0,2
Autres prof. intermédiaires *	143 400	118 800	130 600	-0,3	-0,2	-0,5
Employés	95 200	85 400	87 900	0,0	0,2	0,1
Ouvriers qualifiés	95 000	78 300	93 400	0,8	0,3	0,7
Ouvriers non qualifiés	82 300	66 500	76 400	0,5	0,4	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>129 500</b>	<b>99 000</b>	<b>118 400</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>

\* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public). L'évolution moyenne des salaires, et donc du pouvoir d'achat, n'est pas la moyenne des évolutions (effet de structure). (a) Cotisations sociales et CSG.

### Évolution des salaires nets annuels moyens de 1991 à 1992 [1] (%)

	Salaires nets moyens après CSG	À structure constante	Effet de structure
Cadres sup., chefs d'entreprise	2,5	2,8	-0,3
Techniciens	2,6	2,7	-0,1
Agents de maîtrise	2,8	2,7	0,1
Autres prof. intermédiaires	1,9	2,2	-0,3
Employés	2,5	2,6	-0,1
Ouvriers qualifiés	3,1	3,2	-0,1
Ouvriers non qualifiés	2,7	2,9	-0,2
<b>Ensemble</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>0,7</b>

### Salaires annuels nets moyens Évolutions 1991-1992 par secteur \* [1]

	Salaires en F par an après CSG	Évolution du pouvoir d'achat (%)
Industrie	119 700	1,0
Bâtiment, travaux publics	107 600	3,2
Transports, télécommunications	117 300	0,1
Commerces	114 100	0,9
Services	121 900	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>118 400</b>	<b>1,1</b>

\* Voir note du tableau ci-dessus.

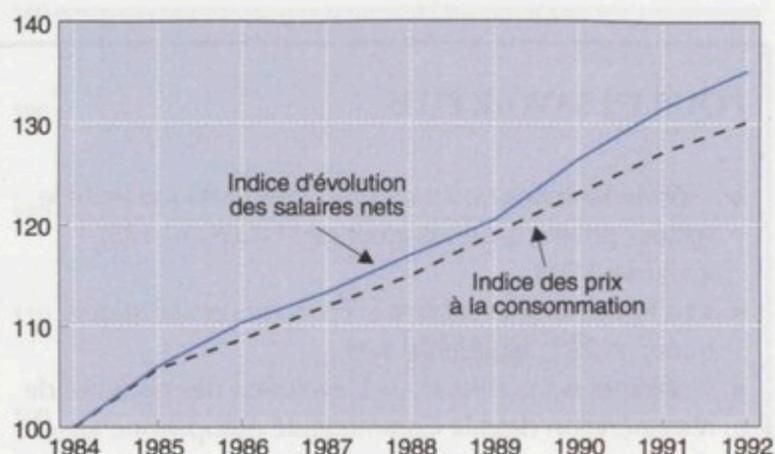
### Distribution des salaires nets de prélèvements par décile [1] (francs courants)

Déciles (a)	1984		1991		1992		Évolution 92/91 (%)	
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	(F courants)	(F constants)	
D1	45 600	60 900	67 300	57 900	62 900	3,3	0,9	
D2	51 700	69 400	76 400	65 600	71 700	3,3	0,9	
D3	57 500	77 500	85 200	72 300	80 100	3,4	1,0	
D4	63 100	85 200	93 100	79 400	88 000	3,3	0,9	
D5 (salaire net médian)	69 200	93 700	102 300	87 200	96 800	3,3	0,9	
D6	76 700	103 800	113 700	96 400	107 200	3,3	0,9	
D7	85 700	117 300	130 800	107 800	121 300	3,4	1,0	
D8	100 700	139 100	158 400	123 800	143 900	3,6	1,2	
D9	132 700	184 400	215 600	149 100	191 400	3,8	1,4	
D9/D1	2,91	3,03	3,20	2,60	3,04	///	///	

(a) D1 (...D9) est le salaire en dessous duquel sont payés 10% (...90%) des salariés.

### Évolution du salaire net annuel moyen à structure constante [1]

Indice base 100 en 1984



# 10 revenus

## PRÉSENTATION

En 1992, les 1,87 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 148 320 F. Ceci correspond à un traitement indiciaire brut de 127 230 F et à des compléments (indemnités de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes) de 21 090 F. Une fois prélevés 19 570 F au titre des cotisations sociales et 1 530 F de contribution sociale généralisée (CSG), ils ont disposé en moyenne de 127 220 F soit 10 600 F par mois.

À corps, grade et échelon identiques (indice à structure constante) le salaire net de prélèvements a progressé de 0,9% en francs constants. Cette hausse fait suite à une diminution de 0,3% en 1991 et à une progression de 0,7% par an entre 1988 et 1990. Selon les catégories d'agents titulaires, cette évolution varie de + 0,6% pour la catégorie A et + 0,5% pour la catégorie D à + 1,1% et + 2,2% pour les catégories B et C. L'effet des avancements et des promotions ou effet de structure représente une hausse de 1,3% (0,8% en 1991).

En 1992, le salaire net de prélèvements des cadres administratifs et techniques est en moyenne de 200 940 F, soit plus de deux fois celui des ouvriers (85 220 F). 50% des agents titulaires ont perçu un salaire, net de prélèvements, supérieur à 123 270 F. En bas de l'échelle des salaires, 10% des agents titulaires ont disposé de moins de 81 000 F, alors qu'à l'autre extrémité, 10% des agents ont gagné plus de 194 500 F [1].

## DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État.** Le champ couvert ne comprend pas les personnels de La Poste et de France Télécom (deux établissements créés début 1991 avec le statut d'exploitant autonome de droit public).
- **Traitement indiciaire brut.** Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.
- **Salaire net moyen.** Il est obtenu en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent à l'administration. Le salaire net moyen peut se décomposer en deux éléments : l'indice de salaire à structure constante et l'effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante :** il est obtenu en éliminant l'effet de structure. À cette fin on calcule la moyenne des évolutions de salaires mesurées pour chacun des postes élémentaires de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement - technicité (GVT).** Il mesure l'effet des modifications de la répartition de la population entre les différents postes de travail ; ainsi, en l'absence de toute augmentation des rémunérations, le salaire moyen augmente si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Salaire net moyen dans le secteur public.** Les salaires des agents de l'État sont connus grâce aux fichiers de paie et à une enquête complémentaire de l'Insee concernant les rémunérations des personnels (saisonniers, intermittents) absents des fichiers.
- **Salaire net médian :** c'est le salaire au-delà ou en deçà duquel sont rémunérés la moitié des salariés.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rémunérations : quand la fonction publique imite le secteur privé », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 175, avril-mai 1992.
- « La formation des salaires », *Économie et statistique*, Insee, n° 257, septembre 1992.
- *Problèmes économiques* : « L'évolution des systèmes de rémunération dans la Communauté européenne »,

n° 2310, 27 janvier 1993 ; « La politique salariale de l'État », n° 2324, 5 mai 1993.

- « Les salaires en 1990, tome 2 : la fonction publique d'État », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 45, mai 1993.

## SOURCES

[1] « Les salaires des agents de l'État en 1992 », *INSEE-Première*, n° 286, novembre 1993.

## 10.2 SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Éléments du salaire moyen net de prélèvements en 1991 et 1992 [1]

	Niveau moyen (francs courants)		Évolution 1992/91 (%)
	1991	1992	
<b>Salaire brut</b>	<b>141 050</b>	<b>148 320</b>	<b>5,2</b>
Traitement indiciaire brut	121 550	127 230	4,7
Indemnité de résidence (a)	1 260	1 360	7,9
Supplément familial (a)	1 910	1 950	2,1
Primes et rémunérations annexes	16 330	17 780	8,9
Cotisations sociales « salariés »	- 18 040	- 19 570	8,5
Contribution sociale généralisée (CSG)	- 1 340	- 1 530	14,2
<b>Salaire net de prélèvements</b>	<b>121 670</b>	<b>127 220</b>	<b>4,6</b>

(a) Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

### Décomposition en indice et effet de structure [1]

	Variation de 1991 à 1992 (%)		
	De la moyenne	A structure constante	Effet de structure
Traitement indiciaire brut	4,7	3,2	1,5
soit en francs constants	2,3	0,8	1,5
Salaire brut	5,2	3,9	1,3
soit en francs constants	2,8	1,5	1,3
Salaire net de prélèvements	4,6	3,3	1,3
soit en francs constants	2,2	0,9	1,3
dont : titulaires (F courants)	4,5	3,5	1,0
non titulaires (F courants)	4,2	2,7	1,5

### Les salaires moyens nets de prélèvements selon le statut et la catégorie socioprofessionnelle [1]

	Effectifs (milliers) (a)		Salaires nets de prélèvements (francs courants)		Évolution 1992/91 (francs constants) (%)		Effet de carrière 1992/91
	1991	1992	1991	1992	De la moyenne	A structure constante	
<b>Ensemble</b>	<b>1 658,4</b>	<b>1 672,7</b>	<b>121 670</b>	<b>127 220</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 2,4</b>
<b>Cadres</b>	<b>404,4</b>	<b>475,3</b>	<b>174 820</b>	<b>176 650</b>	<b>- 1,3</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>
Administratifs et techniques	96,8	100,9	192 140	200 940	+ 2,1	+ 2,4	+ 2,4
Enseignants	307,6	374,4	169 380	170 090	- 1,9	+ 0,1	+ 3,3
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>755,2</b>	<b>714,8</b>	<b>113 020</b>	<b>116 140</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 2,6</b>
dont : Instituteurs et PEGC	597,1	539,9	111 640	113 980	- 0,3	+ 0,6	+ 2,6
Prof. administratives	90,2	96,0	116 120	123 340	+ 3,7	+ 1,6	+ 2,3
Police et prison	16,8	16,4	144 370	150 410	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,9
<b>Employés</b>	<b>409,3</b>	<b>386,8</b>	<b>93 060</b>	<b>97 450</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 0,6</b>
dont : Employés administratifs	220,6	224,6	90 690	93 470	+ 0,6	+ 3,2	+ 0,4
Agents de service	84,3	60,4	70 240	73 730	+ 2,5	+ 1,0	+ 2,6
Police et prison	101,1	96,7	119 280	122 430	+ 0,2	+ 0,8	+ 1,0
<b>Ouvriers</b>	<b>89,5</b>	<b>95,8</b>	<b>84 190</b>	<b>85 220</b>	<b>- 1,2</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 4,4</b>
<b>Titulaires</b>	<b>1 367,6</b>	<b>1 385,3</b>	<b>126 740</b>	<b>132 520</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 2,3</b>
Catégorie A	499,4	540,3	167 230	172 310	+ 0,6	+ 0,6	+ 3,3
Catégorie B	408,7	389,4	114 300	118 530	+ 1,3	+ 1,1	+ 2,2
Catégorie C	394,2	418,6	97 820	99 580	- 0,6	+ 2,0	+ 0,3
Catégorie D	65,3	37,0	68 900	70 510	- 0,1	+ 0,5	+ 3,7
<b>Non titulaires</b>	<b>290,8</b>	<b>287,4</b>	<b>97 660</b>	<b>101 750</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 2,5</b>

(a) Effectifs évalués en "année-travail", i.e. au prorata de leur durée de présence.

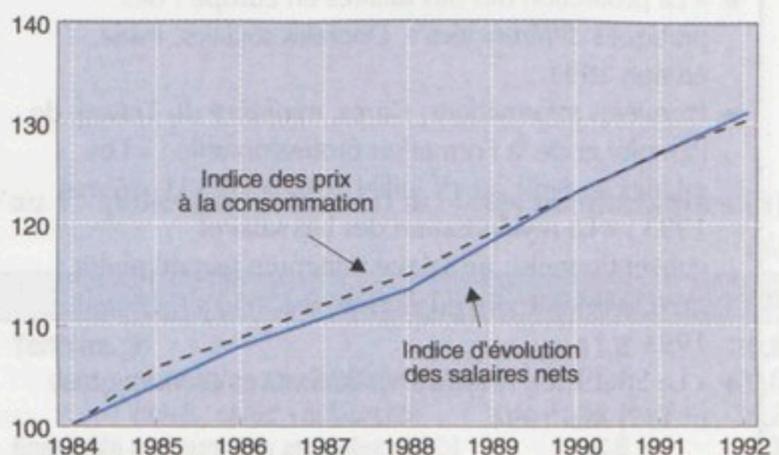
### Distribution des salaires nets de prélèvements (agents titulaires) [1]

Centiles (a)	1991 (francs courants)	1992 (francs courants)	1992/1991 (F constants) (%)
5	70 910	74 810	+ 3,0
10	76 860	81 030	+ 2,9
30	99 400	103 460	+ 1,6
50	118 530	123 270	+ 1,6
70	137 890	144 430	+ 2,3
90	185 260	194 500	+ 2,5
95	216 400	226 820	+ 2,4
C90/C10	2,41	2,40	///

(a) En 1992, 10 % des agents titulaires ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 81 030 F, le salaire médian (C50) net de prélèvements s'est élevé à 123 270 F.

### Évolution du salaire net annuel moyen à structure constante dans la fonction publique [1]

Indice base 100 en 1984



\* Traitement + primes ; non compris Défense.

## PRÉSENTATION

L'évolution de l'actuel *salairé minimum interprofessionnel de croissance (Smic)* tient compte à la fois des évolutions des prix et de l'ensemble des salaires. Au 1<sup>er</sup> juillet 1993, le Smic horaire est fixé à 34,83F, soit un montant mensuel brut de 5 886,27F pour 169 heures de travail [1].

Sur la période janvier 1993 à janvier 1994, le Smic progresse de 2,3 % ; sur la même période, les prix augmentent de 1,9 %. Le gain de pouvoir d'achat du Smic est de 0,4 %. L'indice du taux de salaire horaire des ouvriers augmente de 2,4 %, le gain en pouvoir d'achat s'élève donc à 0,5 % [2].

En juillet 1993, dans les petits établissements (moins de 11 salariés) 10,5 % des hommes et 22,3 % des femmes sont payés au Smic. Toutes tailles d'établissements confondues, ces proportions tombent à 4,9 % chez les hommes et 13,5 % chez les femmes. Pour tous les secteurs d'activités la proportion de salariés payés au Smic est de 8,2 %. Cette proportion est de 30,2 % dans les « hôtels, cafés, restaurants » et de 16,3 % dans le secteur « textile, habillement » [3].

À Paris, le *minimum mensuel garanti de rémunération de la Fonction publique* est de 6 110,38F (montant brut) au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [4].

Au sein de la Communauté européenne, la France (création du Smic en 1950) est le premier pays à avoir institué un salaire minimum interprofessionnel [5].

## DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix ; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet après avis de la Commission nationale de la négociation collective.
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Rémunération mensuelle dans la Fonction publique.** Traitement + indemnités de résidence – retenues pour pension, sécurité sociale et chômage. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Salaires minima dans la CE.** Un salaire minimum interprofessionnel est appliqué dans sept pays de la CE (voir tableau ci-contre). Il est fixé par l'État en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal, et par voie de négociation collective au niveau national en Belgique et en Grèce. En Allemagne, les salaires minima sont négociés d'un syndicat à l'autre selon les branches comme selon les régions. Au Danemark, ils sont établis par accord de branche et au niveau des entreprises. En Irlande, la négociation collective s'effectue également au niveau de la branche et de l'entreprise, mais dans certains secteurs, le salaire minimum est fixé au niveau régional par des *joint labour committees* (collectifs du travail) selon l'âge du salarié. En Italie, des salaires minima sont définis dans chaque branche, leur évolution étant réglée par des systèmes d'indexation (échelle mobile). Au Royaume-Uni, ils sont fixés au niveau des branches par convention collective ou par les comités sur les salaires (*wage councils*).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection des bas salaires en Europe : des pratiques différenciées », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Les salariés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet 1992 », n° 331, 16 mai 1993 ; « La revalorisation des bas salaires conventionnels : un salaire minimum garanti plutôt qu'une refonte des qualifications », n° 333, 27 mai 1993.
- « Le Smic est-il ringard ? », *Alternatives économiques*, n° 117, mai 1994.

## SOURCES

- [1] *Journal officiel*, 5-6 Juillet 1993.
- [2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 1994 », *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 399, 24 mars 1994.
- [3] « Les salariés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet 1993 », *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 406, mai 1994.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- [5] « European report », *Income Data Service*, n° 356, août 1991.

## 10.3 SALAIRE MINIMUM

### Montant du Smic [1]

	Montant horaire (F courants)	Augmentation (F courants) (%)
1 <sup>er</sup> juillet 1985	26,04	2,0
1 <sup>er</sup> juin 1986	26,59	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1986	26,92	1,2
1 <sup>er</sup> mars 1987	27,57	2,4
1 <sup>er</sup> juillet 1987	27,84	1,0
1 <sup>er</sup> juin 1988	28,48	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1988	28,76	1,0
1 <sup>er</sup> mars 1989	29,36	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1989	29,91	1,9
1 <sup>er</sup> avril 1990	30,51	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1990	31,28	2,5
1 <sup>er</sup> décembre 1990	31,94	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1991	32,66	2,3
1 <sup>er</sup> mars 1992	33,31	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1992	34,06	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1993	34,83	2,3

### Variations du Smic et du pouvoir d'achat [2]

	Smic	Pouvoir d'achat	
		du Smic horaire brut	du taux de salaire ouvrier*
Janvier 1983 / janvier 1982	11,8	2,0	(a) - 0,3
Janvier 1984 / janvier 1983	12,3	3,0	(a) - 0,1
Janvier 1985 / janvier 1984	6,9	0,4	(a) - 0,4
Janvier 1986 / janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987 / janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988 / janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989 / janvier 1988	3,3	-	0,1
Janvier 1990 / janvier 1989	4,0	0,6	1,0
Janvier 1991 / janvier 1990	6,8	3,3	1,6
Janvier 1992 / janvier 1991	2,3	-0,6	1,1
Janvier 1993 / janvier 1992	4,3	2,2	1,4
Janvier 1994 / janvier 1993	2,3	0,4	0,3

\* Salaire brut de l'heure, à l'exclusion de toute prime.

(a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

### Proportion de salariés bénéficiaires directs du relèvement du Smic pour tous les secteurs d'activités au 1<sup>er</sup> juillet 1993 [3]

	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
<b>Ouvriers :</b>			
Hommes	11,9	4,7	6,4
Femmes	30,0	18,2	21,7
Ensemble	17,5	8,0	10,4
<b>Employés :</b>			
Hommes	8,7	1,8	3,1
Femmes	19,3	5,7	10,0
Ensemble	15,0	3,5	6,5
<b>Salariés :</b>			
Hommes	10,5	3,3	4,9
Femmes	22,3	9,5	13,5
Ensemble	16,1	5,5	8,2

### Salaires minima interprofessionnels dans la CE en 1991\* [5]

	Mois observé	Montant en francs	Année de création
Belgique	Juil.	6 280	1975
Espagne	Janv.	2 890	1963
<b>France</b>	<b>Juil.</b>	<b>5 400</b>	<b>(a) 1950</b>
Grèce (1990)	Sept.	2 160	1982
Luxembourg	Avril	5 920	1986
Pays-Bas	Juil.	6 330	1968
Portugal	Janv.	1 580	1975

\* âge requis : 18 ans sauf Belgique (21 ans) et aux Pays-Bas (23 ans). (a) SMIG.

### Proportion de salariés payés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet par secteur d'activités économiques [3]

	Juillet 1992	Juillet 1993	Juillet 1992	Juillet 1993	
<b>Industrie non compris le bâtiment (a)</b>	<b>6,4</b>	<b>5,9</b>	<b>Tertiaire (b)</b>	<b>11,3</b>	<b>10,8</b>
dont : industrie textile, habillement	18,3	16,3	dont : commerce de détail alimentaire	21,1	20,0
cuir, chaussures	17,6	13,6	hôtels, cafés, restaurants	28,1	30,2
<b>Bâtiment</b>	<b>5,8</b>	<b>5,2</b>	<b>Ensemble secteurs non agricoles (a) (b)</b>	<b>8,6</b>	<b>8,2</b>

(a) Non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité. (b) Non compris RATP, SNCF.

# 100 revenus

## PRÉSENTATION

En 1993, la part du **revenu disponible brut** (RDB) des ménages dans le PIB est de 70,7 % ; 10 ans plus tôt elle était de 72 % [1].

En 1993, le **revenu disponible brut annuel** moyen par habitant s'élève à 86 906 F soit 7 242 F par mois (+ 2,5 % en francs courants par rapport à 1992). La part des prestations sociales représente 36 % de ce revenu [1].

En 1993, la croissance du pouvoir d'achat du **revenu disponible brut** des ménages s'est nettement ralentie, avec une hausse d'environ 1,3 % (après 1,6 % en 1992). Ce ralentissement tient, d'une part, à une progression moindre du revenu en valeur, et d'autre part, à l'absence en 1993 de décélération des prix à la consommation (décélération qui avait permis en 1992 un gain de pouvoir d'achat).

En 1993, le **salaires net par salarié** croît de 2,0 % (3,3 % en 1992) ; les **prestations sociales par habitant** progressent de 6 % (5,6 % en 1992) ; l'**excédent brut des entrepreneurs individuels agricoles** enregistre une baisse de 13,2 % et l'**excédent brut des entrepreneurs individuels non agricoles** progresse de 7,9 % (4,9 % en 1992) [1].

À la fin de décembre 1993, 696 589 foyers perçoivent le **RMI**. La croissance du nombre des bénéficiaires en 1993 est de 21,1 % ; en 1992, elle était de 17,7 %. Quatre départements voient leurs bénéficiaires augmenter de plus de 40 % (l'Essonne : + 40,3 %, les Yvelines : + 48,4 %, la Savoie : + 49,1 % et la Haute-Savoie : + 60,3 %). L'**allocation mensuelle de base pour une personne seule** est de 2 298 F en janvier 1994 [2].

## DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, directement ou indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfices tirés de l'activité d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit de revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.
- **Revenu primaire brut ou net.** Dans les comptes nationaux, le revenu primaire est un revenu brut ; il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.
- **Revenu disponible.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible est égal au revenu primaire auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.
- **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus du travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 garantit un revenu minimum à toute personne dont les ressources sont inférieures à un certain montant (2 000 F pour une personne isolée). Une modulation est appliquée selon la composition de la famille : au 1<sup>er</sup> janvier 1994, le montant du RMI est de 2 298,08 F pour une personne seule, 50 % de ce montant pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.
- **Indices de volume du PIB par tête.** Ces indices montrent l'importance du PIB par tête de chaque pays par rapport à celui des États-Unis, en utilisant les parités de pouvoir d'achat comme taux de conversion en dollars des États-Unis.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les revenus des personnes âgées : une comparaison France-États-Unis », *Notes et Graphiques*, Cerc, Janvier 1993.
- « Régions : les revenus des ménages de 1982 à 1990 », *INSEE-Première*, n° 249, mars 1993.
- « RMI, bilan 1992 », *Bulletin d'information*, n° 20, mai 1993, Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion.
- *Problèmes économiques*, la Documentation française : « Le revenu minimum d'insertion dans la Communauté européenne », n° 2 274, 1992 ; « Que sont devenus les

premiers bénéficiaires du RMI », n° 2 356, 29 décembre 1993 ; « Revenus et conditions d'existence des personnes de plus de 60 ans », n° 2 366, 9 mars 1994.

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série "Économie générale", n° 89-90-91, Tabl. 09-01, 09-03, juin 1994.

[2] « Les bénéficiaires du RMI, statistiques définitives au 31 décembre 1993 », document de la Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion.

[3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1994.

## 10.4 REVENUS DES MÉNAGES

### Revenu disponible brut des ménages [1]

(milliards de F)

	1985	1992	1993
<b>Revenu primaire brut</b>	<b>3 550</b>	<b>5 193</b>	<b>5 302</b>
soit : rémunération des salariés	2 573	3 666	3 733
excédent brut d'exploitation	838	1 262	1 295
dont : <i>EBE d'entrepreneur individuel</i>	542	738	735
revenus nets de la propriété	139	264	274
<b>Transferts nets de redistribution</b>	<b>- 227</b>	<b>- 327</b>	<b>- 290</b>
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 311	- 480	- 507
cotisations sociales versées	- 1 062	- 1 599	- 1 643
prestations sociales reçues	1 118	1 688	1 798
autres transferts nets	29	64	62
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>3 323</b>	<b>4 865</b>	<b>5 012</b>
soit : consommation finale	2 858	4 188	4 300
épargne brute	465	677	711

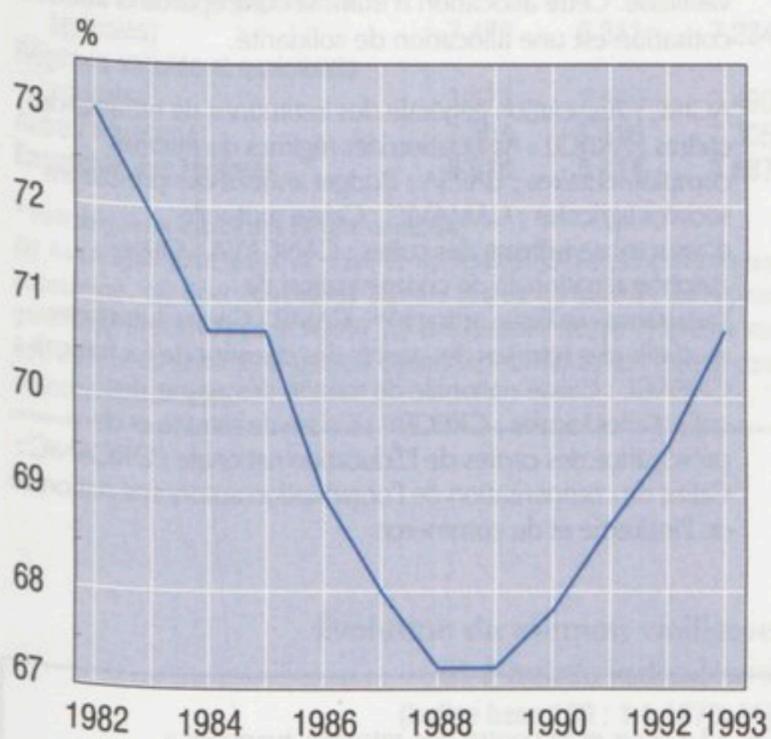
### Revenu des ménages par habitant [1]

(F courants)

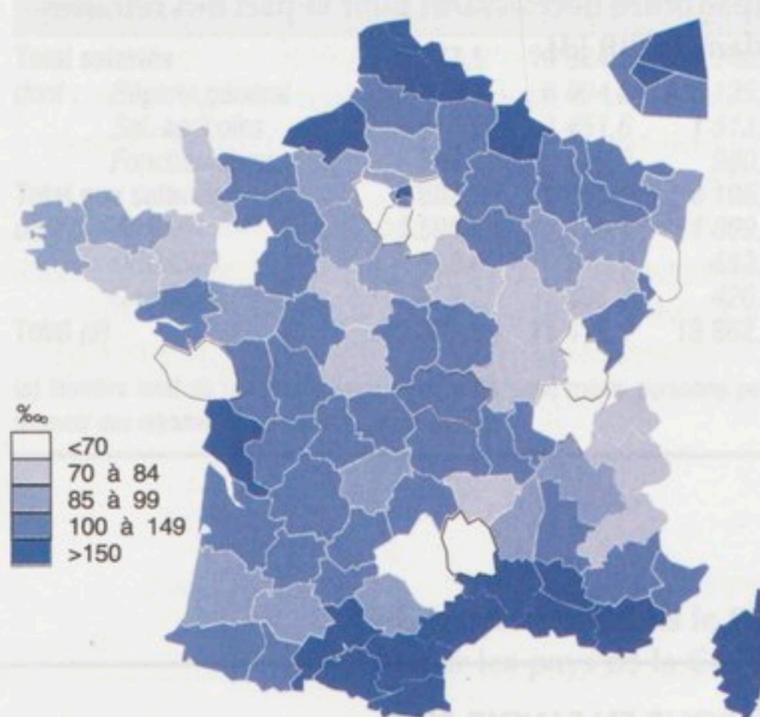
	1985	1992	1993
Revenu disponible brut par hab.	60 109	84 800	86 906
RDB avant impôts par hab.	63 915	93 167	95 707
Salaires nets par salarié (a)	88 286	110 633	112 810
Prestations sociales par hab.	20 214	29 418	31 173
EBEI (b) agricole, par agriculteur	114 785	187 312	162 535
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié, non agricole	193 977	304 974	328 967
<b>En % par rapport à l'année précédente (prix 1980) :</b>			
RDB des ménages par hab.	1,3	1,6	0,4
RDB brut avant impôts par hab.	0,9	1,6	0,6
Salaires nets par salarié (a)	0,4	0,9	- 0,1
Prestations sociales par hab.	2,8	3,2	3,8
EBEI (b) agricole par agriculteur	- 1,2	3,3	- 15,0
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	2,4	2,4	5,7

(a) Emploi salarié résident. (b) EBEI : excédent brut d'entrepreneur individuel.

### Part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB [1]



### Bénéficiaires du RMI au 31 décembre 1993 [2] (pour 10 000 habitants)



### Pouvoir d'achat : indices de volume du PIB par tête (pays de référence : États-Unis = 100) [3]

	1980	1992	1993		1980	1992	1993
Allemagne occidentale	75	88	83	Luxembourg	76	94	93
Belgique	69	78	76	Pays-Bas	73	74	...
Danemark	71	76	75	Portugal	36	42	41
Espagne	49	55	54	Royaume-Uni	67	70	70
<b>France</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>77</b>	Canada	93	84	84
Grèce	38	36	35	États-Unis	100	100	100
Irlande	42	53	53	Japon	67	84	83
Italie	68	75	73	Suisse	91	95	92

## PRÉSENTATION

Les reculs de la natalité et de la mortalité contribuent à la poursuite du vieillissement de la population. En 1975, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 18% dans la population totale, au 1<sup>er</sup> janvier 1994, il est estimé à près de 20% et pourrait atteindre 27% en 2020. Le taux de dépendance qui mesure le rapport entre inactifs de plus de 59 ans et cotisants, égal à 42,4% en 1985 devrait être de 48,5% en 2005. Une mutation des régimes de retraite semble inévitable [1] [4].

Entre 1980 et 1992, le nombre de *retraites* versées par les régimes de base des salariés et correspondant aux *droits directs* s'est accru de 60,2%, celui des non-salariés de 19,4%.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994 le minimum vieillesse est de 3 193,58 F par mois pour une personne seule et de 5 729,17 F pour un couple (+ 2,0% par rapport à 1993). Au 1<sup>er</sup> juillet 1993, les retraités ayant exercé une carrière complète ont perçu une retraite moyenne de 6 987 F [1].

Parmi les pays de la Communauté européenne, la France occupe la quatrième place (par ordre décroissant) pour la part des retraites dans le PIB [3].

## DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel la plupart du temps, on peut cesser l'activité professionnelle principale. La réforme des retraites de la Sécurité sociale est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994. Depuis cette date, il faut avoir soixante ans et avoir cotisé pendant 151 trimestres au lieu de 150 pour obtenir sa pension à taux plein, désormais calculée en prenant en compte les onze meilleures années et non plus les dix.
- **Droits directs, droits dérivés.** Il existe deux sortes de droits : les droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les droits dérivés (pensions de reversion versées au conjoint lors du décès de l'assuré).
- **Minimum vieillesse - Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1956, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le « minimum vieillesse ». Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.
- **Fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV).** L'allocation du fonds spécial est réservée, sous condition de ressources, aux personnes âgées ne relevant d'aucun régime de vieillesse. Cette allocation n'étant la contrepartie d'aucune cotisation est une allocation de solidarité.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres ; ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires ; BAPSA : Budget annexe des prestations sociales agricoles ; CAMAVIC : Caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes ; CANCAVA : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale ; CAMR : Caisse autonome mutuelle des retraites des agents des chemins de fer français ; CNRACL : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ; CRPCEN : Caisse de retraite et de prévoyance des cadres de l'Éducation nationale ; ORGANIC : Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques*, la Documentation française : « Le système français de retraite » n° 2315, mars 1993 ; « Les personnes âgées dans la Communauté Européenne », n° 2346, 20 octobre 1993 ; « La réforme des retraites et ses effets », n° 2366, 9 mars 1994.
- « Les préretraites en 1992 », *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 353, juillet 1993.
- « L'avenir des retraites », *Futuribles*, série Analyse-Prévision-Perspective, n° 179, septembre 1993.
- « Quelle épargne pour la retraite », *Banque*, n° 542, novembre 1993, Association française des banques.

- « Le pour et le contre des retraites avancées », *L'observateur de l'OCDE*, n° 185, déc. 1993-janv. 1994.

## SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, édition 1993, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.
- [2] *Abrégé statistique 1991-1992*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).
- [3] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tab. 3.36 et 2.1.
- [4] « Bilan démographique ». *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1994.

Pensions de droits directs perçues par les retraités\* au 1<sup>er</sup> juillet 1993 [1]

Régime de base versant des droits directs	Retraite moyenne (a) (montant mensuel en francs)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Un seul régime d'affiliation</b>			
Régime général	10 322	6 034	8 459
<b>Cadres (b)</b>			
Durée d'affiliation supérieure à 15 ans	15 730	11 079	14 972
Durée d'affiliation inférieure à 15 ans	10 725	8 710	10 192
<b>Autres (c)</b>			
Exploitants agricoles	2 501	1 500	1 935
Fonctionnaires	12 175	9 997	11 230
Artisans, commerçants	3 427	3 108	3 366
Salariés agricoles	4 655	4 429	4 612
<b>Autres régimes de base (mines, marins, EDF, SNCF...)</b>			
	9 984	5 311	8 789
<b>Plus. régimes d'affiliation</b>			
Régime général plus :			
Salariés agricoles	7 062	5 002	6 690
Artisans ou commerçants	6 480	4 885	6 194
Exploitants agricoles	5 764	3 130	4 156
Fonctionnaires	11 745	7 911	10 790
Un autre régime de base			
Salariés et exploitants agricoles	5 108	3 358	4 722
2 ou 3 régimes de base (sauf salariés et exploitants agricoles)			
	7 470	5 311	7 234
Régimes salariés et exploitants agricoles			
	3 673	2 589	3 490
Autres situations			
	7 504	5 180	7 305
<b>Ensemble des régimes</b>	<b>8 070</b>	<b>5 014</b>	<b>6 987</b>

\* Retraités ayant exercé une carrière complète.

(a) Avantages principaux de base et complémentaires hors avantages accessoires. (b) Sont considérés comme cadres les salariés du régime général qui ont été affiliés à l'AGIRC. (c) La rubrique « Autres » regroupe les non-cadres du privé ainsi que les agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques.

Les recettes et les dépenses du régime général [2]  
(millions de francs)

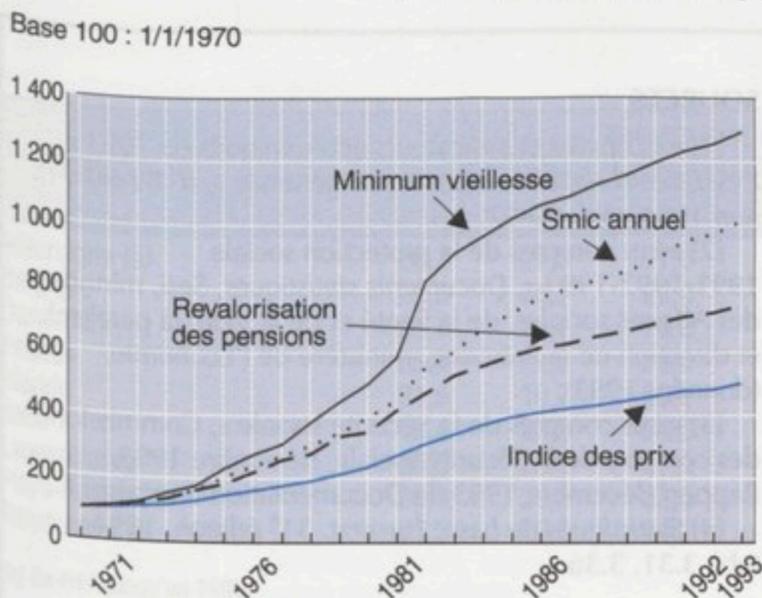
	1990	1991	1991/90 (%)
<b>RECETTES</b>			
Cotisations des assurés	105 088	96 947	- 7,8
Cotisations des employeurs	109 179	133 647	+ 22,4
Impôts et taxes affectés	9 452	2 541	- 73,1
Subventions de l'État	9 533	10 234	+ 7,4
Transferts	19 717	17 424	- 11,6
Revenus et recettes diverses	2 749	3 185	+ 15,9
<b>Total des recettes</b>	<b>255 718</b>	<b>263 978</b>	<b>+ 3,2</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Pensions, rentes, allocations	214 707	231 904	+ 8,0
FNS, assur. veuvage, divers	8 472	8 263	- 2,5
Compensation (démographique, agricole...)	26 663	28 077	+ 5,3
Fonds spécial, reversements	2 745	3 358	+ 22,3
Charges annexes	6 928	7 360	+ 6,2
Dépenses diverses	2 815	3 708	+ 31,7
<b>Total des dépenses</b>	<b>262 330</b>	<b>282 670</b>	<b>+ 7,8</b>

Nombre de retraites de droits directs versées au 1<sup>er</sup> juillet [1]  
(milliers)

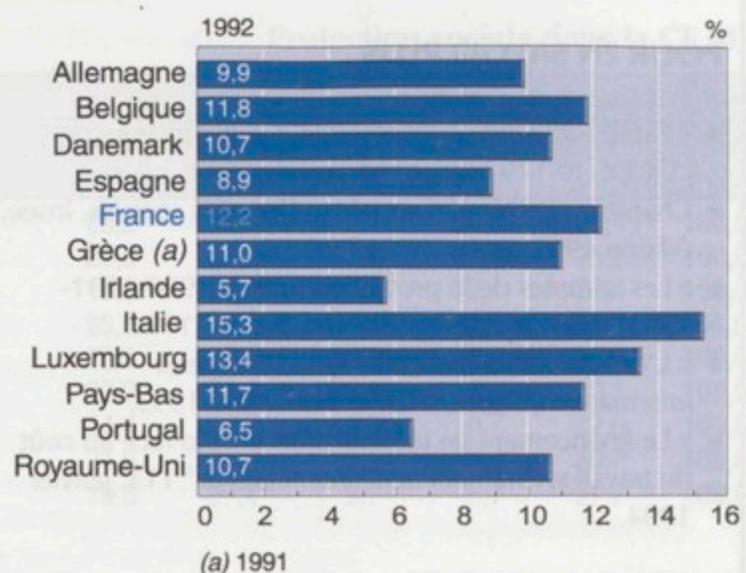
Régimes de base	1980	1991	1992
<b>Total salariés</b>	<b>6 707,1</b>	<b>10 324,0</b>	<b>10 746,8</b>
dont : Régime général	4 238,7	6 804,5	7 125,0
Sal. agricoles	811,9	1 451,6	1 513,1
Fonctionnaires	749,6	959,0	980,9
<b>Total non salariés</b>	<b>2 602,2</b>	<b>3 087,1</b>	<b>3 105,9</b>
dont : BAPSA	1 598,4	1 873,1	1 869,3
ORGANIC	562,4	646,9	652,6
CANCAVA	325,1	407,4	420,4
<b>Total (a)</b>	<b>9 309,3</b>	<b>13 411,1</b>	<b>13 852,7</b>

(a) Nombre total de retraites et non de retraités ; une même personne peut recevoir des retraites de plusieurs régimes de base.

Évolution du mimum vieillesse et d'autres indicateurs  
(Indice base 100 : 1.1.1970) [1]



Part des retraites dans le PIB pour les pays de la CE [3]



# 10 revenus

## PRÉSENTATION

La **dépense de protection sociale** – dont 72 % vont aux prestations sociales – est estimée à 2 509 milliards de F en 1993 (35,4 % du PIB) [2]. La protection sociale est financée à 84 % par des **cotisations** ; c'est le financement quasi exclusif du **régime général de la Sécurité sociale**. En 1993, le besoin de financement du régime général de la Sécurité sociale atteint 57 milliards de F [1] [2].

Quatre grands risques sont couverts par les prestations sociales. Le premier concerne la « **vieillesse** » avec les retraites, les pensions de réversion et le minimum vieillesse. Il est le plus important (49 % de l'ensemble des prestations sociales). La « **santé** » vient ensuite avec 27 % du total. Le poste « **famille** » qui recouvre les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) arrive en troisième position avec 13 % du total. Le poste « **emploi** » (9 %) recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage [1].

L'État garantit un revenu minimum pour les personnes âgées : le **minimum vieillesse**. Instrument essentiel de cette politique, l'allocation du **Fonds de solidarité vieillesse** intervient comme un complément de revenu permettant d'atteindre le minimum vieillesse (3 194F par mois pour une personne seule au 1<sup>er</sup> janvier 1994).

Au niveau de la Communauté européenne les dépenses de protection sociale dépassent souvent le quart du PIB de chaque pays. La plus faible proportion revient à l'Irlande (21,6 %) et la plus forte aux Pays-Bas (33 %) [4].

## DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale et au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux, Unedic et Assedic), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (Agirc, Arrco).
- **Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le FSV est une allocation non contributive destinée à garantir à toute personne âgée de 65 ans ou plus un niveau de revenu égal au minimum vieillesse.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Santé : les voies de la réforme », *L'observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre-janvier 1993.
- Chapitre « Protection sociale », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Les comptes de la protection sociale 1990-1991-1992 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 177.
- « L'indemnisation du chômage », *Premières informations*, Dares, n° 378, novembre 1993.
- « Le financement de la protection sociale face au coût du travail », *Alternatives économiques*, n° 113, janvier 1994.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 09-07.
- [2] « Les comptes de la protection sociale 1991-1992-1993 », *Documents statistiques*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, (à paraître), et direction de la Prévision, ministère de l'Économie, (données 1993).
- [3] « Les comptes de la Sécurité sociale », Commission des comptes de la Sécurité sociale, décembre 1993, Rapport décembre 1993, la Documentation française.
- [4] *Statistiques de base*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3.31, 3.36.

## 10.6 PROTECTION SOCIALE

### Prestations sociales reçues par les ménages [1]

(milliards F)

	1985	1989	1990	1991	1992	1993	1993/92 (%)
<b>Santé</b>	<b>307</b>	<b>395</b>	<b>420</b>	<b>443</b>	<b>469</b>	<b>487</b>	<b>3,8</b>
Maladie	201	263	281	298	320	334	4,4
Infirmité, invalidité	76	100	104	109	112	117	4,5
Accident du travail	30	32	35	36	37	36	-2,7
<b>Vieillesse-survie</b>	<b>577</b>	<b>709</b>	<b>752</b>	<b>795</b>	<b>842</b>	<b>892</b>	<b>5,9</b>
Cessation anticipée d'activité	55	37	32	28	33	30	-9,1
Vieillesse	420	549	590	632	667	718	7,6
Survie	102	123	130	135	142	144	1,4
<b>Maternité-famille</b>	<b>157</b>	<b>188</b>	<b>196</b>	<b>202</b>	<b>210</b>	<b>234</b>	<b>11,4</b>
Maternité	17	17	19	20	21	21	-
Famille	140	171	177	182	189	213	12,7
<b>Emploi</b>	<b>74</b>	<b>100</b>	<b>109</b>	<b>130</b>	<b>149</b>	<b>166</b>	<b>11,4</b>
Inadaptation professionnelle	11	13	17	22	26	32	23,1
Chômage	63	87	92	108	123	134	8,9
<b>Divers</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>5,6</b>
<b>Total des prestations à des résidents</b>	<b>1 118</b>	<b>1 402</b>	<b>1 492</b>	<b>1 589</b>	<b>1 688</b>	<b>1 798</b>	<b>6,5</b>
<b>Total des prestations (y compris non-résidents)</b>	<b>1 127</b>	<b>1 415</b>	<b>1 505</b>	<b>1 602</b>	<b>1 700</b>	<b>1 811</b>	<b>6,5</b>

### Les soldes du régime général [3]

(milliards F)

	1985	1989	1990	1991	1992	1993
Maladies (CNAMTS)	+13,8	-2,5	-9,3	-3,0	-6,3	-25,8
Accidents du travail (CNAMTS)	+1,4	+3,3	+2,5	+0,5	+2,0	-0,5
Famille (CNAF)	+6,1	+3,5	+3,8	+4,6	+6,5	+9,3
Vieillesse (CNAVTS)	-7,9	-4,6	-6,6	-18,7	-17,9	-40,1
<b>Total</b>	<b>+13,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-9,6</b>	<b>-16,6</b>	<b>-15,6</b>	<b>-57,1</b>

### Contributions des différents régimes à la dépense de protection sociale [2]

(milliards F)

	1985	1989	1990	1991	1992	p 1993
Régimes d'assurances sociales	1 276	1 626	1 742	1 856	1 976	2 098
Régimes d'employeurs	33	40	43	44	47	47
Régimes des sociétés mutualistes	27	44	46	47	52	56
Pouvoirs publics (a)	191	232	245	261	276	304
Administrations privées	3	3	4	4	4	4
<b>Total</b>	<b>1 530</b>	<b>1 945</b>	<b>2 080</b>	<b>2 212</b>	<b>2 355</b>	<b>2 509</b>

(a) Régimes d'intervention sociale des pouvoirs publics, y compris le RMI depuis décembre 1989.

### Protection sociale dans la CE [4]

	Dépenses en % du PIB				Structure des prestations en 1993					Total
	1980	1990	1991	1992	Maladie (%)	Vieillesse (%)	Famille (%)	Chômage (%)	Autres (%)	
Allemagne (a)	28,7	27,0	27,0	27,3	29,2	29,3	8,1	4,0	29,4	100,0
Belgique	28,0	26,7	27,0	27,6	23,5	34,2	7,2	9,9	25,2	100,0
Danemark	28,7	29,7	29,6	30,7	19,3	35,0	10,2	12,1	23,4	100,0
<b>France</b>	<b>25,4</b>	<b>27,8</b>	<b>28,6</b>	<b>28,5</b>	<b>26,6</b>	<b>36,6</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>22,2</b>	<b>100,0</b>
Irlande	21,6	19,7	20,9	21,6	29,1	20,8	15,3	12,4	22,4	100,0
Italie	19,4	23,3	24,6	25,6	22,9	51,8	3,5	1,7	20,1	100,0
Luxembourg	26,5	25,9	27,6	28,0	24,4	32,7	9,6	0,7	32,6	100,0
Pays-Bas	30,8	32,2	32,5	33,0	21,9	31,5	7,5	8,4	30,7	100,0
Royaume-Uni	21,5	23,0	24,7	28,8	19,5	37,4	9,7	5,7	27,7	100,0

(a) Ex-RFA jusqu'en 1990.

## PRÉSENTATION

Les dépenses d'*aide sociale* ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le département ou par l'État. En 1991, les départements ont consacré 49 milliards de F au titre de l'aide sociale. L'aide sociale à l'enfance est exclusivement du ressort du département. Elle représente, de très loin, le poste le plus important : 39,2 % du total soit 19,2 milliards de F. L'aide sociale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses de l'aide sociale départementale : 21,3 % pour 13,9 milliards de F. L'aide médicale ne représente que 9,3 % du budget de l'aide sociale départementale mais son montant augmente (+ 13,3 % entre 1990 et 1991) [1].

L'aide sociale de l'État (7,8 milliards de F en 1991) concerne essentiellement deux postes : l'aide sociale aux personnes handicapées d'une part (54 % du total), les personnes en difficulté d'autre part (40 %). L'aide sociale de l'État en direction des personnes handicapées est presque entièrement absorbée par les Centres d'Aide par le Travail (CAT) : 4,13 milliards de F en 1991 soit 98,1 % du total des aides. L'État intervient aussi pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale en y consacrant 2 milliards de F. L'aide pour les sans domicile fixe s'élève à 1,8 milliard de F [1].

En 1991, l'aide sociale (56,9 milliards de F) représente 1,2 % du revenu brut de l'ensemble des ménages.

## DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** C'est un droit dont la réglementation est régie par le Code de la famille et de l'aide sociale. Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, date d'entrée en vigueur de la décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Nombre de bénéficiaires :** chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.
- *L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation*. Amédée Thévenet, éditions ESF, 1992.
- *Aide sociale générale, Aide sociale à l'enfance*, Louis Dessaint et Amédée Thévenet. Éditions Ensi, 1993.

- « Dossier : insertion sociale et exclusion », *Solidarité-Santé*, études statistiques, Sesi, n° 3, 1993.

### SOURCES

- [1] « Dépenses et bénéficiaires d'aide sociale - résultats 1991 », *Documents statistiques* n° 194, février 1994, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.

## 10.7 AIDE SOCIALE

### Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

	(millions)	
	1984	1991
Aide sociale à l'enfance	15 527,2	19 201,5
Aide sociale aux personnes handicapées	8 077,2	13 896,4
à domicile	4 413,7	7 339,8
hébergement	3 409,5	6 450,4
éducation spéciale	254,0	106,2
Aide sociale aux personnes âgées	6 681,7	6 505,5
à domicile	1 843,8	1 518,8
hébergement	4 837,9	4 986,7
Aide médicale	3 049,7	4 566,6
Aide médicale générale	2 677,3	4 392,7
à domicile	923,5	1 048,7
hospitalière	1 753,8	1 044,5
cotisations d'assurance personnelle (a)	///	2 299,5
Aide médicale aux malades mentaux	324,0	164,3
Aide médicale aux tuberculeux	48,4	9,6
Aide sociale à la famille	6,8	5,2
<b>Sous-total prestations versées</b>	<b>33 342,6</b>	<b>44 175,2</b>
Service départemental d'action sociale	1 901,7	3 016,2
Frais communs	380,5	1 834,1
<b>Total</b>	<b>35 624,8</b>	<b>49 025,5</b>

(a) À la charge du département depuis 1987. À partir de 1989 s'ajoutent les dépenses de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI.

### Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]

	(millions)	
	1984	1991
Aide sociale aux personnes handicapées	2 935,8	4 211,5
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	4 131,9
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,5
Allocation différentielle	159,0	79,1
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	1 580,0	2 028,9
Sans domicile fixe	1 177,7	1 174,2
Aide médicale	752,7	769,4
Autres formes d'aide sociale	425,0	404,8
Aide médicale (a)	2 384,3	5,2
Interruption volontaire de grossesse	9,1	5,2
Aide sociale aux personnes âgées	91,7	109,7
Allocation simple		
Divers	275,2	321,4
Allocation supplémentaire du FNS	224,3	117,1
Tutelle	-	154,7
Autres (b)	50,9	49,6
<b>Sous-total prestations versées</b>	<b>8 444,7</b>	<b>7 850,9</b>
Frais d'administration et de contrôle	605,8	-
<b>Total</b>	<b>9 050,5</b>	<b>7 850,9</b>

(a) Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987. (b) Prévention et réadaptation sociale, insertion par l'économie (jusqu'en 1990), allocation loyer et allocation militaire.

### Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31 décembre [1]

	1984		1991	
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>				
Enfants confiés à l'ASE	134 241	111 900		
Pupilles	13 438	5 500		
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	70 100		
Accueil provisoire (a)	51 990	36 300		
Enfants sous protection conjointe	...	25 700		
Aides financières de l'ASE	260 019	...		
AEMO (b) (Action éducative en milieu ouvert)	101 198	118 000		
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>				
Hébergement	66 509	74 150		
en établissement	64 129	71 200		
en milieu familial	2 380	2 950		
<b>Aide à domicile</b>				
aide ménagère	5 413	8 200		
allocation compensatrice	150 538	229 200		
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>				
Hébergement	163 144	141 030		
en établissement	162 652	140 250		
en milieu familial	492	780		
<b>Aide à domicile</b>				
aide ménagère	144 900	107 700		
<b>Aide médicale</b>				
Aide médicale générale				
à domicile (c)	555 800	...		
hospitalière (c)	440 200	385 400		
assurance personnelle (d)	69 000	288 000		
Aide médicale aux tuberculeux (e)	2 254	...		
Aide médicale aux malades mentaux (e)	26 562	23 300		

(a) En 1991, AP mineurs = 17 000, AP jeunes majeurs = 19 300. (b) AEMO judiciaire et action éducative administrative. (c) Nombre d'admissions dans l'année. Une même personne peut être prise en charge plusieurs fois dans l'année. (d) Prestation relevant de la compétence du département depuis 1987. Y compris les bénéficiaires de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI à partir de 1989. (e) Nombre d'admissions en 1984. Nombre de bénéficiaires au cours de l'année 1991.

### Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de l'État au 31 décembre [1]

	1984		1991	
<b>Aide médicale</b>				
interruption volontaire de grossesse	12 174	7 550		
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>				
Allocation simple	12 334	6 200		
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>				
Allocation différentielle	8 803	4 600		
<b>Sans domicile fixe e</b>				
Aide médicale				
à domicile (a)	33 000	45 500		
hospitalière (a)	44 000	49 000		
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 700		
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	800		
<b>Allocations diverses</b>				
Allocation militaire	5 819	600		
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	5 100		

(a) Nombre d'admissions dans l'année.

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale  
départementale au 31 décembre [1]

Année	Nombre de bénéficiaires
1997	12 300
1998	12 300
1999	12 300
2000	12 300
2001	12 300
2002	12 300
2003	12 300
2004	12 300
2005	12 300
2006	12 300
2007	12 300
2008	12 300
2009	12 300
2010	12 300
2011	12 300
2012	12 300
2013	12 300
2014	12 300
2015	12 300
2016	12 300
2017	12 300
2018	12 300
2019	12 300
2020	12 300

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de l'État  
au 31 décembre [1]

Année	Nombre de bénéficiaires
1997	12 300
1998	12 300
1999	12 300
2000	12 300
2001	12 300
2002	12 300
2003	12 300
2004	12 300
2005	12 300
2006	12 300
2007	12 300
2008	12 300
2009	12 300
2010	12 300
2011	12 300
2012	12 300
2013	12 300
2014	12 300
2015	12 300
2016	12 300
2017	12 300
2018	12 300
2019	12 300
2020	12 300

Dépenses totales d'aide sociale relevant de la  
compétence du département [1]

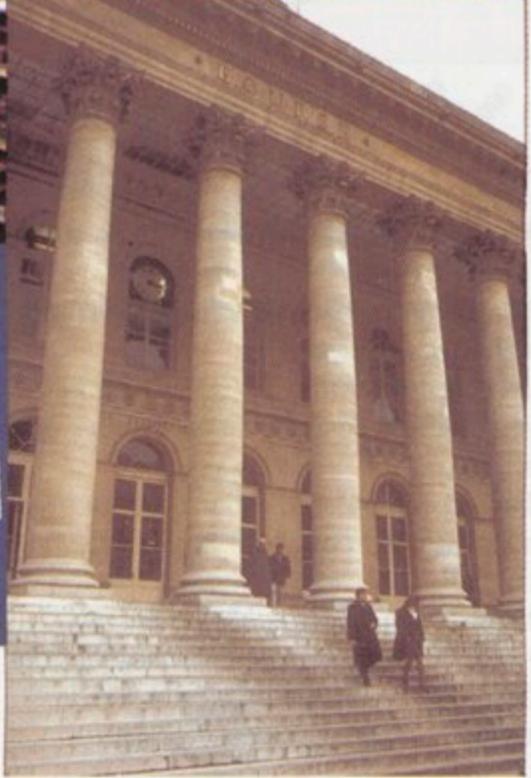
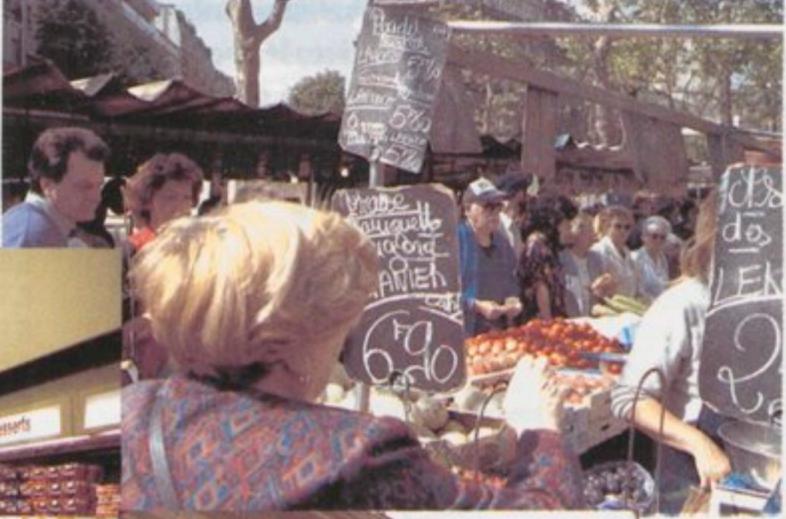
Année	Montant (M€)
1997	12 300
1998	12 300
1999	12 300
2000	12 300
2001	12 300
2002	12 300
2003	12 300
2004	12 300
2005	12 300
2006	12 300
2007	12 300
2008	12 300
2009	12 300
2010	12 300
2011	12 300
2012	12 300
2013	12 300
2014	12 300
2015	12 300
2016	12 300
2017	12 300
2018	12 300
2019	12 300
2020	12 300

Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la  
compétence de l'État [1]

Année	Montant (M€)
1997	12 300
1998	12 300
1999	12 300
2000	12 300
2001	12 300
2002	12 300
2003	12 300
2004	12 300
2005	12 300
2006	12 300
2007	12 300
2008	12 300
2009	12 300
2010	12 300
2011	12 300
2012	12 300
2013	12 300
2014	12 300
2015	12 300
2016	12 300
2017	12 300
2018	12 300
2019	12 300
2020	12 300

# ÉCONOMIE GÉNÉRALE

## FINANCES



# 11 économie générale

## PRÉSENTATION

Après deux années de conjoncture hésitante, une récession brève mais sévère atteint la France fin 1992 et début 1993. Faute d'un soutien de la demande tant intérieure qu'étrangère, le volume du **produit intérieur brut** recule de 1 % en 1993.

Au 1<sup>er</sup> semestre 1993, l'industrie entre en récession. L'automobile est la plus touchée. La baisse d'activité du bâtiment et des travaux publics se confirme. Les investissements des ménages (achats de logements) et ceux des entreprises se réduisent respectivement de 4,4 % et 6,8 % en volume. La progression de la consommation des ménages (+ 0,4 %) est la plus faible depuis trente ans. Le taux d'épargne des ménages, en hausse continue depuis 1987 se retourne. La dégradation de l'emploi pèse sur les dépenses publiques : les prestations sociales augmentent de 6,8 %.

Toutefois l'inflation apparaît maîtrisée ; la balance des opérations courantes dégage un solde positif en raison du recul des importations (- 3,1 %) et les entreprises conservent une situation financière relativement satisfaisante : pour la deuxième année consécutive, les sociétés non financières dégagent une capacité de financement. Les sociétés financières se distinguent par une forte croissance de leur valeur ajoutée (+ 7,2 %) [1].

## DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.
- **PIB marchand et non marchand.** La Comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée brute.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Produit national brut (PNB).** Le PNB s'obtient en ajoutant au PIB le solde des rémunérations des salariés et des revenus (propriétés + entreprises) reçus de l'extérieur et des rémunérations et revenus versés au reste du monde.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Enquête mensuelle de conjoncture*, Banque de France, direction générale des études.
- *Lettre mensuelle de conjoncture du CDE*, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Centre d'observation économique.
- « Système élargi de comptabilité nationale, base 1980-méthodes », *Collections de l'Insee*, série C, n° 140-141.
- OCDE : *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE* (annuel) ; *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels). *Comptes nationaux trimestriels*.

- « 1993, année économique et financière », *La Tribune Desfossés*, numéro hors série, janvier 1994.
- « Conjoncture française : un fort potentiel de reprise », *Chroniques de la SEDEIS*, n° 2, tome XLIII, février 1994.

## SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1993 », *INSEE-Première*, n° 309, avril 1994.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.
- [3] « Comptes nationaux », *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1994.

## 11.1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE

### Équilibre ressources-emplois de biens et services en 1993\* [2]

Ressources	Valeur	Évolution en volume	Emplois	Valeur	Évolution en volume
	(milliards de F)	1993/92 (%)		(milliards de F)	1993/92 (%)
Produit intérieur brut	7 089	-1,0	Consom. finale des ménages	4 300	+ 0,4
soit : PIB marchand	5 882	-1,5	Consom. finale administ.	1 389	+ 1,0
PIB non marchand	1 206	+ 1,7	FBCF	1 341	- 4,3
Importations	1 447	- 3,1	Variations de stocks	- 97	///
soit : biens	1 165	- 4,8	Exportations	1 602	- 0,4
services	282	+ 5,0	soit : biens	1 198	- 2,1
<b>Total ressources-emplois</b>	<b>8 535</b>	<b>- 1,3</b>	services	404	+ 5,2

\* Données provisoires

### Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel [2]

Secteurs institutionnels	p 1993
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles	700,0
Institutions financières	15,6
Entreprises d'assurances	12,7
Administrations publiques	252,1
Administrations privées	4,7
Ménages hors entreprises individuelles	355,8
<b>Total de la FBCF</b>	<b>1 340,9</b>

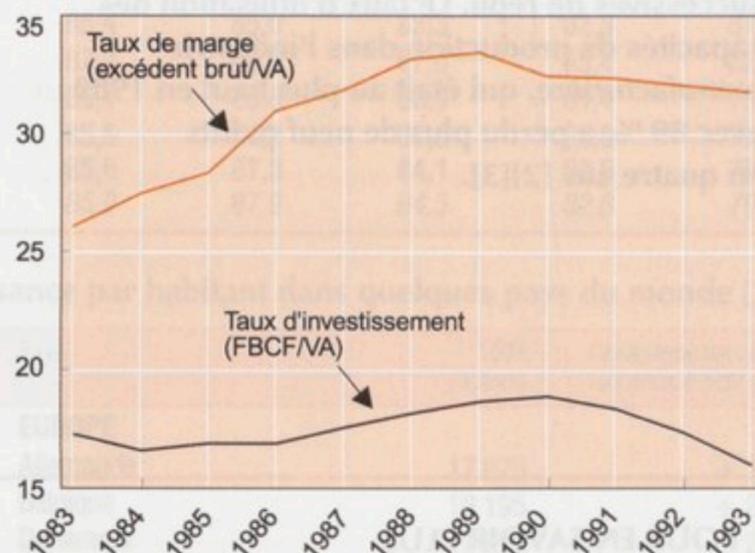
### Formation brute de capital fixe en produits de la branche [2]

Produits	p 1993
Agriculture, sylviculture et pêche	4,0
Fonderie et travail des métaux	43,2
Mécanique	183,3
Matériels électriques et électronique professionnelle	137,3
Biens d'équipement ménager	2,8
Matériel de transport terrestre	95,1
Construction navale, aéronautique et armement	13,5
Bois, meuble et industries diverses	17,5
Bâtiment, génie civil et agricole	765,8
Services marchands aux entreprises	78,4
<b>Total de la FBCF</b>	<b>1 340,9</b>

### Principaux agrégats par habitant [2]

	1992	p 1993
PIB (prix courants)	121 988	122 924
Revenu national disponible brut	120 452	121 600
Revenu disponible des ménages	84 800	86 907
Consommation des ménages	73 002	74 570
Épargne brute des ménages	11 798	12 337
Capacité de financement des ménages	4 452	5 385

### Évolution des taux de marge et d'investissement des sociétés et quasi-sociétés non financières [2]



### Structure des ressources et emplois de biens et services dans quelques pays en 1993 [3]

	Allemagne (ex-RFA)	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
<b>RESSOURCES :</b>					
PIB	79,4	<b>83,1</b>	78,0	88,4	(a) 85,8
Importations	20,6	<b>16,9</b>	22,0	11,6	14,2
<b>Total des ressources</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>EMPLOIS :</b>					
Consommation des ménages	43,9	<b>50,4</b>	49,8	59,4	49,2
Dépenses publiques	14,4	<b>16,3</b>	16,6	16,2	14,6
Investissements (FBCF)	16,1	<b>15,7</b>	13,6	13,9	20,3
Exportations	26,3	<b>18,8</b>	20,0	10,3	15,6
Variations des stocks	- 0,7	<b>- 1,1</b>	ε	0,2	0,3
<b>Total emplois</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Croissance du PIB 1993-1992	- 2,1	<b>- 1,0</b>	+ 2,0	+ 2,8	(a) - 0,5

(a) PNB

# 11 économie générale

## PRÉSENTATION

**E**n 1993, le taux de croissance du produit intérieur brut en volume devient négatif (- 1 %) pour la première fois depuis 1975. La stagnation de la consommation par habitant, le déstockage d'une ampleur exceptionnelle des *SQS-EI* et la nouvelle réduction de l'investissement (tant celui des ménages que celui des sociétés non financières) ont contribué pour une large part à la récession observée au premier semestre. Le solde positif des échanges extérieurs, grâce à une baisse moindre des exportations que des importations, limite l'ampleur de cette dégradation [1].

En 1992, compte tenu des *parités de pouvoir d'achat*, son PIB par habitant situe la France derrière les États-Unis, la Suisse, le Japon, le Canada et le Luxembourg, mais devant les autres membres de la Communauté européenne. La *productivité horaire apparente du travail* augmente, pour l'ensemble des branches, de 1,4 % en 1993. Celle de la branche agriculture, sylviculture, pêche recule légèrement, après une très forte progression en 1992. La productivité horaire dans l'industrie manufacturière est stable. Celle de la branche assurance et organismes financiers se raffermi après cinq années successives de repli. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière, qui était au plus haut en 1989 avec 89 %, a perdu plus de neuf points en quatre ans [2][3].

## DÉFINITIONS

- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année  $n-1$  et l'année  $n$  à la valeur du PIB  $n-1$ .
- **Parités de pouvoir d'achat (PPA).** Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays. Les données du tableau ci-contre ont comme source l'OCDE et, pour l'Allemagne et les pays hors OCDE, le Cepii, dont les données ont été recalées sur celles de l'OCDE.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année sur l'autre et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et des heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire résulte en grande partie de celle du capital, d'où le qualificatif de productivité apparente du travail.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice on obtient la valeur ajoutée nette.
- **SQS-EI non financières.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles non financières.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Enquête mensuelle de conjoncture*, Banque de France, direction générale des études.
- *Lettre mensuelle de conjoncture*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Centre d'Observation Économique.
- *Quelles politiques de croissance en Europe ? Économie Internationale*, Cepii, n° 55, 3<sup>e</sup> trimestre 1993.
- *Problèmes économiques* : « La productivité n'est pas ce que vous croyez », n° 2317, 17 mars 1993 ; « Les conditions macroéconomiques de la productivité » et « Inflation et croissance au cours des vingt dernières années : quelques comparaisons internationales », n° 2318, 24 mars 1993.
- « Le lien entre le coût relatif travail-capital et emploi », *Document de travail*, ministère de l'Économie, n° 93-6, décembre 1993.

- « La productivité aux États-Unis », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 185, décembre 1993-janvier 1994.
- *INSEE-Première* : « Croissance - Emploi - Productivité : 18<sup>e</sup> journée des centrales de bilan », n° 287, novembre 1993 ; « La croissance des régions de 1982 à 1991 », n° 292, janvier 1994.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.
- [2] *Base de données CHELEM*, Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), mai 1994.
- [3] *Comptes nationaux*, OCDE, 1994.

## 11.2 CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ

Contributions à la croissance du PIB aux prix de l'année précédente [1] (%)

Contributions	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Consommation finale	2,2	2,4	1,8	1,8	1,2	1,2	0,4
ménages	1,7	1,8	1,7	1,4	0,7	0,7	0,2
administrations publiques	0,5	0,6	0,1	0,4	0,5	0,5	0,2
administrations privées	-	-	-	-	-	-	-
Formation brute de capital fixe	0,9	2,1	1,6	0,6	-0,2	-0,6	-0,9
dont : SQS-EI non financières	0,6	1,0	1,0	0,5	-0,2	-0,5	-0,7
ménages hors EI	0,2	0,4	0,4	-	-0,2	-	-0,2
administrations publiques	0,1	0,4	0,2	-	0,2	0,1	0,1
Variations de stocks	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,7	-0,4	-1,1
Échanges extérieurs de biens	-0,9	-0,4	-0,1	-0,2	0,2	0,8	0,5
exportations	0,6	1,5	1,6	0,9	0,7	0,9	-0,4
importations	-1,5	-1,9	-1,7	-1,1	-0,5	-0,1	0,9
Échanges extérieurs de services	-0,2	-	0,4	-	0,1	0,1	0,1
exportations	-	0,1	0,6	0,3	0,2	0,8	0,3
importations	-0,2	-0,1	-0,2	-0,3	-0,1	-0,7	-0,2
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,0</b>

Productivité et taux d'utilisation des capacités de production [1] (%)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993
<b>Variation annuelle de la productivité</b>						
Agriculture, sylviculture, pêche (U01)	0,6	7,6	8,0	1,1	14,6	-2,7
Industrie (U02 à U06)	0,8	3,8	1,7	1,2	3,1	2,0
dont : Industrie manufacturière (U04 à U06)	1,0	3,5	1,7	-0,3	2,5	ε
Bâtiment, génie civil et agricole (U07)	2,4	4,6	2,1	1,3	0,8	1,8
Commerce et services marchands (U08 à U10)	1,6	3,6	1,5	0,5	2,0	0,6
Assurance et organismes financiers (U12-U13)	11,0	5,8	-10,5	-0,9	-6,6	6,5
Services non marchands (U14)	1,1	0,5	2,3	-0,3	-0,4	0,7
<b>Ensemble des branches (U01 à U14)</b>	<b>1,6</b>	<b>3,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>	<b>1,4</b>
<b>Taux d'utilisation des capacités de production</b>						
Industries agricoles et alimentaires (U02)	85,7	85,4	85,0	83,3	82,3	81,0
Biens intermédiaires (U04)	87,1	87,2	89,6	87,6	85,4	82,1
Biens d'équipement (U05)	85,5	85,1	88,8	83,9	81,4	78,4
Biens de consommation (U06)	84,6	85,5	84,2	81,3	80,8	79,0
<b>Ensemble de l'industrie (y compris IAA)</b>	<b>85,8</b>	<b>85,8</b>	<b>87,3</b>	<b>84,1</b>	<b>82,5</b>	<b>79,9</b>
dont : industrie manufacturière (U04 à U06)	85,8	85,9	87,9	84,5	82,6	79,6

PIB\* et taux annuel moyen de croissance par habitant dans quelques pays du monde [2]

Pays	1992 (dollars)	Croissance annuelle moyenne 82-92 (%)	Pays	1992 (dollars)	Croissance annuelle moyenne 82-92 (%)
<b>AFRIQUE</b>			<b>EUROPE</b>		
Afrique du sud	4 212	-1,3	Allemagne	17 675	+1,2
Algérie	3 282	-1,1	Belgique	18 195	+2,0
Égypte	3 274	+1,7	Danemark	17 813	+2,0
<b>AMÉRIQUE</b>			Espagne	12 853	+2,9
Canada	19 656	+1,6	<b>France</b>	<b>18 590</b>	<b>+1,6</b>
États-Unis	23 215	+1,9	Grèce	8 303	+1,3
Argentine	10 033	-0,2	Irlande	12 391	+3,7
Bésil	5 338	+0,2	Italie	17 482	+2,1
Mexique	7 810	-0,2	Pays-Bas	17 023	+1,9
Venezuela	8 249	ε	Portugal	9 786	+2,7
<b>ASIE</b>			Royaume-Uni	16 340	+2,1
Bangladesh	965	+1,9	Autriche	18 096	+2,5
Chine	2 454	+7,2	Finlande	14 545	+2,3
Inde	1 117	+3,1	Norvège	17 756	+2,4
Indonésie	2 969	+4,3	Pologne	4 969	-2,4
Japon	19 689	+3,5	Suède	16 590	+1,1
Pakistan	1 919	+2,7	Suisse	22 268	+1,3
Thaïlande	4 998	+6,4	<b>OCÉANIE</b>		
Turquie	3 728	+2,9	Australie	16 846	+1,8
Ex-URSS	5 852	-3,1	Nouvelle-Zélande	14 434	+0,5

\* PIB par habitant aux prix et parités de pouvoir d'achat de 1990 (voir définitions).

# 1 | économie générale

## PRÉSENTATION

**E**n 1993, l'*indice des prix de vente industriels* des produits énergétiques a augmenté de 2,7 %. Le relèvement du dollar a contribué à la hausse des produits pétroliers raffinés et des combustibles minéraux solides. Pour l'électricité et l'eau, l'accroissement de l'indice résulte des hausses de tarif.

L'indice des biens intermédiaires baisse de 2,9 % en 1993. Le recul des prix des produits chimiques de base, entraîné par celui des engrais, est de 5,8 %. Suite au repli des cours internationaux de la pâte à papier, de la dévaluation des monnaies scandinaves et d'une politique commerciale nord-américaine agressive, les prix des papiers et cartons se déprécient de 6,3 %. La mise sur le marché de métaux provenant de l'ex-URSS et le recul des cours mondiaux de l'aluminium et du nickel ont entraîné une baisse des prix de 7,4 % des métaux non ferreux [1].

L'*indice des prix agricoles à la production* a, dans son ensemble, fortement reculé depuis 1990. Les baisses de 1992 et 1993 sont pour l'essentiel imputables à la réforme de la politique agricole commune (PAC) : à partir de juillet 1992 pour les oléagineux et de juillet 1993 pour les céréales, les pouvoirs publics ont progressivement cessé de soutenir les prix, qui de ce fait se rapprochent des cours mondiaux.

Par ailleurs, plusieurs secteurs de l'agriculture ont connu des difficultés pour écouler leur production. Il en est ainsi du vin, de la pomme de terre et depuis l'été 1993, de l'élevage porcin [3].

## DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels (IPVI).** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les Ipvj sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature d'activité et de produits (Nap).
- **Nomenclature générale des activités économiques dans les communautés européennes (Nace).** S'appliquant à des regroupements et contenus différents, les indices des biens intermédiaires obtenus à partir de la nomenclature européenne ne sont pas comparables aux indices obtenus avec la nomenclature française.
- **Indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap).** L'Ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits agricoles qu'ils livrent en dehors de la branche. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'indice des prix des produits agricoles à la production », *Archives et Documents*, Insee, n° 222.
- *Tendances de la conjoncture*, cahiers 1 et 2, Insee (trimestriel).
- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; *Annuaire rétrospectif 1948-1988*, 1990, Insee.
- Informations rapides : Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat-OSCE.
- *Principaux indicateurs économiques* (mensuel), OCDE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie des indices de prix à la production », 1986 ;

« Méthodologie des nouveaux indices de prix de vente industriels », octobre 1991.

- « Sources et méthodes – Indices des prix à la production », *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, 1994.

## SOURCES

- [1] Division « Agriculture », Insee.
- [2] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 3, 1994.
- [3] Division « Prix de vente industriels », Insee.
- [4] *Conjoncture industrielle*, thème 4, série B, Eurostat-OSCE, supplément de décembre 1989 ; n° 3, mars 1994.
- [5] Banque de données Cronos, Eurostat-OSCE, mai 1994.

## 11.3 PRIX À LA PRODUCTION

### Indices des prix de vente industriels (Ipvi)\* [2]

(Base 100 en 1985)

	Pondérations	Indices annuels				Variation (a) 93/92 (%)
		1990	1991	1992	1993	
<b>Produits énergétiques</b>	<b>1 000</b>	<b>89,0</b>	<b>90,6</b>	<b>90,3</b>	<b>92,7</b>	<b>+ 2,7</b>
Combustibles minéraux solides et cokes	14	99,4	101,2	103,2	104,9	+ 1,6
Produits pétroliers raffinés, gaz naturel	610	77,6	78,3	75,6	77,6	+ 2,6
Électricité, gaz industriel, eau, chauffage urbain	376	107,0	110,2	113,8	116,8	+ 2,6
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>1 000</b>	<b>107,2</b>	<b>105,8</b>	<b>104,1</b>	<b>101,1</b>	<b>- 2,9</b>
Métaux ferreux	102	109,2	100,1	98,2	94,5	- 3,8
Métaux non ferreux	80	99,7	90,3	83,9	77,7	- 7,4
Matériaux de construction, minéraux divers	182	115,8	119,8	123,2	125,6	+ 1,9
Produits de l'industrie du verre	44	114,1	116,9	114,7	113,6	- 1,0
Produits chimiques de base, fils, fibres artificielles et synthétiques	229	94,8	91,6	86,5	81,5	- 5,8
Papier-carton	156	111,0	108,3	105,4	98,8	- 6,3
Caoutchouc et matières plastiques	176	109,7	112,1	112,3	110,6	- 1,5
Produits du travail des métaux (partiel)	31	118,3	122,3	124,3	125,1	+ 0,6
<b>Produits des industries agricoles et alimentaires</b>	<b>1 000</b>	<b>106,1</b>	<b>106,7</b>	<b>108,7</b>	<b>107,3</b>	<b>- 1,3</b>
Viandes et produits laitiers	490	105,8	103,8	106,6	103,4	- 3,0
Autres produits des industries alimentaires	510	106,4	109,3	110,7	111,1	+ 0,4

\* Nomenclature française (Nap). (a) Variation exprimée en % de l'indice annuel de l'année n/indice annuel de l'année n-1.

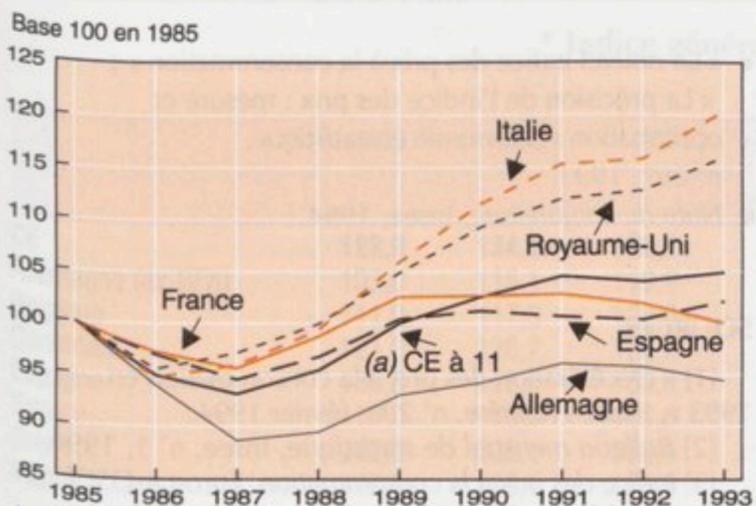
### Indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap) [2]

(Base 100 en 1990)

	Pondérations	Indices annuels			(a) Variation 93/92 (%)
		1991	1992	1993	
<b>Indice général</b>	<b>100 000</b>	<b>100,5</b>	<b>93,5</b>	<b>88,6</b>	<b>- 5,2</b>
<b>Produits végétaux (hors fruits et légumes)</b>	<b>44 161</b>	<b>100,0</b>	<b>90,2</b>	<b>81,8</b>	<b>- 9,3</b>
Céréales	15 774	105,1	97,8	88,8	- 9,2
dont : blé tendre	9 336	103,1	100,1	90,1	- 10,0
Pommes de terre	1 089	101,3	71,6	68,4	- 4,5
Vins	16 606	97,3	87,9	77,6	- 11,7
Oléagineux	3 571	79,4	47,5	60,5	+ 27,4
Produits de l'horticulture	2 575	98,2	98,1	98,4	+ 0,3
<b>Fruits et légumes</b>	<b>8 790</b>	<b>123,3</b>	<b>88,9</b>	<b>91,5</b>	<b>+ 2,9</b>
Fruits	4 243	136,3	84,6	83,8	- 0,9
Légumes	4 547	111,1	92,9	98,6	+ 6,1
<b>Produits animaux</b>	<b>47 049</b>	<b>96,7</b>	<b>97,6</b>	<b>94,4</b>	<b>- 3,3</b>
Bétail	22 082	94,7	96,8	91,0	- 6,0
dont : gros bovins	10 871	90,9	93,6	96,9	+ 3,9
veaux	3 483	93,5	96,7	99,8	+ 3,2
porcins	6 342	100,2	101,5	74,9	- 26,2
Lait	16 314	98,1	99,4	100,7	+ 1,3
Volailles, œufs, lapins	8 418	99,5	96,0	91,3	- 4,9

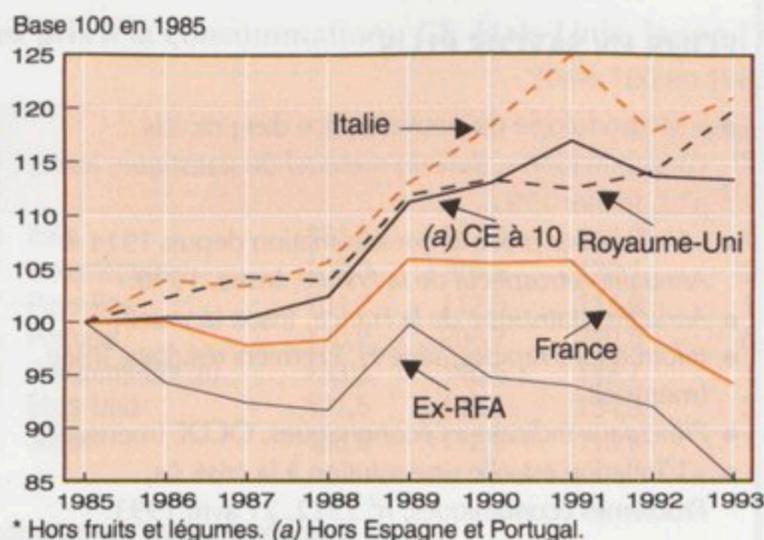
(a) Variation exprimée en % de l'indice annuel n/indice annuel de l'année n-1.

### Prix de vente des biens intermédiaires dans la CE\* [4]



\* Moyenne annuelle en nomenclature européenne (Nace). (a) Hors Portugal.

### Prix à la production des produits agricoles dans la CE\* [5]



\* Hors fruits et légumes. (a) Hors Espagne et Portugal.

# 11 économie générale

## PRÉSENTATION

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,1 % au cours de l'année 1993. Ce taux prolonge les 1,9 % de 1992. Dans les années récentes, seule 1986, l'année du contre-choc pétrolier, a connu une hausse aussi faible qui inaugura une période d'inflation modérée de 2 % à moins de 4 % l'an. Le ralentissement de la hausse des prix, commencé en 1982, avait été précédé par les fluctuations amples et brutales de 1973 et de 1979.

La décélération des prix à la consommation en 1993 est masquée par le relèvement de la fiscalité indirecte sur plusieurs produits (tabac, carburants, alcools...). Ces mesures fiscales ont eu un impact indiciaire de 0,6 point : sans elles, l'inflation se serait limitée à 1,5 %. Par ailleurs, l'indice général rassemble des évolutions disparates : si l'indice des prix des produits vendus par le commerce de détail n'augmente que de 0,5 %, les prix des services et des loyers gardent un rythme supérieur à 3 % l'an. La décélération a été rapide pour les prix des produits alimentaires et de l'habillement. Le ralentissement est moins perceptible pour les autres produits manufacturés du secteur privé, en raison notamment de la baisse, en avril 1992, de la TVA appliquée à certains produits.

À la fin de 1993, la France a, sinon rejoint le Japon où l'inflation est la plus faible (1,1 % en 1993), du moins atteint un rythme de variation des prix inférieur à celui des États-Unis (2,7 %), du Royaume-Uni (2,7 % hors taux d'intérêts hypothécaires), de l'Allemagne (3,7 %) et de l'Italie (4,4 %) [1].

## DÉFINITIONS

- **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.
- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indexation.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Méthodologie du nouvel indice des prix à la consommation », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1993.
- « Indices des prix à la consommation depuis 1914 », *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).
- *Principaux indicateurs économiques*, OCDE (mensuel).
- « L'inflation est-elle une solution à la crise ? », *Problèmes économiques*, n° 2322, 21 avril 1993.

- « Le nouvel indice des prix à la consommation » ; « La précision de l'indice des prix : mesure et optimisation », *Économie et statistique*, n° 267, 1993.
- *Note de conjoncture*, Insee, 1994.

## SOURCES

- [1] « Décélération des prix à la consommation en 1993 », *INSEE-Première*, n° 298, février 1994.
- [2] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, 1994.
- [3] *Indice des prix à la consommation*, Eurostat-OSCE, thème 2, série B, n° 1, 1994.

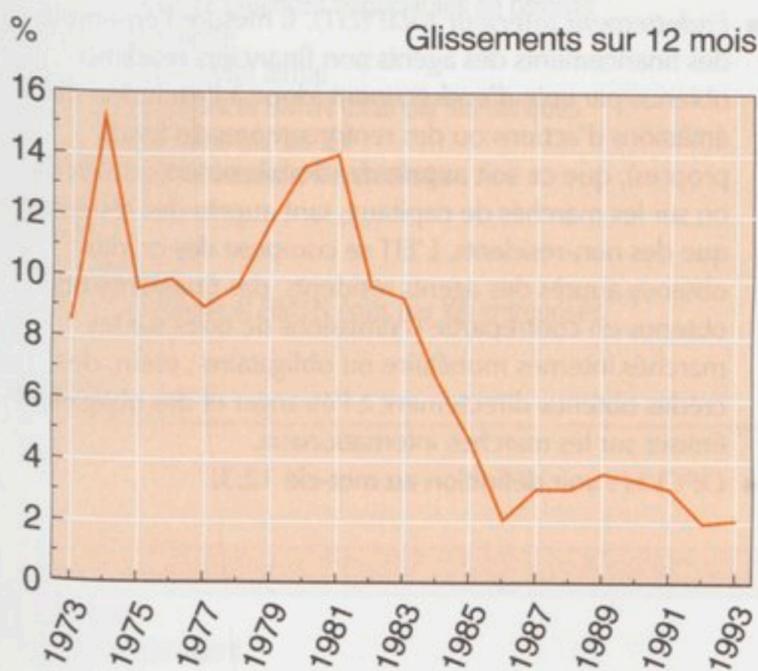
## 11.4 PRIX DE DÉTAIL

### Indice des prix à la consommation 1993 - ensemble des ménages [2]

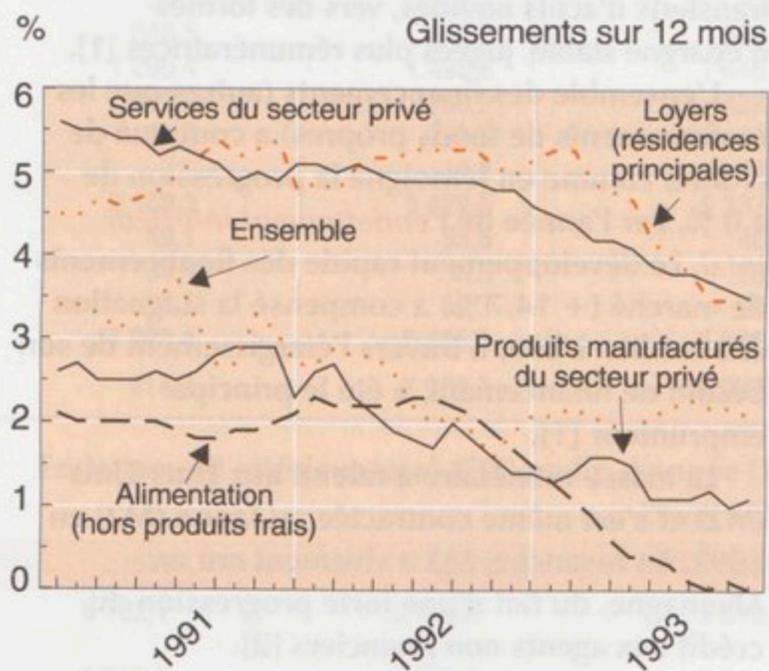
(base 100 en 1990)

Fonction de consommation	Pondération 1993	Indice (moyenne annuelle)	Glissement de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondération 1993	Indice (moyenne annuelle)	Glissement de déc. à déc. (%)
<b>Ensemble (y. c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>107,9</b>	<b>+ 2,1</b>	Santé	885	103,5	+ 1,1
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 851</b>	<b>107,5</b>	<b>+ 1,8</b>	Produits pharmaceutiques	309	102,0	+ 1,0
Alimentation, boissons, tabac	2 250	105,4	+ 1,2	Appareils thérapeutiques	46	113,0	+ 3,5
Produits alimentaires	1 812	102,8	- 0,2	Médecins, auxil. médicaux	530	103,5	+ 0,8
Boissons non alcoolisées	62	109,8	+ 1,6	Transports, communications	1 871	108,9	3,3
Boissons alcoolisées	227	108,6	+ 0,3	Achats de véhicules	411	106,3	+ 2,3
Tabac	149	133,7	+ 19,3	Utilisation des véhicules	1 000	110,6	+ 4,1
Habillement et chaussures	766	106,4	+ 1,0	Services de transports	271	113,1	+ 3,9
Habillement	621	106,5	+ 1,2	Communications	189	101,4	+ 0,6
Chaussures	137	105,9	+ 0,3	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	851	106,5	+ 1,2
Répar. art. d'habil. et chauss.	8	112,4	+ 3,5	Appareils, access. de loisirs	430	101,5	ε
Logement, chauffage, éclairage	1 066	111,3	+ 3,1	Loisirs, spectacles, culture	177	111,2	+ 3,5
Logement et eau	609	116,6	+ 4,9	Livres, quotidiens, périodiques	184	111,9	+ 2,4
Chauffage, éclairage	457	103,8	+ 0,6	Enseignement	60	114,6	+ 4,0
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	870	108,3	+ 1,9	Autres biens et services	1 441	111,9	+ 2,4
Meubles, tapis, revêt. sols	217	107,7	+ 1,6	Soins et produits personnels	289	111,6	+ 3,0
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	94	109,6	+ 1,8	Autres articles personnels	168	101,7	-
Gros appareils ménagers	121	99,9	- 0,1	Restaurants, cafés, hôtels	847	113,8	+ 3,6
Verrerie, vaissel., ustens. ménage	103	113,3	+ 3,0	Voyages organisés	12	112,8	+ 2,8
Entretien courant de la maison	335	110,0	+ 2,6	Services financiers	54	115,7	+ 6,2
				Autres services aux ménages	71	116,8	+ 3,5

Évolution de l'indice des prix depuis 1973 [1]



Indice des principaux secteurs de consommation [1]



\* Indice général des prix à la consommation : CE, États-Unis, Japon [3]

(base 100 en 1985)

	1990	1992	1993	Inflation 1993 (a) (%)		1990	1992	1993	Inflation 1993 (a) (%)
<b>CE</b>	<b>122,9</b>	<b>134,6</b>	<b>139,1</b>	<b>3,3</b>	Italie	131,8	147,4	153,9	4,4
Allemagne (ex-RFA)	107,0	115,1	119,8	3,7	Luxembourg	109,0	115,9	120,1	3,6
Belgique	111,0	117,3	120,6	2,7	Pays-Bas	104,2	112,5	114,9	1,7
Danemark	121,2	126,7	128,3	1,5	Portugal	170,9	206,7	220,0	6,4
Espagne	136,8	153,5	160,6	4,9	Royaume-Uni (b)	133,3	146,4	148,7	1,9
<b>France</b>	<b>116,5</b>	<b>123,0</b>	<b>125,6</b>	<b>2,1</b>	États-Unis	121,5	130,5	134,3	2,7
Grèce	222,6	308,1	352,6	12,1	Japon	106,9	112,3	113,8	1,1
Irlande	117,6	125,1	126,9	...					

\* Moyennes annuelles. (a) Glissement de décembre 1992 à décembre 1993. (b) Y compris taux d'intérêts hypothécaires.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 1993, **M3** diminue de 1,2 % par rapport à 1992. Cette baisse résulte de la diminution de la distribution du crédit, d'une moindre demande due à la faiblesse de l'activité, ainsi que de phénomènes de substitution entre actifs monétaires et placements financiers non monétaires. La modification de la structure des taux d'intérêt dans un sens plus favorable aux placements stables, et différentes mesures intervenues en 1993 (grand emprunt d'État, modification des dispositions fiscales applicables aux détenteurs de titres d'**OPCVM** court terme et le programme de privatisation) ont considérablement modifié les comportements de placement des agents non financiers. Sans ces mesures, la variation de **M3** s'établirait à + 1,8 % en 1993. La variation de **M1** s'établirait à - 0,5 % à la fin 1993, alors que **M2** a très légèrement progressé (+ 0,2 %) [1].

La croissance des **agrégats de placement** s'est accélérée. Pour **P1**, elle a atteint 19,4 % en douze mois à fin décembre 1993, et a été particulièrement forte pour **P2** et **P3** (respectivement + 29,3 % et + 31,1 % en fin d'année). Elle a été alimentée par des transferts d'actifs liquides, vers des formes d'épargne stable, jugées plus rémunératrices [1].

L'ensemble des financements (autres que les renforcements de fonds propres) a continué de croître, comme en témoigne la progression de 4,0 %, sur l'année de l'**endettement intérieur total**. Le développement rapide des financements de marché (+ 14,7 %) a compensé la stagnation des crédits. L'État, à travers l'élargissement de son besoin de financement, a été le principal emprunteur [1].

La masse monétaire a ralenti aux États-Unis (**M2**) et s'est même contractée au Japon (**M2**) en 1992. En revanche, **M3** a vivement crû en Allemagne, du fait d'une forte progression du crédit aux agents non financiers [2].

## DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4)**. M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'**OPCVM** court terme ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Agrégats de placement (P1, P2, P3)**. P1 rassemble les plans d'épargne-logement, les livrets d'épargne entreprise, les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, les plans d'épargne populaire, les bons de capitalisation et les PEP bancaires. P2 regroupe les obligations, les titres d'**OPCVM** obligataires et les placements d'assurance-vie. P3 comprend les actions et les titres d'**OPCVM** actions.
- **Endettement intérieur total (EIT)**. Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM** : voir définition au mot-clé 12.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rapport annuel du Conseil national du crédit pour 1992 », troisième trimestre 1993 (annuel).
- Statistiques financières de l'OCDE.
- « La monnaie en 1993 », *Collections statistiques*, Banque de France (annuel).
- « Le tableau des financements et des placements 1992 », *Bulletin trimestriel*, Banque de France, n° 86, juin 1993.
- « 1992 : une volonté de désendettement », *INSEE-Première*, n° 276, août 1993.

- Problèmes économiques : « La crise monétaire européenne », n° 2342, 22 septembre 1993 ; dossier « Monnaie et Finances », n° 2347, 27 octobre 1993 et n° 2357, 5 janvier 1994.
- « Le financement de l'économie entre 1980 et 1992 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 30, janvier 1994.

### SOURCES

- [1] *Statistiques monétaires et financières trimestrielles*, Banque de France, décembre 1991-1993.  
[2] *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B, n° 3, 1993.

## 12.1 MONNAIE - CRÉDIT

### Les agrégats de monnaie au 31 décembre 1993 [1]

(milliards de F)

	M1 (1 618,6)	M2 (2 846,4)	M3 (5 337,9)	M4 (5 386,7)
Monnaies Billets Dépôts à vue en francs				
<b>M2 - M1</b> Livrets A et livrets bleus Comptes d'épargne-logement Comptes pour le développement industriel Livrets d'épargne populaire Livrets soumis à l'impôt	<b>(1 227,8)</b>			
<b>M3 - M2</b> Avoirs en devises étrangères gérés par les établissements de crédit Placements à terme gérés par les établissements de crédit Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit Titres d'OPCVM court terme Parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans	<b>(2 491,5)</b>			
<b>M4 - M3</b> Titres de créances négociables en francs émis par les agents non financiers	<b>(48,9)</b>			

### Agrégats de monnaie et agrégat de placement P1 (en fin d'année) [1]

(milliards de F)

	1991	1992	1993
<b>M1</b>	<b>1 609,2</b>	<b>1 607,1</b>	<b>1 618,6</b>
<b>M2-M1</b>	<b>1 239,1</b>	<b>1 203,6</b>	<b>1 227,8</b>
Livrets défiscalisés	1 056,0	1 033,3	1 060,4
dont : livrets A	682,4	657,6	654,9
Livrets soumis à l'impôt	183,1	170,3	167,4
<b>M2</b>	<b>2 848,2</b>	<b>2 810,7</b>	<b>2 846,4</b>
<b>M3-M2</b>	<b>2 312,1</b>	<b>2 618,8</b>	<b>2 491,5</b>
Dépôts et titres de créances négociables en devises	54,1	62,9	79,2
Placements à terme	648,5	649,2	596,4
Titres d'OPCVM court terme	1 296,4	1 498,3	1 446,9
Certificats de dépôt et BMTN émis par les banques	292,9	368,2	328,3
BISF et BMTN émis par les ISF	12,3	23,5	17,2
Parts des fonds communs de créances	7,9	16,8	22,8
<b>M3</b>	<b>5 160,3</b>	<b>5 429,5</b>	<b>5 337,9</b>
<b>M4-M3</b>	<b>49,1</b>	<b>55,6</b>	<b>48,9</b>
Bons du Trésor	34,4	36,3	26,2
Billets de trésorerie et BMTN émis par les entreprises	14,7	19,3	22,7
<b>M4</b>	<b>5 209,4</b>	<b>5 485,2</b>	<b>5 386,7</b>
<b>P1</b>	<b>914,9</b>	<b>1 028,3</b>	<b>1 227,7</b>

### Endettement intérieur total (EIT) en fin d'année [1]

(milliards de F)

	1991	1992	1993
<b>EIT (total)</b>	<b>8 702,1</b>	<b>9 148,6</b>	<b>9 514,8</b>
Répartition par agent :			
État	1 713,8	1 950,0	2 344,9
Ménages	2 370,0	2 382,8	2 430,7
Sociétés	3 817,1	3 979,8	3 833,0
Autres	801,2	836,1	906,3
Répartition par instrument :	2 076,1	2 401,5	2 755,4
Crédits obtenus auprès des agents résidents	6 428,8	6 522,3	6 526,4
Financements sur les marchés internes			
Sur le marché monétaire	708,6	886,3	923,7
Sur le marché obligataire	1 367,5	1 515,2	1 831,8
Crédits et obligations internationaux	197,2	224,8	233,0

### Disponibilités monétaires\* dans la CE, aux États-Unis et au Japon en 1992 [2]

Allemagne	342 846	<b>France</b>	<b>244 469</b>	Luxembourg	(b) 1 917	<b>Ensemble CE</b>	(c) <b>1 032 606</b>
Belgique	32 776	Grèce	9 062	Pays-Bas	61 536	États-Unis	876 614
Danemark	(a) 37 074	Irlande	4 344	Portugal	18 012	Japon	911 659
Espagne	112 564	Italie	272 346	Royaume-Uni	(c) 64 528		

\* M1 en fin d'année, en millions d'Écu (1 Écu = 6,68 F). (a) 1990. (b) 1991. (c) 1989.

# 12 monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

**B**ien qu'en légère croissance depuis 1987, le **taux d'épargne** des ménages a nettement reculé par rapport à 1974. En 1993, il est de 14,2 % contre 13,9 % en 1992. Le ralentissement de l'investissement immobilier des ménages serait le premier responsable de cette tendance à la baisse [1].

En 1992 les livrets d'épargne constituent toujours le placement le plus répandu, mais ils ne sont plus détenus que par 77 % des ménages contre 82 % en 1986. Le taux de rémunération du livret A est de 4,5 % en 1992. En revanche l'épargne-logement et les Sicav ont continué à se développer à un rythme soutenu [5].

À des degrés divers, les principaux pays industrialisés enregistrent également un recul de leur taux d'épargne à partir de 1975-1976 [2].

De 1980 à 1992, le patrimoine national a plus que doublé en valeur : son évolution reflète pour l'essentiel celle des actifs non financiers. La répartition du patrimoine national (selon les valeurs nettes indépendantes) s'est modifiée en 1992 : les ménages en détiennent 76,7 % (contre 62,9 % en 1980) alors que les parts des sociétés et quasi-sociétés (SQS) non financières et des administrations publiques ne sont plus que de 17 % et 7,6 % (contre respectivement 22,7 % et 11,8 %).

Les actifs financiers tiennent une place croissante dans les placements des ménages : leur part passe de 31,5 % des actifs en 1980 à 45 % en 1992.

De même pour les SQS, on assiste à un gonflement des actifs financiers (+ 510 % en valeur) et à une forte augmentation de la valeur nette (+ 270,5%).

La faible progression de la valeur nette des administrations publiques (+ 33 %) résulte de l'accroissement du financement par emprunts (+ 251,5 %) sur la période [3].

## DÉFINITIONS

- **Épargne brute.** C'est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut.
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques.** Il comprend les bâtiments publics, aéroports, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.
- **Valeur nette :** C'est le solde du compte du patrimoine d'un secteur institutionnel. L'actif de ce compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les actions constituent un passif non exigible des sociétés financières ou non : elles sont donc incluses dans leur valeur nette qui peut être décomposée en actions et valeur nette indépendante. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Vingt-cinq ans d'épargne en France », *Problèmes économiques*, n° 2322, 1993.
- « La transmission du patrimoine entre les générations », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Comment épargnent les entreprises françaises - l'Europe de l'épargne vers l'intégration », Caisse nationale du crédit agricole, *Économie et finances agricoles*, n° 275, décembre 1993.
- « L'information des clients des divers organismes qui collectent l'épargne », *Avis et rapport du conseil économique et social*, n° 27, décembre 1993.
- « Plan logement : les mesures fiscales », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 30, décembre 1993.

- « Le patrimoine national », *INSEE-Méthodes*, n° 41-42-43, mai 1994.

### SOURCES

- [1] « Consommer ou épargner 1970-1990 », *INSEE-Première*, n° 184, février 1992.
- [2] *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, décembre 1993.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.
- [4] « Que possèdent les diverses catégories sociales ? », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- [5] « Les actifs financiers détenus par les ménages en 1991-1992 », *INSEE-Résultats*, n° 59, février 1994.

## 12.2 ÉPARGNE - PATRIMOINE

### La répartition du patrimoine national [3]

Encours en fin d'année (milliards de F courants)

Secteurs	1980	1992
<b>Le patrimoine des ménages :</b>		
Actifs non financiers	6 318,1	13 034,7
dont : <i>logements</i>	4 103,3	10 194,5
<i>terrains non bâtis</i>	1 392,8	1 375,9
Actifs financiers	2 905,5	10 662,9
dont : <i>actions et autres participations</i>	452,5	4 456,9
<b>Total</b>	<b>9 223,6</b>	<b>23 697,6</b>
Passifs financiers	1 230,5	3 666,9
Valeur nette	7 993,1	20 030,7
<b>Le patrimoine des Administrations publiques :</b>		
Actifs non financiers	14 11,0	3 452,0
Actifs financiers	1 141,8	2 250,8
dont : <i>actions</i>	455,6	650,1
<b>Total</b>	<b>2 552,8</b>	<b>5 702,8</b>
Passifs financiers	1 055,7	3 710,8
Valeur nette	1 497,1	1 992,0
<b>Le patrimoine des sociétés et quasi-sociétés non financières :</b>		
Actifs non financiers	4 529,4	9 631,9
dont : <i>actifs fixes reproductibles</i>	2 541,4	5 830,5
<i>stocks</i>	814,4	1 479,1
Actifs financiers	2 248,3	13 718,6
dont : <i>actions et autres participations</i>	734,5	9 038,2
<b>Total</b>	<b>6 777,7</b>	<b>23 350,5</b>
Passif financier (hors actions)	2 507,7	7 527,2
Valeur nette	4 270,0	15 823,3
dont : <i>actions et autres participations</i>	1 386,4	11 393,8
Valeur nette indépendante	2 883,6	4 429,5
<b>Économie Nationale (y.c. IF, EA, APRI)</b>		
Actifs non financiers	12 418,2	26 600,4
dont : <i>logements</i>	5 129,6	12 302,6
<i>actifs fixes reproductibles</i>	4 204,9	10 033,3
<i>stocks</i>	985,7	1 800,3
Actifs financiers	12 342,9	47 208,5
dont : <i>actions...</i>	1 832,5	15 874,2
<b>Total</b>	<b>24 761,1</b>	<b>73 808,8</b>
Passif financier (hors actions)	10 131,5	31 434,4
Actions	1 924,2	16 263,8
<b>Patrimoine national</b>	<b>12 705,4</b>	<b>26 110,6</b>

### Évolution des taux d'épargne dans différents pays\* [2]

	1970	1980	1990	1992	1993
Allemagne (ex-RFA) (a)	13,8	13,0	12,4	12,9	12,4
<b>France</b>	<b>18,7</b>	<b>17,6</b>	<b>12,0</b>	<b>12,8</b>	<b>12,7</b>
Italie	29,4	21,6	16,1	18,7	18,9
Royaume-Uni	9,0	13,3	8,3	11,1	11,0
États-Unis	8,3	9,1	4,5	5,0	4,5
Japon	17,7	17,9	13,6	16,0	16,6

\* Les niveaux des taux d'épargne ne sont pas directement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de concept. (a) Taux net : amortissement du capital déduit.

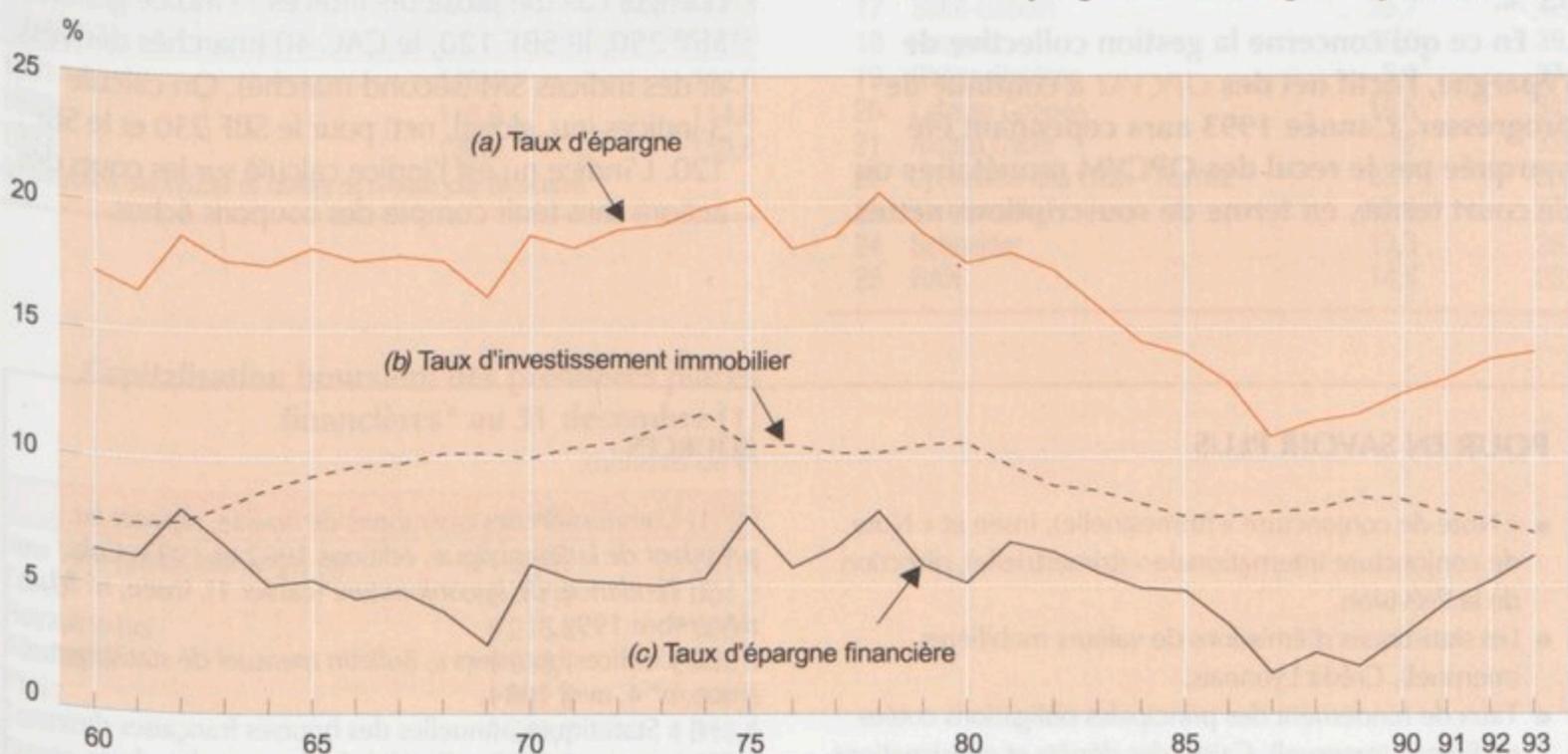
### L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle - Taux de possession 1986-1992 [5]

(%)

Catégorie socioprofessionnelle	Livrets d'épargne		Épargne - logement		Valeurs mobilières		Assurance-vie, épargne retraite	
	1986	1992	1986	1992	1986	1992	1986	1992
Agriculteur exploitant	83	76	47	50	16	23	39	57
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	78	72	42	46	26	32	53	64
Cadre, professions intel. supérieures	85	83	54	57	49	48	45	55
Profession intermédiaire	88	81	43	46	27	27	40	47
Employé	79	73	26	38	9	16	32	42
Ouvrier	78	72	25	31	7	9	39	37
Retraité	83	83	19	20	23	28	16	32
Autre inactif	77	67	15	15	17	15	13	18
<b>Ensemble</b>	<b>82</b>	<b>77</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>31</b>	<b>39</b>

Lecture : en 1992, 72 % des ménages ouvriers possédaient un ou plusieurs livrets d'épargne

### Taux d'épargne des ménages depuis 1960 [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.  
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible des ménages.  
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

Le rôle de la *bourse* est d'apporter des financements aux entreprises, au Trésor public, aux collectivités locales, aux organismes publics. Diverses mesures ont été prises depuis dix ans pour améliorer l'organisation du marché. Notamment des marchés dérivés se sont développés : naissance du *Matif* en 1986 et du *Monep* en 1987.

L'année 1993 a été marquée par une forte progression des émissions en valeurs mobilières (+ 27 %). Les émissions de titres de capital (actions et certificats d'investissement) se sont réduites globalement (- 3 %), mais les émissions par appel public à l'épargne, et plus particulièrement celles réalisées par les sociétés cotées ont connu une reprise au cours du second semestre (+ 62 %). Les émissions de titres de créance ont enregistré une hausse de 47 %, principalement due à la forte progression des émissions d'emprunts d'État dont le montant a été multiplié par deux.

Sur le *second marché*, le volume des transactions s'est accru de 62 %, après une hausse de 30 % en 1992. Les transactions sur obligations ont connu la plus forte hausse (+ 64 %), mais le marché des actions a également enregistré une forte croissance de son activité (+ 48 %). Le volume moyen échangé chaque jour sur la bourse de Paris est ainsi passé de 2,7 milliards de francs en janvier à 4,8 milliards en novembre et décembre.

Cette activité s'est accompagnée d'une forte hausse des cours : l'indice CAC 40 a progressé de 22 %, l'indice SBF 120 de 30 % et le SBF 250 de 33 %.

En ce qui concerne la gestion collective de l'épargne, l'actif net des *OPCVM* a continué de progresser. L'année 1993 aura cependant été marquée par le recul des *OPCVM* monétaires ou de court terme, en terme de souscriptions nettes.

## DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des bourses de valeur, la Société des bourses françaises et l'Association française des sociétés de bourse.
- **Second marché.** Ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Matif (marché à terme international de France).** Le Matif actuel est issu de la fusion, en 1988, du marché à terme des instruments financiers (créé en 1986) et des marchés à terme de marchandises. Il constitue, avec le Monep, les marchés dérivés.
- **Monep.** Marché des options négociables sur actions de Paris, créé en 1987.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF (anciennement Compagnie des agents de change) calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250, le SBF 120, le CAC 40 (marchés dérivés), et des indices SM (second marché). On calcule 3 indices (nu, global, net) pour le SBF 250 et le SBF 120. L'indice nu est l'indice calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Note de conjoncture » (trimestrielle), Insee et « Note de conjoncture internationale » (trimestrielle), direction de la Prévision.
- Les statistiques d'émissions de valeurs mobilières (mensuel), Crédit Lyonnais.
- Taux de rendement des principales obligations cotées en France (mensuel), Caisse des dépôts et consignations.
- Rapport annuel du Conseil national du crédit.

## SOURCES

- [1] *Commission des opérations de bourse, rapport au président de la République*, éditions 1992 et 1993, Cob.
- [2] *Tendances de la conjoncture* (cahier 1), Insee, n° 51, décembre 1993.
- [3] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1994.
- [4] « Statistiques annuelles des bourses françaises de valeurs, rapport 1993 », *Société des bourses de valeurs*.

## 12.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

### Principales évolutions du marché financier [1]

(milliards de F)

	1991	1992	1993
<b>Émissions brutes de valeurs mobilières</b>			
Actions :			
- par appel public à l'épargne	47,5	49,5	67,1
- sans appel public	195,8	198,0	173,1
Titres participatifs	-	-	-
Obligations			
(y compris emprunts d'État)	336,0	366,3	537,3
<b>Total</b>	<b>579,3</b>	<b>613,8</b>	<b>777,5</b>
<b>Capitalisation boursière en fin d'année (cote officielle)</b>			
Actions	1 803,1	1 808,7	2 692,0
Obligations et titres participatifs	2 899,5	3 185,4	3 876,8
<b>Total</b>	<b>4 702,6</b>	<b>4 994,1</b>	<b>4 146,0</b>
<b>Transactions sur l'année</b>			
Actions	614,9	644,5	930,5
Obligations	3 198,1	4 353,0	7 076,5
<b>Total</b>	<b>3 813,0</b>	<b>4 997,5</b>	<b>8 007,0</b>
<b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12</b>			
Cote officielle	547	513	472
Second marché	288	271	254
<b>Placements collectifs (OPCVM)</b>			
<b>Sicav :</b>			
- souscriptions nettes	82,9	- 22,9	- 1,4
- actif net au 31-12	1 661,4	1 803,9	2 012,1
- nombre de Sicav au 31-12	949	983	13 031
<b>Fonds communs de placement :</b>			
- souscriptions nettes	42,6	87,4	69,1
- actif net au 31-12	563,7	708,4	844,0
- nombre de fonds au 31-12	3 566	3 693	3 546

### Indice général SBF 250 NU (Marché officiel) [3]

(base 100 au 28-12-1990)

Année	(a) Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1991	113,1	112,6
1992	116,9	114,0
1993	130,0	150,6

(a) Moyenne des indices de clôture de chaque jour de Bourse

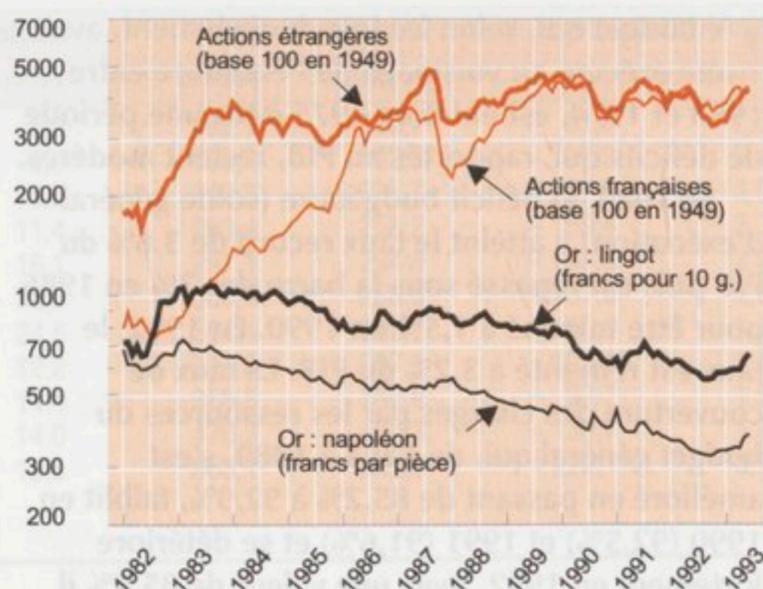
### Capitalisation boursière des premières places financières\* au 31 décembre [1]

(milliards de F)

	1992	1993
New York (Stock exchange) (a)	21 355,0	25 507,6
Tokyo	12 777,8	17 104,3
Royaume-Uni	5 216,2	7 056,4
Allemagne	1 916,1	2 718,8
<b>Paris</b>	<b>1 932,0</b>	<b>2 692,0</b>
Toronto	1 341,0	1 918,4
Suisse	1 039,6	1 601,6

\* Actions nationales. (a) Y compris actions étrangères.

### Les cours à la bourse de Paris [2]



### Les 25 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises au 31 décembre 1993 [4]

(milliards de F)

Rang	Noms des valeurs	1992	1993
1	Alcatel Alsthom	92,2	120,4
2	Elf Aquitaine	92,5	107,0
3	Eaux (Cie Gle des)	54,1	80,5
4	Oréal (L')	61,9	75,9
5	Total	43,0	70,8
6	BSN	60,7	63,4
7	Société Générale	48,0	61,7
8	LVMH	58,1	58,9
9	UAP	41,5	57,7
10	Carrefour	30,3	55,1
11	Suez	36,0	54,8
12	BNP	5,1	52,9
13	Axa	31,5	51,1
14	Air Liquide	45,8	50,6
15	AGF	27,8	47,4
16	Paribas	30,7	46,9
17	Saint-Gobain	35,7	42,7
18	Peugeot	29,5	39,4
19	Rhône-Poulenc	6,1	37,5
20	Lafarge Coppée	18,5	34,8
21	Alcatel Cable	///	33,0
22	Lyonnaise des Eaux - Dumez	23,7	28,6
23	Eurotunnel	15,0	28,0
24	Schneider	13,3	26,1
25	GAN	14,6	23,8

# finances publiques financiers

## PRÉSENTATION

Le budget qui, selon les lois de règlement, avait été exécuté au voisinage de l'équilibre entre 1958 et 1974, est entré en 1975 dans une période de déficits qui, rapportés au PIB, restent modérés.

En 1984, le déficit budgétaire (solde général d'exécution) a atteint le taux record de 3,6% du PIB puis est repassé sous la barre des 3% en 1986 pour être ramené à 1,5% en 1990. En 1992, le taux est remonté à 3,2% du PIB. Le taux de couverture des charges par les ressources du budget général qui, de 1984 à 1989, s'est amélioré en passant de 85,2% à 92,9%, faiblit en 1990 (92,5%) et 1991 (91,6%) et se détériore fortement en 1992. Avec une valeur de 85,5% il retrouve presque la valeur de 1984 (85,2%) [1].

Dans la *loi de finances initiale* pour 1994, les charges, hors *budgets annexes*, s'élèvent à 1 475 milliards de F et les recettes à 1 193 milliards de F. Le déficit budgétaire est ramené de 318 milliards de F (d'après la loi rectificative de juin 1993 qui a comporté des ajustements importants) à 300 milliards de F en 1994 [1].

À la fin de 1992, la *dette publique* de l'État s'élève à 2 111 milliards de F, soit 30,2% du PIB. Le poids de la charge budgétaire de la dette sera de 13,5% du budget général en 1994 d'après le projet de loi de finances (la charge de la dette publique représente plus de 18% des recettes fiscales de l'État contre 10% en 1986) [1] [3].

## DÉFINITIONS

### • *Loi de finances :*

*Initiale.* Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

*Rectificative (appelée aussi « collectif »).* Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.

*De règlement.* Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.

### • *Comptes spéciaux du Trésor.* Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).

### • *Budget annexe.* Budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'État dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement. Exemple : budget annexe des prestations sociales agricoles.

### • *Opérations.*

À caractère *définitif.* Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.

À caractère *temporaire.* Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense devra être récupérée au bout d'un certain temps.

### • *Dette publique.* Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques*, la Documentation Française : « Le budget de l'État ou la loi du calendrier », n° 2327, 26 mai 1993, « Le pouvoir dépensier de l'exécutif », 27 octobre 1993.
- « Le budget de l'État », *Les Cahiers français*, n° 261, mai-juin 1993.
- « Les administrations publiques en 1992 », *INSEE-Première*, n° 271, juillet 1993.
- « Finances publiques en Europe : un blocage généralisé ? », *revue de l'OFCE*, n° 46, juillet 1993.

- « Le contexte économique du budget 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 25, octobre 1993.

- « Budget de l'État », *Alternatives économiques*, n° 112, décembre 1993.

## SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1994 ». *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro hors série, octobre 1993.

[2] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets, n° 303, 31 décembre 1993.

[3] « Budget 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, mars 1994, ministère de l'Économie, ministère du Budget.

## 13.1 BUDGET DE L'ÉTAT

### Exécution des lois de finances\* (hors FMI) [1]

(milliards de F)

Années	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	en % du PIB	
1982	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,39
1986	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,91
1987	1 123,3	1 010,9	78,1	78,3	306,0	280,5	- 137,9	2,58
1988	1 153,6	1 046,7	24,4	24,8	301,4	308,1	- 99,8	1,74
1989	1 212,7	1 126,9	11,6	12,2	314,3	297,1	- 102,4	1,66
1990	1 281,9	1 185,5	13,1	14,4	365,5	362,9	- 97,7	1,50
1991	1 335,6	1 223,1	13,3	14,0	470,2	451,3	- 130,7	1,94
1992	1 425,2	1 218,3	15,0	15,5	860,1	844,5	- 222,1	3,18

\* Lois de règlement, et pour 1992 projet de loi de règlement.

### Loi de finances initiale [2]

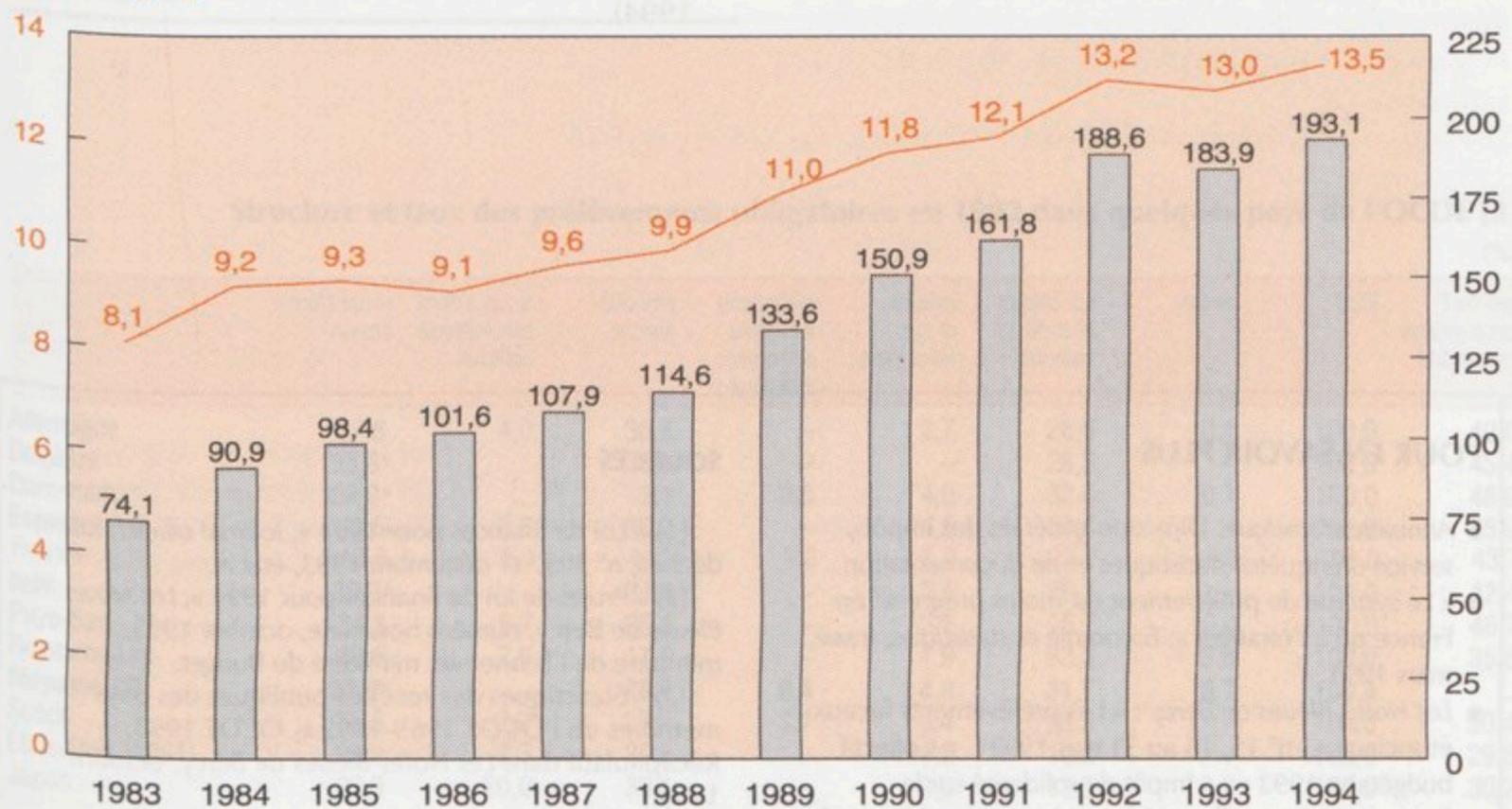
(milliards de F)

	1992		1993		1994	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
<b>I. Opérations à caractère définitif</b>	<b>1 430,2</b>	<b>1 353,2</b>	<b>1 501,1</b>	<b>1 344,2</b>	<b>1 574,8</b>	<b>1 292,7</b>
Budget général	1 321,8	1 244,7	1 369,9	1 212,9	1 453,5	1 171,3
Dépenses civiles ordinaires	991,8	///	1 035,5	///	1 121,8	///
Dépenses civiles en capital	89,6	///	88,8	///	89,1	///
Dépenses militaires	240,4	///	245,6	///	242,6	///
Comptes d'affectation spéciale	15,2	15,3	32,2	32,3	21,8	21,9
Budgets annexes	93,2	93,2	99,0	99,0	99,5	99,5
<b>II. Solde des opérations à caractère temporaire</b>	<b>///</b>	<b>- 12,9</b>	<b>///</b>	<b>- 8,5</b>	<b>///</b>	<b>- 19,4</b>
<b>Total (I + II)</b>	<b>1 430,2</b>	<b>1 340,3</b>	<b>1 501,1</b>	<b>1 335,7</b>	<b>1 574,8</b>	<b>1 273,3</b>
<b>Solde général</b>	<b>- 89,9</b>		<b>- 165,4</b>		<b>- 301,4</b>	

### Poids de la dette publique dans le budget général \* [1]

% du budget général

Milliards de francs courants



\* Exécution des lois de finances de 1983 à 1991, projet de loi de règlement pour 1992, loi de finances rectificative pour 1993 et projet de loi de finances pour 1994.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 458 milliards de F en 1994 contre 179 milliards pour les ressources non fiscales, constituées par les revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines). La **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, dont les taux ont été, plusieurs fois modifiés, représente 44,5% des recettes fiscales en 1994 [1].

La part des **impôts directs** dans les recettes fiscales a progressivement augmenté jusqu'en 1980 pour se stabiliser depuis en dessous du seuil des 40% (36,7% en 1994) [2].

En 1989, un **impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** à la charge des personnes physiques, a été institué. La **contribution sociale généralisée (CSG)** appliquée en 1991 est un nouveau type d'impôt prélevé à la source.

En France, les cotisations sociales représentent près de 45% du total des **prélèvements obligatoires**. Dans les autres pays de l'OCDE, la part des cotisations sociales est plus faible, l'impôt sur le revenu y occupe en revanche une place plus importante (13,6% en France contre 35,5% en Suède) [3].

## DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont en 1994, de 2,1%, 5,5% et 18,6%.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement libératoire et sur les revenus du patrimoine. Son taux de 1,1% a été relevé à 2,4% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993.
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales où à la CE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 470 000 F de patrimoine (1<sup>er</sup> janvier 1994).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique*, Direction générale des impôts, service d'enquêtes statistiques et de documentation.
- « Le système de prélèvement est moins progressif en France qu'à l'étranger », *Économie et statistique*, Insee, mars 1991.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les prélèvements fiscaux et sociaux », n° 15, 16 au 31 mai 1993 ; « Collectif budgétaire 1993 » ; « Impôt de solidarité sur la fortune », n° 16, 1<sup>er</sup> au 15 juin 1993 ; « La réforme de l'impôt sur le revenu », numéro hors série, octobre 1993.

## SOURCES

- [1] « Loi de finances pour 1994 », *Journal officiel*, lois et décrets, n° 303, 31 décembre 1993, état A.
- [2] « Projet de loi de finances pour 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, octobre 1993, ministère de l'Économie, ministère du Budget.
- [3] « Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1992 », OCDE 1993, Récapitulatif dans *Les Notes Bleues de Bercy*, octobre 1993.

## 13.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

### Évaluation des recettes fiscales du budget général de 1994 [1]

(milliards de F)

<b>I. Impôts directs</b>	<b>535,3</b>	<b>V. Taxe sur la valeur ajoutée</b>	<b>648,4</b>
Impôt sur le revenu et autres impôts perçus par "voie de rôle"	335,7	<b>VI. Contributions indirectes</b>	<b>38,5</b>
Impôts sur les sociétés	127,9	Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets	38,2
Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers	16,8	Autres contributions indirectes	0,3
Taxe sur les salaires	39,3	<b>VII. Autres taxes indirectes</b>	<b>2,6</b>
Impôt de solidarité sur la fortune	7,5	<b>Total des recettes fiscales (I à VII)</b>	<b>1 457,6</b>
Autres impôts directs	8,1	<b>Recettes non fiscales</b>	<b>178,8</b>
<b>II. Enregistrement</b>	<b>65,3</b>	<b>Total des recettes (fiscales et non fiscales)</b>	<b>1 636,4</b>
<b>III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse</b>	<b>12,4</b>	À déduire prélèvements au profit des :	
<b>IV. Douanes</b>	<b>155,1</b>	Collectivités locales	- 153,3
Taxes intérieures sur les produits pétroliers	141,4	Communautés européennes	- 90,8
Droits d'importation	11,9		
Autres recettes	1,8	<b>Total général des ressources brutes</b>	<b>1 392,3</b>

### Structure des recettes fiscales brutes \* [2]

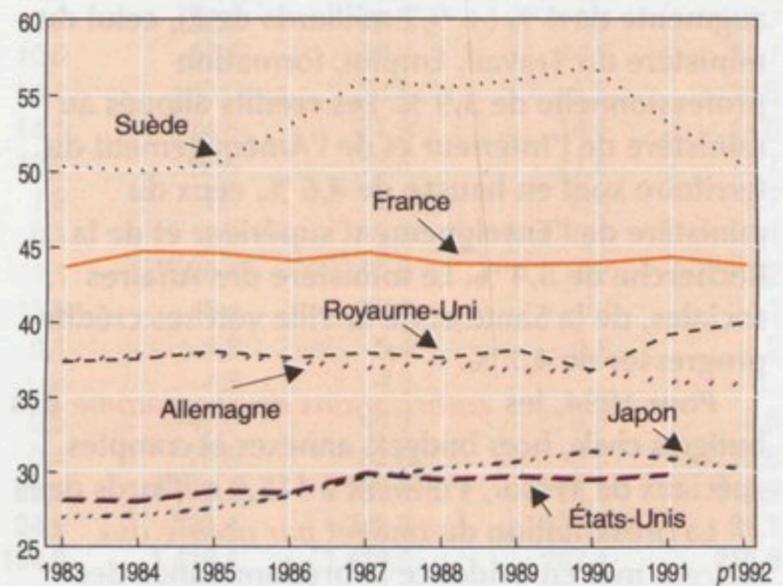
(%)

	1980	1991	1992
<b>I. Impôts directs</b>	<b>38,9</b>	<b>38,7</b>	<b>37,8</b>
Impôt sur le revenu	19,9	20,9	21,1
Autres impôts directs perçus par voie de rôles	1,9	1,9	2,2
Impôts sur les sociétés	10,2	10,6	9,3
Taxe sur les salaires	2,7	2,4	2,6
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,3	1,9	1,6
Autres impôts directs	0,9	1,0	1,0
<b>II. Impôts indirects</b>	<b>61,1</b>	<b>61,3</b>	<b>62,2</b>
Enregistrement timbre, bourse	6,1	5,5	5,4
Douanes (y c. produits pétroliers)	8,2	9,0	9,0
TVA et assimilés	43,8	44,2	45,0
Autres droits indirects	3,0	2,6	2,8
<b>Total (I + II)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des recettes fiscales (milliards de F)</b>	<b>597</b>	<b>1 453</b>	<b>1 454</b>

\* Lois de règlement.

### Évolution des prélèvements obligatoires dans quelques pays de l'OCDE [3]

% du PIB



### Structure et taux des prélèvements obligatoires en 1992 dans quelques pays de l'OCDE [3]

(%)

	Impôts sur le revenu	Impôts sur le bénéfice des sociétés	Sécurité sociale	Impôts sur salaires à charge des employeurs	Impôts sur le patrimoine	Impôts sur les biens et services	Autres	Total	Taux des prélèvements obligatoires p
Allemagne	27,8	4,0	38,6	-	2,7	26,8	0,1	100,0	40,0
Belgique	35,8*	...	35,9	-	-	28,3	-	100,0	45,4
Danemark	59,9*	...	3,1	0,5	4,0	32,4	0,1	100,0	48,9
Espagne	23,5	6,6	36,7	-	4,8	28,4	-	100,0	35,9
<b>France</b>	<b>13,6</b>	<b>3,4</b>	<b>44,8</b>	<b>2,0</b>	<b>6,0</b>	<b>26,7</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,7</b>
Italie	39,9*	...	31,4	-	2,6	26,1	-	100,0	42,4
Pays-Bas	24,8	6,7	38,8	-	3,6	25,7	0,4	100,0	46,7
Royaume-Uni	29,8	7,6	17,6	-	7,9	33,3	3,8	100,0	35,8
<b>Moyenne CE</b>	<b>33,9*</b>	<b>...</b>	<b>28,9</b>	<b>0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>31,7</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Suède	35,5	2,9	28,2	3,7	3,4	26,3	-	100,0	50,4
États-Unis (1991)	34,9	7,3	29,8	-	11,2	16,8	-	100,0	29,8
Japon	26,9	20,0	30,1	-	9,3	13,5	0,2	100,0	30,2

\* Comporte certaines rubriques non ventilables.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 1994, selon la loi de finances initiale, le premier poste des dépenses budgétaires est constitué par les **charges communes** (307,3 milliards de F), ensuite viennent l'Éducation nationale (251,3 milliards de F) et la Défense (242,5 milliards de F). Les autres grands postes de dépenses sont l'Équipement, Transports et Tourisme (83,3 milliards de F), le Travail, Emploi et Formation professionnelle (82,6 milliards de F), l'Intérieur et l'Aménagement du territoire (77,9 milliards de F), l'Enseignement supérieur et Recherche (68,2 milliards de F).

En tenant compte des ajustements importants que comportait la loi de finances rectificative de juin 1993, la comparaison des crédits par ministère entre 1994 et 1993 donne les résultats suivants : le budget de l'Éducation nationale augmente de 4 % (+ 9,7 milliards de F), celui du ministère du Travail, Emploi, formation professionnelle de 3,9 %. Les crédits alloués au ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire sont en hausse de 4,6 %, ceux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 5,4 %. Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville voit ses crédits progresser de 4,7 %.

Pour 1994, les **autorisations de programme** des budgets civils, hors budgets annexes et comptes spéciaux du Trésor, s'élèvent à 115,9 milliards de F.

La présentation du **budget par nature des charges** met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (87,2 %) par rapport aux dépenses en capital (12,8 %). Les rémunérations et pensions représentent 37 % des dépenses ordinaires [2].

## DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Elle distingue pour les dépenses de fonctionnement des services : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. En ce qui concerne les dépenses d'intervention, on a les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds nationales de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Autorisations de programme.** Les dépenses en capital donnent lieu à des autorisations de programme, provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des **crédits de paiement** qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La politique budgétaire à moyen et à long terme dans les pays de l'OCDE », *Perspectives économiques*, OCDE, décembre 1992.
- « Le budget de l'État », *Les Cahiers Français*, n° 261, mai-juin 1993.
- « Les administrations publiques en 1992 », *INSEE-Première*, n° 271, janvier 1993.
- « Projet de loi de finances pour 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro hors série, octobre 1993.

- « Les budgets primitifs des communes en 1993 », « Les budgets primitifs des régions en 1993 », Direction générale des collectivités locales (DGCL), ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, septembre 1993.

### SOURCES

- [1] *Journal Officiel* du 31 décembre 1993.
- [2] « Budget 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 1, mai 1994.

## 13.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

### Répartition des crédits par la loi de finances pour 1994 [1]

(milliards de F)

	Fonctionnement et transferts	Investissements (crédits de paiement)	Crédits totaux		Autorisations de programme	
			Rappel (a) (b) 1993	(a) 1994	(b) Rappel 1993	1994
Affaires étrangères	14,3	0,4	14,9	14,7	0,5	0,4
Affaires sociales, Santé et Ville	56,9	1,4	55,7	58,3	1,1	1,4
Agriculture et Pêche	46,3	1,4	44,1	47,7	1,3	1,4
Anciens combattants et victimes de guerre	26,9	ε	27,5	26,9	-	ε
Charges communes (a)	298,0	9,3	315,7	307,3	7,1	30,8
Commerce et Artisanat	0,5	ε	0,6	0,6	ε	ε
Coopération	5,8	2,0	8,1	7,8	2,6	2,5
Culture	8,6	4,9	12,9	13,5	4,7	3,7
Départements et territoires d'outre-mer	1,2	1,1	2,5	2,3	1,4	1,2
Éducation nationale	250,3	1,0	241,6	251,3	1,2	1,2
Enseignement supérieur et Recherche	56,3	11,9	64,7	68,2	20,1	12,2
soit : Enseignement supérieur	35,6	4,7	39,3	40,3	5,1	5,0
Recherche	20,7	7,2	25,4	27,9	15,0	7,2
Environnement	1,0	0,7	1,7	1,7	0,8	0,8
Équipement, Transports et Tourisme	72,1	11,2	85,3	83,3	32,6	13,3
dont : Urbanisme et services communs	21,8	0,7	22,0	22,5	17,9	0,7
Transports :	44,7	10,0	57,0	54,7	14,1	12,1
Industries et Postes et Télécommunications	16,3	14,1	30,0	30,4	6,5	15,5
Intérieur et Aménagement du territoire	63,8	14,1	74,5	77,9	14,0	14,8
soit : Intérieur	63,4	12,2	72,6	75,6	11,6	12,1
Aménagement du territoire	0,4	1,9	1,9	2,3	2,4	2,7
Jeunesse et sports	2,7	0,1	2,8	2,8	0,1	0,1
Justice	20,2	1,1	20,4	21,3	1,2	1,2
Logement	25,7	13,5	40,4	39,2	///	14,1
Services du Premier ministre :	5,3	0,1	4,8	5,4	0,1	0,2
dont : Services généraux	4,8	ε	4,3	4,8	...	...
Services financiers	43,5	0,5	43,0	44,0	0,5	0,5
Travail, Emploi et Formation professionnelle	82,2	0,4	79,5	82,6	0,6	0,6
<b>Totaux pour les dépenses civiles</b>	<b>1 097,9</b>	<b>89,1</b>	<b>1 170,7</b>	<b>1 187,0</b>	<b>96,4</b>	<b>115,9</b>
<b>Défense</b>	<b>147,6</b>	<b>94,9</b>	<b>239,4</b>	<b>242,5</b>	<b>107,0</b>	<b>99,1</b>
<b>Charges budgétaires totales</b>	<b>1 245,5</b>	<b>184,0</b>	<b>1 410,1</b>	<b>1 429,5</b>	<b>203,4</b>	<b>215,0</b>

(a) En dette nette et hors remboursements et dégrèvements. (b) Loi de finances initiale corrigée des mesures du 1<sup>er</sup> collectif budgétaire et dotations corrigées pour comparaison à la structure des budgets 1994.

### Budget général par nature des charges (lois de finances initiales [2])

	1992	1993	1994	(a) 1994
	(milliards de F)	(milliards de F)	(milliards de F)	% du PIB
Dette publique (b)	166,7	169,9	193,1	2,6
Pouvoirs publics	3,6	3,8	3,8	0,1
Rémunérations et charges sociales	364,4	387,8	397,0	5,4
dont : militaires	66,4	69,6	72,0	...
Pensions	115,3	122,3	128,5	1,8
dont : militaires	45,1	47,7	48,7	...
Subventions de fonctionnement	42,3	45,1	47,5	0,6
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionnement	65,0	66,7	69,1	0,9
Interventions économiques	106,3	100,8	128,4	1,8
Interventions sociales	165,7	167,6	166,6	2,3
Autres interventions	100,0	106,3	111,3	1,5
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 129,3</b>	<b>1 170,3</b>	<b>1 245,5</b>	<b>17,0</b>
Investissements civils directs	18,6	18,7	17,8	0,2
Subventions d'investissements civils	71,1	70,1	71,3	1,0
Équipement militaire	102,9	102,9	94,9	1,3
<b>Dépenses en capital</b>	<b>192,6</b>	<b>191,7</b>	<b>184,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Ensemble des dépenses</b>	<b>1 321,9</b>	<b>1 362,0</b>	<b>1 429,5</b>	<b>19,5</b>

(a) 7 332 milliards de F (prévisions d'octobre 1993). (b) Déduction faite des remboursements et dégrèvements et nette des recettes d'ordre.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 a supprimé la tutelle exercée par l'État sur les **collectivités locales**. À celle-ci s'est substitué un contrôle, à posteriori, de légalité des actes administratifs et un contrôle de la régularité des actes budgétaires confié aux chambres régionales des comptes. Plusieurs lois, de 1983 à 1986, ont organisé les transferts de compétences de l'État aux collectivités locales. La loi « Joxe » de 1992 complète et précise ce dispositif.

En 1991, les principales recettes comprennent la fiscalité, 43 % des recettes totales (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts (34 % du total) reçus de l'État (**dotations globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation et dotation d'équipement**), les emprunts (10 % du total) et les ressources diverses (fonds de compensation de la TVA...). Entre 1980 et 1991, les recettes des collectivités locales ont été multipliées par 2,9 en valeur. La progression des dépenses totales est presque du même ordre (multipliée par 3). Cette progression recouvre des situations très diverses d'une collectivité à l'autre.

En 1991, la part des dépenses consacrée aux équipements représente 59 % des investissements totaux, 17 % allant au remboursement de la dette. À cette même date, la part consacrée au personnel représente 31 % des **dépenses de fonctionnement**. Dans les régions et les départements, les **dépenses d'investissement** ont eu une croissance nettement supérieure à celles des dépenses de fonctionnement [1].

Dans le projet de loi de finances initiale pour 1994, les concours de l'État progressent de 0,8 % par rapport à 1993 [2].

## DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement.** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux **collectivités locales**.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), direction de la Comptabilité publique, ministère du Budget.
- Collection « Décentralisation », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, la Documentation française : « Budget des collectivités locales » (annuel), « Guide statistique de la fiscalité directe locale » ; « Les finances des départements » ; « Guide des ratios des communes » ; « Guide budgétaire communal, départemental et régional » ; « Le budget des régions ».

- « Les collectivités locales en chiffres », édition annuelle, ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, La Documentation française.
- *Problèmes économiques* : « Finances locales : la fin de l'État protecteur », n° 2312, février 1993 ; « Économie locale : reconversions et aides à la création d'emplois », n° 2334.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les finances du secteur public local au cours de l'année 1992 », n° 29, décembre 1993 ; « Les collectivités locales et la TVA », n° 30, janvier 1994.

### SOURCES

- [1] Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire.  
[2] « Séries financières », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 20, mai 1994.

## 13.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Évolution des finances des collectivités locales (métropole + DOM) [1]  
(milliards de F)

	1980	1985	e 1991	% 91/90
<b>Communes :</b>				
Dépenses de fonctionnement	86	168	238	+ 7
dont : <i>personnel</i>	36	71	101	+ 6
Dépenses d'investissement	45	81	132	+ 6
dont : <i>remboursement de la dette</i>	8	14	26	- 2
<i>équipement</i>	33	51	94	+ 8
<b>Dépenses totales</b>	<b>131</b>	<b>250</b>	<b>370</b>	<b>+ 7</b>
Fiscalité	49	103	157	+ 8
Transferts reçus	48	88	124	+ 7
Emprunts	18	29	37	- 7
Autres recettes	20	33	51	+ 8
<b>Recettes totales</b>	<b>135</b>	<b>253</b>	<b>369</b>	<b>+ 6</b>
<b>Groupements de communes :</b>				
Dépenses de fonctionnement	14	31	42	+ 7
dont : <i>personnel</i>	3	7	9	+ 6
Dépenses d'investissement	16	31	45	+ 6
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	4	10	- 2
<i>équipement</i>	11	21	28	+ 8
<b>Dépenses totales</b>	<b>30</b>	<b>62</b>	<b>88</b>	<b>+ 7</b>
Fiscalité	5	12	18	+10
Transferts reçus	12	25	33	+ 7
Emprunts	7	11	12	- 7
Autres recettes	7	16	25	+19
<b>Recettes totales</b>	<b>31</b>	<b>64</b>	<b>88</b>	<b>+ 6</b>
<b>Départements :</b>				
Dépenses de fonctionnement	54	88	117	+ 8
dont : <i>personnel</i>	6	12	16	+ 5
Dépenses d'investissement	16	32	71	+12
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	5	10	- 4
<i>équipement</i>	8	16	34	+11
<b>Dépenses totales</b>	<b>70</b>	<b>120</b>	<b>188</b>	<b>+ 8</b>
Fiscalité	22	59	99	+ 6
Transferts reçus	42	49	62	+ 2
Emprunts	5	10	14	+46
Autres recettes	2	4	9	-10
<b>Recettes totales</b>	<b>71</b>	<b>122</b>	<b>184</b>	<b>+ 6</b>
<b>Régions :</b>				
Dépenses de fonctionnement	1	7	18	+12
dont : <i>personnel</i>	ε	1	1,1	+19
Dépenses d'investissement	4	11	39	+22
dont : <i>remboursement de la dette</i>	ε	1	2,3	+ 6
<i>équipement</i>	ε	1	13	+29
<b>Dépenses totales</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>56</b>	<b>+18</b>
Fiscalité	3	11	27	+ 6
Transferts reçus	1	4	15	+12
Emprunts	1	2	9	+74
Autres recettes	-	1	4	+ 300
<b>Recettes totales</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>55</b>	<b>+ 16</b>
<b>Total des dépenses des collectivités locales</b>	<b>236</b>	<b>450</b>	<b>702</b>	<b>+ 8</b>
<b>Total des recettes des collectivités locales</b>	<b>242</b>	<b>457</b>	<b>696</b>	<b>+ 7</b>

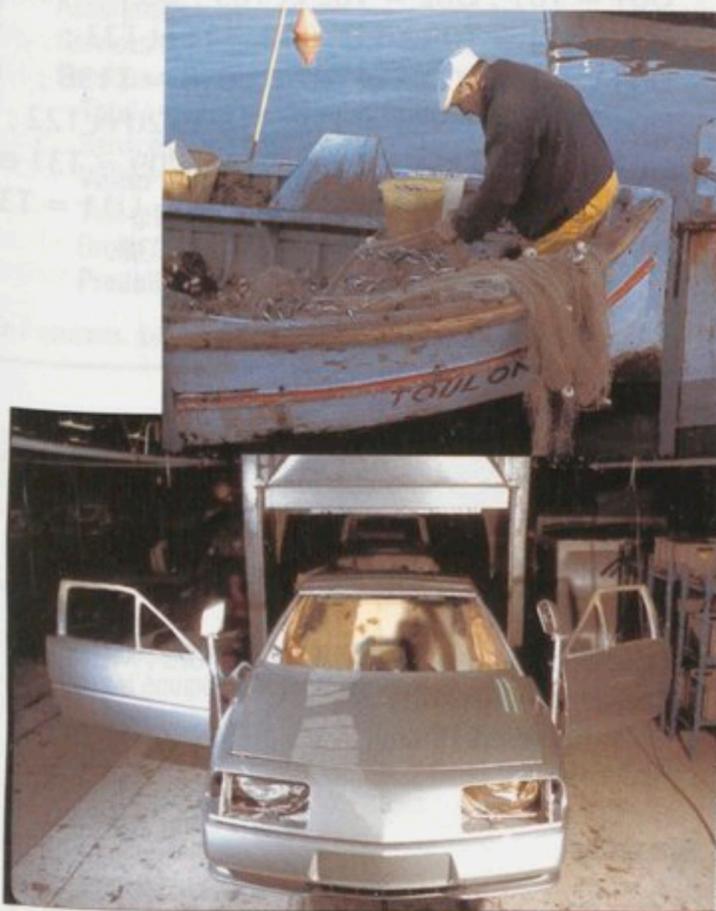
Concours financiers de l'État aux collectivités locales [2]  
(milliards de F)

	(a) 1993	(a) 1994		(a) 1993	(a) 1994
Dotations et subventions de fonctionnement	105,2	107,1	Compensation financière des transferts de compétence de l'État aux collectivités locales	58,9	60,9
dont : <i>dotation globale de fonctionnement</i>	96,2	98,1	dont : <i>dotation générale de décentralisation</i>	12,9	13,3
Dotations et subventions d'équipement	33,0	33,5	<i>fiscalité transférée</i>	37,7	38,9
dont : <i>dotation globale d'équipement</i>	5,9	5,9	Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	55,7	53,1
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	21,1	21,8	dont : <i>dotation de compensation de la taxe professionnelle</i>	22,8	19,1
<i>subventions des ministères</i>	3,8	3,5	<b>Ensemble</b>	<b>252,7</b>	<b>254,7</b>

(a) Loi de finances initiale.



# SYSTÈME PRODUCTIF



# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1993, en utilisant le critère de la *valeur ajoutée brute*, les cinq premières *branches* de l'économie française appartiennent au *secteur tertiaire* : ce sont les services non marchands (17,6 % de la valeur ajoutée), le commerce (10,8 %), les services marchands aux entreprises (9,4 %), les locations immobilières (9,6 %) et les services marchands aux particuliers (5,9 %). Ces cinq branches totalisent 51,5 % du produit intérieur brut aux prix du marché. L'industrie au sens large, y compris l'énergie (branches T02 à T23), représente 22,7 % du PIB, l'agriculture 2,3 % [1].

Au cours des dernières années, la structure de la valeur ajoutée s'est profondément modifiée. Celles des branches « services marchands » et « locations immobilières » représentent respectivement 20,9 % et 10,0 % de la valeur ajoutée totale en 1993, contre 16,6 % et 7,9 % en 1985. Toutes les branches industrielles et agricoles, sauf la branche « automobiles, matériels de transport terrestre », voient leur part baisser durant cette période [1].

En 1993, le PIB recule de 1 % en volume. L'activité industrielle subit une forte récession (-5,3 %). Le recul de l'activité du bâtiment et des travaux publics s'accroît en 1993 (-3,9 %). Les activités de service, après deux années de stagnation régressent de 1,6 % en volume. Parmi les services aux entreprises, les prestations de logistique (sécurité, nettoyage, fourniture de personnel, etc.) sont désormais autant touchées que les activités de conseil. Les services aux particuliers souffrent d'une relative désaffection de leur clientèle [2].

Dans la nomenclature en 40 positions, on trouve trois branches « chimie de base, fibres synthétiques », « biens d'équipement ménager » et « construction navale, aéronautique, armement » qui exportent plus de 50 % de leur production [1].

## DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Secteur tertiaire.** Voir au mot clé 14-6.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises (donc des fusions, concentrations) ou entre branches (donc du degré de finesse de la nomenclature). La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette » s'ils le sont. Voir produit intérieur brut au mot clé 11-2.
- **Correspondance entre les nomenclatures en « 16 branches » (en U) et en « 40 branches » (en T).**  
U01 = T01 ; U02 = T02 et T03 ; U03 = T04 à T06 ; U04 = T07 à T11, T13, T21 et T23 ; U05A = T14, T15A et T17 ; U05B = T15B ; U05C = T16 ; U06 = T12, T18 à T20 et T22 ; U07 = T24 ; U08 = T25 à T28 ; U09 = T31 et T32 ; U10 = T29, T30, T33 et T34 ; U11 = T35 ; U12 = T36 ; U13 = T37 ; U14 = T38.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.
- *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1992 », n° 79-80, novembre 1993, « Les comptes de l'industrie en 1993 » (à paraître).
- « La France de l'artisanat - chiffres clés de 1992 ». *Mémento*. ministère des Entreprises et du

Développement économique chargé des PME et du Commerce et de l'Artisanat.

- « L'industrie en 1993 », *INSEE-Première*, n° 319, mai 1994.

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 03-11, 03-13, 05-04 et tableau Entrées-Sorties (TES).

[2] « Les comptes de la Nation en 1993 », *INSEE-Première*, n° 309, avril 1994.

## 14.1 PRODUCTION DES BRANCHES

Structure par branche d'activité du PIB et part des exportations dans la production (1993) [1]

Branches	Valeur ajoutée brute		Production effective	Rapport export./prod.	
	(a) (millions de F)	(%)	(a) (millions de F)	(%)	
T01	Agriculture, sylviculture, pêche	165 587	2,4	378 884	20,8
T02	Viande et produits laitiers	62 528	0,9	267 302	17,2
T03	Autres produits agricoles et alimentaires	150 753	2,2	358 821	20,6
T04	Combustibles minéraux solides, coke	3 026	ε	9 575	8,3
T05	Produits pétroliers, gaz naturel	119 334	1,8	249 016	7,6
T06	Électricité, gaz et eau	176 357	2,6	262 013	6,2
T07	Minerais et métaux ferreux	20 187	0,3	83 060	47,5
T08	Minerais, métaux non ferreux	23 190	0,3	71 335	43,2
T09	Matériaux de construction	44 686	0,7	98 714	12,0
T10	Verre	15 540	0,2	29 509	41,3
T11	Chimie de base, fibres synthétiques	41 480	0,6	138 980	66,4
T12	Parachimie, pharmacie	84 964	1,3	217 338	33,9
T13	Fonderie, travail des métaux	114 721	1,7	235 856	13,1
T14	Construction mécanique	115 570	1,7	277 839	40,2
T15 A	Matériels électriques professionnels	152 119	2,2	329 128	36,6
T15 B	Biens d'équipement ménager	11 073	0,2	38 139	56,9
T16	Automobiles, matériels de transport terrestre	106 574	1,6	334 272	46,3
T17	Construction navale, aéronautique, armement	38 825	0,6	155 381	56,4
T18	Textile, habillement	65 801	0,9	163 783	35,9
T19	Cuirs et chaussures	13 159	0,2	24 909	48,8
T20	Bois, meubles, industries diverses	73 616	1,1	150 025	21,3
T21	Papier carton	31 092	0,5	96 511	25,1
T22	Imprimerie, presse et édition	87 604	1,3	182 987	5,7
T23	Caoutchouc, matières plastiques	56 943	0,8	135 313	28,6
T24	Bâtiment, génie civil	363 974	5,3	795 059	///
T25-B	Commerce	740 221	10,8	971 160	///
T29	Réparation, commerce automobile	122 084	1,8	179 569	///
T30	Hôtels, cafés, restaurants	199 130	2,9	302 244	///
T31	Transports	255 134	3,7	441 872	12,8
T32	Télécommunications et postes	159 746	2,3	194 600	1,2
T33	Services marchands aux entreprises	643 974	9,4	1 093 853	///
T34	Services marchands aux particuliers	404 893	5,9	547 684	///
T35	Locations immobilières	655 950	9,6	715 274	///
T36	Assurances	41 622	0,6	109 765	2,0
T37	Services des organismes financiers	276 395	4,0	1 526 179	6,6
T38	Services non marchands	1 206 414	17,6	1 636 398	///
	<b>Total : valeur ajoutée des branches ventilées</b>	<b>6 844 266</b>	<b>100,0</b>	<b>12 802 347</b>	<b>12,5</b>
	Services bancaires imputés (b)	- 281 275			
	<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>6 562 991</b>			
	TVA grevant les produits	515 121			
	Droits de douane et assimilés	10 492			
	<b>Produit intérieur brut aux prix du marché</b>	<b>7 088 604</b>			

(a) En F courants. (b) Ou consommation intermédiaire non ventilée.

Valeur ajoutée brute dans un découpage en 16 branches d'activité [1]

Branches	1985	1992	1993		
	(%)	(%)	(%)	(millions de F)	
U01	Agriculture	4,3	3,1	2,5	165 587
U02	Industries agricoles et alimentaires	3,4	3,1	3,2	213 281
U03	Énergie	5,2	4,4	4,6	298 717
U04	Industrie des biens intermédiaires	6,4	5,8	5,3	347 839
U05 A	Biens d'équipement professionnel	5,9	4,9	4,7	306 514
U05 B	Biens d'équipement ménager	0,2	0,2	0,2	11 073
U05 C	Matériels de transport terrestre	1,5	1,9	1,6	106 574
U06	Biens de consommation courante	5,1	4,9	5,0	325 144
U07	Bâtiment, génie civil	5,7	5,7	5,5	363 974
U08	Commerce	11,7	11,3	11,3	740 221
U09	Transports et télécommunications	6,7	6,5	6,3	414 880
U10	Services marchands	16,6	21,0	20,9	1 370 081
U11	Locations immobilières	7,9	9,4	10,0	655 950
U12	Services d'assurances	1,1	0,7	0,6	41 622
U13	Services des organismes financiers	4,2	3,8	4,2	276 395
U14	Services non marchands	18,6	17,6	18,4	1 206 414
	Consommation intermédiaire non ventilée	- 4,48	- 4,3	- 4,3	- 281 275
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6 562 991</b>

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

L'emploi en 1993 est de 22,1 millions de salariés et non-salariés qui se répartissent ainsi : 5,1 % dans l'agriculture, 25,2 % dans l'*industrie au sens large*, 6,9 % dans le BGCA, 40,7 % dans le tertiaire marchand, 27,3 % dans les services non marchands. L'emploi paie un lourd tribut à la crise économique : 255 100 postes de travail sont supprimés, venant s'ajouter à la perte de 188 200 emplois en 1992.

L'industrie manufacturière représente, en 1993, 16,5 % des emplois totaux et 18,1 % des emplois salariés. Ses effectifs sont réduits de 4,3 %. Dans l'industrie au sens large, l'emploi diminue de 3,8 %. La baisse des effectifs touche l'ensemble de l'industrie. Dans les industries des biens intermédiaires, elle est de - 4,3 %. Les pertes d'emplois dans les industries des biens d'équipement sont plus nombreuses qu'en 1992 (- 4,8 % contre - 3,3 %).

Dans les biens de consommation courante, les pertes sont de 4,1 %. Les effectifs du tertiaire marchand reculent nettement (- 1,2 %). Comme l'année précédente, seuls les services non marchands augmentent leurs effectifs en 1993 (+ 2,6 %) [1].

Dans la Communauté européenne, des pays comme la Grèce, le Portugal à vocation plutôt agricole voient leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre plus de 70 % des effectifs aux États-Unis, au Canada et en Suède [2].

## DÉFINITIONS

- **Industrie au sens strict** (industrie manufacturière). Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries agricoles et alimentaires** (IAA). Branches T02 et T03 : « Viandes et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Administrations**. Au sens de la Comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale, mais non les entreprises publiques et la Poste et France Télécom, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).
- **Industries diverses**. Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur**. Voir au mot-clé 14-6.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- « Nouveaux emplois des services : les dix services de solidarité », *Premières synthèses*, Dares, n° 24, mars 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus ». Année 1992, n° 50-51, novembre 1993 ; « L'emploi régional et sectoriel au 31 décembre 1992 », n° 61, mars 1994.

- *INSEE-Première* : « Productivité et emploi dans le BTP » n° 282 ; « Ralentissement des mouvements de main-d'œuvre en 1992 », n° 284, octobre 1993.

### SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 03-19, 03-20.  
[2] *Statistiques de base de la Communauté*. Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 3-17 et 3-18.

## 14.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

Effectifs salariés et totaux des branches d'activité (1993) [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)		(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Agriculture, sylvic., pêche	271,5	1,4	1 115,4	5,1	Textiles, habillement	291,3	1,5	305,9	1,4
Viande et produits laitiers	174,3	0,9	177,1	0,8	Cuirs et chaussures	58,8	0,3	61,3	0,3
Autres produits agricoles alimentaires	322,1	1,6	382,6	1,8	Bois, meubles, industries diverses	248,1	1,3	288,0	1,3
Combustibles minéraux solides, cokéfaction	17,1	0,1	17,1	0,1	Papier, carton	101,9	0,5	102,6	0,5
Pétrole et gaz naturel	49,7	0,2	49,8	0,3	Presse et édition	218,5	1,1	234,7	1,1
Électricité, gaz, eau	160,3	0,8	160,6	0,7	Caoutchouc, mat. plastiques	206,2	1,1	208,2	0,9
Minerais et métaux ferreux	79,2	0,4	79,3	0,4	Bât. génie civ. et agri. (BGCA)	1 243,0	6,4	1 519,2	6,9
Minerais et métaux non ferreux	47,2	0,2	47,3	0,2	Commerce	2 224,0	11,5	2 646,7	12,0
Matériaux de construction	122,5	0,6	129,5	0,6	Réparation, commerce de l'automobile	323,1	1,7	384,9	1,7
Verre	54,1	0,3	55,0	0,2	Hôtels, cafés, restaurants	567,8	2,9	758,2	3,4
Chimie, fibres synthétiques	108,4	0,5	108,8	0,5	Transports	779,3	4,0	843,2	3,8
Parachimie, pharmacie	184,6	1,0	185,6	0,9	Télécomm. et postes	444,3	2,3	444,6	2,0
Fonderie, travail des métaux	408,1	2,1	423,4	1,9	Services marchands rendus aux entreprises	1 665,1	8,6	1 871,5	8,5
Construction mécanique	387,3	2,0	406,6	1,8	Services marchands rendus aux particuliers	1 029,1	5,3	1 420,7	6,4
Mat. électr. professionnel	438,1	2,3	443,6	2,0	Assurances	158,5	0,8	158,5	0,7
Équipement ménager	52,5	0,3	52,9	0,2	Services organismes financiers	444,6	2,3	444,6	2,0
Matériels de transport terrestre	359,1	1,9	360,7	1,6	Services non marchands	6 011,5	31,0	6 011,5	27,3
Construction navale, aéronautique, armement	155,5	0,8	156,1	0,7	<b>Ensemble</b>	<b>19 406,7</b>	<b>100,0</b>	<b>22 055,7</b>	<b>100,0</b>

Emploi civil par secteur (1992) [2]

	Agriculture (%)	Industrie (%)	Services (%)	Effectifs (milliers)
Allemagne	3,7	39,1	57,2	36 528
Belgique	2,9	30,9	66,2	3 770
Danemark	5,2	27,4	67,4	2 637
Espagne	10,1	32,7	57,2	12 458
France	5,9	29,6	64,5	22 021
Grèce	21,9	25,4	52,8	3 680
Irlande (1991)	13,8	28,9	57,1	1 113
Italie	7,9	33,2	59,0	21 015
Luxembourg	3,1	29,6	67,3	165
Pays-Bas	3,9	25,2	70,9	6 561
Portugal	11,5	32,5	56,0	4 509
Royaume-Uni	2,2	30,2	67,6	25 630
<b>Communauté européenne</b>	<b>5,8</b>	<b>32,8</b>	<b>61,4</b>	<b>138 974</b>
Canada	4,4	22,7	73,0	12 246
États-Unis	2,9	24,6	72,5	117 598
Suède	3,2	26,6	70,1	4 248
Japon	6,4	34,6	59,0	64 362
Turquie (1990)	47,8	19,9	32,3	19 209

Évolution de l'emploi intérieur par branche d'activité [1]

(effectifs en milliers)

	1980	1985	1990	1992	1993	1993/1992 (%)
U01 Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,1	1 163,1	1 115,4	-4,1
U02 Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	584,7	566,6	559,7	-1,2
U03 Énergie	268,1	273,5	239,5	230,5	227,5	-1,3
U04 Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 260,7	1 206,5	1 154,1	-4,3
U05 A, B, C Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 546,7	1 486,1	1 419,9	-4,5
U06 Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 201,4	1 121,5	1 075,5	-4,1
U07 Bâtiment, génie civil	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 594,4	1 519,2	-4,7
U08 Commerce	2 644,9	2 624,7	2 760,0	2 689,1	2 646,7	-1,6
U09 Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 303,6	1 287,8	-1,2
U10, 11, 12, 13 Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 048,6	5 091,8	5 038,4	-1,0
U14 Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 619,6	5 857,6	6 011,5	+2,6
<b>Ensemble de l'économie</b>	<b>21 847,1</b>	<b>21 608,1</b>	<b>22 477,5</b>	<b>22 310,8</b>	<b>22 055,7</b>	<b>-1,1</b>

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

L'année 1992 fut une année sombre pour nombre de grands groupes industriels mondiaux. Près d'un quart des sociétés classées parmi les 200 premières affichent des *résultats nets* négatifs. C'est ainsi que le numéro un du classement par *chiffre d'affaires*, l'américain General Motors détient le record des pertes avec 124 milliards de francs pour l'exercice 1992. Parmi les dix plus mauvais résultats de l'année figurent sept sociétés américaines aux côtés de deux *groupes* européens seulement : l'IRI (Italie) et British Aerospace (Royaume-Uni). Encore une fois l'automobile et l'informatique sont les *secteurs* les plus atteints.

Le néerlandais Royal Dutch Shell réalise les meilleurs profits avec 28 milliards de francs, détrônant l'américain Exxon, seulement troisième du classement selon les bénéfices en 1992, derrière l'autre américain Philipp Morris. Trois français figurent parmi les trente premiers groupes bénéficiaires : Alcatel-Alsthom (17<sup>e</sup>), Elf-Aquitaine (22<sup>e</sup>) et Renault (27<sup>e</sup>).

En termes de chiffres d'affaires, l'année 1992 ne s'est pas distinguée par de profondes modifications de classement. La percée la plus remarquable est celle de Mitsushita Electric (9<sup>e</sup>). Ce groupe figure désormais avec deux autres japonais (Toyota et Hitachi) dans le palmarès des dix premiers chiffres d'affaires mondiaux, en compagnie de cinq américains et de deux européens.

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxe de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe.** Voir définition du mot clé 14-4.
- **Résultat net.** Bénéfice (ou perte) de l'exercice après impôts et avant distribution.

Rang	Entreprise	Chiffre d'affaires (milliards de francs)	Résultat net (milliards de francs)
1	General Motors	124	-124
2	Exxon	100	28
3	Philipp Morris	90	25
4	Alcatel-Alsthom	80	17
5	Elf-Aquitaine	70	22
6	Renault	60	27
7	Hitachi	50	10
8	Toyota	45	12
9	Mitsushita Electric	40	15
10	IBM	35	8

Évolution de l'emploi industriel par branche d'activité [1]

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Croissance externe des groupes étrangers en France. Recensement 1991 ». Direction des entreprises, Banque de France, mars 1992.
- « Les 1000 entreprises de la construction », *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, numéro spécial, novembre 1993.
- « The 500 largest industrial corporations in the world », *Fortune*, juillet 1993.

### SOURCES

- *Problèmes économiques* : « L'évolution du classement des grandes entreprises industrielles mondiales depuis vingt-cinq ans », n° 2326, mai 1993 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994.
- [1] « Le 5000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 12 novembre 1993.

## 14.3 GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX

Chiffres d'affaires et résultats nets des principaux groupes industriels en 1992 [1]

Rang mondial	Rang CE	Firme	Pays	Secteur	CAHT (milliards de F)	Résultats nets (milliards de F)	Effectifs (milliers)
1	-	General Motors	USA	Automobile	702	- 124,3	750
2	-	Exxon	USA	Produits pétroliers	548	25,2	95
3	-	Ford Motor	USA	Automobile	530	- 0,4	325
4	1	Royal Dutch Shell	NL	Produits pétroliers	513	28,6	127
5	-	Toyota Motor (a)	JAP	Automobile	488	8,5	108
6	-	Hitachi (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	360	3,7	332
7	2	IRI	I	Groupe diversifié	358	- 20,2	386
8	-	IBM	USA	Informatique	344	- 26,3	308
9	-	Matsushita Electric Indust. (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	337	1,8	252
10	-	Mobil	USA	Produits pétroliers	336	4,6	64
11	3	Daimler-Benz	D	Automobile	334	4,9	377
12	-	General Electric	USA	Biens d'équipement électrique	329	24,9	268
13	4	British Petroleum	GB	Produits pétroliers	310	- 4,3	98
14	-	Nissan Motor (b)	JAP	Automobile	296	- 2,7	144
15	5	Volkswagen	D	Automobile	290	0,5	211
16	6	Siemens	D	Biens d'équip. électrique	266	6,6	413
17	-	Philip Morris	USA	Alimentation	265	26,1	161
18	7	FIAT	I	Automobile	254	2,4	285
19	-	Samsung-Group	CRS	Biens d'équip. électrique	251	1,9	189
20	8	Unilever	NL	Groupe diversifié	231	12,1	283
21	-	Tokyo Electric Power (b)	JAP	Groupe diversifié	225	3,5	...
22	9	VEBA	D	Groupe diversifié	222	3,1	130
23	-	Toshiba (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	221	1,0	173
24	10	ENI	I	Groupe diversifié	214	- 3,5	124
25	-	Nestlé	CH	Alimentation	205	10,2	218
26	-	Chevron	USA	Produits pétroliers	204	8,3	49
27	11	Elf Aquitaine	F	Produits pétroliers	201	6,2	88
28	-	El du Pont de Nemours	USA	Chimie de base	198	- 20,8	125
29	-	Honda Motor (b)	JAP	Automobile	198	1,8	91
30	-	Texaco	USA	Produits pétroliers	196	3,8	38
31	-	Chrysler	USA	Automobile	195	- 3,8	113
32	-	Sony (b)	JAP	Electrom., hifi, vidéo	195	- 3,8	113
33	12	Renault	F	Automobile	179	5,7	147
34	13	EDF	F	Groupe diversifié	177	1,9	119
35	14	Philips	NL	Electrom., hifi, vidéo	176	- 2,7	252
36	15	RWE	D	Groupe diversifié	175	3,0	106
37	-	NEC (b)	JAP	Informatique	168	- 2,2	141
38	-	Fujitsu (b)	JAP	Informatique	166	- 1,6	162
39	16	Alcatel Alsthom	F	Groupe diversifié	162	7,1	203
40	-	Boeing	USA	Construction aéronautique	161	2,9	143
41	-	Procter & Gamble	USA	Pharm., phytosanitaire	158	9,9	106
42	-	ABB Asea Brown Boveri	CH	Machines industr.	157	2,7	213
43	-	Mitsubishi Electric (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	156	1,4	108
44	17	Hoechst	D	Chimie de base	155	4,0	174
45	18	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	155	3,4	151
46	-	Mitsubishi Motors (b)	JAP	Automobile	152	1,2	45
47	19	BASF	D	Chimie de base	151	2,1	123
48	-	Daewoo	CRS	Biens d'équip. électrique	146	1,9	79
49	-	Nippon Steel (b)	JAP	Sidérurgie	141	0,1	52
50	20	Bayer	D	Chimie de base	140	5,1	...
51	21	Total	F	Produits pétroliers	136	2,8	51
52	-	Nippon Oil (b)	JAP	Produits pétroliers	136	1,5	11
53	-	Mitsubishi : Heavy Indust. (b)	JAP	Machines industr.	135	3,9	66
54	-	Amoco	USA	Produits pétroliers	134	- 0,4	47
55	-	Mazda Motor (b)	JAP	Automobile	124	0,1	56
56	22	ENEL	I	Groupe diversifié	123	1,0	107
57	23	Thyssen	D	Sidérurgie	121	1,1	147
58	24	Bat industries	GB	Tabac	120	9,0	198
59	25	INI	E	Groupe diversifié	118	- 3,7	141
60	26	Robert Bosch	D	Automobile	117	1,7	177
61	-	Pepsico	USA	Boissons	116	2,0	372
62	-	United Technologies	USA	Construction aéronautique	114	- 1,7	178
63	-	Petroleos De Venezuela	YV	Produits pétroliers	113	1,8	55
64	-	PEMEX	MEX	Produits pétroliers	113	5,7	125
65	27	ICI	GB	Chimie de base	112	- 5,3	118

(a) Exercice s'arrêtant au 30 juin 1993. (b) Exercice s'arrêtant au 31 mars 1993.

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1992, selon le *Nouvel Économiste*, 30 groupes d'entreprises français dépassent les 50 milliards de francs de chiffre d'affaires hors taxes (CAHT). Le premier d'entre eux, Elf Aquitaine, voit son CAHT se stabiliser (-0,1% en un an).

Parmi les plus fortes progressions le secteur de la distribution est bien représenté puisque Carrefour, Promodes et Leclerc affichent une hausse de leur chiffre d'affaires respectivement de 16,6%, 10,2% et 6,9%. Deux autres belles performances, dans le secteur automobile cette fois, sont réalisées par Renault (+8,3%) et General Motors France (+26%). Dans les services, la Générale des Eaux (+6,3%) et France Telecom (+5,9%) figurent en bonne place. A contrario, 35 sociétés françaises parmi les 100 premières affichent une baisse de leur chiffre d'affaires. Les plus touchés sont les groupes Shell France (-12%), BP France (-11,7%) et Esso SAF (-10,3%) dans le secteur énergie, Bull (-9,8%) et IBM France (-7,1%) dans le secteur informatique, Usinor-Sacilor (-8,7%) et Pechiney (-8%) dans le secteur des métaux, Framatome (-10,7%) dans le secteur électrique et électronique.

Dans le classement selon le résultat net, Alcatel-Alsthom occupe la 1<sup>re</sup> place avec des gains de 7,1 milliards de francs, devant Elf Aquitaine (6,2 milliards), Renault (5,7 milliards), BSN (3,6 milliards), PSA (3,4 milliards), France Telecom (3,3 milliards) et LVMH (3,0 milliards).

Parmi les plus fortes pertes figurent deux groupes d'entreprises du secteur informatique (Bull : -4,7 milliards de F ; IBM : -2,5 milliards de F) et deux groupes du secteur des transports (Air France : -3,3 milliards de F ; SNCF : -3 milliards de F) [1].

## DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50% (loi du 24 juillet 1966, art. 354), on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par le *Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, édition 1993, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- « Croissance externe des groupes français à l'étranger - diagnostic 1991 ». Direction des entreprises, Banque de France, mars 1992.
- « Aide-mémoire du créateur d'entreprise », La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), *Note d'information*, numéro hors série, juin 1993.

- « Les défaillances d'entreprises en 1992 », *INSEE-Première*, n° 274, août 1993.
- « Répertoires des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 57, avril 1993.

### SOURCES

- [1] « Le 5000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 12 novembre 1993.

## 14.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

Principaux groupes en 1992 par secteur et selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires (milliards F)	Effectifs (milliers)	Résultats nets (milliards F)		Chiffres d'affaires (milliards F)	Effectifs (milliers)	Résultats nets (milliards F)
<b>Agro-alimentaire :</b>				3. Club Méditerranée	8,3	25,5	0,2
1. BSN	70,8	58,1	3,6	4. Havas Tourisme	6,8	1,7	-
2. Eridania Beghin-Say	49,7	25,0	1,3	<b>Informatique, bureautique :</b>			
3. Nestlé-France	25,7	15,9	0,7	1. Compagnie IBM France	36,7	18,5	-2,5
4. LVMH	21,7	15,4	3,0	2. Bull	30,2	35,2	-4,7
<b>Automobile :</b>				3. Hewlett-Packard France	8,8	3,7	0,2
1. Renault	179,4	146,6	5,7	4. Digital Equipment France	7,3	4,8	-0,1
2. PSA Peugeot Citroën	155,4	150,8	3,4	<b>Jeux, sports, loisirs :</b>			
3. Groupe FIAT France	30,0	13,8	...	1. Euro Disneyland	8,5	12,5	-0,2
4. Ford France	17,8	4,5	-1,6	2. Décathlon	4,5	...	...
<b>Bois et papier :</b>				3. Paris Mutuel Urbain	3,6	2,2	...
1. Saint Louis	35,3	28,0	0,8	4. Salomon	3,2	2,2	0,1
2. La Cellulose du Pin	8,2	8,5	-0,3	<b>Luxe et habillement :</b>			
3. Aussedat Rey	4,8	4,3	-0,1	1. Groupe André	9,6	14,8	0,2
4. Lapeyre	4,2	3,4	0,3	2. Louis Vuitton	7,3	...	...
<b>BTP :</b>				3. Bidermann International	4,4	8,5	...
1. Bouygues	62,7	83,3	0,7	4. Éram	4,0	7,5	0,1
2. SGE	44,4	66,1	0,4	<b>Matériaux de construction :</b>			
3. Eiffage Ex Fougerolle	37,2	47,4	0,4	1. Lafarge Coppée	30,5	29,7	1,2
4. GTM-Entrepose	28,1	47,0	0,2	2. Poliet	19,8	17,0	0,4
<b>Chimie :</b>				3. Ciments Français	14,9	16,9	-1,3
1. Rhône-Poulenc	81,7	83,3	2,2	4. Imetal	5,8	6,4	0,3
2. Compagnie Saint-Gobain	74,0	100,4	2,6	<b>Mécanique :</b>			
3. ELF Atochem	45,7	34,3	...	1. GIAT Industries	11,1	17,1	-0,5
4. L'Air liquide	29,9	28,0	2,2	2. SMAE	10,2	5,5	...
<b>Communication :</b>				3. STRAFOR FACOM	8,5	13,1	0,2
1. Matra-Hachette	55,1	44,4	0,4	4. Essilor International	5,6	12,7	0,1
2. Havas	28,2	12,4	0,7	<b>Métaux :</b>			
3. Publicis	20,0	5,5	0,1	1. Usinor Sacilor	87,0	21,0	-2,4
4. Euro RSCG	18,0	7,7	-	2. Péchiney	65,4	17,4	0,2
<b>Construction navale et aéronautique :</b>				3. Carnaud Metal box	24,8	10,9	1,0
1. Aérospatiale	52,3	46,1	-2,4	4. Fimalac	8,4	0,7	-
2. SNECMA	22,8	25,7	-0,8	<b>Pharmacie, cosmétiques :</b>			
3. Dassault Aviation	16,4	13,3	0,2	1. L'Oréal	37,6	31,9	2,3
4. Sextant Avionique	5,5	10,9	-	2. Roussel UCLAF	14,8	16,4	1,0
<b>Distribution :</b>				3. Rhône-Poulenc Agrochimie	10,3	8,0	0,9
1. Carrefour	117,1	79,6	1,3	4. CIBA en France	7,8	4,5	0,1
2. Leclerc	113,8	54,0	...	<b>Services :</b>			
3. Intermarché	113,6	...	...	1. Générale des Eaux	143,4	198,8	2,9
4. Promodes	84,2	49,2	0,6	2. France Telecom	122,6	155,3	3,3
<b>Électricité et électronique :</b>				3. Lyonnaise des Eaux-Dumez	90,4	110,0	0,4
1. Alcatel Alsthom	161,7	203,0	7,1	4. La Poste	74,2	300,0	0,1
2. Thomson	71,0	100,8	-0,5	<b>Services, ingénierie, informatique :</b>			
3. Schneider	61,4	97,0	0,3	1. Cap Gemini Sogeti	11,9	21,4	-0,1
4. GEC Alsthom	53,8	77,2	2,1	2. Technip	7,4	5,4	0,2
<b>Énergie :</b>				3. SGN Réseau Eurysis	4,1	4,7	0,2
1. ELF Aquitaine	200,6	87,9	6,2	4. SEMA Group	3,9	...	0,3
2. EDF	177,5	119,0	1,9	<b>Textile :</b>			
3. Total	136,6	51,1	2,8	1. Chargeurs	10,1	10,6	0,7
4. Gaz de France	49,0	26,1	1,6	2. DMC	8,6	11,1	0,1
<b>Équipement automobile :</b>				3. VEV	2,7	5,1	0,7
1. Michelin	66,8	130,7	0,1	4. Rhône-Poulenc Fibres	2,4	2,6	-0,4
2. Valeo	20,6	26,0	0,8	<b>Transports :</b>			
3. EBF	11,6	17,2	0,1	1. Air France	57,0	44,1	-3,3
4. Labinal	9,2	16,8	0,1	2. SNCF	55,4	198,1	-3,0
<b>Hôtellerie, restauration, tourisme :</b>				3. Bollore Technologies	25,8	24,1	-0,4
1. ACCOR	30,6	144,1	0,8	4. RATP	16,9	39,2	-
2. SODEXHO	9,1	44,6	0,2				

# 14 appareil productif

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 1993, 105 entreprises sont contrôlées majoritairement par l'État. À cet ensemble s'ajoutent les filiales et les sous-filiales de ces entreprises. L'État contrôle 2 750 entreprises françaises employant 1 737 000 personnes sur le territoire français. C'est le *secteur public* le plus important des pays de la Communauté européenne. Il regroupe 11,5 % des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles. Ces entreprises contrôlent plus de 1 000 entreprises à l'étranger.

Le secteur public est fortement implanté dans l'énergie où il regroupe près des trois quarts des effectifs du secteur (EDF, GDF, Charbonnages de France, Elf Aquitaine...), dans la sidérurgie (61 % des effectifs), et dans la construction navale-aéronautique-armement (50 %). Il constitue la quasi-totalité de l'activité des télécommunications avec La Poste et France Télécom. Il est également fortement présent dans les banques : BNP, Crédit lyonnais, et dans les assurances : AGF, GAN, UAP...

Cette image du secteur public fin 1992 va être profondément modifiée par le programme de *privatisation* décidé en 1993. La loi de *privatisation* porte sur vingt et une entreprises. Les groupes qu'elles constituent contrôlent 1 760 entreprises qui emploient 668 000 salariés [2]. En 1992, dans l'ensemble des activités industrielles du secteur public (hors énergie, IAA et BTP), c'est le secteur des biens d'équipement qui a réalisé les chiffres d'affaires et les exportations les plus élevés et qui emploie les effectifs les plus importants. Pour les investissements, ce sont les biens intermédiaires qui occupent la première place. [2]

## DÉFINITIONS

- **RECME** : *répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État*. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.
- **Le secteur public** regroupe les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État ainsi que leurs filiales.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant par des relations de patrimoine d'un centre de décision, qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. L'ensemble des entreprises publiques forment un « groupe État » : le secteur public.
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (1986, 1993). Lorsqu'il s'agit d'une filiale de ces sociétés, qui « entre ou sort » du secteur public, on parle alors de respiration du secteur public.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les entreprises publiques fin 1991 », n° 253, mars 1993 ; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « L'impact des privatisations sur le secteur public », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 34, mars 1994.
- « Impact du secteur public européen », *Annales du centre européen des entreprises publiques (CEEP)*, janvier 1994.
- « Loi n° 99-939 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- « Passé récent et avenir des entreprises publiques : 1989-1993 », *Revue du Trésor*, décembre 1993.

- « Secteur public : quel rôle ? », *Problèmes économiques*, n° 2362, 9 février 1994.

## SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 64, mars 1994.
- [2] « Les entreprises du service public ». *Rapport du Haut Conseil du secteur public*, la Documentation française, 1994.

## 14.5 SECTEUR PUBLIC

Effectifs des entreprises du secteur public par activité [1]

Secteur de la NAP	(a) Nombre d'entreprises		(b) Effectif salarié (milliers)	
	1991	1992	1991	1992
Agriculture, sylviculture, pêche	15	19	13,4	13,4
Industries agricoles et alimentaires	29	29	8,4	8,4
Production et distribution d'énergie	40	38	192,0	181,5
Industrie des biens intermédiaires	228	210	154,4	144,6
Industrie des biens d'équipement professionnel et ménager	119	116	192,7	167,0
Matériel de transport terrestre	14	14	90,1	86,8
Industrie des biens de consommation courante	54	60	19,2	20,2
Bâtiment, génie civil et agricole	12	13	0,2	0,8
Commerces	254	215	19,1	17,0
Transports et télécommunications	281	318	(c) 765,6	(c) 788,6
Services marchands	988	1087	80,8	87,4
Location et crédit-bail immobiliers	222	240	3,3	2,3
Services d'assurances	37	36	34,7	35,8
Organismes financiers	297	323	153,4	149,3
Services non marchands	33	30	35,7	34,4
<b>Total</b>	<b>2 622</b>	<b>2 748</b>	<b>1 763,0</b>	<b>1 737,5</b>

(a) Au 31 décembre. (b) Effectif salarié moyen 1990 et 1991. (c) Y.c. La Poste et France Télécom

**Structure des activités  
du secteur public industriel  
(hors énergie, IAA et BTP) [2]**  
(%)

	1982	1990	1991	1992
<b>Biens intermédiaires :</b>				
Effectifs	35,2	34,3	34,0	34,5
Chiffre d'affaires (HT)	35,8	40,1	37,9	34,7
Investissements	43,4	52,6	51,6	50,3
Exportations	40,8	42,2	39,9	36,2
<b>Biens d'équipement :</b>				
Effectifs	59,5	59,8	59,9	59,3
Chiffre d'affaires (HT)	58,7	53,9	55,8	59,2
Investissements	52,6	44,0	45,0	45,4
Exportations	58,4	54,5	55,7	59,2
<b>Biens de consommation :</b>				
Effectifs	5,2	5,9	6,1	6,0
Chiffre d'affaires (HT)	5,4	6,0	6,9	6,1
Investissements	4,0	3,4	3,4	4,2
Exportations	2,8	3,3	4,0	4,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Part des entreprises  
du secteur public dans l'industrie\*  
(hors énergie, IAA et BTP) [2]**  
(%)

	1982	1990	1991	1992
<b>Biens intermédiaires :</b>				
Effectifs	22,0	15,2	14,2	13,8
Chiffre d'affaires (HT)	25,9	24,1	22,1	20,0
Investissements	39,3	35,5	26,8	27,3
Exportations	39,3	27,5	34,3	31,9
<b>Biens d'équipement :</b>				
Effectifs	29,1	16,9	12,9	17,9
Chiffre d'affaires (HT)	32,0	20,3	18,3	23,6
Investissements	38,4	29,3	23,3	23,9
Exportations	36,0	23,0	27,2	28,3
<b>Biens de consommation :</b>				
Effectifs	3,7	3,0	2,9	2,8
Chiffre d'affaires (HT)	5,3	4,9	4,7	4,4
Investissements	8,0	5,5	4,5	5,1
Exportations	6,5	4,7	7,3	6,8
<b>Ensemble activités industrielles :</b>				
Effectifs	19,8	13,8	12,9	12,6
Chiffre d'affaires (HT)	23,6	19,5	18,3	17,7
Investissements	33,6	28,4	21,0	21,9
Exportations	32,9	22,7	26,0	25,7

\* La part du secteur public est également importante dans les transports.

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

La concentration économique dans les entreprises industrielles est forte dans les mines de charbon, dans l'extraction et la préparation de minerai de fer, dans les industries des fils et fibres artificiels, dans la fabrication d'armement et dans les secteurs d'entreprise où dominent des monopoles nationaux (tabac, électricité, gaz) ; elle est faible dans la boulangerie-pâtisserie, dans l'industrie de la viande, dans le travail des métaux, les industries de l'ameublement, de l'habillement, du textile, du papier et du carton, dans l'imprimerie, la transformation des matières plastiques et les industries diverses [1].

Selon les statistiques établies à partir des déclarations fiscales des bénéficiaires industriels et commerciaux, les 1 000 premières entreprises industrielles classées, au 1<sup>er</sup> janvier 1992, suivant l'effectif représentent près de 1,9 million de personnes, soit 43 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, les 1 000 premières entreprises industrielles totalisent 2 697 milliards de F, soit 58,2 % de l'ensemble.

Dans l'ensemble du tertiaire marchand, les 1 000 premières entreprises regroupent 2,5 millions de personnes soit 36,0 % des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, elles totalisent 2 894 milliards de F soit 39,5 % de l'ensemble. La concentration économique est moindre dans le tertiaire que dans l'industrie [1].

## DÉFINITIONS

- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans les tableaux de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.
- **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.
- **Secteur d'entreprise.** Voir au mot clé 17.1.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête annuelle d'entreprise », Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1994, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

- *INSEE-Première* : « Les petites entreprises innovantes », n° 268, juillet 1993 ; « Les défaillances d'entreprises en 1992 », n° 274, août 1993.
- « Évaluation des concentrations : entreprises et pouvoirs publics face à face », *Économie internationale*, CEPII, n° 55, 3<sup>e</sup> trimestre 1993.

### SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », Insee.

## 14.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

### Concentration des entreprises en effectifs et CAHT au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif	CAHT (millions de F)	Part des 4 premières entreprises	
				CAHT (%)	effectifs (%)
04. Production combustibles min. solides, cokéfaction	26	21 413	8 610	91,9	98,7
05. Production de pétrole et gaz naturel	116	31 477	249 184	66,3	64,7
06. Production, distribution d'électricité	770	124 637	186 186	96,4	97,6
07. Distribution de gaz	66	28 328	50 744	99,4	99,2
08. Distribution d'eau, chauffage urbain	268	38 864	44 060	50,1	50,5
09. Extraction, préparation de minérai de fer	6	9	7	100,0	100,0
10. Sidérurgie	52	49 519	68 286	70,2	65,5
11. Première transformation de l'acier	296	28 457	26 129	31,2	30,9
12. Extraction et prépar. des minerais non ferreux	23	874	789	85,9	86,7
13. Métallurgie, 1 <sup>re</sup> transf. des métaux non ferreux	310	45 039	75 081	47,7	43,8
14. Production de minéraux divers	255	10 997	8 452	52,6	60,5
15. Matériaux de construction, céramique	7 394	128 557	111 718	11,8	6,4
16. Industrie du verre	1 066	54 310	38 204	37,2	32,5
17. Industrie chimique de base	1 080	105 255	191 137	32,0	36,0
18. Parachimie	1 690	115 878	152 754	15,4	16,5
19. Industrie pharmaceutique	555	81 599	120 892	12,1	9,3
20. Fonderie	564	45 420	25 756	26,6	19,3
21. Travail des métaux	22 397	349 228	207 054	3,4	2,7
22. Fabrication de machines agricoles	3 530	28 164	24 153	24,8	14,6
23. Fabrication de machines-outils	1 580	41 768	26 526	12,7	8,4
24. Production d'équipement industriel	9 260	231 823	171 205	9,4	5,0
25. Fabrication matériel de manutention	1 280	53 672	48 765	23,5	18,5
26. Industrie de l'armement	23	21 349	31 876	92,1	86,0
27. Fabrication de matériel informatique	781	63 645	84 720	76,9	74,2
28. Fabrication de matériel électrique	4 099	193 875	147 231	26,7	23,4
29. Matériel électronique ménager et professionnel	5 169	233 769	200 906	24,4	20,1
30. Fabrication d'équipement ménager	328	38 676	29 320	36,8	40,4
31. Construction automobile et mat. transp. terrestre	2 336	364 092	462 131	58,7	45,3
32. Construction navale	652	46 217	25 473	78,5	82,3
33. Construction aéronautique	317	116 276	164 848	58,2	51,4
34. Fabrication d'instruments de précision	6 877	75 572	46 226	17,1	14,7
35. Industrie de la viande	3 067	107 329	160 462	8,0	7,3
36. Industrie laitière	1 089	71 701	159 874	16,7	17,3
37. Fabrication de conserves	1 214	45 405	48 995	18,5	17,1
38. Boulangerie, pâtisserie	39 120	139 211	59 352	4,5	2,6
39. Travail du grain	2 277	56 549	109 625	15,0	12,7
40. Fabrication produits alimentaires divers	2 105	63 362	103 059	23,9	19,9
41. Fabrication de boissons et alcools	2 019	48 323	89 152	17,4	21,7
42. Transformation du tabac	4	6 073	35 853	100,0	100,0
43. Industrie fils et fibres artif. et synthétiques	17	4 172	3 651	91,4	88,6
44. Industrie textile	5 535	179 771	118 132	7,8	7,9
45. Industrie du cuir	2 183	25 915	14 170	20,7	15,3
46. Industrie de la chaussure	803	42 961	22 273	32,4	16,2
47. Industrie de l'habillement	12 389	146 506	77 173	4,2	3,4
48. Travail mécanique du bois	7 788	86 163	55 981	9,4	4,7
49. Industrie de l'ameublement	17 087	86 465	47 318	7,0	6,0
50. Industrie du papier et du carton	1 600	109 543	110 615	12,5	9,1
51. Imprimerie, presse, édition	18 248	216 452	186 339	6,7	4,0
52. Industrie du caoutchouc	694	84 210	48 923	51,3	52,4
53. Transformation des matières plastiques	3 945	132 652	103 101	6,7	6,6
54. Industries diverses	9 758	82 842	51 247	7,5	6,3
55. Bâtiment	268 413	1 231 034	710 917	3,8	3,7

### Concentration économique : part des *n* premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [1]

(% cumulé)

Les <i>n</i> premières entreprises	Industrie (Nap 4-54)		Tertiaire marchand (Nap 56-89)	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	5,9	9,2	10,9	4,6
10	9,6	14,8	14,4	7,6
50	17,6	27,6	19,6	12,2
100	21,9	33,2	22,4	14,7
500	35,5	49,8	31,2	32,7
1 000	43,0	58,2	36,0	39,5
Niveau des 1 000 premières	(milliers) 1 935	(MdF) 2 697	(milliers) 2 494	(MdF) 2 894

# Énergie

## PRÉSENTATION

Le déficit des échanges énergétiques de la France atteint 69 milliards de F en 1993 (1,3 % du PIB marchand), contre 79,5 milliards de F en 1992 et 94,2 milliards de F en 1991. Les importations d'énergie (9,1 % des importations FAB en 1993) représentent une valeur de 99,5 milliards de F (- 7,8 % par rapport à 1992) et les exportations s'inscrivent à 30,8 milliards de F (+ 8,6 %).

Ce nouvel allègement du solde énergétique résulte de la contraction des volumes importés et de la baisse du prix du pétrole brut (- 7 %). En outre, les exportations d'électricité ont dégagé un solde excédentaire de 14 milliards de F en 1993, après 12,6 milliards de F en 1992.

La consommation totale d'énergie primaire recule de 0,5 % en 1993 ; c'est le premier repli depuis 1983. Toutefois la consommation finale du résidentiel-tertiaire se singularise par une hausse de 2 %.

La production nationale d'énergie primaire s'accroît de 4,4 % en 1993. Cette hausse est essentiellement le fait des centrales nucléaires (+ 8,8 %). Le nucléaire représente 72 % de l'énergie primaire produite en France. La baisse de la production de pétrole et de charbon se poursuit ; pour le gaz naturel, la reprise est toute relative (+ 1,7 %).

Compte tenu de la progression de la production d'énergie primaire et de la baisse de la consommation, le *taux d'indépendance énergétique* enregistre en 1993 un bond de 2,5 points par rapport à 1992, année où la France occupait le 4<sup>e</sup> rang de la Communauté Européenne, derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Danemark [1].

## DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,97 en 1993) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Tonnes-équivalent pétrole (tep).** Équivalences retenues par l'Observatoire de l'énergie : 1 tonne de houille = 0,619 tep ; 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ; 1 tonne de lignites = 0,405 tep ; 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ; 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ; 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ; 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ; 1 MWh d'électricité = 0,222 tep ; 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep. L'Agence internationale pour l'énergie ainsi que l'OCDE utilisent pour l'électricité deux coefficients d'équivalence : 1 MWh = 0,267 tep pour la production et la consommation primaire d'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes. Ceci explique certaines divergences avec l'Observatoire de l'énergie.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. *L'énergie secondaire* est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. *L'énergie finale* est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités ». Le taux français produit par l'Observatoire de l'énergie diffère quelque peu de celui publié par l'Agence internationale pour l'énergie et l'OCDE en raison de différences d'équivalences (voir ci-dessus).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie, DGEMP, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur : « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1993 ; *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel), « La politique énergétique de la France », « Énergie 2010 », rapport du groupe « Prospective Énergie », « La fiscalité des énergies », rapport de l'atelier « Fiscalité ».
- Eurostat (OSCE) : *Énergie - statistiques annuelles*, thème 4, série A ; *Statistiques mensuelles sur l'énergie*, thème 4, série B. En vente au Journal officiel.
- « Les consommations d'énergie dans l'industrie en baisse depuis 1991 », *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 13, décembre 1992.

- *L'énergie pour le monde de demain : réalités, véritables options et actions à entreprendre.* Commission du Conseil mondial de l'énergie, Paris, 1994.

## SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, notes « Bilan énergétique provisoire de 1993 », et « La facture énergétique en 1993 », janvier 1994.
- [2] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1994, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- [3] *Statistiques énergétiques - Europe OSCE / Observatoire de l'énergie*, dépliant, janvier 1994.
- [4] *Bilan énergétique des pays de l'OCDE 1991-1992.* Agence internationale pour l'énergie (AIE), 1994.

## 15.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

### Bilan énergétique 1993\* de la France [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	Charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Autres énergies	Total
Approvisionnement :						
Production primaire	6,2	3,2	2,8	97,0	4,2	113,4
Importations	9,3	101,9	25,7	0,8	-	137,7
Exportations	-0,7	-16,5	-0,5	-14,4	-	-32,1
Variation de stocks	-0,8	-0,1	0,9	-	-	-
<b>Total des disponibilités</b>	<b>14,0</b>	<b>88,5</b>	<b>28,9</b>	<b>83,4</b>	<b>4,2</b>	<b>219,0</b>
<b>Indépendance énergétique (production/disponibilités) en %</b>	<b>44,1</b>	<b>3,7</b>	<b>9,8</b>	<b>116,3</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>
Emplois :						
Branche énergie	5,6	3,3	1,1	9,6	0,1	19,8
Consommation finale énergétique (a)	8,1	75,0	26,2	74,2	4,1	187,6
dont : industrie	6,8	8,4	9,8	26,3	0,6	51,9
résidentiel-tertiaire	1,3	17,9	16,2	45,6	3,5	84,5
transports	-	46,0	-	1,8	-	47,8
Consommation finale non énergétique	0,2	10,7	1,9	-	-	12,8
<b>Consommation totale d'énergie primaire (a)</b>	<b>14,0</b>	<b>89,0</b>	<b>29,2</b>	<b>83,8</b>	<b>4,2</b>	<b>220,2</b>

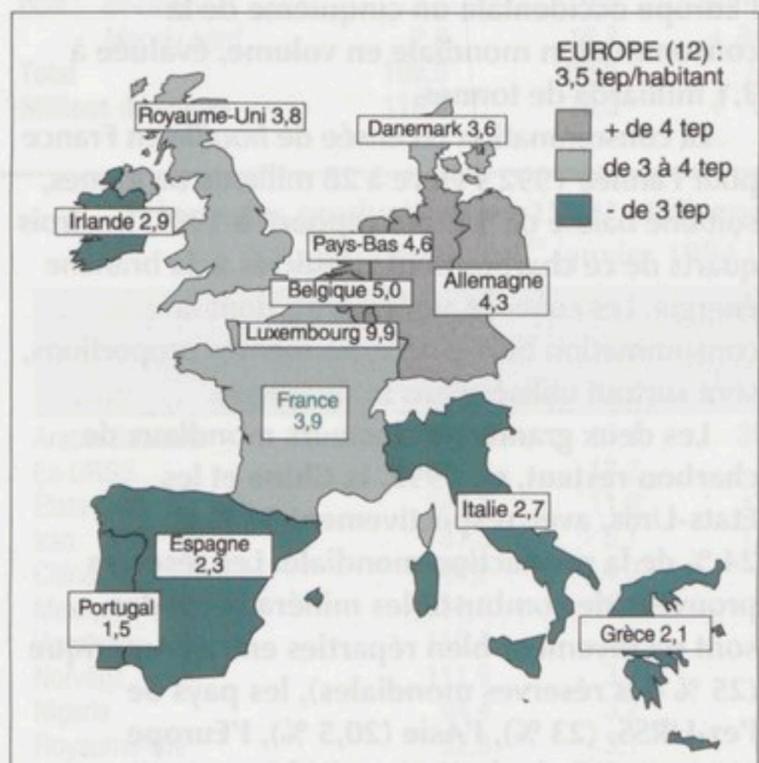
\* Bilan provisoire ; (a) Chiffes corrigés des variations climatiques. Voir définitions.

### Énergie consommée par habitant en 1991 dans la Communauté européenne [3]

#### Parts des énergies consommées [1]

	1993 (%)		
	1973	1992	1993
Énergie primaire			
Charbon	15,2	8,1	6,4
Gaz	7,3	12,8	13,3
Pétrole	69,1	41,2	40,4
Électricité primaire (a)	7,3	36,0	38,0
Énergies nouvelles	1,1	1,9	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Taux d'indépendance (b)	22,5	49,3	51,8

(a) Nucléaire + hydraulique - solde des échanges. (b) Voir définitions.



### Production et consommation mondiales d'énergie primaire\* (1991) [2]

	Production		Consommation
	(millions de tep)	(millions de tep)	(%)
Europe (hors ex-URSS)	1 084	1 746	22,2
dont : Allemagne	166	347	4,4
Espagne	31	92	1,2
France	110	232	3,0
Italie	26	159	2,0
Royaume-Uni	214	218	2,8
<b>CE</b>	<b>652</b>	<b>1 242</b>	<b>15,8</b>
Ex-URSS	1 520	1 319	16,8
Amérique du Nord	1 924	2 145	27,3
dont : États-Unis	1 637	1 933	24,6
Canada	287	212	2,7
Amérique Latine	557	398	5,1
Afrique	525	217	2,8
Asie (hors ex-URSS)	2 199	1 922	24,5
dont : Chine	701	666	8,5
Japon	73	438	5,6
Moyen-Orient	941	234	3,0
Océanie	179	107	1,3
<b>Monde</b>	<b>7 988</b>	<b>7 854</b>	<b>100,0</b>

\* Source AIE/OCDE

### Taux d'indépendance énergétique de quelques pays\* [4]

	1980	1991	1992
Allemagne	51,3	47,9	47,3
Belgique	17,3	24,4	23,6
Danemark	3,3	58,3	66,0
Espagne	23,0	34,0	32,8
France	24,7	47,1	48,3
Grèce	23,1	38,9	37,4
Irlande	22,3	30,5	31,4
Italie	14,4	16,5	17,3
Luxembourg	0,8	0,9	0,9
Pays-Bas	110,3	95,9	97,0
Portugal	14,4	12,3	8,7
Royaume-Uni	98,3	98,1	98,7
<b>CE</b>	<b>49,0</b>	<b>52,5</b>	<b>52,6</b>
États-Unis	85,9	84,9	83,6
Japon	12,5	16,4	16,4

\* Voir définitions

# 15 énergie

## PRÉSENTATION

Le principal produit pétrolier consommé en France durant l'année 1993 est le gazole, (un quart de la consommation en volume), suivi du fioul domestique et des carburants auto quasiment à égalité avec 21 %. Les principaux fournisseurs du pays en pétrole demeurent les pays du Proche-Orient, Arabie Saoudite en tête (28 % des importations françaises en 1993). Viennent ensuite les pays africains (19 %), juste devant les *pays de la Mer du Nord* (18 %). La tonne de pétrole brut importé coûtait en moyenne et en francs courants 813 F en 1991, 723 F en 1992 et 672 F en 1993.

Les pays de l'OPEP, détenteurs de plus des trois quarts des *réserves prouvées* de pétrole, totalisent 41 % d'une production mondiale estimée en 1993 à 3 milliards de tonnes. La même année, les États-Unis représentent un quart et l'Europe occidentale un cinquième de la consommation mondiale en volume, évaluée à 3,1 milliards de tonnes.

La consommation recensée de *houille* en France pour l'année 1992 s'élève à 28 millions de tonnes, soit une baisse de 9 % par rapport à 1991. Les trois quarts de ce charbon sont consacrés à la branche énergie. Les *cokes* et agglomérés, dont la consommation baisse dans les mêmes proportions, sont surtout utilisés dans la sidérurgie.

Les deux grands producteurs mondiaux de charbon restent, en 1992, la Chine et les États-Unis, avec respectivement 31 % et 24 % de la production mondiale. Les réserves prouvées de combustibles minéraux solides sont relativement bien réparties entre l'Amérique (25 % des réserves mondiales), les pays de l'ex-URSS, (23 %), l'Asie (20,5 %), l'Europe (16,5 %), l'Océanie (9 %) et l'Afrique (6 %).

## DÉFINITIONS

- *Réserves « prouvées »*. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire dans l'avenir des gisements connus, d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution, certains pays producteurs ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.
- *Pays de la Mer du Nord*. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- *OPEP* (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe, début 1994, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- *Houille, lignite, coke*. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Activité de l'industrie pétrolière*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Les fluctuations des prix du pétrole*, édition 1993, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel*, OCDE.
- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel* ; *Répartition géographique des ventes* (trimestriel) ; *Commerce extérieur pétrolier de la France* (mensuel) ; *Pétrole 93 - Éléments statistiques*, 1994.
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle* ; *Statistique mensuelle* ; *Statistiques commerciales* (trimestriel) ; *Approvisionnement de l'industrie*.

- *Annales des mines*. Écoles des Mines, numéro de janvier.
- « Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier dans la Communauté », Commission des Communautés Européennes, *Rapport de l'enquête* 1992, 1993.

## SOURCES

- [1] *Pétrole et énergies 1993*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1994.
- [2] *Le prix des énergies (janvier 1994)*, dépliant de l'Observatoire de l'énergie.
- [3] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1994, DGEMP, Observatoire de l'énergie, 1994.
- [4] « Combustibles minéraux solides : bilan 1992 », *Le Tableau de bord*, DGEMP, Observatoire de l'énergie, mai 1993.

## 15.2 PÉTROLE-CHARBON

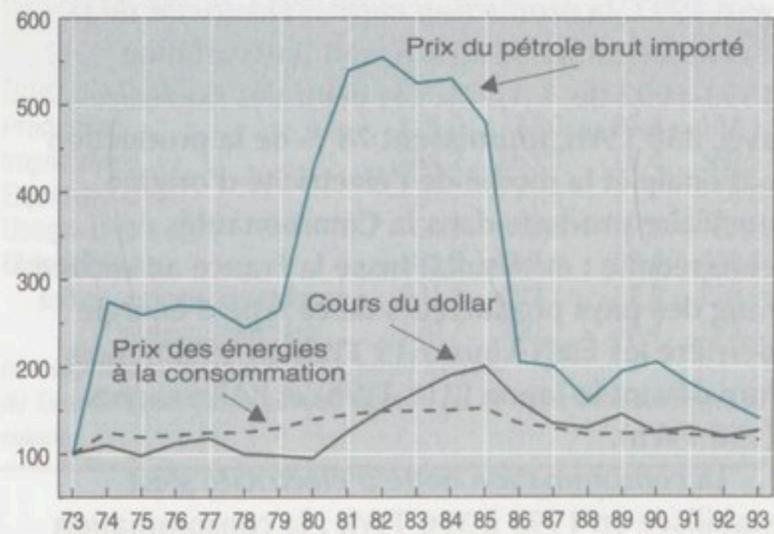
### Consommation française de produits pétroliers [1]

(Mt = millions de tonnes)

	1978		1993	
	(Mt)	(%)	(Mt)	(%)
Gazole	8,6	8,2	20,6	25,2
Fioul domestique	32,3	30,8	17,2	21,0
Carburants auto	17,6	16,8	17,0	20,8
Bases pétrochimie	6,1	5,8	8,8	10,8
Fiouls lourds	28,7	27,3	5,3	6,5
Carburéacteurs	2,3	2,2	4,2	5,1
Gaz (GPL)	2,9	2,8	3,0	3,7
Bitume	2,9	2,8	2,9	3,5
Autres produits	3,6	3,3	2,7	3,4
<b>Total</b>	<b>105,0</b>	<b>100,0</b>	<b>81,7</b>	<b>100,0</b>

### Le prix des énergies [2]

En francs constants  
Indice base 100 en 1973



### Parts des principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

(%)

	1978			1993			Variation 93/92	
	(%)	(Mt)	(%)	(%)	(Mt)	(%)		
Proche-Orient	78,9		50,3	+ 14,7	Autres	6,4	30,7	+ 17,8
dont : Arabie Saoudite	19,4		28,2	+ 9,3	dont : ex-URSS	2,7	9,6	+ 7,6
Iran	9,7		15,2	+ 58,8	Mer du nord	2,8	18,3	+ 34,9
Afrique	14,7		19,0	- 21,9	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
dont : Gabon-Congo	1,0		3,3	- 29,9	<b>Millions de tonnes</b>	<b>115,6</b>	<b>78,3</b>	<b>+ 6,1</b>
Nigeria	7,2		7,1	+ 24,4				

### Principales consommations de pétrole du monde [1]

(Mt = Millions de tonnes)

	1978		e 1993	
	(Mt)	(%)	(Mt)	(%)
États-Unis	889	25,4	793	25,4
Ex-URSS	419	8,7	271	8,7
Japon	263	8,3	257	8,3
Chine	85	4,4	138	4,4
Allemagne	(a) 143	4,3	135	4,3
Italie	100	3,0	93	3,0
Mexique	45	2,9	90	2,9
<b>France</b>	<b>119</b>	<b>2,6</b>	<b>82</b>	<b>2,6</b>
Royaume-Uni	94	2,6	82	2,6
Reste du monde	927	37,8	1180	37,8
<b>Total mondial</b>	<b>3 084</b>	<b>100,0</b>	<b>3 121</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale	701	20,6	642	20,6

(a) Ex-RFA.

### Production mondiale de houille [3]

(millions de tonnes)

	1973		p 1992	
	(Mt)	(%)	(Mt)	(%)
Chine	430	30,8	1 080	30,8
États-Unis	530	23,4	820	23,4
Ex-URSS	461	12,9	455	12,9
Inde	78	6,9	240	6,9
Australie	58	5,4	188	5,4
CE	273	5,3	184	5,3
dont : Royaume-Uni	132	2,4	84	2,4
Allemagne	(a) 104	2,1	72	2,1
<b>France</b>	<b>26</b>	<b>0,3</b>	<b>10</b>	<b>0,3</b>
Afrique du Sud	62	5,1	180	5,1
Pologne	157	3,7	131	3,7
Autres pays	158	6,5	223	6,5
<b>Total mondial</b>	<b>2 206</b>	<b>100</b>	<b>3 501</b>	<b>100</b>

(a) Ex-RFA.

### Principales productions en 1993\* et réserves pétrolières au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [1]

	Production		Réserves (milliards tonnes)
	(millions tonnes)	(%)	
Arabie Saoudite	397,4	13,4	35,3
Ex-URSS	390,7	13,2	7,8
États-Unis	343,4	11,6	3,2
Iran	181,3	6,1	12,7
Chine	144,2	4,9	3,3
Mexique	132,6	4,5	6,9
Venezuela	116,1	3,9	8,6
Norvège	111,9	3,8	1,3
Nigeria	94,4	3,2	2,4
Royaume-Uni	92,9	3,1	0,6
Canada	83,9	2,8	0,7
Reste du monde	879,9	29,6	53,5
<b>Total mondial</b>	<b>2 968,7</b>	<b>100,0</b>	<b>136,3</b>
dont : OPEP	1 229,5	41,4	105,3

\* Estimations

### Consommation nationale de charbon en 1992 [4]

(milliers de tonnes)

	Houille	Coke, agglom.
Branche énergie	20 883	164
soit : centrales électriques	11 488	-
transformation	9 395	164
Consommation finale	7 086	7 361
soit : sidérurgie (hors cokeries)	1 788	5 752
industrie	3 988	797
résidentiel tertiaire	1 310	812
<b>Consommations recensées</b>	<b>27 969</b>	<b>7 525</b>

## PRÉSENTATION

En 1993, la *production nette d'électricité* de la France est de 451 TWh, soit une variation 1993-1992 de + 1,9 %. Les centrales nucléaires, avec 350 TWh, fournissent 78 % de la production nationale et la moitié de l'électricité d'origine nucléaire produite dans la Communauté européenne : ce résultat hisse la France au second rang des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis (619 TWh en 1992), mais loin devant le Japon (211 TWh) et l'Allemagne (150 TWh).

La *consommation nette d'électricité* s'est stabilisée en 1993 à 356 TWh : la consommation d'électricité à *haute tension* (tarifs vert + jaune) baisse de 1,9 %, alors que la consommation *basse tension* (tarif bleu) augmente de 2,7 %. La France a livré au reste de l'Europe 65 TWh d'électricité en 1993, soit une progression de 10,9 % en un an [1].

En 1992, la production nationale de gaz s'est élevée à 128 TWh, dont 35 TWh de gaz naturel, soit une baisse d'ensemble de 4,4 % en un an. L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont les pays de l'ex-URSS (124 TWh), l'Algérie (105,4 TWh), la Norvège (69,8 TWh) et les Pays-Bas (56,7 TWh). Les États de l'ex-URSS sont les premiers exportateurs mondiaux, les États-Unis arrivant en seconde position très loin devant les Pays-Bas [2] [3].

La consommation nationale de gaz augmente dans tous les secteurs de la vie domestique en 1992 ; elle diminue légèrement dans le secteur industriel [2].

## DÉFINITIONS

- **Consommation nette d'électricité.** Production + importation – exportation – pompage – pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques (production brute), défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure**
  - 1 mégawattheure (MWh) =  $10^3$  kWh
  - 1 gigawattheure (GWh) =  $10^6$  kWh
  - 1 térawattheure (TWh) =  $10^9$  kWh

### POUR EN SAVOIR PLUS

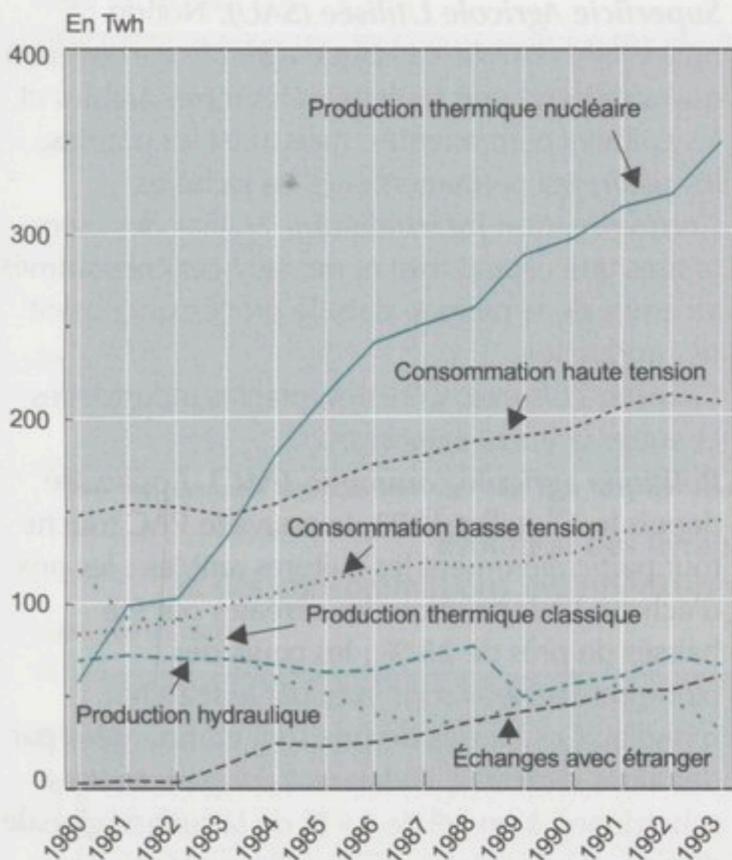
- *Statistique de la production et de la consommation, Électricité de France (EDF). Direction de la production et du transport.*
- *Eurostat-OSCE. Énergie-industrie (thème 4), série A à F.*
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France.* DIGEC, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (annuel).
- *Rapport annuel, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).*
- *Gaz de France, Direction des services économiques et commerciaux : Production, achats, émissions (mensuel) ;*

*Production, transports, distribution (annuel) ;  
Données commerciales (annuel).*

### SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1993.* EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1994.
- [2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1992,* ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, 1993.
- [3] *Les chiffres clés de l'énergie,* édition 1994, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

Évolution de la production et de la consommation d'électricité [1]



Production et consommation d'électricité dans quelques pays (1992) [1]

	Production totale	dont : Nucléaire	Consom- (a) mation
Allemagne	498	150	468
Espagne	151	53	134
France	442	322	356
Italie	214	-	228
Royaume-Uni	306	71	293
<b>CE</b>	<b>1863</b>	<b>641</b>	<b>1729</b>
Canada	505	76	443
États-Unis	3098	619	2849
Japon	844	211	798

(a) Hors pertes.

Ressources et emplois de gaz en France en 1992 [2] (TWh)

	Total 1992	soit : gaz naturel	Autres gaz (b)	Rappel 1991
Production	128,2	34,8	93,4	134,1
Importations	384,2	355,8	28,4	369,6
Exportations	-23,7	-11,9	-11,8	-18,6
Usages divers (a)	-66,9	-19,3	-47,6	-62,5
<b>Disponible net</b>	<b>421,8</b>	<b>359,4</b>	<b>62,4</b>	<b>422,6</b>
soit : usages domestiques	231,1	199,1	32,0	228,9
usages industriels	190,7	160,3	30,4	193,7

(a) Usage interne, variation de stock, pertes diverses

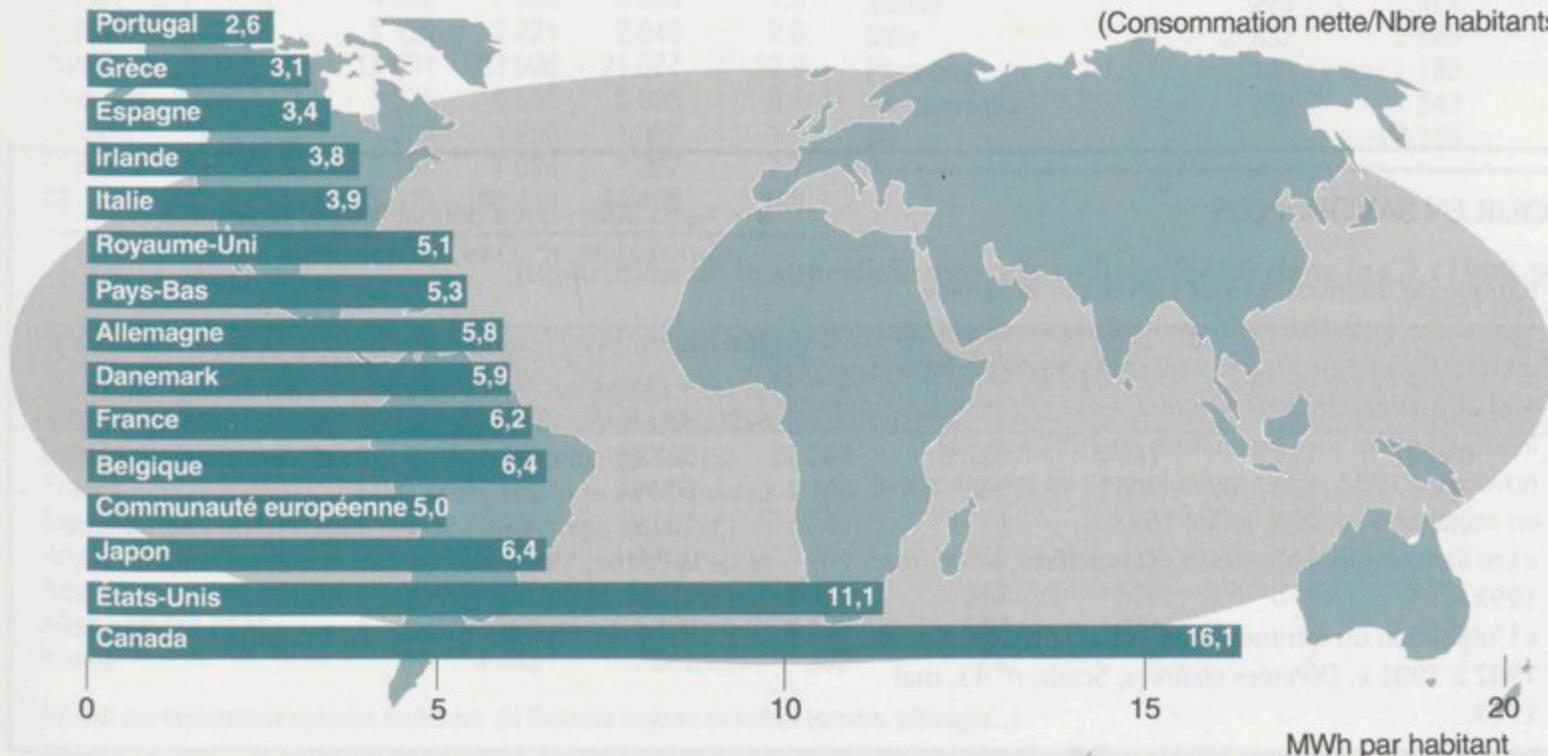
(b) Essentiellement gaz de pétroles liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et gaz de cokeries.

Production et consommation mondiales de gaz naturel en 1991 [3] (millions de tep)

	Production	Consommation
Amérique du Nord (hors Mexique)	511	516
soit : Canada	95	57
États-Unis	416	459
Amérique Latine	81	82
Afrique	66	32
dont : Algérie	48	16
Asie (hors ex-URSS)	202	204
dont : Moyen-Orient	87	82
Océanie	22	18
Europe (hors ex-URSS)	196	305
dont : Allemagne	14	58
France	3	28
Italie	14	41
Pays-Bas	62	34
Royaume-Uni	46	51
CE	144	231
Ex-URSS	655	572
<b>Total mondial</b>	<b>1733</b>	<b>1729</b>

Consommation d'électricité par habitant dans quelques pays en 1992 [1]

(Consommation nette/Nbre habitants)



# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1993, le revenu brut agricole moyen par exploitation baisserait de 0,5 % en francs constants. Cette année est marquée par la réforme de la *Politique agricole commune (PAC)* : les prix et les volumes de livraisons reculent. En contrepartie, les subventions sont multipliées par deux et atteignent 38 milliards de francs [1] [2].

Les chiffres provisoires de 1993 font apparaître de fortes disparités dans l'évolution du résultat brut par exploitation selon l'orientation : le revenu des exploitations de *grandes cultures* progresserait en moyenne de 6,8 %, la baisse de la valeur ajoutée étant compensée globalement par l'accroissement des aides directes. Pour les exploitations d'élevage bovin, le revenu serait en hausse de 9,6 %. À l'opposé, le revenu de l'arboriculture fruitière chuterait de 54,9 % et celui des élevages hors sol (volailles, œufs et porcs) de 40,6 %, en raison de la mauvaise conjoncture porcine [3].

Dans l'ensemble, les *consommations intermédiaires* diminuent de 1 % en volume. Les surfaces céréalières reculent : celles destinées au blé tendre diminuent de 7 % et celles consacrées à l'orge de 11 % ; la superficie occupée par le maïs reste quasiment stable. Les surfaces en protéagineux progressent, malgré la jachère obligatoire, par des substitutions au détriment des autres grandes cultures. En revanche, les superficies cultivées en oléagineux sont en recul sensible [1] [2].

En 1992, deux pays, la France et l'Italie, représentent près de 46 % de la valeur ajoutée totale de l'agriculture dans la CE. Les Pays-Bas obtiennent la plus forte valeur ajoutée par exploitation et le Portugal la plus faible [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Superficie Agricole Utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Consommation intermédiaire.** Valeur des biens (autres que capital fixe) et des services consommés au cours de la période dans le processus courant de production.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Politique agricole commune (PAC).** Appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1993, la nouvelle PAC touche tout particulièrement les cultures arables : les prix d'achat à l'intervention des céréales ont été baissés de près de 25 % ; les cours des oléo-protéagineux sont fixés par le marché mondial. Ces baisses de prix sont compensées par des aides directes à l'hectare. Leur paiement est subordonné à un gel de 15 % de la surface globale destinée aux céréales et aux oléo-protéagineux. Cette jachère obligatoire est aussi compensée par une aide à l'hectare. Les petits producteurs (moins de 92 tonnes de céréales) sont cependant exemptés de ces mesures. L'élevage bovin est également concerné par cette réforme : la baisse des prix d'intervention est compensée par une revalorisation des primes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Banque de données *Agristat* : gérée par le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, elle propose 600 000 séries chronologiques.
- *INSEE-Première* : « L'agriculture en 1992 », n° 233, novembre 1992 ; « Les agriculteurs : un groupe social en mutation », n° 272, juillet 1993.
- « Les agriculteurs », *Contours et caractères*, Insee, mars 1993.
- « L'utilisation du territoire en 1991 et son évolution de 1982 à 1991 », *Données chiffrées*, Scees, n° 43, mai 1993.

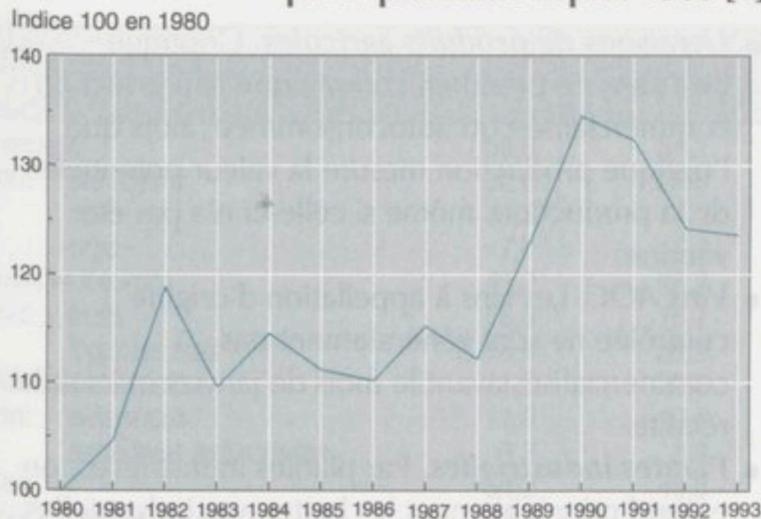
- « Agriculture : quels débouchés ? », *Problèmes économiques*, n° 2349, 10 novembre 1993.

## SOURCES

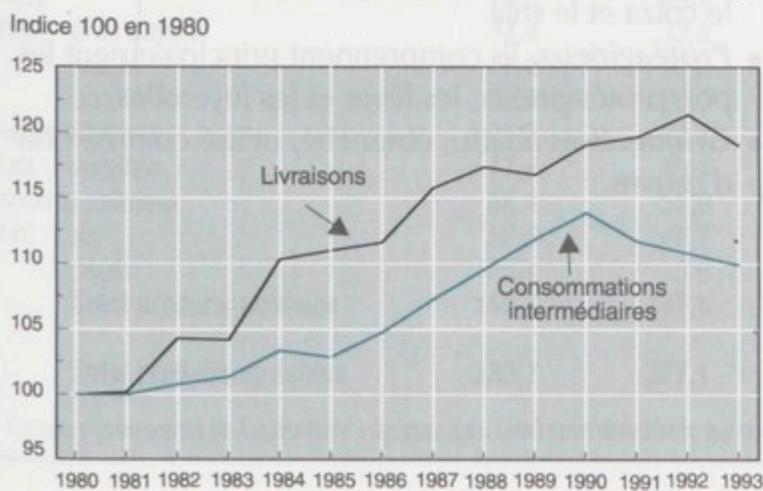
- [1] « Les comptes de l'agriculture en 1993 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 88, juin 1994.
- [2] « L'agriculture en 1993 », *INSEE-Première*, n° 291, janvier 1994 et n° 316, mai 1994.
- [3] *Graph agri-France*, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1994.
- [4] *Graph agri-Europe*, Scees, 1993.
- [5] Base de données *Cronos*, Eurostat, mars 1994.

## 16.1 REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES

Revenu brut moyen par exploitation depuis 1980 [1]



Évolution des livraisons et des consommations intermédiaires [1]



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans la Communauté européenne [5] (millions d'écus)

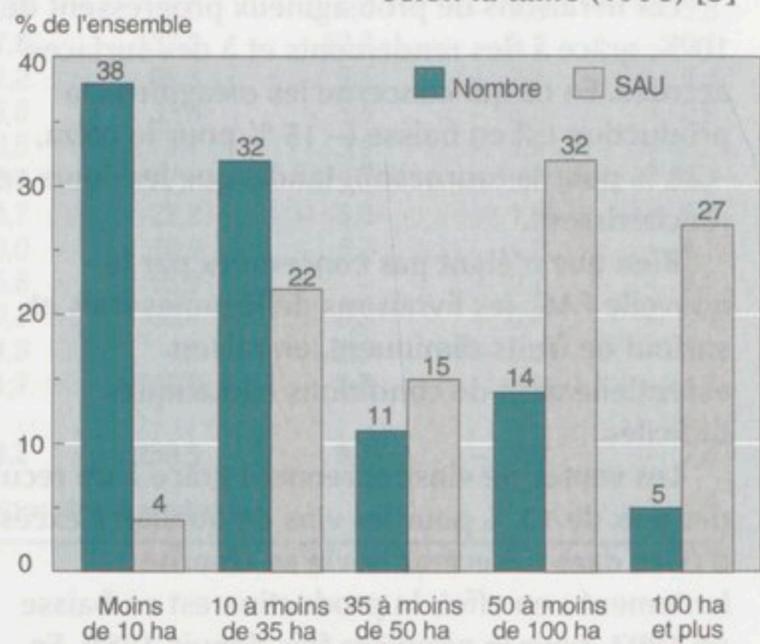
	1980	1991	1992	
			VAN	Structure (%)
Allemagne (ex-RFA)	6 388	9 455	10 067	10,7
Belgique-Luxembourg	1 680	2 588	2 405	2,5
Danemark	1 403	2 265	1 973	2,1
Espagne	8 413	14 221	12 326	13,1
<b>France</b>	<b>14 765</b>	<b>21 333</b>	<b>21 424</b>	<b>22,7</b>
Grèce	4 092	7 566	6 869	7,3
Irlande	1 120	2 221	2 640	2,8
Italie	15 951	23 906	21 577	22,9
Pays-Bas	3 375	6 551	5 995	6,3
Portugal	1 222	1 950	1 827	1,9
Royaume-Uni	5 168	7 064	7 302	7,7
<b>CE</b>	<b>63 575</b>	<b>99 119</b>	<b>94 406</b>	<b>100</b>

Évolution et disparité du résultat brut par exploitation selon l'orientation [2]

	Évolution 1993/92 (%)	Disparité du RBE (a) 1991-93
Grandes cultures	+ 6,8	130
dont : <i>céréaliers spécial.</i>	- 0,4	130
Maraîchage	- 0,8	62
Viticulture	- 3,5	141
Arboriculture fruitière	- 54,9	81
Bovins	+ 9,6	73
Polyculture	+ 6,3	97
Autres orientations mixtes	+ 5,7	111

(a) Indice 100 pour l'ensemble des catégories.

Répartition des exploitations françaises selon la taille (1990) [3]



CE : nombre d'exploitations agricoles [4]

	1979-1980		1989-1990
	(milliers)	(milliers)	SAU moy. (ha)
Allemagne (ex-RFA)	850	665	17,7
Belgique	115	85	15,8
Danemark	123	81	34,2
Espagne	...	93	15,4
<b>France</b>	<b>1 255</b>	<b>1 014</b>	<b>28,2</b>
Irlande	223	171	26,0
Italie	2 832	2 665	5,6
Pays-Bas	149	125	16,1
Royaume-Uni	269	243	67,9
<b>CE</b>	<b>...</b>	<b>8 168</b>	<b>14,0</b>

Répartition de la superficie agricole utilisée (SAU) dans la CE (1989-90) [4] (milliers d'hectares)

	SAU (a)	Terres arables	dont : céréales	Plantes sarclées	cultures industr.	légumes frais	Cultures permanentes	STH (b)
<b>Communauté européenne</b>	<b>114 691</b>	<b>60 483</b>	<b>33 784</b>	<b>3 332</b>	<b>5 091</b>	<b>1 287</b>	<b>10 080</b>	<b>43 943</b>
<b>France</b>	<b>28 568</b>	<b>17 137</b>	<b>9 104</b>	<b>689</b>	<b>1 969</b>	<b>258</b>	<b>1 185</b>	<b>10 196</b>
Espagne	24 531	12 007	7 342	274	960	256	4 049	8 448
Royaume-Uni	16 499	6 740	3 704	440	430	148	47	9 711
Italie	14 945	8 072	4 469	340	574	315	2 732	4 106
Allemagne (ex-RFA)	11 768	7 259	4 632	652	474	56	171	4 314
Irlande	4 442	601	302	71	6	4	1	3 840

(a) SAU des exploitations agricoles seulement. (b) Surfaces toujours en herbes (prairies, pâturages...).

# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1993, les livraisons totales de produits agricoles en France diminuent de 2,0 % en volume et de 9,3 % en valeur par rapport à 1992. Le recul des prix agricoles atteint 7,4 %. Les baisses de prix et de volumes pour les cultures arables résultent pour l'essentiel de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC).

La production commercialisée de céréales baisse de 12 % en volume, malgré des conditions climatiques favorables. La chute est particulièrement brutale pour le blé dur (- 49,5 %).

Les livraisons de protéagineux progressent de 10 %, grâce à des rendements et à des surfaces accrues. En ce qui concerne les oléagineux la production est en baisse (- 15 % pour le colza, - 21 % pour le tournesol), tandis que les cours se renchérissent.

Bien que n'étant pas concernées par la nouvelle PAC, les livraisons de légumes frais et surtout de fruits diminuent, en raison essentiellement de conditions climatiques difficiles.

Les ventes de vins reprennent grâce à un recul des prix de 13 % pour les vins de qualité. L'excès d'offre dans le secteur bovin se résorbe lentement : en effet, la production est en baisse en 1993, pour la première fois depuis 1989. En revanche, le marché de la viande porcine, avec des cours qui chutent de 27 % en moyenne se ressent de la surproduction. La collecte et le prix du lait se stabilisent [1] [2].

En 1992, la France est le premier producteur de céréales de la CE et le second producteur de vin (derrière l'Italie), de viande bovine et de lait (derrière l'Allemagne) [4].

L'exploitation forestière a produit en France 35,4 millions de m<sup>3</sup> de bois en 1992, dont 21,5 millions de grumes [3].

## DÉFINITIONS

- **Livraisons de produits agricoles.** L'optique livraisons ne prend en compte que la production commercialisée ou autoconsommée, alors que l'optique production mesure la valeur potentielle de la production, même si celle-ci n'a pas été vendue.
- **Vins AOC.** Les vins à appellation d'origine contrôlée ne sont généralement pas commercialisés avant le mois de janvier qui suit la récolte.
- **Plantes industrielles.** Par plantes industrielles, on entend principalement les betteraves industrielles, les oléagineux, le tabac et le houblon.
- **Oléagineux.** Ce sont essentiellement le tournesol, le colza et le soja.
- **Protéagineux.** Ils comprennent principalement les pois protéagineux, les fèves et les fèverolles.
- **Grume.** Bois abattu, ébranché, utilisé comme bois d'œuvre.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique agricole 1993*, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- *Annuaire FAO de la production*, FAO (Food and Agriculture Organization), 1993.
- *Annuaire de statistique agricole*, édition 1993, Eurostat.
- Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche : Agreste - *Cahiers de statistique agricole* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel), *Études*.
- *Chambres d'agriculture* (Apcv) : « L'Europe, premier exportateur mondial en 1992 », n° 811, mai 1993 ;

« Marchés mondiaux : des stocks importants », n° 815, octobre 1993.

- « Productions végétales, Statistiques trimestrielles. Glossaire 1993 ». Eurostat, 1993.

### SOURCES

- [1] « L'agriculture en 1993 », *INSEE-Première*, n° 291, janvier 1994.
- [2] Les comptes de l'agriculture en 1993, *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 88, juin 1994.
- [3] Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat-OSCE, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tabl. 5-4.

## 16.2 PRODUCTIONS AGRICOLES

### Livraisons de produits agricoles aux prix courants\* [2]

(milliards de francs)

	1990	1991	1992	p 1993	Évolution 1993/92		
					Valeur (%)	Volume (%)	Prix (%)
Céréales	53,9	54,1	54,4	38,6	-29,1	-12,0	-19,5
dont : Blé tendre	32,0	29,9	28,7	21,2	-26,0	-10,5	-17,3
maïs	10,3	11,7	13,8	10,2	-26,4	-3,3	-23,9
orge	7,4	7,8	7,8	5,1	-35,0	-18,7	-20,0
Fruits et légumes	43,2	46,3	39,4	35,6	-9,5	-2,3	-7,4
dont : fruits	15,0	16,1	12,5	10,8	-13,3	-12,0	-1,5
légumes frais	18,4	20,9	18,7	19,1	+2,3	-2,3	+4,7
Plantes industrielles	21,2	20,0	14,3	14,0	-2,6	-9,5	+7,6
dont : oléagineux	11,6	10,8	5,1	4,7	-8,2	-25,4	+23,2
betteraves industrielles	8,3	8,0	8,2	8,2	-2,6	-9,5	+0,5
Vins	54,2	49,8	39,9	39,1	-2,0	+10,1	-11,0
dont : vins de qualité	42,4	39,3	30,8	29,8	-3,0	+11,0	-12,6
Produits végétaux divers	8,6	9,3	9,5	9,9	+4,1	-1,6	+5,8
<b>Total produits végétaux</b>	<b>181,1</b>	<b>179,5</b>	<b>157,6</b>	<b>137,2</b>	<b>-12,9</b>	<b>-3,1</b>	<b>-10,1</b>
Bétail	70,0	68,9	72,2	65,3	-9,5	-2,1	-6,4
dont : gros bovins	34,4	33,8	35,6	33,6	-5,6	-8,2	+2,9
veaux	11,0	10,2	10,5	10,1	-3,9	-5,9	+2,2
porcins	20,1	20,6	22,0	17,7	-19,5	+9,8	-26,7
Autres animaux	21,3	22,7	23,7	22,2	-6,3	-1,0	-5,4
dont : volailles	17,8	19,1	20,0	18,9	-5,2	-1,2	-4,1
Produits animaux	58,4	55,9	55,8	55,9	-	+0,7	-0,7
dont : lait	52,3	49,7	50,3	50,4	+0,3	+0,7	-0,4
oeufs	5,4	5,6	4,9	4,8	-2,3	+0,8	-3,1
<b>Total produits animaux</b>	<b>149,7</b>	<b>147,5</b>	<b>151,7</b>	<b>143,3</b>	<b>-5,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-4,7</b>
<b>Total produits agricoles</b>	<b>330,7</b>	<b>327,1</b>	<b>309,2</b>	<b>280,5</b>	<b>-9,3</b>	<b>-2,0</b>	<b>-7,4</b>

\* Comptes provisoires de l'agriculture : les données 1990 sont définitives, les données 1991 et 1992 semi-définitives.

### Principales productions agricoles de quelques pays, moyenne annuelle 1990-1992 [4]

(millions de tonnes)

	Blé	Mais	Pommes de terre	Tomates	Sucre blanc	Vin (millions hl)	Viande bovine	Viande porcine	Lait (vache)
Allemagne	14,40	1,87	9,44	0,03	3,76	11,6	2,18	3,91	29,1
Espagne	4,87	3,01	5,26	2,82	0,92	33,6	0,51	1,88	5,6
<b>France</b>	<b>33,39</b>	<b>12,35</b>	<b>5,64</b>	<b>0,82</b>	<b>(a) 4,33</b>	<b>55,3</b>	<b>1,86</b>	<b>1,92</b>	<b>25,7</b>
Italie	8,81	6,42	2,34	5,59	1,54	57,7	1,18	1,33	11,0
Pays-Bas	1,01	0,03	7,21	0,65	1,14	-	0,62	1,59	11,0
Royaume-Uni	14,16	-	6,38	0,14	1,24	-	1,02	0,98	14,8
Autres pays CE	8,66	2,88	6,56	3,15	2,03	13,9	1,36	2,76	16,1
<b>CE</b>	<b>85,30</b>	<b>26,56</b>	<b>42,83</b>	<b>13,20</b>	<b>14,96</b>	<b>172,1</b>	<b>8,73</b>	<b>14,37</b>	<b>113,3</b>
États-Unis	65,10	210,7	67,17	10,64	6,98	17,2	10,53	7,26	67,4
Japon	0,84	-	3,60	0,75	0,85	0,6	0,57	1,48	8,3

(a) y compris DOM.

### Bilan de la matière bois [3]

(milliers de m<sup>3</sup> de bois ronds)

	1982			1992		
	Production	Importations	Exportations	Production	Importations	Exportations
Bois d'œuvre	17 755	6 339	2 708	21 495	4 615	3 642
soit : conifères	10 067	3 152	343	12 452	2 674	902
feuillus	7 688	2 298	1 942	9 043	1 941	2 741
Bois d'industrie, bois de feu	10 587	14 952	8 069	13 862	28 421	12 938

# 16 agriculture-pêche

## PRÉSENTATION

En 1992, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et *cultures marines* s'élève en France à 8,5 milliards de F. Les principales régions maritimes sont, en chiffre d'affaires, la « Bretagne-Sud », « Nord-Normandie » et « Sud-Ouest ». Les premiers *quartiers maritimes* sont Concarneau, Guilvinec, Boulogne et Lorient. 24715 marins ont été embarqués sur des navires de pêche en 1992. La moitié d'entre eux (12556) ont exercé leur activité plus de neuf mois au cours de l'année. La flotte de pêche est constituée au 1<sup>er</sup> janvier 1993 de 7139 navires, dont 89 mesurent plus de 38 mètres.

Les poissons les plus pêchés sont, en 1992, le thon, le merlan et la sardine. Ceux qui réalisent le plus gros chiffre d'affaires sont le thon, le merlu et la sole. L'ostréiculture (19,4 % du chiffre d'affaires des pêches) représente la plus grosse valeur du secteur [1].

Le taux de couverture *CAF/FAB* de la France en produits de la mer est de 32,3 % en 1992. La France est le 1<sup>er</sup> importateur et le 4<sup>e</sup> exportateur de la CE en ce domaine. Le *commerce extérieur* extra-communautaire concentre l'essentiel du déficit [2].

En 1990, la France occupe, d'après la FAO, le 3<sup>e</sup> rang dans la Communauté européenne pour les *captures nominales* de produits de la mer, derrière le Danemark et l'Espagne. La Chine, l'ex-URSS et le Japon totalisent 34 % des captures mondiales. Les États-Unis, la Thaïlande et le Danemark sont les premiers exportateurs en 1991. Le Japon reste le 1<sup>er</sup> importateur (28 % du total mondial des importations), suivi des États-Unis et de la France [3].

## DÉFINITIONS

- **Quartier maritime.** Circonscription territoriale de l'inscription maritime.
- **Quantités débarquées.** Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en poids *vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **CAF/FAB.** Voir définitions des mots clés 19.1 et 19.2.
- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Production de l'aquaculture 1984-1990*, annuaire FAO, 1992.
- *Produits de la mer, annuaire 1993*. Rennes, France Eco-Pêche, 1993.
- *Pêche-statistiques annuelles 1992 (1984 à 1990)*. EUROSTAT-OSCE, thème 5, série C.
- Dossier : « La préférence communautaire en question », *France Eco-Pêche*, juillet-août 1993.
- « Comment arrêter la surexploitation des océans », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 184, octobre-novembre 1993.
- *Le Marin*, n° hors série : « Pêche-bilan 1992 », février 1993 ; « La crise de la pêche », n° spécial, mai-juin

1993 ; « La filière française des produits de la mer », décembre 1993.

### SOURCES

- [1] *Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1992*. Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM), janvier 1994.
- [2] *Le commerce extérieur des produits de la mer 1991*. CNPMM-FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés), janvier 1994.
- [3] *Statistiques des pêches. Captures et quantités débarquées en 1990*. FAO (Food and Agriculture Organisation), édition 1992, vol. 69. Tableaux A-1, A-5.
- [4] *Statistiques des pêches. Produits en 1991*. FAO, 1993, vol. 73. Tableaux A-1, A-5.

## 16.3 PÊCHES MARITIMES

### Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises (1992) [1]

Nature du produit	Valeurs (millions de F)	Structure (%)
Poisson frais	4 317,9	50,7
Crustacés	652,9	7,7
Cultures marines *	2 259,2	26,5
<i>dont : huîtres</i>	1 651,3	19,4
<i>moules</i>	440,1	5,2
Produits congelés	566,1	6,6
<i>dont : thon tropical</i>	513,0	6,0
Mollusques pêchés, divers (a)	726,4	8,5
<i>dont : coquillages</i>	417,9	4,9
<b>Total</b>	<b>8 522,5</b>	<b>100,0</b>

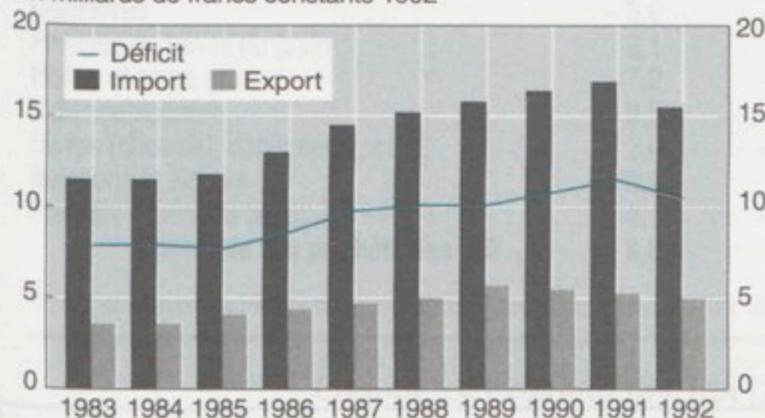
(a) Coquillages, algues, invertébrés, divers.

### Principales espèces selon les tonnages débarquées par la pêche française [1] (milliers de tonnes)

	1992	Rappel 1991	Variation 92/91 (%)
Thon	161,6	160,8	0,5
Huîtres	134,4	131,8	2,0
Moules	89,7	69,5	29,0
Merlan	26,5	22,3	19,0
Sardine	22,6	26,8	-15,7
Anchois	18,6	11,9	56,3
Merlu	17,7	21,2	-16,3
Maquereau	17,6	21,3	-17,3
Lieu noir	16,7	33,5	-50,2
Cabillaud	14,8	13,5	9,7
Hareng	14,3	21,4	-33,2

### Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines [2]

En milliards de francs constants 1992



### Les dix premiers quartiers maritimes français en 1992 (y c. cultures marines)\* [1]

	Valeur (millions de F)	Dont pêche (%)	Quantité (milliers de t)
Concarneau	1 003	91,8	158,1
Guilvinec	700	100,0	34,5
Boulogne	605	98,5	67,5
Lorient	507	99,6	46,8
Marennes/Oléron	499	28,1	34,2
Cherbourg	479	40,9	67,4
Sète	459	62,1	43,1
Les Sables-d'Olonne	371	80,3	26,6
Caen	350	70,3	30,4
La Rochelle	322	47,2	24,0

\* Selon le chiffre d'affaires des quantités débarquées.

### Captures nominales de quelques pays [3] (millions de tonnes)

	1980	1990
Danemark	2,03	1,52
Espagne	1,31	1,46
<b>France</b>	<b>0,79</b>	<b>0,90</b>
Royaume-Uni	0,85	0,80
Italie	0,51	0,53
<b>Communauté Européenne</b>	<b>6,70</b>	<b>6,76</b>
Chine	4,24	12,10
Ex-URSS	9,52	10,39
Japon	10,43	10,35
Pérou	2,71	6,88
États-Unis	3,65	5,86
<b>Total mondial</b>	<b>72,13</b>	<b>97,25</b>

### Utilisation des captures mondiales [4] (milliers de tonnes)

	1982	1991
Consommation humaine	54 606	69 157
<i>soit : congélation</i>	19 382	24 220
<i>marée fraîche</i>	14 906	21 872
<i>conserves</i>	10 476	12 465
<i>séchage, fumage, salage</i>	9 842	10 600
Traitement industriel	20 662	26 169
Utilisations diverses	1 500	1 600
<b>Total</b>	<b>76 768</b>	<b>96 926</b>

### Commerce international des produits de la pêche (1991) [4] (millions dollars US)

Importations par pays	Valeur	Structure	Exportations par pays	Valeur	Structure
<b>CE (a)</b>	<b>16 324</b>	<b>37,5</b>	<b>CE (a)</b>	<b>8 353</b>	<b>21,7</b>
<i>dont : France</i>	2 926	6,7	<i>dont : Danemark</i>	2 303	6,0
<i>Espagne</i>	2 748	6,3	<i>Pays-Bas</i>	1 356	3,5
<i>Italie</i>	2 690	6,2	<i>Royaume-Uni</i>	1 122	2,9
<i>Allemagne (ex-RFA)</i>	2 115	4,9	<i>France</i>	926	2,4
<i>Royaume-Uni</i>	1 912	4,4	<i>Espagne</i>	773	2,0
<i>Danemark</i>	1 148	2,6	<i>États-Unis</i>	3 279	8,5
Japon	12 044	27,7	<i>Thaïlande</i>	2 901	7,5
États-Unis	5 998	13,8	<i>Norvège</i>	2 282	5,9
Autres pays	9 180	21,1	<i>Autres pays</i>	21 713	56,4
<b>Total mondial</b>	<b>43 546</b>	<b>100,0</b>	<b>Total mondial</b>	<b>38 528</b>	<b>100,0</b>

(a) Non compris le Luxembourg.

# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1992, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, les industries agro-alimentaires comptent 4 250 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus et emploient 384 200 salariés, soit une baisse des effectifs de 1,5 % par rapport à 1991. L'industrie de la viande et l'industrie laitière assurent ensemble près de 48 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire [1].

L'année 1993 se caractérise pour les IAA par une baisse des prix à la production (- 1,6 %). Cette baisse est rendue possible par une diminution du coût des matières premières agricoles, notamment de la viande et des céréales, et par des pressions du système commercial. Ce dernier a pesé sur les prix à la production et propose à la vente des prix en très faible progression (+ 0,1 % pour le total alimentaire hors tabac). Les exportations très dynamiques ont compensé la faiblesse de la demande intérieure, ce qui a permis aux IAA de dégager un excédent commercial record de 24,3 milliards de F. Contrairement aux autres branches industrielles, la baisse en valeur des importations résulte surtout d'une diminution des prix, les volumes importés augmentant de 3,5 %. Du côté des exportations, l'augmentation très nette du volume (+ 6,8 %) fait plus que compenser la baisse de leur prix (- 4 %). Les dévaluations des monnaies britanniques, espagnoles et italiennes ne semblent donc pas avoir eu d'effet sur les échanges de produits alimentaires. L'industrie agro-alimentaire, du fait de son excédent commercial, est la seule branche industrielle à enregistrer une croissance positive (+ 0,2 %) [3].

En 1993, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni représentent 58,6 % de la production communautaire en produits alimentaires, boissons et tabac [3].

## DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA).** Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches, les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :
  - industries de la viande et du lait (T 02) : industries de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36) ;
  - les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37) ; boulangerie-pâtisserie (S 38) ; travail du grain (S 39) ; fabrication d'huiles et de corps gras (S 401) ; sucreries, raffineries de sucre (S 402) ; fabrication de produits alimentaires divers (S 403) ; fabrication de boissons et alcools (S 41) ; transformation du tabac (S 42).
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.
- **Production distribuée.** En comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.
- **Taux de valeur ajoutée.** Rapport de la valeur ajoutée brute (valeur ajoutée hors taxes + subventions - impôts et taxes) au chiffre d'affaires hors taxes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les industries agro-alimentaires en 1992 », INSEE-Résultats, série système productif, n° 58, juillet 1993.
- « Évolution de l'emploi dans les industries agro-alimentaires », Rapport travail et emploi, Dares, octobre 1993, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- « La technologie de l'industrie laitière en 1991 », Agreste, Analyses et études, Études n° 23, octobre 1993, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- « Pour une politique d'expansion de l'agro-alimentaire à l'étranger », Bima, n° 1413, 20 novembre 1993, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

## SOURCES

- [1] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1992 : principaux résultats ». Collections de statistique agricole et Graph Agri 1994, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).
- [2] « Les industries agro-alimentaires en 1993 », INSEE-Résultats, série « système productif » (à paraître).
- [3] Panorama de l'industrie communautaire, Commission des Communautés européennes, supplément statistique 1993, Eurostat.

## 16.4 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

### Structures des entreprises des IAA [1]

	Entreprises		Variation 1993/92 (vol. %)	Salariés (milliers)	Chiffre d'affaires (milliards de F)		Valeur ajoutée (milliards de F)	
	1991	1992			1991	1992	1991	1992
Industrie de la viande	1 399	1 384	- 1,1	100,6	152,5	158,9	20,5	20,4
Industrie laitière	456	438	- 0,8	67,4	149,6	155,9	19,2	20,5
Conserves	434	443	1,9	43,2	45,4	46,6	10,0	10,4
Pain et pâtisserie	323	363	2,4	22,6	12,1	13,4	4,2	4,5
Travail du grain	789	748	- 2,0	50,2	101,4	102,8	18,7	18,3
Produits alimentaires divers	504	508	0,8	56,1	97,4	101,0	24,1	24,9
Boissons et alcools	353	366	1,7	44,2	82,4	82,9	23,6	22,9
<b>Ensemble IAA</b>	<b>4 258</b>	<b>4 250</b>	<b>0,2</b>	<b>384,2</b>	<b>640,8</b>	<b>661,5</b>	<b>120,3</b>	<b>122,0</b>

### Évolution de la production des IAA [2]

	1992 (milliards de F)	1993 (milliards de F)	Variation 1993/92 (vol. %)
Viandes et conserves de viandes	174	162	- 1,1
Lait et produits laitiers	104	105	- 0,8
Conserves	41	41	1,9
Pain et pâtisserie	53	53	- 2,4
Produits du travail du grain	91	90	2,0
Huiles et corps gras	13	12	- 9,4
Sucre	19	18	- 5,1
Divers (chocolat, condiments, café)	49	50	1,5
Boissons et alcools	73	76	5,8
Produits à base de tabac	15	17	- 9,0
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>632</b>	<b>624</b>	<b>0,2</b>

### Prix à la production des IAA [2]

	Pondé- ration	1992/91	1993/92
Viandes et conserves de viandes	275	2,7	- 6,0
Lait et produits laitiers	165	1,7	- 0,2
Conserves	64	- 1,5	- 2,2
Pain et pâtisserie	84	3,8	3,0
Produits du travail du grain	144	- 0,8	- 3,4
Huiles et corps gras	21	- 2,6	2,8
Sucre	31	- 3,8	-
Divers (chocolat, condiments, café)	77	0,4	0,3
Boissons et alcools	115	0,9	- 1,6
Produits à base de tabac	24	11,9	+ 28,4
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>1 000</b>	<b>1,6</b>	<b>- 1,6</b>

### Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [2]

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	* Taux de couverture en 1993 (%)
Viandes et conserves de viandes	- 4,3	- 5,0	- 4,2	- 2,9	- 1,2	1,2	105,5
Industrie laitière	11,4	12,5	13,2	11,6	11,0	11,9	216,8
Conserves	- 8,0	- 8,9	- 9,6	- 10,1	- 8,9	- 7,6	44,2
Produits du travail du grain	3,1	4,6	4,5	5,0	6,0	6,7	158,6
Huiles et corps gras	- 7,2	- 7,5	- 6,5	- 6,4	- 6,0	- 6,6	28,1
Industrie sucrière	6,6	8,5	6,6	5,8	6,0	5,2	393,1
Divers (chocolat, condiments, café)	- 2,6	- 1,9	0,2	0,8	1,3	2,4	119,0
Boissons et alcools	13,9	16,0	16,9	17,4	16,7	17,5	340,0
Produits à base de tabac	- 4,1	- 4,4	- 4,5	- 5,1	- 5,0	- 6,4	11,1
<b>Ensemble des produits des IAA</b>	<b>8,8</b>	<b>13,9</b>	<b>16,6</b>	<b>16,1</b>	<b>19,9</b>	<b>24,3</b>	<b>125,3</b>

\* Taux de couverture : valeur des exportations (FAB)/importations (CAF) x 100.

### Commerce extérieur des IAA [2]

	Exportations	Importations	Solde
1983	65,1	60,0	+ 5,1
1984	76,1	67,8	+ 8,3
1985	77,2	71,4	+ 5,8
1986	73,8	69,4	+ 4,4
1987	76,4	72,0	+ 4,4
1988	89,2	80,3	+ 8,9
1989	103,3	89,4	+ 13,9
1990	105,6	89,0	+ 16,6
1991	111,3	95,2	+ 16,1
1992	117,3	97,4	+ 19,9
1993	120,2	95,9	+ 24,3

### Part de la production agro-alimentaire\* dans la CE [3]

	1980	1992	e 1993
Allemagne	22,6	22,2	22,9
<b>France</b>	<b>18,0</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>
Royaume-Uni	20,5	17,1	16,9
Italie	9,8	12,5	11,6
Espagne	9,5	9,9	9,4
Pays-Bas	8,3	7,0	7,4
Belgique-Luxembourg	3,8	3,5	3,6
Danemark	3,2	3,3	3,2
Irlande	2,1	2,4	2,5
Portugal	1,0	1,4	1,3
Grèce	1,1	1,3	1,4
<b>CE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards d'écus</b>	<b>231,2</b>	<b>450,8</b>	<b>447,9</b>

\* Y compris tabac

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Pour la production manufacturière, 1992 avait été une année de très faible expansion, 1993 est une année de franche récession : la production recule de 5,4 % en volume. Tous les moteurs de la croissance industrielle sont en panne. La consommation des ménages en produits manufacturés est en recul de 1,8 % en volume. Pour la troisième année consécutive, la demande d'investissement adressée aux entreprises industrielles est en repli (- 5,8 %). Le repli des exportations (- 3,7 %) est le premier depuis 1986. Les moindres besoins en biens intermédiaires (- 4,6 %) témoignent du recul général de l'activité économique. Enfin le déstockage massif de produits finis pèse fortement sur l'évolution de la production [1].

Les biens intermédiaires représentent 32,2 % de la production de l'industrie manufacturière, les biens d'équipement professionnel 27,6 %, les biens d'équipement ménager 1,4 %, les biens de consommation 26,7 %, l'automobile 12,1 %.

La production automobile s'effondre (- 12,6 % en volume). Pour les biens d'équipement professionnel, la production recule de 4,2 % et pour les biens d'équipement ménager de 4,9 %.

La production de biens de consommation a suivi à la baisse la consommation des ménages. Les industries de l'habillement (- 9,9 %) et surtout du cuir (- 17,8 %) ne cessent de décliner. La seule activité réellement dynamique est la fabrication de produits pharmaceutiques (+ 5,1 %).

La production industrielle a fléchi dans tous les pays de l'Europe continentale, particulièrement en Allemagne, mais aussi au Japon. À l'inverse, la crise dont a souffert en 1991 le monde anglo-saxon s'est achevée dès le début 1992 et la production industrielle progresse désormais vivement aux États-Unis et au Royaume-Uni [4].

## DÉFINITIONS

- **Indice de production industrielle.** Élaboré par l'Insee, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.
- **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U04, U05, U06 (niveau 16 de la NAP).
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de la CE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (Sessi) interroge, pour tous les secteurs sauf IAA, BTP, commerce et services, les entreprises de 10 salariés et plus.
- **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle, les chiffres clés de l'industrie dans les régions*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Annuaire statistique de l'industrie*, Eurostat, série 4A, Journal officiel, service publications des Communautés européennes.
- « Industrie mondiale : trois scénarios pour l'an 2000 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 256, juillet-août 1992.
- *Le 4 pages*, Sessi : « L'industrie allemande, deux fois l'industrie française », n° 18, avril 1993 ; « Les investissements de l'industrie protégeant l'environnement », n° 19, mai 1993 ; « Manutention et transitive : une dynamique enrayée par le recul des

investissements », n° 20, mai 1993 ; « Le recours à la sous-traitance industrielle », n° 28, novembre 1993 ; « Géographie industrielle Paris-Provence : 20 ans après », n° 31, mars 1994.

## SOURCES

- [1] « L'industrie en 1993 ». *INSEE-Première*, n° 319, mai 1994.
- [2] *La situation dans l'industrie en 1992. Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 1992*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, 1994, tome 1.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 03-11, 03-15.
- [4] *Conjoncture industrielle 1993*, Eurostat.
- [5] *Comptes trimestriels*, Insee.

## 17.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

Production et FBCF des branches en 1993  
(entreprises de 10 salariés et plus) [3]

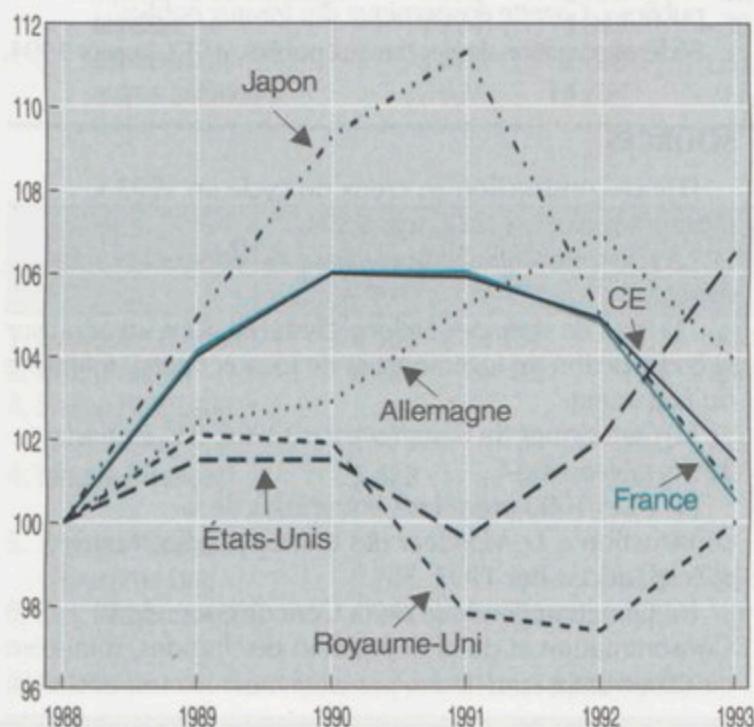
	Production (milliards de F)	(%)	FBCF (milliards de F)		Production (milliards de F)	(%)	FBCF (milliards de F)
<b>U04 Biens intermédiaires</b>	<b>889,3</b>	<b>27,1</b>	<b>51,5</b>	<b>U05 B Biens d'équip. ménager</b>	<b>38,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,4</b>
T07 Minerais et métaux ferreux	83,1	2,5	3,1	<b>U05 C Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre</b>	<b>334,3</b>	<b>10,2</b>	<b>18,9</b>
T08 Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux	71,3	2,2	7,9	<b>U06 Biens de consommation courante</b>	<b>739,0</b>	<b>22,5</b>	<b>32,5</b>
T09 Matériaux de constr. et minéraux divers	98,7	3,0	4,9	T12 Parachimie, ind. pharmac.	217,3	6,6	9,8
T10 Industrie du verre	29,5	0,9	1,9	T18 Ind. text. et hab.	163,8	5,0	6,4
T11 Chimie de base, fibres synthétiques	139,0	4,2	9,5	T19 Industries cuir et chaussures	24,9	0,7	1,0
T13 Fonderie, travail des mét.	235,9	7,2	11,6	T20 Bois, meubles, ind. div.	150,0	4,6	7,7
T21 Industrie du papier, carton	96,5	2,9	4,5	T22 Imprimerie, presse, édition	183,0	5,6	7,5
T23 Caoutchouc et matières plastiques	135,3	4,1	8,0	<b>Total industrie manufacturière</b>	<b>2 763,0</b>	<b>84,1</b>	<b>138,2</b>
<b>U05 A Biens d'équipement professionnel</b>	<b>762,3</b>	<b>23,2</b>	<b>32,9</b>	<b>U03 Production et distribution d'énergie</b>	<b>520,6</b>	<b>15,9</b>	<b>56,0</b>
T14 Construction mécanique	277,8	8,5	9,0	T04 Combustibles min. solides et cokéfaction	9,6	0,3	-0,3
T15 A Matériels électrique et électron. profes.	329,1	10,0	17,6	T05 Pétrole et gaz naturel	249,0	7,5	12,3
T17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	155,4	4,7	6,3	T06 Prod. et distrib. d'électr., distribution de gaz et d'eau	262,0	8,0	44,0
				<b>Ensemble</b>	<b>3 283,6</b>	<b>100,0</b>	<b>194,2</b>

Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (1992) [2]

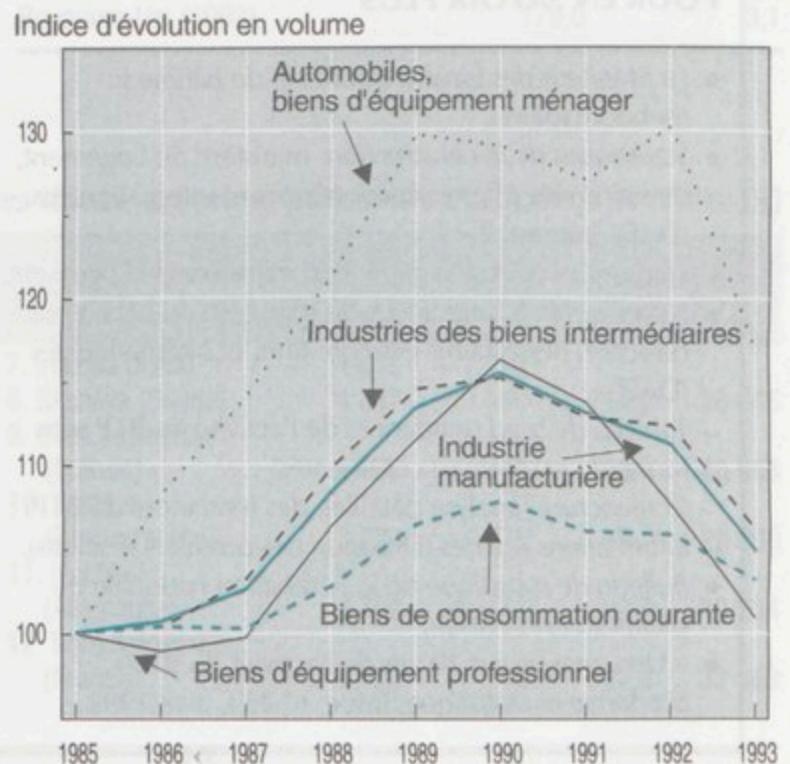
	Taille des entreprises (nombre de salariés)						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	(a) Hors tranches	
Nombre d'entreprises	14 385	4 474	2 495	1 605	880	874	<b>24 713</b>
Effectif employé (milliers)	461,9	319,7	347,6	487,0	1 475,0	32,3	<b>3 123,4</b>
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	283,8	214,8	251,8	408,9	1 661,1	78,1	<b>2 898,5</b>
Exportations/CAHT (b) (en %)	10,6	16,6	21,3	25,5	36,9	29,9	<b>29,7</b>
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	113,9	78,7	88,6	139,4	510,9	14,8	<b>946,1</b>
Investissements corporels totaux (milliards de F)	10,9	9,3	11,1	17,8	82,8	1,1	<b>133,0</b>

(a) Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre. (b) CAHT : chiffre d'affaires hors taxes

Production industrielle de quelques pays  
(base 100 : 1988) [4]



Industrie manufacturière - production  
Évolution en volume (base 100 : 1985) [5]



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

**A**u ralentissement de 1990 (+ 3,1 %) et de 1991 (+ 0,4 %) succède dans le *bâtiment et les travaux publics* une baisse d'activité en 1992 (- 2,5 %) qui s'accroît l'année suivante (- 3,9 %) : 75 milliers d'emplois ont été supprimés en 1993, et le nombre des défaillances d'entreprises atteint un millier par mois. Seul le secteur entretien-amélioration évite la récession.

L'investissement des administrations publiques est à peu près stable. Ce n'est le cas ni pour les ménages (- 5,7 %) ni pour les sociétés (- 4,8 %). Le nombre de logements mis en chantier, qui culmina en 1972 (555 milliers) atteint, avec 256,5 milliers de logements commencés en 1993, le niveau le plus bas depuis une quarantaine d'années. Toutefois, la construction de logements collectifs se redresse au second semestre. La reprise est plus lente dans l'individuel, malgré un relèvement du nombre des prêts aidés mais les *stocks de logements neufs* ont sensiblement diminué. Étroitement dépendant de l'activité économique, le bâtiment non résidentiel est le secteur le plus touché : les surfaces mises en chantier reculent de 17,5 %. Les stocks de bureaux, en particulier, restent préoccupants. La dégradation du secteur des travaux publics est limitée par les commandes de l'État et des sociétés autoroutières [1].

En 1993, comme en 1992, le BTP européen pris dans son ensemble est en récession. Les pays les plus touchés sont l'Italie et le Royaume-Uni. La France figure dans la moyenne européenne. L'Allemagne fait cavalier seul en 1993 : les groupes d'outre-Rhin ont su prendre des parts importantes dans les *länder* de l'Est [5].

## DÉFINITIONS

- **BTP au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (hebdomadaire).
- *Statistiques de la construction*, ministère du Logement, direction des Affaires économiques et internationales (DAEI) [mensuel].
- *Statistiques et études générales*, ministère du Logement.
- *Notes vertes économiques* du ministère du Logement : direction des Affaires économiques et internationales (DAEI) :
  - *Tableau de bord* (tendances de l'activité du BTP sous forme de graphiques commentés) ;
  - *Conjoncture* (analyse détaillée des tendances du BTP) ;
  - *Informations rapides* (Diffusion des premiers résultats).
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).
- « Une analyse sur 20 ans de l'activité du BTP », *Économie et statistique*, Insee, n° 253, avril 1992.

- « Communes : 1<sup>er</sup> marché des entreprises de travaux publics », *Gazette économique des travaux publics*, Fédération nationale des travaux publics, n° 12, janvier 1994.

## SOURCES

- [1] « La construction au creux du cycle en 1993 », *INSEE-Première*, n° 327, juin 1994.
- [2] Comptes de la Nation - Base de données Noubas (Insee).
- [3] Base de données Siclone (Système d'information sur la construction de logements et de locaux neufs), ministère du Logement.
- [4] *Statistiques de base*, Eurostat-OSCE, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tableau 4-14.
- [5] « Les 1000 premières entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics*, numéro spécial, décembre 1993.
- [6] Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, ministère de l'Économie.

## 17.2 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

### Production et demande de BTP\* [2]

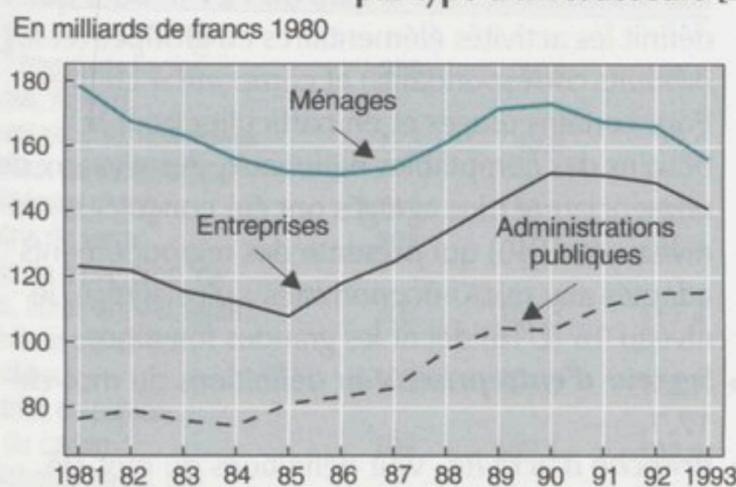
	Variation 1993/92 (%)		1993 (milliards de F)
	Volume	Prix	
Production de BTP	-3,9	1,7	798,2
Investissement	-3,9	1,6	682,1
soit :			
entreprises (a)	-4,8	1,9	263,2
administrations publiques	+0,4	1,8	169,7
ménages	-5,7	1,0	246,2

\* Hors TVA. (a) Y compris offices et sociétés de HLM.

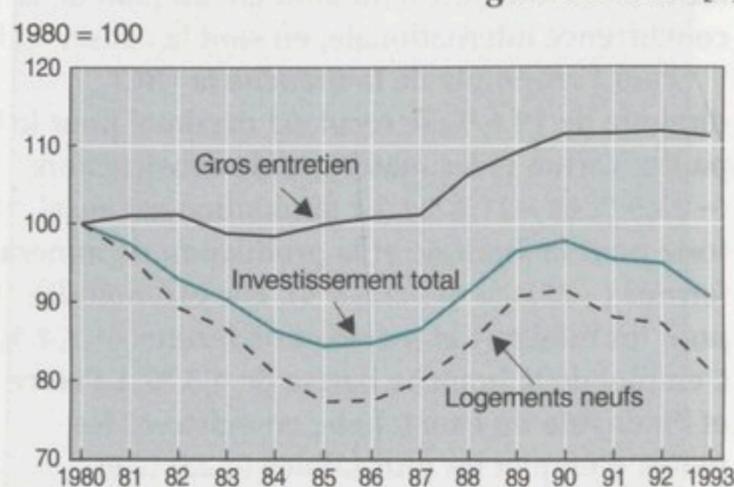
### Évolution de l'emploi dans le BTP [2]



### Évolution de la FBCF par type d'investisseurs [2]



### Évolution de la FBCF en logements neufs, gros entretien [2]



### Nombre de logements commencés [3]

	1985	1992	1993
Individuel	191,7	130,9	121,7
Collectif	103,8	146,1	134,8
<b>Ensemble</b>	<b>295,5</b>	<b>277,0</b>	<b>256,5</b>

### Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01\* [6]

	1990	1991	1992	1993
Index BT 01	+2,8	+2,5	+2,3	+3,6
Index TP 01	+3,4	-0,4	+1,1	+4,9

\* Glissement de décembre à décembre

### Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [3]

(milliers de m<sup>2</sup>)

	1992	1993	Variation (%)
<b>Ensemble</b>	<b>37 735</b>	<b>31 117</b>	<b>-17,5</b>
soit :			
bâtiments industriels	6 583	4 875	-25,9
bâtiments de stockage	4 872	3 798	-22,1
bureaux	4 774	3 343	-30,0
commerces	3 570	2 738	-23,3
autres bâtiments	17 937	14 754	-17,7

### Logements terminés dans quelques pays [4]

	(milliers)	(‰ hab.)
Allemagne (1993)	314,5	4,4
Espagne (1987)	202,6	5,2
<b>France (1993)</b>	<b>299,0</b>	<b>7,4</b>
Italie (1991)	204,8	3,6
Royaume-Uni (1993)	179,0	3,1

### Les douze premiers bâtisseurs européens en 1992 [5]

	(a) CAHT (millions d'écus)	Résultat (millions d'écus)	CAHT à l'export (%)	Effectif		(a) CAHT (millions d'écus)	Résultat (millions d'écus)	CAHT à l'export (%)	Effectif
1. Bouygues (France)	9 158	+100	28,7	83 699	7. Iritecna (Italie)	4 800	-1 290	...	...
2. SGE (France)	6 488	+ 59	41,6	66 077	8. Skanska (Suède)	4 232	- 450	14,0	28 646
3. Philipp Holzmann (Allemagne)	6 173	+133	38,0	43 680	9. GTM Entreprise (France)	4 097	+ 30	33,1	46 993
4. Eiffage (France)	5 428	+ 60	23,0	47 388	10. Tarmac (Royaume-Uni)	3 979	- 475	15,0	28 590
5. Trafalgar House (Royaume-Uni)	5 286	- 41	54,0	39 697	11. Hochtief (Allemagne)	3 732	+ 141	28,0	29 254
6. Bicc (Royaume-Uni)	4 944	+104	45,0	40 118	12. Spie Batignolles (France)	3 170	- 40	32,6	32 650

(a) Résultat consolidé avant impôts, sauf pour la France (après impôts).

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Le ralentissement de l'activité de la *branche* s'est accentué en 1993 avec une baisse de la production en volume de 5,6 %. Le manque de vigueur de la demande interindustrielle en est la cause.

C'est dans la branche des biens intermédiaires que l'on rencontre les situations les plus critiques : outre la fonderie et le travail des métaux (- 9,2 %), la fabrication de pneus (- 8,1 %), la première transformation de l'acier (- 12,1 %) et la chimie minérale (- 10,4 %) ont particulièrement souffert. Les conditions qui sont faites à ces industries, notamment au plan de la concurrence internationale, en sont la cause.

Pour l'ensemble de la branche la FBCF diminue de 19,6 %, le recul est maximal pour le papier-carton et les matériaux de construction (- 33,9 % et - 31,1 %). La diminution est aussi forte pour la fonderie et la production de minerais ferreux (- 27,4 % et - 22,2 %). Elle est moindre pour les minerais et métaux non ferreux (- 1,4 %). L'emploi de la branche baisse de 4,3 %. Le verre et l'industrie du caoutchouc enregistrent les pertes d'emploi les plus faibles (- 2,0 % et - 2,2 %) [1].

En 1992, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, la *valeur ajoutée brute du secteur* des biens intermédiaires représentait 32,0 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. D'une façon générale, ce sont dans les secteurs où il y a de grandes entreprises que la valeur ajoutée par emploi est la plus importante, tels la chimie de base et la production de minerais et métaux non ferreux [2].

La France est, en 1992, le troisième exportateur mondial de biens intermédiaires, derrière l'Allemagne et les États-Unis [4].

## DÉFINITIONS

- **Parts du marché mondial des exportations.** La part de marché détenue par un pays sur un produit ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE.
- **NAP.** Pour définir avec précision le champ de l'industrie en France, il faut se référer aux nomenclatures d'activités et de produits 1973 (NAP). Elles comportent quatre niveaux de détail : le niveau 100 (NAP 100), à 2 chiffres, correspond aux grandes classes d'activité et aux produits qui leur sont associés ; le niveau 600 (NAP 600) qui définit les activités élémentaires en groupes (et les produits correspondants) et comporte 4 chiffres. Pour certains usages et en particulier pour les besoins des comptes nationaux, des niveaux de nomenclature plus agrégés ont été conçus : le niveau 40 (T40) qui présente des regroupements adaptés aux micro-économistes ; plus agrégé, le niveau 16 (U16) décrit les grandes fonctions.
- **Secteur d'entreprise.** Voir définitions du mot-clé 17.1.
- **Branche d'activité.** Voir définitions du mot-clé 14.1.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définitions du mot-clé 17.1.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Valeur ajoutée brute.** Voir définitions du mot-clé 16.4.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- « Minerais et métaux en France et dans le monde », *Réalités industrielles*, février 1992.
- « Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté », *Rapport sur l'enquête 1992*, Commission des communautés européennes, 1993.
- *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur : « L'industrie du verre creux ; en verre et contre tout »,

n° 29, Février 1994 ; « La production industrielle en 1993 : premiers signes de reprise en France », n° 32, avril 1994.

### SOURCES

- [1] « L'industrie en 1993 », *INSEE-Première*, n° 319, mai 1994.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise 1992. Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- [3] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [4] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1994-95, Sessi (à paraître).

## 17.3 BIENS INTERMÉDIAIRES

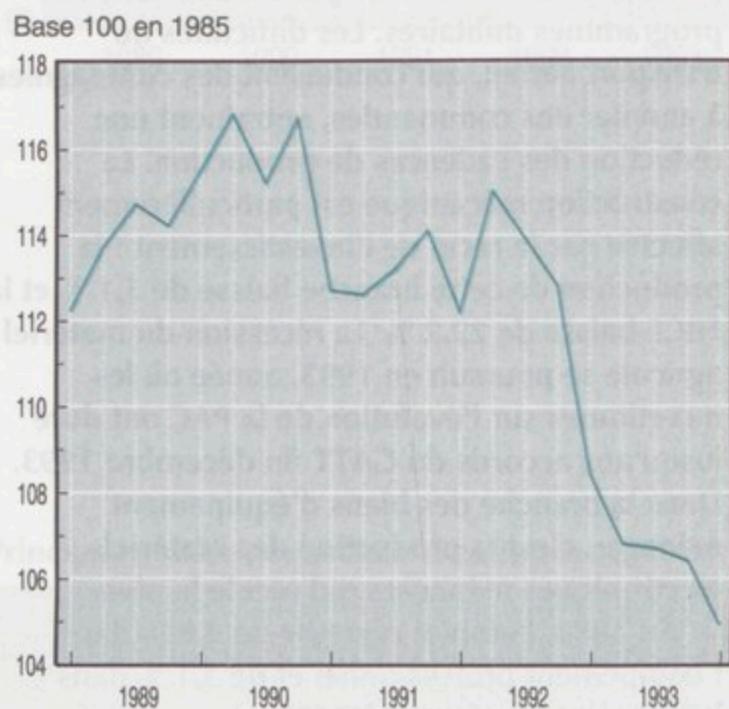
### Résultats de la branche-Évolution 1992-1993 [1] (%)

	Évolution en volume 93/92				Évolution en volume 93/92		
	Product.	FBCF	Emploi		Product.	FBCF	Emploi
Minerais, métaux ferreux	- 9,2	- 3,8	- 6,4	Fonderie, travail des métaux	- 9,2	- 27,4	- 6,0
Minerais, métaux non ferreux	- 4,9	- 1,4	- 3,7	Papier-carton	- 2,5	- 33,9	- 2,5
Matériaux de construction	- 7,0	- 31,1	- 5,3	Caoutchouc, mat. plastiques	- 2,9	- 9,7	- 2,2
Verre	- 5,5	- 19,8	- 2,0				
Chimie de base	- 1,3	- 12,4	- 2,3	<b>Ensemble</b>	<b>- 5,6</b>	<b>- 19,6</b>	<b>- 4,3</b>

### Principales grandeurs par secteur d'entreprise en 1992 [2]

Secteur d'entreprise	Entrep. de 20 pers. et plus		
	Nombre d'entrep.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
Minerais, métaux ferreux, 1 <sup>re</sup> transf. de l'acier	206	75,5	86,6
Minerais, métaux, demi-produits non ferreux	123	43,9	72,9
Matériaux de construction, minéraux divers	1 111	106,1	92,3
Industrie du verre	203	51,3	36,4
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth.	309	100,3	177,4
Fonderie et travail des métaux	4 105	301,5	179,7
Industries du papier et du carton	709	102,1	103,6
Caoutchouc, transf. des mat. plast.	1 486	198,3	141,3
<b>Ensemble</b>	<b>8 252</b>	<b>979,0</b>	<b>890,2</b>

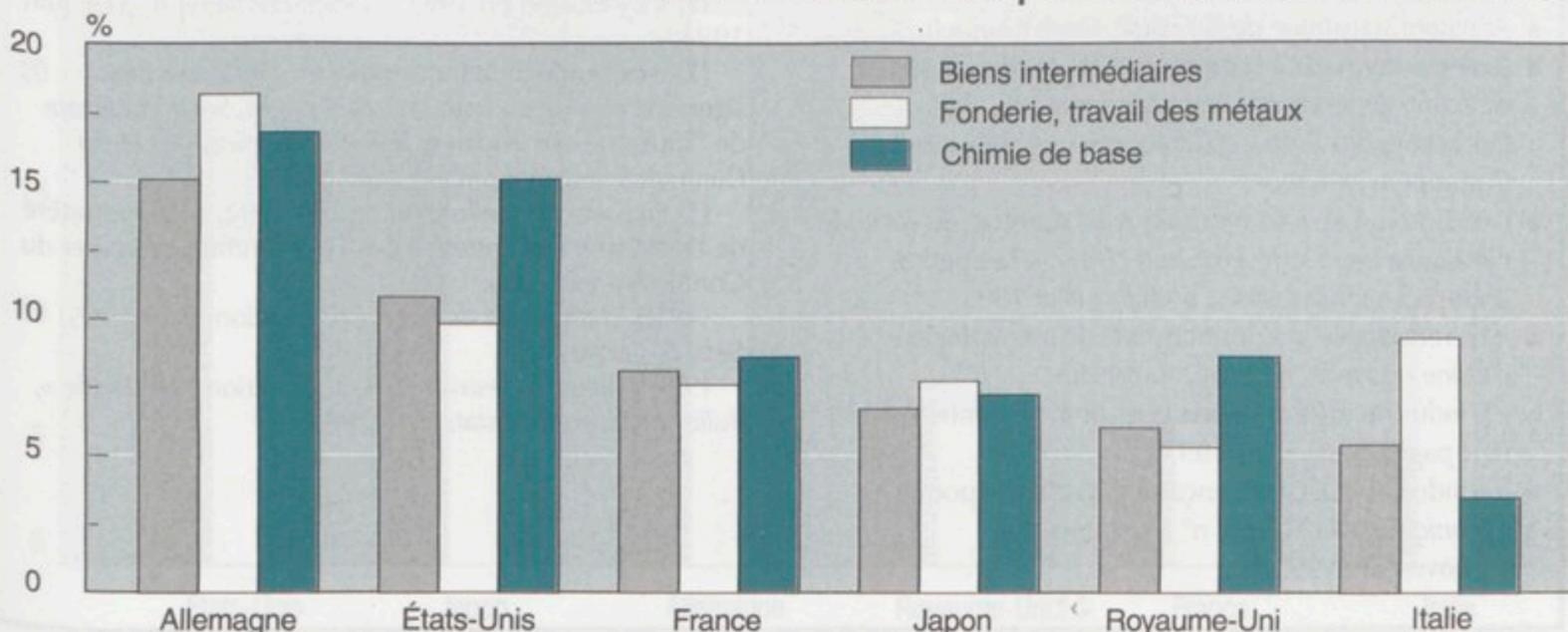
### Évolution de la production de la branche [3]



### Principaux ratios par secteur en 1992 (entreprises de 20 personnes ou plus) [2]

Secteur d'entreprise	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Minerais, métaux ferreux, 1 <sup>re</sup> transf. de l'acier	366	1 147,8	307,0	52,7	41,8
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	357	1 662,0	445,8	170,5	39,0
Matériaux de construction et minéraux divers	96	869,5	337,5	52,6	11,0
Industrie du verre	252	711,1	303,4	35,3	29,9
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth.	325	1 768,8	482,8	116,4	42,6
Fonderie et travail des métaux	73	595,9	249,4	28,1	16,1
Industries du papier et du carton	144	1 014,7	308,9	82,5	24,7
Caoutchouc et transform. des mat. plast.	133	712,5	271,7	35,8	25,7
<b>Industries des biens intermédiaires</b>	<b>119</b>	<b>909,4</b>	<b>309,7</b>	<b>55,7</b>	<b>28,3</b>

### Parts en 1992 des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens intermédiaires [4]



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 1993, les biens d'équipement professionnel représentent 27,6 % de la production manufacturière en valeur et les biens d'équipement ménager 1,4 %. La production des biens d'équipement ménager et de l'équipement professionnel diminue (respectivement de 4,9 % et 4,2 % en volume).

La construction navale, aéronautique et armement chute de 8,9 %. Elle est particulièrement affectée par la réduction des programmes militaires. Les difficultés du transport aérien, qui conduisent des compagnies à annuler des commandes, entraînent une réduction des cadences de production. La construction mécanique est particulièrement affectée par le recul de l'investissement : la production de cette branche baisse de 5,1 % et la FBCF baisse de 22,2 %. La récession du matériel agricole se poursuit en 1993, année où les incertitudes sur l'évolution de la PAC ont duré jusqu'aux accords du GATT fin décembre 1993. Dans la branche des biens d'équipement ménager, c'est la production des matériels électroniques ménagers qui recule le plus.

En 1993, l'emploi régresse de 4,8 % dans l'équipement professionnel et de 3,1 % dans l'équipement ménager [1] [2].

La France occupe en 1992 le 5<sup>e</sup> rang des pays exportateurs de biens d'équipement professionnel derrière les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni [4].

## DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement (U 05).** Ils comprennent :
  - les biens d'équipement professionnel (U05 A) qui comprennent eux-mêmes la construction mécanique (T14), la construction électrique et électronique professionnelle (T15 A), la construction navale et aéronautique et l'armement (T17) ;
  - les biens d'équipement ménager (U05 B) ;
  - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre (U05 C).Dans ce mot-clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel (U05 A) et ménager (U05 B) ; la construction automobile fait l'objet du mot-clé 17-6.
- **Biens d'équipement ménager.** Ils comprennent les appareils électroménagers et l'électronique grand public (radio-télévision, appareils audiovisuels, supports magnétiques vierges audio et vidéo).
- **Construction mécanique.** Elle comprend principalement les machines-outils, le machinisme agricole, les matériels de manutention pour les mines, la sidérurgie et le génie civil, le matériel aéronautique, thermique et frigorifique, les instruments et matériel de précision, les machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques et textiles.
- **Construction électrique et électronique.** Elle comprend la construction de machines de bureau et de matériel informatique, la construction de matériel électrique et la construction de matériel électronique professionnel. La micro-informatique destinée aux ménages (y compris les consoles de jeux) est comptabilisée dans la construction électrique et électronique.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *INSEE-Première*, « La mécanique à l'épreuve du recul de l'investissement », n° 203, juin 1992 ; « Les petites entreprises innovantes », n° 268, juillet 1993.
- « Le redoutable jeu des transferts de technologie », *L'Usine nouvelle*, n° 2404, avril 1993.
- « L'industrie investit les marchés de l'environnement », *Le 4 pages*, Sessi, mars 1993.
- « L'industrie militaire française : fin d'une époque », *Chronique de la SEDEIS*, n° 11, Tome XLII, 15 novembre 1993.

## SOURCES

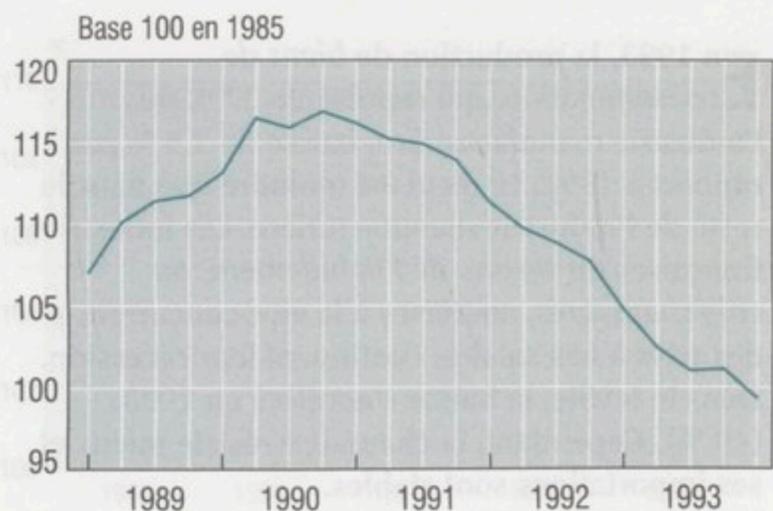
- [1] « L'industrie en 1993 », *INSEE-Première*, n° 319, juin 1994.
- [2] « La production industrielle en 1993, premiers signes de reprise en France », *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 32, avril 1994.
- [3] Enquête annuelle d'entreprise 1992, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et des Télécommunications et du Commerce extérieur.
- [4] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1994-1995, Sessi (à paraître).
- [5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

## 17.4 BIENS D'ÉQUIPEMENT

Résultats de la branche. Évolution 1992-1993 [1]  
(%)

Branche d'activité	Évolution en volume 93/92		
	Product.	FBCF	Emploi
<b>Biens d'équipement professionnel</b>	- 4,2	- 11,8	- 4,8
Mécanique	- 5,1	- 22,6	- 5,4
Matériel électrique et électronique	- 1,2	- 1,2	- 4,1
Construction navale, aéronautique, armement	- 8,9	- 19,7	- 5,1
<b>Biens d'équipement ménager</b>	- 4,9	- 8,3	- 3,1

Évolution de la production de la branche [5]



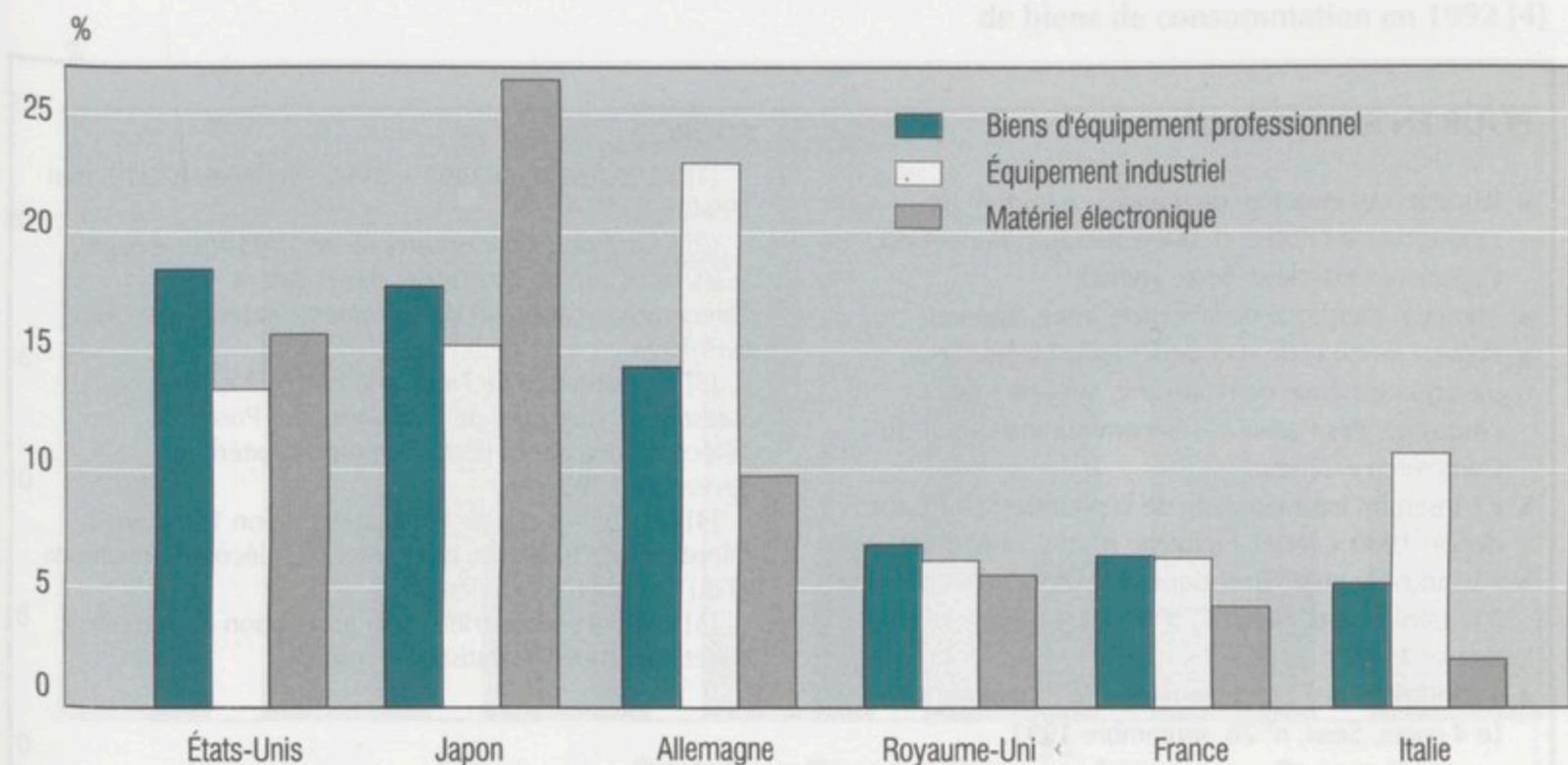
Principales grandeurs par secteur d'entreprise en 1992 [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus		
	Nombre d'entrepr.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
<b>Biens d'équipement professionnel</b>	6 226	884,4	747,9
Construction mécanique	3 904	358,0	268,8
Matériel électrique et électronique	2 135	408,8	363,1
Construction navale, aéronautique	187	117,6	116,0
<b>Biens d'équipement ménager</b>	129	53,5	56,0

Principaux ratios par secteur d'entreprise (1992) [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus				
	Effectif moyen par entreprise	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
<b>Biens d'équipement professionnel</b>	142	845,7	311,9	30,3	35,4
Construction mécanique	92	750,8	273,1	22,0	34,8
Matériel électrique et électronique	191	888,4	339,9	35,2	31,3
Construction navale, aéronautique	629	986,3	332,9	38,6	49,5
<b>Biens d'équipement ménager</b>	415	1 047,6	269,7	42,9	38,3

Part en 1992 des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens d'équipement [4]



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

**E**n 1993, la production de biens de consommation, qui représente 27 % de l'industrie manufacturière, baisse de 2,9 % par rapport à 1992. Le recul est moindre que dans le reste de l'industrie manufacturière. Les industries françaises du textile, de l'habillement, du cuir-chaussures, soumises à la vive concurrence des pays à bas salaire, continuent leur récession. Dans le textile, la baisse s'accélère en 1993 (- 9 %). Cependant, la chaussure résiste mieux et ses importations sont stables.

L'ameublement poursuit un déclin régulier depuis 1990. La baisse de la construction de logements pèse sur cette activité.

La parachimie est entrée en récession au cours de 1993 après une hausse ininterrompue depuis 1987. La croissance de l'industrie pharmaceutique elle-même s'infléchit depuis la mi-1992 ; la parfumerie et les produits phytosanitaires se stabilisent. L'imprimerie-presse-édition n'est pas épargnée et poursuit, au rythme de - 3 % par an, un repli entamé en 1991.

La production des biens de consommation baisse de manière plus accentuée en Allemagne (- 5,7 %) qu'en France en 1993 ; le recul est plus faible au Japon et en Italie. Au Royaume-Uni, le début d'une reprise se dessine. Aux États-Unis, le rythme annuel de croissance de ces industries avoisine 3 % depuis 1991 [2].

La Chine arrive au 4<sup>e</sup> rang parmi les pays exportateurs de biens de consommation après les États-Unis et avant la France [4].

## DÉFINITIONS

- **Biens de consommation (U 06).** Ils comprennent : la parachimie-pharmacie (T 12) ; le textile-habillement (T18) ; le cuir et la chaussure (T 19) ; le bois, meuble, industries diverses (T 20) ; l'imprimerie, presse, édition (T 22).
- **Parachimie-pharmacie.** La parachimie (parfums, cosmétiques, détergents, peinture, colles, produits phytosanitaires...) est constituée de grands groupes tels L'Oréal, premier groupe mondial de cosmétiques, mais également de nombreuses PME. L'industrie pharmaceutique est beaucoup plus concentrée : les principaux groupes français sont Rhône-Poulenc Santé et Sanofi, division santé d'Elf Aquitaine.
- **Textile-habillement.** Cette activité regroupe l'industrie textile (filatures, ennoblissement, bonneterie) et les activités de confection. L'industrie française du textile et de l'habillement est de plus en plus sévèrement concurrencée par l'étranger (Europe du Sud, Maghreb, Extrême-Orient).
- **Imprimerie, presse, édition.** L'activité comprend trois segments : l'imprimerie-édition, la presse et la production de disques, bandes, cassettes audio et vidéo.
- **Bois, meubles, divers.** Ces activités regroupent le travail mécanique du bois et sa transformation en demi-produits, l'industrie de l'ameublement et les industries diverses (bijouterie-joaillerie, jouets, articles de bureau, de sport, photos et films, bateaux de plaisance, etc.). Un trait commun à toutes ces activités est la prédominance des PME.
- **Cuir-chaussures.** L'activité comprend, en amont de la fabrication de chaussures et de maroquinerie, la tannerie et la mégisserie.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Résultats des enquêtes de branche*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, Sessi (annuel).
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- « L'insertion internationale de la pharmacie française depuis 1980 », *INSEE-Première*, n° 279, août 1993.
- « L'industrie pharmaceutique et la mondialisation », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 185, décembre 1993 - janvier 1994.
- « L'industrie de l'ameublement - Retrouver ses assises », *Le 4 pages*, Sessi, n° 26, septembre 1993.

## SOURCES

- [1] « L'industrie en 1993 », *INSEE-Première*, n° 319, mai 1994.
- [2] « La production industrielle en 1993 », *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 32, avril 1994.
- [3] « La situation de l'industrie en 1992 », *Sessi Statistiques*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, décembre 1993.
- [4] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1994, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- [5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

## 17.5 BIENS DE CONSOMMATION

Résultats de la branche. Évolution 1992-1993 [1]  
(%)

Branche d'activité	Évolution en volume		Évolution emploi
	Product.	FBCF	
Parachimie-pharmacie	2,4	- 4,5	- 0,6
Textile-habillement	- 9,0	- 14,0	- 6,4
Cuir, chaussures	- 8,6	5,9	- 6,8
Bois, meubles, divers	- 4,3	0,8	- 4,2
Imprimerie, presse, édition	- 0,2	- 14,0	- 2,5
<b>Biens de consommation</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 7,5</b>	<b>- 4,1</b>

Évolution de la production de la branche [5]



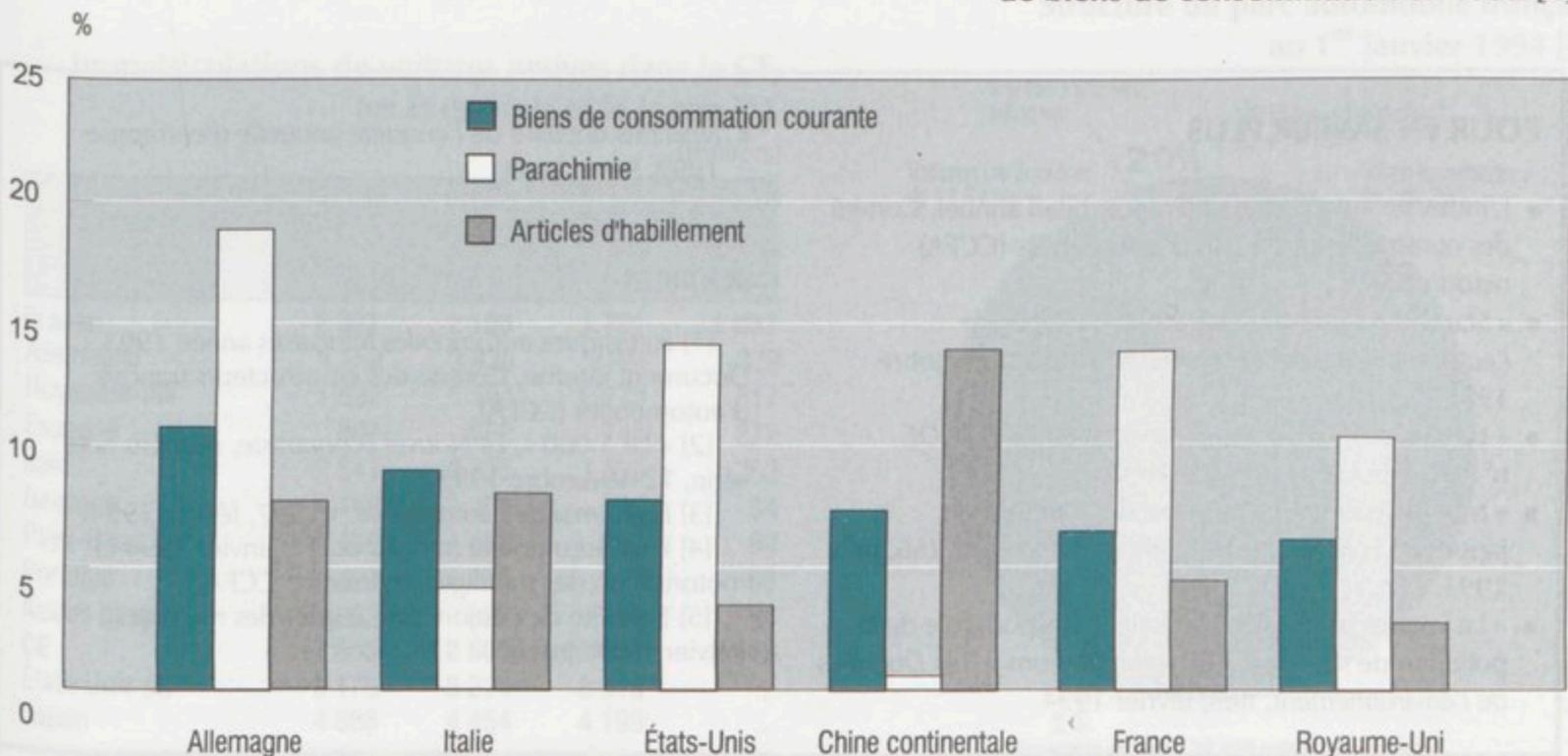
Principales grandeurs par secteur d'entreprise en 1992 [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus		
	Nombre d'entreprises	Effectif (milliers)	CAHT (milliards de F)
Parachimie et industrie pharmaceutique	861	190,8	274,2
Industries textiles et de l'habillement	3 690	271,0	165,4
Industries du cuir et de la chaussure	567	57,2	30,5
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	2 170	165,5	106,8
Imprimerie, presse, édition	2 083	154,8	140,7
<b>Biens de consommation courante</b>	<b>9 371</b>	<b>839,3</b>	<b>717,6</b>

Principaux ratios du secteur d'entreprise (1992) [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus				
	Effectif moyen par entreprise	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Parachimie-pharmacie	222	1 436,9	419,7	52,4	23,4
Textile et habillement	73	610,2	203,9	19,5	26,5
Cuir, chaussures	101	533,6	193,0	12,1	24,2
Bois, meubles, industries diverses	76	645,5	233,6	24,2	18,9
Imprimerie, presse, édition	74	908,6	350,4	24,0	6,3
<b>Biens de consommation courante</b>	<b>90</b>	<b>854,9</b>	<b>285,1</b>	<b>28,2</b>	<b>20,1</b>

Part des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens de consommation en 1992 [4]



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 1993, la production nationale de véhicules automobiles, avec 3,16 millions d'unités produites en France, chute de 16,2 % : la production de *voitures particulières* recule de 14,8 %, celle des *véhicules utilitaires* de 27 %.

Le parc automobile français, qui progresse de 1,4 % de janvier 1993 à janvier 1994, est composé pour 83 % de voitures particulières et pour 17 % de véhicules utilitaires [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, 79,4 % des ménages disposent d'au moins une voiture particulière : 50,3 % n'en possèdent qu'une et 29,1 % en possèdent deux ou plus [5].

Le nombre de voitures particulières immatriculées en France et produites par les marques françaises diminue de 18,2 % ; les immatriculations de voitures de marques étrangères en France évoluent d'une manière moins favorable encore (- 19,1 %). Peugeot SA et Renault représentent à eux deux 23,5 % du marché des voitures neuves immatriculées dans la CE [1] [3].

La France a exporté 64 % de sa production de voitures particulières en 1993, soit 1 816 milliers de véhicules (- 12,7 % par rapport à 1992). Elle se maintient au 3<sup>e</sup> rang des pays exportateurs, derrière le Japon et l'Allemagne [1].

Par l'importance de leur chiffre d'affaires, Renault et Peugeot SA sont respectivement les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> constructeurs mondiaux en 1992. Cette année là, Renault occupe la 2<sup>e</sup> position pour les bénéfices réalisés, derrière Toyota Motor [2].

## DÉFINITIONS

- **Voiture particulière** (anciennement « *voiture de tourisme* »). En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires**. Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars sont le plus souvent comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- L'industrie automobile en France, bilan annuel, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), octobre 1994.
- « Statistiques automobiles 1992 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, octobre 1993.
- « La voiture et la ville », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 184, octobre-novembre 1993.
- « Mondialisation de l'automobile : l'impulsion japonaise », *Économie et Statistique*, Insee, n° 266, juin 1993.
- « La voiture particulière, principale responsable de la pollution de l'air dans les agglomérations », *Les Données de l'environnement*, Ifen, février 1994.

- *Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 1992*, Sessi, 1994.

### SOURCES

- [1] *Statistiques automobiles françaises année 1993*. Document interne, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [2] « Le 5 000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 12 novembre 1993.
- [3] *Le journal de l'automobile*, n° 397, février 1994.
- [4] Parc automobile français au 1<sup>er</sup> janvier 1994 et motorisation des ménages, estimation CCFA.
- [5] Enquête de conjoncture auprès des ménages, janvier 1994, Insee.

Production nationale de véhicules automobiles\* [1]

	1992 (milliers)	1993 (milliers)	Variation (%)
Voitures particulières	3 329	2 836	- 14,8
soit :			
Renault	1 504	1 265	- 15,9
Peugeot	1 126	947	- 15,9
Citroën	699	625	- 10,7
Véhicules utilitaires (a)	439	320	- 27,1
soit :			
Renault	308	222	- 28,0
Peugeot	61	44	- 28,0
Citroën	69	54	- 22,3
<b>Ensemble (b)</b>	<b>3 768</b>	<b>3 156</b>	<b>- 16,2</b>

(a) Y compris autocars et autobus. (b) Y compris Heuliez et Soviam.

\* Non compris véhicules produits à l'étranger.

Marché des voitures particulières neuves immatriculées en Europe\* [1]

Groupes	1992		1993
	(milliers)	(milliers)	(%)
Groupe VAG	2 361	1 883	16,4
Groupe GM Europe	1 665	1 473	12,9
<b>PSA</b>	<b>1 642</b>	<b>1 402</b>	<b>12,2</b>
dont : Citroën	646	554	4,8
Peugeot	996	848	7,4
FIAT auto	1 603	1 271	11,1
Ford Europe	1 512	1 303	11,4
<b>Renault</b>	<b>1 432</b>	<b>1 200</b>	<b>10,5</b>
Marques japonaises	1 595	1 385	12,1
Autres marques	1 691	1 532	13,4
<b>Total</b>	<b>13 501</b>	<b>11 449</b>	<b>100,0</b>

\* CE + Autriche, Finlande, Norvège, Suède et Suisse.

Les douze principaux groupes mondiaux du secteur automobile selon leur chiffre d'affaires (1992) [2]

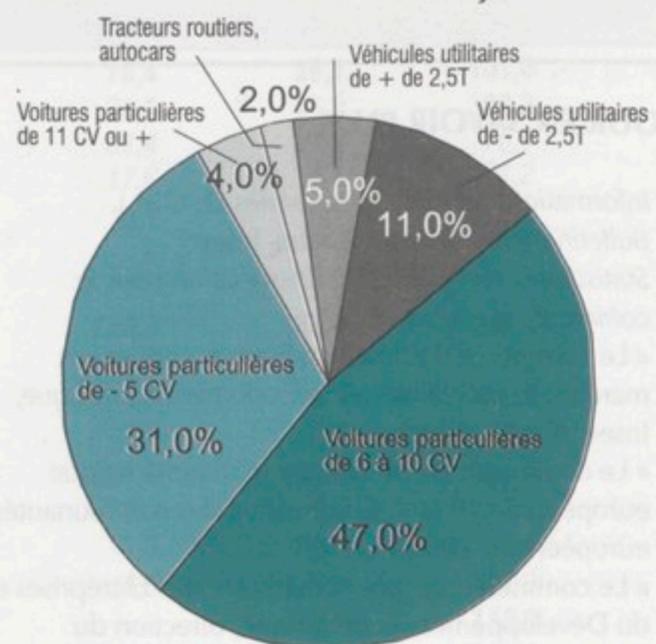
	CA HT (milliards de F)	Effectifs (milliers)	Résultat net (milliards de F)		CA HT (milliards de F)	Effectifs (milliers)	Résultat net (milliards de F)
1. General Motors (USA)	702	750	- 124,3	7. Fiat (Italie)	255	285	2,4
2. Ford Motor (USA)	530	325	- 0,4	8. Honda Motor (Japon) (b)	198	91	1,8
3. Toyota Motor (Japon) (a)	488	108	8,5	9. Chrysler (USA)	195	113	- 3,8
4. Daimler-Benz (All.)	334	377	4,9	<b>10. Renault (France)</b>	<b>179</b>	<b>147</b>	<b>5,7</b>
5. Nissan Motor (Japon) (b)	296	144	- 2,7	<b>11. PSA (France)</b>	<b>155</b>	<b>151</b>	<b>3,4</b>
6. Volkswagen (All.)	290	211	0,5	12. Mitsubishi (Japon) (b)	152	45	1,2

(a) Exercice au 30 juin 1993. (b) Exercice au 31 mars 1993.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [3]

	1992			1993			
	(milliers)	(milliers)	(%)	(milliers)	(milliers)	(%)	
PSA	639	510	29,6	Groupe General Motors	133	106	6,2
soit :				dont : Opel	129	102	5,9
Peugeot	406	315	18,3	Groupe Fiat	125	90	5,2
Citroën	233	196	11,4	dont : Fiat	105	72	4,1
Renault	622	527	30,6	Groupes japonais	85	76	4,4
Groupe VAG	205	150	8,7	dont : Nissan	34	30	1,7
dont : Volkswagen	137	96	5,6	Autres groupes	128	123	7,1
Audi	27	18	1,0	<b>Total</b>	<b>2 106</b>	<b>1 721</b>	<b>100</b>
Groupe Ford	169	139	8,1				

Structure du parc automobile français au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [4]



Ensemble du parc : 29 450 milliers de véhicules

Immatriculations de voitures neuves dans la CE, les États-Unis et le Japon [1]

	1991		1992		1993	
	Total	Voitures françaises	Total	Voitures françaises	Total	Voitures françaises
France	2 031	2 106	1 721	1 037		
Allemagne	4 159	3 930	3 194	329		
Royaume-Uni	1 592	1 594	1 778	317		
Espagne	887	982	744	272		
Italie	2 341	2 375	1 890	252		
Belgique	462	466	375	94		
Pays-Bas	490	492	392	80		
Portugal	229	277	243	68		
Autres pays	362	387	327	54		
<b>CE</b>	<b>12 553</b>	<b>12 609</b>	<b>10 664</b>	<b>2 503</b>		
États-Unis (a)	8 175	8 214	8 518	...		
Japon	4 868	4 454	4 199	...		

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

**E**n 1993, le poids économique du *commerce* (3 680 milliards de francs de chiffre d'affaires HT) représente en terme de valeur ajoutée plus de 12 % du PIB marchand. En moyenne annuelle, la population active du commerce, qui diminue de 1,7 %, est de 2,6 millions de personnes dont 84 % de salariés.

Le chiffre d'affaires du *commerce de détail* progresse de 1,4 % en volume par rapport à 1992. Cette hausse résulte d'une croissance de l'activité des *hypermarchés* (+ 5,4 %), des *supermarchés* (+ 3,9 %) et des *pharmacies* (+ 4,3 %) qui fait plus que compenser la détérioration enregistrée dans l'ensemble des autres sous-secteurs. Les ventes du commerce de détail (351 milliers d'entreprises et 1,26 million de salariés) s'élèvent à 1 740 milliards de francs. La concurrence entre les différentes formes de vente au détail s'est avivée en 1993 : le parc des hypermarchés et des supermarchés continue de croître, notamment en terme de surface. A contrario, le nombre total de points de vente diminue.

Le *commerce de gros* approvisionne les détaillants et les utilisateurs professionnels. Il participe aux échanges internationaux, réalisant 12 % de son chiffre d'affaires à l'exportation et effectuant 20 % de ses achats à l'étranger. La modeste évolution de son activité d'ensemble en 1993 (+ 0,6 %) reflète principalement la faiblesse de la demande intérieure. Le commerce de gros agricole et alimentaire subit les effets conjugués d'un recul de la demande extérieure et d'une production agricole restreinte [1].

## DÉFINITIONS

- **Commerce.** Outre le commerce de détail, le marché global des ventes du commerce comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.
- **Intermédiaires du commerce.** Personne physique ou morale, dont l'activité consiste, à titre exclusif ou principal, à mettre en rapport acheteurs et vendeurs, ou à agir pour le compte d'un tiers dans des opérations de commerce (courtiers, commissionnaires, agents commerciaux...).
- **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
  - agricole et alimentaire ;
  - biens de consommation non alimentaires ;
  - interindustriel.
- **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussures, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.

### POUR EN SAVOIR PLUS

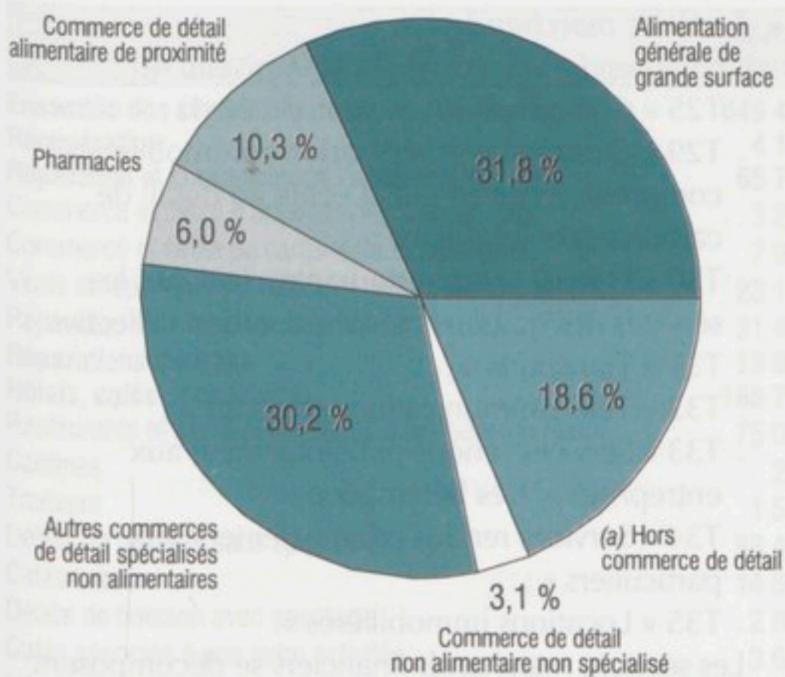
- *Informations rapides*, Insee, séries D, G et J.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- *Statistiques mensuelles de l'Association pour le commerce moderne*, ACM.
- « Le commerce de détail en Europe : nouveaux marchés et spécialisation », *Économie et statistique*, Insee, n° 267, 1993.
- « Le commerce de détail dans le marché unique européen de 1993 », Commission des communautés européennes, Eurostat, 1993.
- « Le commerce de gros », ministère des Entreprises et du Développement économique, direction du Commerce intérieur (DCI), 1993.

- « L'atlas 94, hypermarchés TGS, supermarchés, plates-formes », LSA, numéro hors série, janvier 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises du commerce en 1992 », (à paraître) ; série « Économie générale » : « Les comptes du commerce en 1992 », n° 84-85, décembre 1993 ; « Les comptes du commerce en 1993 », (à paraître).

### SOURCES

- [1] « Le commerce en 1993 », *INSEE-Première*, n° 304, mars 1994.  
[2] Division « Commerce », Insee.

Parts de marché par forme de vente en 1993 [1]



(a) dont boulangeries-pâtisseries (2,5 % de part de marché), commerce de gros, commerce de l'automobile, prestataires de services et vente directe des producteurs.

Population active du commerce (moyennes annuelles) [2]

	1992		1993	
	Total	Salariés	Total	Salariés
<b>Commerce de gros*</b>	<b>1 012,3</b>	<b>980,5</b>	<b>980,5</b>	<b>928,1</b>
Alimentaire	268,8	261,4	261,4	244,8
Non alimentaire*	743,5	719,1	719,1	683,3
<b>Commerce de détail</b>	<b>1 633,3</b>	<b>1 620,6</b>	<b>1 620,6</b>	<b>1 250,3</b>
Alimentaire	693,4	689,2	689,2	555,4
Non alimentaire	939,9	931,4	931,4	694,9
<b>Ensemble du commerce*</b>	<b>2 645,6</b>	<b>2 601,1</b>	<b>2 601,1</b>	<b>2 178,4</b>

\* Y compris intermédiaires du commerce

Évolution de l'activité dans le commerce de détail [1]

(a) Hors pharmacie

L'activité dans le commerce de gros [1]

	Évolution du CAHT en volume (%)		VAHT 1993 (milliards de F)
	1992/91	1993/92	
Commerce de gros agricole et alimentaire	4,7	1,3	874
Commerce de gros non alimentaire	1,5	0,7	508
Commerce de gros interindustriel	-1,7	-0,3	742
<b>Ensemble du commerce de gros</b>	<b>1,7</b>	<b>0,6</b>	<b>2 124</b>

Hypermarchés et supermarchés [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente (milliards de m <sup>2</sup> )	
	1/1/1993	1/1/1994	1/1/1993	1/1/1994
<b>Hypermarchés</b>	<b>953</b>	<b>993</b>	<b>5 293</b>	<b>5 561</b>
Grandes entreprises	542	536	3 782	3 833
Indépendants	411	457	1 511	1 728
<b>Supermarchés</b>	<b>7 100</b>	<b>7 400</b>	<b>7 000</b>	<b>7 400</b>

Ventes par produits des secteurs du commerce de détail en 1993 [1]

Secteur de commerce	Produits					Total
	alimentaires	Équipement de la personne	Équipement du foyer	Hygiène, culture, loisirs, sport	Autres produits non alimentaires	
<b>Commerce de détail alimentaire</b>	<b>648,7</b>	<b>45,0</b>	<b>78,4</b>	<b>26,1</b>	<b>101,0</b>	<b>899,2</b>
Alimentation générale	521,4	45,0	78,3	25,9	100,3	771,0
dont : hypermarchés	222,4	33,4	51,4	21,9	75,7	404,9
supermarchés	202,0	7,3	17,6	0,5	21,2	248,6
Alimentaire spécialisé	127,2	-	0,1	0,1	0,8	128,3
dont : boucherie, charcuterie	67,1	-	-	-	-	67,1
fruits, légumes	15,9	-	-	-	-	15,9
<b>Commerce de détail non alimentaire</b>	<b>7,7</b>	<b>220,4</b>	<b>220,3</b>	<b>133,7</b>	<b>258,4</b>	<b>840,6</b>
Détail non alimentaire non spécialisé	4,6	25,0	18,9	10,2	7,5	66,2
dont : grands magasins	4,2	8,7	5,5	8,4	2,9	29,7
ventes par correspondance	0,1	13,5	7,1	0,6	2,2	23,6
Détail non alimentaire spécialisé	3,1	195,4	201,4	123,6	250,9	774,4
dont : équipement du foyer	-	2,2	196,6	0,8	3,1	202,8
équipement de la personne	-	176,8	1,2	0,7	1,4	180,2
hygiène, loisirs, culture, sport	0,2	15,2	1,6	109,8	17,0	143,7
pharmacies	0,9	0,3	-	8,6	118,0	127,8
<b>Ensemble du commerce</b>	<b>656,4</b>	<b>265,5</b>	<b>298,7</b>	<b>159,8</b>	<b>359,4</b>	<b>1 739,8</b>

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1992, le ralentissement de la croissance des services, mesurée par la valeur ajoutée, s'atténue : + 5,1 % après + 4 % en 1991, + 10 % en 1990 et + 15 % en 1989.

Les services marchands recensés par l'enquête annuelle de 1991 comptent 649 423 entreprises, emploient 3 636 456 personnes, réalisent 1 995 milliards de francs de chiffre d'affaires et dégagent 808 milliards de valeur ajoutée.

Les activités d'études, de conseil et d'assistance enregistrent une légère croissance. Le nombre d'entreprises croît de 3,7 % et la valeur ajoutée de 5,8 %.

En 1992, l'effectif salarié des sociétés informatiques recule alors qu'il se maintenait entre 1990 et 1991, mais leur chiffre d'affaires augmente encore de 12 % (contre 7 % en 1991). La valeur ajoutée de l'activité radiodiffusion et télévision s'élève en 1992 à 21 milliards de francs (soit 12 % de plus qu'en 1991). Cependant les effectifs stagnent.

Le chiffre d'affaires de la publicité et du travail temporaire augmente de 8,9 %, après une baisse de 2 % l'année précédente, mais les effectifs baissent légèrement.

Les services de nettoyage restent fortement créateurs d'emplois avec 9 000 salariés supplémentaires en 1992 (+ 4 %) [1].

## DÉFINITIONS

### • Tertiaire marchand.

Il comprend 10 postes de la NAP niveau 40 :

- T25 « Commerce » (voir mot-clé 18-1) ;
- T29 « Commerce et réparation automobile » comprenant également la vente au détail de carburants et lubrifiants ;
- T30 « Hôtels, cafés, restaurants » incluant les services des traiteurs et la restauration collective ;
- T31 « Transports » ;
- T32 « Télécommunications et postes » ;
- T33 « Services rendus principalement aux entreprises », très hétérogène ;
- T34 « Services rendus principalement aux particuliers » ;
- T35 « Locations immobilières ».

Les services marchands financiers se décomposent en :

- T36 « Assurances » (voir mot-clé 18-3) ;
- T37 « Organismes financiers » (voir mot-clé 18-3).

### • Services non marchands.

Ils sont rendus essentiellement par les administrations. Ils sont regroupés dans le poste T38 de la NAP 40.

### • Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.

Elle porte sur les services marchands (au sens de la Comptabilité nationale) à l'exclusion des services marchands de santé, enseignement, recherche, action sociale et de quelques services récréatifs et culturels. Elle ne couvre pas non plus les services des assurances et organismes financiers. La « Réparation et commerce de l'automobile » est interrogée, dans le cadre de l'Enquête annuelle d'entreprise dans les services depuis 1988 et à partir de 1993 est interrogée dans le commerce.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La France des entreprises », *INSEE-L'Entreprise*, novembre 1991.
- *Futuribles* : « Nouveaux emplois de services », n° 174, mars 1993 ; « Forum à propos des nouveaux emplois de services. Deux points de vue contrastés », n° 176, mai 1993.
- « Les services : un secteur riche en emplois potentiels », *Problèmes économiques*, n° 2324, 5 mai 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises de travail temporaire en 1990 », n° 54, février 1993 ; série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1992 », n° 79-80, novembre 1993.

- « Les services marchands en 1992 », *INSEE-Première*, n° 267, juin 1993.
- « La sensibilité des services à la conjoncture », *Économie et Statistique*, Insee, n° 267, 1993-7.
- « L'ingénierie, les études et le conseil en 1991 », *Le 4 pages*, Sessi, n° 28, décembre 1993, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

## SOURCES

[1] « Les entreprises de services en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

## 18.2 SERVICES NON FINANCIERS

### Principales caractéristiques des services marchands non financiers\* en 1992 [1]

(Entreprises et effectifs en unités, montants en millions de francs courants)

	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié au 31/12	Effectif salarié total	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
<b>Ensemble des services marchands non financiers</b>	<b>649 423</b>	<b>693 109</b>	<b>2 943 347</b>	<b>1 994 862</b>	<b>807 826</b>
<b>Récupération</b>	<b>4 194</b>	<b>4 092</b>	<b>18 254</b>	<b>20 091</b>	<b>4 704</b>
<b>Réparation et commerce de l'automobile</b>	<b>65 786</b>	<b>67 390</b>	<b>323 916</b>	<b>482 478</b>	<b>75 503</b>
Commerce et détail d'accessoires et équip. auto	3 256	3 215	18 317	16 310	4 188
Commerce et détail de carburants et lubrifiants	7 976	8 893	25 172	24 263	4 541
Vente et réparation de véhicules automobiles	23 110	21 393	199 002	394 375	48 843
Réparation de véhicules automobiles	31 444	33 889	81 425	47 530	17 932
<b>Réparations diverses</b>	<b>13 937</b>	<b>14 685</b>	<b>18 104</b>	<b>9 420</b>	<b>4 693</b>
<b>Hôtels, cafés-restaurants</b>	<b>165 773</b>	<b>190 805</b>	<b>527 634</b>	<b>225 852</b>	<b>107 551</b>
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	75 091	87 463	255 628	101 077	47 295
Cantines	232	214	3 870	1 090	483
Traiteurs	1 530	1 642	71 308	21 092	9 449
Débits de boisson sans spectacle	38 435	43 120	21 237	16 161	7 768
Cafés-tabacs	14 696	18 065	12 955	11 852	5 922
Débits de boisson avec spectacle	2 836	3 145	14 877	4 892	2 566
Cafés associés à une autre activité	3 621	4 121	1 550	1 837	659
Hôtels avec restaurant	21 228	24 695	120 089	54 664	25 718
Hôtels sans restaurant	8 104	8 340	26 120	13 185	7 691
<b>Agences de voyage</b>	<b>2 569</b>	<b>2 406</b>	<b>29 773</b>	<b>43 954</b>	<b>7 068</b>
<b>Télécommunications hors PTT</b>	<b>426</b>	<b>311</b>	<b>6 809</b>	<b>11 271</b>	<b>4 556</b>
<b>Holdings</b>	<b>5 424</b>	<b>1 515</b>	<b>36 156</b>	<b>86 758</b>	<b>22 709</b>
<b>Activités d'études, de conseil et d'assistance</b>	<b>192 839</b>	<b>218 554</b>	<b>1 243 482</b>	<b>694 513</b>	<b>348 835</b>
Cabinets d'études techniques	23 085	21 877	143 460	111 879	47 575
Cabinets d'études économiques et sociologiques	4 108	3 820	24 635	11 547	5 351
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	26 730	23 557	139 564	99 442	53 330
Travaux à façon informatiques	4 630	4 226	45 744	33 032	15 913
Cabinets d'architectes	21 481	23 217	25 954	21 694	12 325
Cabinets de métreurs et géomètres	4 499	4 916	13 181	5 478	3 896
Cabinets de conseils en information et documentation	7 104	6 725	19 941	19 448	7 314
Cabinets juridiques et offices publics ministériels	24 127	31 980	100 439	57 338	40 621
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	14 162	11 811	110 996	47 384	34 734
Créateurs et intermédiaires en publicité	13 159	12 830	84 400	86 108	19 569
Régies publicitaires	2 225	2 128	19 740	39 085	7 930
Travaux à façon divers	11 333	11 927	18 198	10 234	5 588
Prestation temporaire de personnel	827	552	251 954	46 004	42 092
Services divers rendus aux entreprises	35 369	58 988	245 276	105 842	52 596
<b>Auxiliaires d'assurances</b>	<b>21 453</b>	<b>23 728</b>	<b>45 026</b>	<b>26 442</b>	<b>16 788</b>
<b>Promoteurs et sociétés immobilières (sauf supports juridiques de programmes)</b>	<b>47 771</b>	<b>47 229</b>	<b>97 019</b>	<b>147 744</b>	<b>41 412</b>
<b>Location de biens domestiques et industriels</b>	<b>13 288</b>	<b>8 804</b>	<b>51 753</b>	<b>65 268</b>	<b>39 488</b>
<b>Location de biens immobiliers</b>	<b>11 748</b>	<b>8 397</b>	<b>87 172</b>	<b>113 471</b>	<b>65 332</b>
Location de logements	4 418	2 979	79 731	92 298	51 867
Locations d'immeubles industriels et commerciaux	7 330	5 418	7 441	21 173	13 465
<b>Services audiovisuels et cinématographiques</b>	<b>4 126</b>	<b>3 190</b>	<b>57 004</b>	<b>65 762</b>	<b>33 979</b>
Radiodiffusion et télévision	761	354	29 734	39 929	21 403
Production de films	2 490	2 191	20 755	18 972	9 455
Distribution de films	189	139	849	3 089	1 651
Gestion de salles de cinéma	686	506	5 666	3 772	1 470
<b>Services divers (marchands)</b>	<b>100 089</b>	<b>103 829</b>	<b>444 210</b>	<b>99 869</b>	<b>62 475</b>
Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail	11 825	12 557	18 383	6 146	3 412
Blanchisserie et teinturerie de gros	371	336	6 980	2 201	1 331
Salons de coiffure	50 698	52 645	108 592	23 551	16 548
Esthétique corporelle	8 177	8 452	5 409	2 627	1 125
Services funéraires	2 485	2 531	17 337	8 177	3 693
Studios de photographie	6 752	7 312	8 838	7 199	2 671
Services personnels divers	8 995	9 218	4 086	2 179	1 134
Services de nettoyage	9 172	9 353	238 727	28 783	22 648
Enlèvement des ordures	636	473	23 673	13 654	6 785
Autres services d'assainissement	978	952	12 185	5 353	3 128

\* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE services (cf. définition page ci-contre).

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

**E**n 1992, cinq banques françaises figurent parmi les dix premières au classement européen selon le *total du bilan* : ce sont le Crédit lyonnais (1<sup>er</sup>), le Crédit agricole (3<sup>e</sup>), la Banque nationale de Paris (4<sup>e</sup>), la Société générale (5<sup>e</sup>) et la Compagnie financière de Parisbas (10<sup>e</sup>). Huit banques japonaises dominent le classement mondial, devant le Crédit lyonnais, 9<sup>e</sup> mondial. En 1992, en termes de résultats nets, les meilleures performances françaises sont réalisées par le Crédit agricole (+5,2 milliards de F) et la Société Générale (+3,3 milliards) [1].

Le chiffre d'affaires mondial de l'assurance française s'est élevé à 672 milliards de francs en 1992, soit une progression de 12,6 % par rapport à 1991. Sur le marché français, les 502,1 milliards de F de cotisations se répartissent ainsi : assurances de dommages (37 %), assurances de personnes (63 %) [2].

L'Allemand Allianz demeure le n° 1 en Europe du secteur Assurances en 1992. La France est toujours bien placée avec quatre compagnies parmi les dix premières (UAP, AXA, Groupe Victoire et AGF).

Si le marché de l'assurance-vie et santé a connu une forte progression en 1992, les souscriptions de bons de capitalisation accentuent leur retrait, pour la 3<sup>e</sup> année d'affilée. En termes de résultats, la dégradation est nette pour la plupart des sociétés, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe [1].

## DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue six catégories : les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Guichet bancaire.** Guichet où il est possible d'effectuer des opérations financières courantes (dépôts, retraits, virements).
- **Institutions financières spécialisées.** Quoique n'étant pas classées parmi les banques, elles n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la politique économique et le financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) ne s'apprécie quantitativement que par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel*, Association française des banques.
- « Les assurances dans les années quatre-vingt : l'envolée », *INSEE-Première*, n° 244, février 1993.
- « Banque », *Problèmes Économiques*, n° 2331, 23 juin 1993.
- « L'évolution de l'assurance-vie en France », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 24, octobre 1993.
- « Premier rapport 1990-1992 », *Commission de contrôle des assurances*, octobre 1993.

- « La structure du système bancaire français en 1992 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 25, octobre 1993.
- « La présence bancaire étrangère en France », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 29, décembre 1993.

### SOURCES

- [1] « Le 5000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro spécial, novembre 1993.
- [2] « L'assurance française en 1992 », Fédération française des sociétés d'assurances.
- [3] « La banque en chiffres », *Économie bancaire*, Association française des banques, février 1993.

## 18.3 BANQUES - ASSURANCES

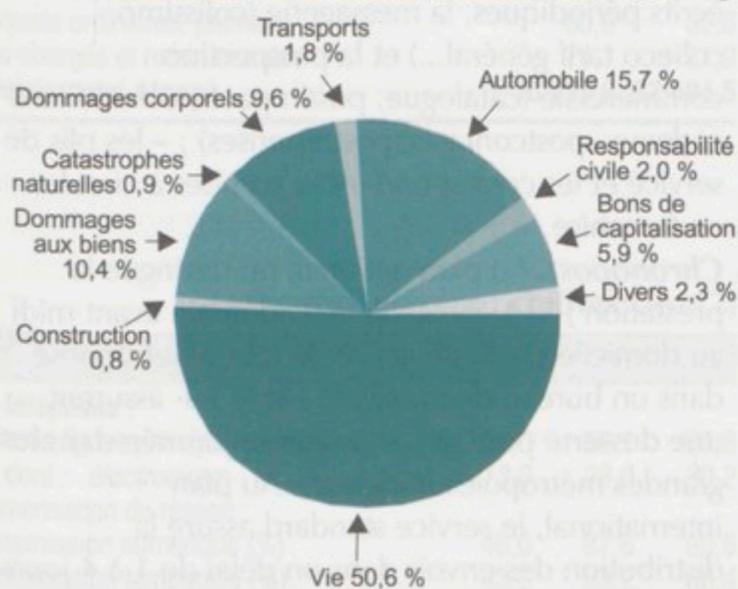
### Principales banques françaises en 1992 [1]

	Total du bilan (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. Crédit lyonnais	1 938	- 1,8	77,2
2. Crédit agricole	1 648	+ 5,2	73,8
3. BNP	1 568	ε	56,4
4. Société générale	1 420	+ 3,3	45,2
5. Cie Financière de Paribas	1 123	+ 0,9	25,3
6. Caisse d'épargne - CENCEF	891	+ 1,9	38,5
7. Cie financière de Suez	803	- 1,9	67,0
8. Union européenne de CIC	529	+ 0,1	...
9. Banques populaires	408	+ 1,3	27,0
10. Crédit mutuel	393	+ 1,5	...

### Principales sociétés d'assurance françaises en 1992 [1]

	Montant des primes (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. UAP	129,9	+ 1,1	40,8
2. Axa	84,8	+ 1,5	...
3. Groupe Victoire	69,5	+ 0,2	18,0
4. AGF	59,4	+ 1,5	21,9
5. GAN	43,7	+ 0,4	49,1
6. CNP Assurances	42,4	+ 1,1	2,1
7. Groupama	28,5	+ 0,6	12,0
8. Mutuelle du Mans	20,7	- 0,1	4,9
9. Predica	18,5	+ 0,5	0,1
10. Athéna	14,0	...	7,6

### Structure des encaissements en 1992 \* [3]



\* Affaires directes

### Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays (fin 1991) [4]

	Allemagne	France	Italie (a)	Royaume-Uni
Chèques	9,6	57,3	42,0	48,4
Cartes de crédit	1,7	(b)	3,2	10,7
Cartes de débit	0,2	15,8	0,5	5,6
Virements « papier »	23,5	1,0	36,0	7,4
Virements automatisés	27,6	15,6	10,0	13,7
Avis de prélèvement	37,4	10,3	8,3	14,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(a) Les données portent sur 80% du montant total des actifs.

(b) Compris dans « avis de prélèvement »

### Les cartes bancaires [3]

	1991	1992
Parc de cartes (millions)	19,8	21,1
Nombre d'opérations (millions)	1 846	2 008
Volume (milliards de F)	671	718
Nombre d'opérations de retrait (millions)	518	565
Nombre de paiements (millions)	1 328	1 443
Nombre de commerces équipés (milliers)	510	520

### Premières banques et sociétés d'assurance européennes en 1992 [1]

Banques	Bilan	Résultat net
1. <b>Crédit lyonnais (France)</b>	<b>1 938,2</b>	<b>- 1,8</b>
2. Deutsche bank (Allemagne)	1 683,4	+ 6,1
3. <b>Crédit agricole (France)</b>	<b>1 647,6</b>	<b>+ 5,2</b>
4. BNP (France)	1 568,1	ε
5. <b>Société générale (France)</b>	<b>1 419,8</b>	<b>+ 3,3</b>

Assurances	Primes brutes	Résultat net
1. Allianz (Allemagne)	185,5	...
2. <b>UAP (France)</b>	<b>125,9</b>	<b>+ 1,1</b>
3. <b>AXA (France)</b>	<b>84,8</b>	<b>+ 1,5</b>
4. Generali (Italie)	84,0	...
5. Prudential Corp. (Royaume-Uni)	81,9	+ 2,6

### Parts des marchés nationaux d'assurance dans la CE en 1991 [2]

	Part du marché CE	Cumulé
Royaume-Uni	28,3	28,1
Allemagne	25,8	54,1
<b>France</b>	<b>19,9</b>	<b>74,0</b>
Italie	8,5	82,5
Autres pays membres	17,5	100
<b>Total CE</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
soit en milliards de dollars	405	///

### Guichets bancaires permanents au 31 décembre 1992 [3]

Banques AFB	10 366
Banques populaires	1 609
Crédit agricole	5 660
Crédit mutuel	3 141
Caisses d'épargne	4 297
Caisse de crédit municipal	78
<b>Total</b>	<b>25 479</b>

\* Y compris l'outre-mer.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Parmi les établissements postaux, les bureaux de poste, points de contact permanent avec le public, constituent une catégorie très diversifiée. Au 31 décembre 1992, les 16 855 bureaux de poste se décomposent ainsi : 9 891 recettes de plein exercice, 1 242 guichets annexes, 2 614 recettes rurales, 3 093 agences postales, 15 correspondants postaux.

En 1992, le courrier déposé dépasse les 22 milliards d'objets (une progression de 1 107 millions d'objets par rapport à 1991). Cette hausse s'explique par des variations importantes sur les lettres ordinaires, postimpacts, postcontacts. *Chronopost* se situe au premier rang des transporteurs français du courrier accéléré [1].

Au 31 décembre 1992, le nombre total de comptes courants postaux s'élève à 9,4 millions (+ 2,6 % par rapport à 1991), correspondant à un avoir de 165,9 milliards de F. En 1992, le nombre de mandats régresse de 3,9 % en ce qui concerne le nombre de titres émis alors que le montant correspondant chute de 38,2 %. Au 31 décembre 1992, l'épargne ordinaire (épargne A, B, LEP et Codevi) fait apparaître un encours de 291,9 milliards de F (intérêts capitalisés inclus) et l'épargne-logement (livrets et plans) un encours de 34 milliards de F [1].

En 1993, le parc téléphonique compte près de 31 millions de lignes dont 98 % sont électroniques. Le trafic télérel et l'annuaire électronique représentent 112,6 millions d'heures de consultation. Les services mobiles se développent : les abonnements au téléphone mobile progressent de 32 % par rapport à 1992. En ce qui concerne les tarifs, on peut souligner une baisse sensible des prix des communications internationales [2].

## DÉFINITIONS

- **Recettes de plein exercice.** Établissements qui participent, dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers, télégraphiques et téléphoniques.
- **Guichets annexes.** Annexes d'une recette de plein exercice où toutes les opérations postales sont exécutées.
- **Correspondants postaux.** Petites agences postales, survivance des circuits de la « poste automobile rurale ».
- **Objets de correspondance.** On distingue deux grands ensembles de courrier : – le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo, colieco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ; – les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.
- **Chronopost.** Au plan national, on distingue la prestation J + 1 (livraison le lendemain avant midi au domicile du destinataire de tout objet déposé dans un bureau de poste), le J et le J + assurent une desserte porte à porte dans la journée dans les grandes métropoles françaises. Au plan international, le service standard assure la distribution des envois dans un délai de 1 à 4 jours dans 200 pays et dans plus de 800 000 villes.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Transpac.** Réseau de transmission de données.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- *La lettre de Télérel et d'Audiotel*, France-Télécom (trimestriel).
- « Où va le minitel », *Télécoms magazine*, n° 21, supplément à *01 Informatique*, n° 1256, avril 1993.
- « Évaluer la performance des Télécom », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

- « La télématique ? évolution, révolution ou... disparition », *Solutions télématiques*, n° 21, février 1994.
- « De l'ordinateur aux boîtes aux lettres », *Messages*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 429, janvier-février 1994.

### SOURCES

- [1] *Statistiques 1992*, édition 1993, direction générale de La Poste.  
[2] Direction générale France Télécom, direction des Programmes et des Finances.

## 18.4 POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Volume du courrier déposé [1]

(millions d'objets)

Catégories d'objets	1986	1992
<b>Courrier déposé par les particuliers et les entreprises</b>	<b>13 882,9</b>	<b>20 747,0</b>
Lettres	4 616,0	6 518,3
Ecoplis	3 480,7	3 776,9
Objets avec valeur déclarée	2,9	2,4
Journaux et écrits périodiques	2 050,8	2 131,3
Messagerie	297,2	338,7
dont : <i>colissimo</i>	47,8	64,5
<i>coliéco tarifs spéciaux</i>	164,5	205,6
<i>colis postaux</i>	1,3	0,9
Prospection commerciale	3 434,0	7 979,4
dont : <i>catalogues</i>	73,6	99,6
<i>postimpacts</i>	2 008,8	3 496,1
<i>postcontacts</i>	1 300,9	4 282,7
<b>Plis de services et courrier en franchise</b>	<b>2 576,0</b>	<b>1 747,5</b>
Plis ordinaires	2 444,0	1 643,0
Paquets ordinaires, journaux	60,9	32,6
Plis chargés et recommandés	71,1	71,9
<b>Courrier total déposé</b>	<b>16 458,9</b>	<b>22 494,5</b>

### France Télécom : chiffres clés [2]

	1985	1992	1993
<b>Le téléphone :</b>			
Parc de lignes principales (millions)	23,0	30,1	30,8
dont : <i>électronique</i>	13,0	28,0	30,2
Numérisation du réseau :			
transmission numérique (%)	46,0	87,6	90,6
commutation temporelle (%)	43,0	83,2	86,4
Parc de publiphones à cartes (milliers)	7,5	102	123
Télécartes vendues (millions)	2,0	85	100
Facturation détaillée (millions)	...	4	4,6
Services Confort (millions)	0,1	3	3,7
<b>La télématique :</b>			
Parc de minitels (millions)	1,3	6,3	6,5
Trafic Télétel et annuaire électronique (millions d'heures)	14,7	105,1	112,6
<b>La communication d'entreprise :</b>			
Numéris - Nombre de canaux B commercialisés (milliers)	///	350	600
Transpac - Trafic réseau de Transpac (milliards de caractères par mois)	(a) 1 070	3 220	3 600
<b>Les services mobiles :</b>			
Téléphone mobile - Nombre d'abonnements (milliers)	///	330	437
dont : <i>itinéris</i>	///	...	78
Radiomessageries - Nombre d'abonnements (milliers)	109	294	310
<b>L'image :</b>			
Réseaux câblés sous maîtrise d'ouvrage France Télécom - nombre de prises (milliers)	///	5 300	5 700

(a) 1986.

### Services financiers de la Poste [1]

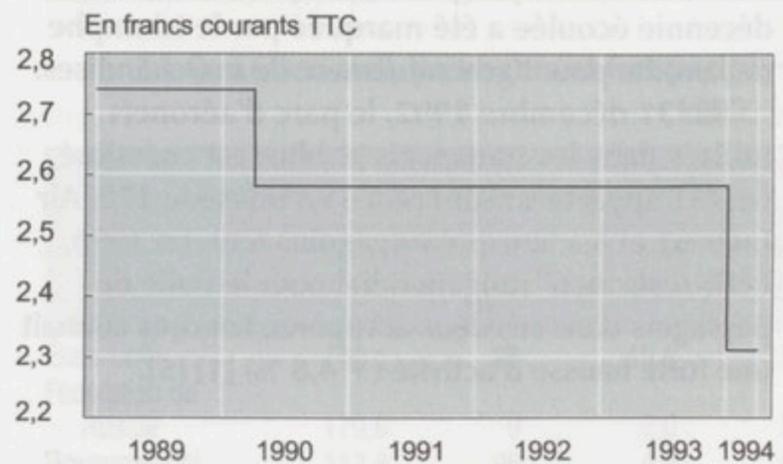
(France métrop. + DOM)

	1980	1992
<b>Chèques postaux :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	7 435	9 388
Avoir des comptes au 31 déc. (milliards F)	151,3	165,9
<b>Mandats :</b>		
Nombre de mandats émis (millions)	194,5	72,8
Montant des mandats émis (milliards F)	707,3	127,9
<b>Caisse nationale d'épargne :</b>		
<b>Livrets A et B :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (millions)	15,7	20,5
Avoir au 31 déc. (milliards F)	171,9	272,7
<b>Épargne-logement (comptes + plans) :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	450,4	996,0
Avoir au 31 déc. (milliards F)	10,7	34,0
<b>Épargne Codevi :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	(a) 276,7	630,8
Avoir au 31 déc. (milliards F)	(b) 2,3	5,4
<b>Livret d'épargne populaire :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	(a) 376,9	579,2
Avoir au 31 déc. (milliards F)	(a) 5,3	13,9

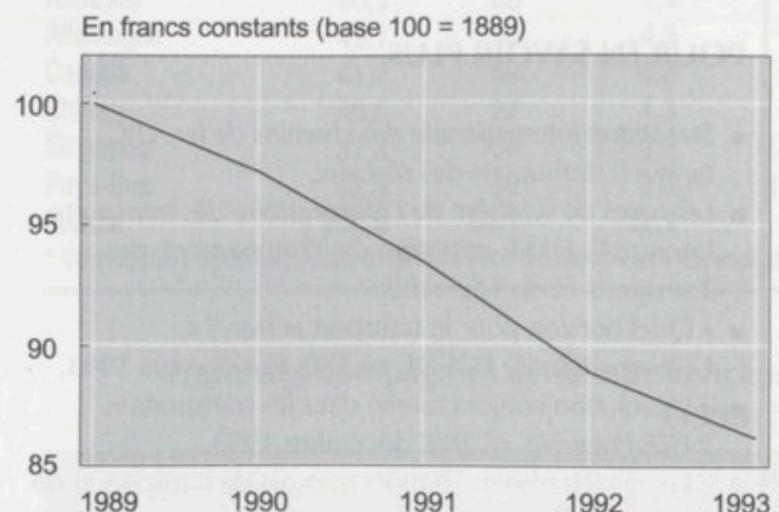
(a) 1983.

### Tarifs téléphoniques [2]

Tarifs nationaux :  
prix moyen de la minute de communication nationale



Tarifs internationaux :  
prix moyen HT à la minute



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1992 le TGV, dont le trafic est en constante progression, transporte 13,6 % des voyageurs du **réseau principal** et réalise 35,8 % du **trafic kilométrique**. Le nombre de voyageurs utilisant le réseau principal SNCF a augmenté de 13,8 % depuis 1980 et le **trafic SNCF en banlieue parisienne** a progressé de 25 %. Sur 830 millions de voyageurs ayant utilisé le réseau ferroviaire en 1992, 542 millions d'entre eux (65 %) se sont déplacés à l'intérieur de la zone d'action du syndicat des Transports parisiens. Le métro et le RER, réseaux confondus, ont vu leur nombre de voyageurs croître de 20,8 % en douze ans [1].

En 1991, la France occupe le premier rang européen quant au transport ferroviaire de voyageurs [2].

Le trafic kilométrique SNCF de marchandises a chuté de 27,5 % en France depuis 1980.

Le flux des voyageurs empruntant les bus RATP a progressé plus faiblement en douze ans (10,2 %), que celui des utilisateurs de **transports routiers** urbains dans les autres agglomérations françaises (16,7 %).

Le trafic kilométrique routier de marchandises est en constante progression depuis 1989 : la décennie écoulée a été marquée par le triomphe de la route pour l'acheminement de marchandises.

Au 31 décembre 1992, le parc d'aéronefs utilisés dans les transports publics est constitué de 761 appareils : Air France en possède 170, Air Inter 61 et les autres compagnies 530. En 1993, Paris reste au 6<sup>e</sup> rang mondial pour le trafic de passagers dans ses deux aéroports. Londres connaît une forte hausse d'activité (+ 4,8 %) [1] [5].

## DÉFINITIONS

- **Transports routiers**. Les statistiques des transports routiers de marchandises résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement le trafic réel.
- **Trafic kilométrique**. Il permet de décomposer les voyageurs ou les marchandises transportées proportionnellement à la distance parcourue. Les unités utilisées pour mesurer le trafic kilométrique sont le voyageur-kilomètre et la tonne-kilomètre.
- **Trafic SNCF**. Il comprend :
  - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
  - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Tonnes-kilomètres**. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.
- **Voyageurs-kilomètres**. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic « expéditions »**. C'est un trafic assuré par le Sernam (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express et les journaux neufs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique internationale des chemins de fer*, UIC, (annuel) statistiques des réseaux.
- *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- « Quel horizon pour le transport aérien ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 180, février-mars 1993.
- « L'évolution conjoncturelle dans les transports », *INSEE-Première*, n° 288, décembre 1993.
- « Les grands réseaux publics français de transport et de communication dans une perspective européenne », *Économie et statistique*, n° 266, juin 1993.
- « Les transports en France », *Notes et études documentaires*, n° 4986, janvier 1994.

- « La bataille des transports », *Dossiers et Documents*, Le Monde n° 219, mars 1994.

## SOURCES

- [1] *Mémento de statistiques des transports, résultats 1992*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, tabl. 1-8 à 1-11, 2-5, 5-10, 6-34 à 6-36, 6-38, 6-39.
- [2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat-OSCE, 31<sup>e</sup> édition, 1994, tab. 7-3.
- [3] *Statistiques routières mondiales 1988-1992*, novembre 1993, Fédération routière internationale (IRF).
- [4] *Rapport annuel du Conseil*, 1992, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- [5] *Aéroports magazine*, n° 247, avril 1994.
- [6] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1992, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

## 18.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

### Transports de marchandises par rail, route, oléoducs [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	1980	1992	1980	1992
Rail (y.c. "expéditions")	213	137,4	69,5	50,4
Route	1 474,1	378,0	103,9	120,0
Oléoducs de plus de 50 km	105	71,5	34,6	23,4

### Transports collectifs de voyageurs [1]

	Véhicules-km (millions)		Voyageurs (millions)	
	1980	1992	1980	1992
SNCF réseau principal	...	...	253	288
dont TGV	...	...	///	39,3
SNCF banlieue de Paris	...	...	432	542
RATP (métro et RER)	239	282	1 299	1 569
RATP (autobus)	142	144	753	830
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	367	494	1 272	1 484
Transport interurbain	373	342	338	251
Transport scolaire	286	312	460	479
Transport de personnel	234	134	273	126
Transport occasionnel	314	505	149	242

### Trafic ferroviaire : CE, États-Unis, Japon (fin 1991) [2]

	Voyageurs-km (milliards)	Tonnes-km nettes (milliards)
<b>France</b>	<b>62,1</b>	<b>50,6</b>
Italie	46,4	21,7
Allemagne (ex-RFA)	55,9	79,8
Royaume-Uni	32,1	17,3
Espagne	15,0	12,5
Pays-Bas	12,8	3,0
Belgique	6,8	9,3
CE	245,2	199,8
États-Unis (1989)	21,1	1509,6
Japon	247,0	26,8

### Principaux aéroports mondiaux (1993) [5]

	Passagers (millions)	Fret (milliers tonnes)	Mouv. commerc. (milliers)
New York (b)	72,4	1 954	1 063
Chicago (c)	71,9	888	962
Londres (a)	71,0	1 106	628
Tokyo (c)	63,7	1 875	432
Los Angeles (c)	54,0	1 471	746
<b>Paris (c)</b>	<b>51,5</b>	<b>934</b>	<b>508</b>
Dallas (c)	49,7	463	764
Atlanta	47,8	521	672
San Francisco	32,8	491	415
Denver	32,6	237	524

(a) 4 aéroports. (b) 3 aéroports. (c) 2 aéroports.

### Nature des marchandises transportées par rail et par route (1992) [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	Rail	Route	Rail	Route
Produits agricoles et alimentaires	27,9	327,3	11,5	41,2
Produits énergétiques	20,7	75,3	5,5	6,2
Matières premières et demi-produits	62,5	804,7	18,9	39,7
Produits manufacturés	21,6	170,9	12,3	32,9
<b>Total</b>	<b>(a) 137,4</b>	<b>1 378,2</b>	<b>(a) 50,4</b>	<b>120,0</b>

(a) Y.c. trafic des expéditions.

### Principaux réseaux routiers (fin 1992) [3]

(milliers de km)

	Longueur totale	Autoroutes
<b>CE :</b>		
<b>France</b>	<b>811,2</b>	<b>7,7</b>
Allemagne (a)	636	10,9
Grande-Bretagne (a)	360	3,1
Italie	305	6,9
Espagne (a)	332	2,7
<b>Reste du monde :</b>		
États-Unis (a)	6 258	85,3
Brésil	1 662	...
Japon	1 113	5,1

(a) 1991.

### Trafic aérien civil, passagers et fret par pays\* (1992) [4]

	Passagers-km (milliards)		Tonnes-km de fret (milliards)	
	Total	dont trafic international (%)	Total	dont trafic international (%)
États-Unis	765,1	28	15,6	52
Fédération de Russie	179,6	9	2,0	27
Royaume-Uni	113,8	96	4,5	99
Japon	107,7	50	4,9	88
<b>France</b>	<b>54,3</b>	<b>67</b>	<b>3,9</b>	<b>96</b>
Australie	50,5	60	1,4	90
Allemagne	49,1	90	4,3	99
Canada	41,2	59	1,3	77
Chine	40,6	27	1,3	64
Singapour	37,3	100	2,2	100
Pays-Bas	32,8	99	2,4	100
<b>Monde</b>	<b>1 952,5</b>	<b>50,1</b>	<b>62,1</b>	<b>80</b>

\* Vols réguliers seulement. Classement selon le trafic kilométrique de passagers.

### Trafic des compagnies aériennes françaises (1993) [6]

	Passagers (millions)	Passagers-km (milliards)	Fret (millions tonnes-km)
Air France	14,4	43,6	3760
Air inter	16,6	9,5	30
Autres compagnies	7,9	18,4	164
<b>Total</b>	<b>38,9</b>	<b>71,5</b>	<b>3 954</b>

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 215 navires de plus de 100 tonneaux de *jauge brute* (tjb), dont 184 sont affectés au transport des marchandises. L'année 1993 a été marquée par un recul du nombre total des navires sous pavillon français, la flotte passant à 215 navires contre 221 au 1<sup>er</sup> janvier 1993 [1].

Au 31 décembre 1992, le pavillon français occupe le 7<sup>e</sup> rang de la CE pour son tonnage en navires de plus de 100 tjb (y compris flotte de pêche) et le 27<sup>e</sup> rang mondial [2]. Le Libéria et le Panama, qui offrent des régimes fiscaux favorables aux armateurs (pavillons « de complaisance »), demeurent les deux premiers pavillons par importance du tonnage, devant la Grèce et le Japon. Ce dernier détient le plus grand nombre de bateaux de plus de 100 tjb et est aussi en 1993 le premier constructeur de navires, devant la Corée du Sud [2] [5].

En 1992, au niveau du trafic maritime international, la France se situe au 4<sup>e</sup> rang dans la CE [3].

En 1992, parmi les ports européens qui ont traité plus de 10 millions de passagers, Calais se trouve à la troisième place avec 13,9 millions derrière Douvres (16 millions) et Helsingborg (15 millions). Au niveau du *trafic de marchandises*, Rotterdam est toujours le premier port du monde avec 293,1 millions de tonnes ; Marseille, premier port français est loin derrière avec 90,4 millions de tonnes [4].

Le trafic fluvial voit son importance décroître depuis de nombreuses années [7].

## DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup> (tjb = tonneau de jauge brute).
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Trafic de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La réforme de la manutention portuaire », *Transports*, n° 358, mars-avril 1993, éditions Techniques et Économiques.
- « Les ports maritimes et fluviaux, leur place dans l'économie française et leur rôle dans l'aménagement du territoire », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil Économique et Social*, n° 8, mai 1993.
- « Les flottes mondiales dans les enjeux stratégiques », *Problèmes économiques*, n° 2326, mai 1993.
- « Les voies navigables françaises entre les pertes de compétitivité et les projets européens », *Notes de Synthèse de l'OEST*.

## SOURCES

- [1] *Flotte de commerce sous pavillon français, 1<sup>er</sup> janvier 1993*, direction de la Flotte de commerce, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- [2] *World fleet statistics, décembre 1992*, Lloyd's Register of Shipping, 1993.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations Unies, novembre 1993, tabl. 49.
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 3863, 31 décembre 1993.
- [5] *Merchant shipbuilding return*. Lloyd's Register of Shipping, décembre 1993.
- [6] *Bulletin annuel de statistique des transports pour l'Europe*, Nations Unies, 1993.
- [7] *Note de conjoncture des transports*, OEST, décembre 1993.

## 18.6 TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

### Principales flottes mondiales\* au 31 décembre 1992 [2]

	Tonnage en millions tjb		Nombre navires
	mi-1992	(%)	
1 Liberia	55,9	12,6	1 661
2 Panama	52,5	11,8	5 424
3 Grèce	25,7	5,8	1 877
4 Japon	25,1	5,6	9 923
5 Norvège	22,2	5,0	2 436
6 Bahamas	20,6	4,6	1 090
7 Chypre	20,5	4,6	1 463
8 Russie	16,3	3,7	4 909
9 États-Unis	14,4	3,2	5 830
10 Chine (Républ. populaire)	13,9	3,1	2 346
27 France (y.c. DOM-TOM)	4,0	0,9	883
<b>Monde</b>	<b>445,2</b>	<b>100,0</b>	<b>79 726</b>

\* Navires à partir de 100 tjb. y compris les flottes de pêche.

### Trafic des principaux ports maritimes européens\* en 1992 [4]

	Tonnes (millions)	Passagers (millions)
<b>Marchandises :</b>		
Rotterdam (P-B)	293,1	
Anvers (Belgique)	103,6	
Marseille	90,4	
Hambourg (All.)	65,1	
Le Havre	53,1	
Londres (RU)	44,5	
Gênes (Italie)	41,4	
Dunkerque	40,2	
Grimsby-Immingham (RU)	39,1	
Milford Haven (RU)	35,6	
<b>Passagers :</b>		
Douvres (RU)		16,0
Helsingborg (Suède)		15,0
Calais		13,9
Stockholm (Suède)		8,3
Le Pirée (Grèce)		6,9
Naples (Italie)		5,9
Malmö (Suède)		5,7
Helsinki (Finlande)		5,8
Göteborg (Suède)		4,7
Copenhague		3,7

\* Non répertoriés les ports dont les résultats 1992 sont indisponibles (Oslo).

### Trafics maritimes internationaux (1992) [3]

(millions de tonnes)

	Marchandises embarquées	Marchandises débarquées	Total
États-Unis (1991)	390	449	839
Japon	100	708	808
Pays-Bas	89	289	378
Australie	316	37	353
Royaume-Uni	134	176	310
Italie	46	225	271
Corée du Sud	63	223	286
France	61	182	243
Brésil (1989)	161	57	218
Singapour	101	136	237
Mexique	125	52	177

### Navires terminés en 1993 [5]

	Nombre de navires	Tonnage (milliers tjb)
Japon	725	9 051
Corée du Sud	89	4 362
Allemagne	84	886
Danemark	29	758
Taiwan	11	590
Espagne	40	543
Italie	28	451
Chine (Républ. populaire)	63	643
Pologne	40	329
Brésil	8	302
France (1992)	18	118
<b>Monde</b>	<b>p 1 701</b>	<b>p 19 811</b>

### Marchandises transportées en France par voies navigables [7]

(millions de T-km)

	1980	1992
<b>Total *</b>	<b>12 151</b>	<b>6 912</b>
dont : produits agro-alimentaires	3 102	1 224
combustibles min. solides	2 086	912
matériaux de construction	2 913	2 820
produits pétroliers	2 225	1 044

\* Trafic intérieur + trafic international hors transit rhénan.

### Flotte française de commerce\* en service au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [1]

	Nombre de navires	Tonnage (milliers tjb)
<b>Navires à passagers</b>	<b>31</b>	<b>330</b>
soit : <i>transbordeurs</i>	26	306
<i>paquebots</i>	3	23
<i>aérogilisseurs marins</i>	2	1
<b>Cargos</b>	<b>124</b>	<b>1 421</b>
dont : <i>porte conteneurs</i>	31	844
<i>transporteurs de vrac sec</i>	13	457
<i>cargos de lignes</i>	24	56
<b>Pétroliers</b>	<b>60</b>	<b>2 189</b>
dont : <i>pétroliers long cours</i>	14	1 699
<i>caboteurs pétroliers</i>	27	227
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>3 940</b>

\* De plus de 100 tonnes de jauge brute. n. c. flotte de pêche.

### Voies navigables intérieures dans quelques pays en 1991 [6]

(km)

	Ensemble	Dont canaux
<b>Communauté européenne</b>		
France	8 495	4 288
Pays-Bas	5 046	3 745
Allemagne	4 350	1 443
Royaume-Uni	2 350	969
<b>Hors communauté européenne</b>		
Fédération de Russie	102 201	16 917
États-Unis (a)	20 573	673
Finlande	6 237	77
Pologne	3 997	379

(a) Non compris les voies navigables non utilisées actuellement.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1992, la *DNRD* s'est élevée à 171,1 milliards de F, soit 2,4 % du PIB, financée à hauteur de 87,3 milliards de F (51 %) par les administrations publiques et privées et à hauteur de 83,8 milliards de F (49 %) par les entreprises. En termes d'exécution de la recherche, la *DIRD* atteint 169,1 milliards de F, dont 61,5 milliards de F (36 %) réalisés par les administrations et 107,6 milliards de F (64 %) par les entreprises [1]. Les travaux de R et D ont mobilisé en 1991 l'équivalent de 299 200 salariés à temps plein, dont 129 800 chercheurs. Ces derniers ont augmenté de 5 800 personnes en un an [1].

L'effort français de recherche (*DIRD*), avec 2,42 % du PIB se situe en 1991 au quatrième rang parmi les principaux pays de l'OCDE, après le Japon (2,86 %), les États-Unis (2,78 %) et l'Allemagne (2,58 %) [1].

La recherche dans les entreprises, pour l'essentiel du développement expérimental (68 %) ou de la recherche appliquée (28 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités à haute densité technologique comme l'électronique, l'aéronautique, la chimie, la pharmacie, la construction automobile ; ces cinq activités rassemblent plus des deux tiers du potentiel de recherche de l'industrie [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (*CNRS, Inserm, Inra...*), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (*CEA, Cnes, Ifremer,...*), les services de recherche des ministères, les universités et les services de recherche du ministère de la Défense. Ses travaux sont principalement orientés (46 %) vers la recherche fondamentale [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Travaux de recherche et développement (R et D).** Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Ils regroupent, de façon exclusive :
  - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
  - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
  - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD).** Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.
- **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD).** Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées).  
 $DNRD = DIRD + \text{financement national des recherches exécutées à l'étranger} - \text{financement par l'étranger des recherches exécutées en France.}$
- **CNRS :** Centre national de la recherche scientifique.
- **Inserm :** Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- **Inra :** Institut national de la recherche agronomique.
- **CEA :** Commissariat à l'énergie atomique.
- **Cnes :** Centre national d'études spatiales.
- **Ifremer :** Institut français pour l'exploitation de la mer.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La mesure des activités scientifiques et techniques - méthode type pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental », OCDE, 1980 (nouvelle édition à paraître).
- « Recherche et développement : statistiques annuelles », Eurostat, *Document statistique*, thème 9 : divers, série C : Comptes, Enquêtes et statistique.
- « Diffusion du savoir et incitation à l'innovation : le rôle des accords de coopération en recherche et développement », *Économie et statistique*, Insee, n° 266, 1993-6.
- « Les États-Unis perdent-ils leur position dominante dans les industries de haute technologie ». *Problèmes économiques*, n° 2349, 10 novembre 1993.

## SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1994 - Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », *Journal Officiel*, Paris 1993.

[2] « Recherche et développement dans les entreprises, résultats 1991 », ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, MESR, janvier 1994.

[3] « Recherche et développement dans les organismes publics, résultats 1991 », MESR, 1994.

[4] « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », 1993-2, OCDE, Paris 1994 et base de données STAN de l'OCDE.

## 18.7 RECHERCHE

### Évolution de l'effort de recherche [1]

(millions de F)

	1981	1986	1991	p 1992
<b>Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)</b>	<b>62 600</b>	<b>113 015</b>	<b>162 842</b>	<b>171 100</b>
soit : financement par les administrations (a)	36 100	64 472	87 841	87 300
financement par les entreprises (b)	26 500	48 543	75 001	83 800
Part des administrations dans la DNRD	58 %	57 %	54 %	51 %
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	<b>62 471</b>	<b>113 260</b>	<b>163 092</b>	<b>169 100</b>
soit : exécution par les administrations (a)	25 666	46 761	62 821	61 500
exécution par les entreprises (b)	36 805	66 499	100 271	107 600
Part des administrations dans la DIRD	41 %	41 %	39 %	///
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD par rapport à l'année précédente	7,4 %	1,6 %	0,8 %	ε
DIRD/PIB	1,97 %	2,23 %	2,42 %	2,42 %

(a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

(b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

### Structures de financement et d'exécution de la recherche pour 1992 [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement	Secteurs d'exécution				
	Administrations	Entreprises	Total DIRD	Étranger	Total DNRD
Administrations (a)	56,8	20,8	77,6	9,7	87,3
Entreprises (b)	3,3	74,0	77,3	6,5	83,8
Étranger	1,4	12,8	14,2	///	-
<b>Total DIRD</b>	<b>61,5</b>	<b>107,6</b>	<b>169,1</b>	<b>///</b>	<b>171,1</b>
% du PIB	0,88	1,54	2,42	///	2,45

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

### Dépense et effectif de recherche-développement par branche d'activité\* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche (millions de F)			Effectifs Équivalent temps plein		
	1986	1990	1991	1986	1990	1991
	U 01 Agriculture	250	341	320	812	802
U 02 Industries agricoles et alimentaires	729	1 109	1 193	2 089	2 446	2 533
U 03 Énergie	2 833	2 893	2 990	3 657	3 211	3 278
U 04 Biens intermédiaires	7 259	7 899	8 227	17 795	15 523	16 068
U 05 Biens d'équipement	39 851	57 971	61 216	83 469	88 539	89 343
U 06 Biens de consommation courante	5 477	7 895	8 593	11 075	13 311	14 270
U 07 Bâtiment et génie civil	741	995	1 152	1 802	2 000	2 137
U 08 Commerce	16	276	455	40	557	753
U 09 Transports et Télécommunications	1 622	2 184	2 127	4 283	4 703	4 800
U 10 Services marchands	9 864	16 107	16 505	21 626	28 294	28 378
dont : recherche marchande	8 392	12 662	12 826	18 258	21 231	21 153
U 14 Services non marchands	44 618	59 476	60 314	127 653	133 645	136 854
<b>Ensemble</b>	<b>113 260</b>	<b>157 146</b>	<b>163 092</b>	<b>274 301</b>	<b>293 031</b>	<b>299 173</b>

\* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche.

### L'effort de recherche dans les principaux pays de l'OCDE [1]

	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab		Chercheurs (1990)	
	(%)		(milliards F)		(milliers F)		/pop. act. (milliers)	
	1981	1991	1981	1991	1991	1991	(%)	(a)
Allemagne (ex-RFA)	2,43	2,58	90,7	226,6	3,3	5,9	(c) 176,4	
Canada	1,23	1,56	19,4	49,3	1,8	4,6	(c) 62,5	
États-Unis	2,45	2,78	402,4	1 004,8	4,0	7,6	(c) 943,3	
<b>France</b>	<b>1,97</b>	<b>2,42</b>	<b>62,5</b>	<b>164,0</b>	<b>2,9</b>	<b>5,1</b>	<b>124,0</b>	
Italie	0,87	1,38	25,8	87,5	1,5	3,2	77,9	
Japon	2,13	2,86	127,3	440,3	3,6	7,5	477,9	
Royaume-Uni	2,41	2,22	66,9	133,4	2,3	(b) 4,6	(b) 130,0	

(a) Chercheurs en équivalent temps plein, (b) 1988, (c) 1989

# Le secteur tertiaire

## Evolution de l'effort de recherche (1970-1985)

(en milliards de francs)

Année	Recherche publique	Recherche privée	Total
1970	100	100	200
1971	105	105	210
1972	110	110	220
1973	115	115	230
1974	120	120	240
1975	125	125	250
1976	130	130	260
1977	135	135	270
1978	140	140	280
1979	145	145	290
1980	150	150	300
1981	155	155	310
1982	160	160	320
1983	165	165	330
1984	170	170	340
1985	175	175	350

## DEFINITIONS

Le secteur tertiaire est défini par l'absence de production de biens matériels. Il comprend les services, le commerce, l'industrie de services, les transports, l'énergie, l'information, la culture, le sport, le tourisme, etc. L'effort de recherche est mesuré en milliards de francs et comprend les dépenses publiques et privées.

## Structure de financement de la recherche en 1985

La recherche dans les entreprises, pour l'essentiel du développement technologique, est en hausse régulière. Elle est concentrée sur quelques secteurs à haute densité technologique comme l'électronique, l'aéronautique, la chimie, la pharmacie, la construction automobile ; ces cinq activités

ont vu un effort de recherche croissant. Les dépenses de financement de la recherche en 1985 ont atteint 350 milliards de francs.

Le financement de la recherche est assuré par l'Etat, les entreprises, les universités, les organismes de recherche, les collectivités locales, etc.

Source de financement	Montant (en milliards de francs)
Etat	100
Entreprises	150
Universités	50
Organismes de recherche	20
Collectivités locales	10
Autres	20
<b>Total</b>	<b>350</b>

## Evolution de l'effort de recherche par secteur d'activité (1970-1985)

Secteur	1970	1985
Industrie	100	175
Services	50	100
Commerce	20	40
Transport	10	20
Energie	10	20
Information	5	10
Culture	5	10
Sport	5	10
Tourisme	5	10
Autres	5	10
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>350</b>

Le secteur tertiaire est devenu le principal secteur de recherche. Les dépenses de recherche ont augmenté de 75% entre 1970 et 1985. Les entreprises ont financé 45% de la recherche en 1985, contre 25% en 1970.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le secteur tertiaire est devenu le principal secteur de recherche. Les dépenses de recherche ont augmenté de 75% entre 1970 et 1985.

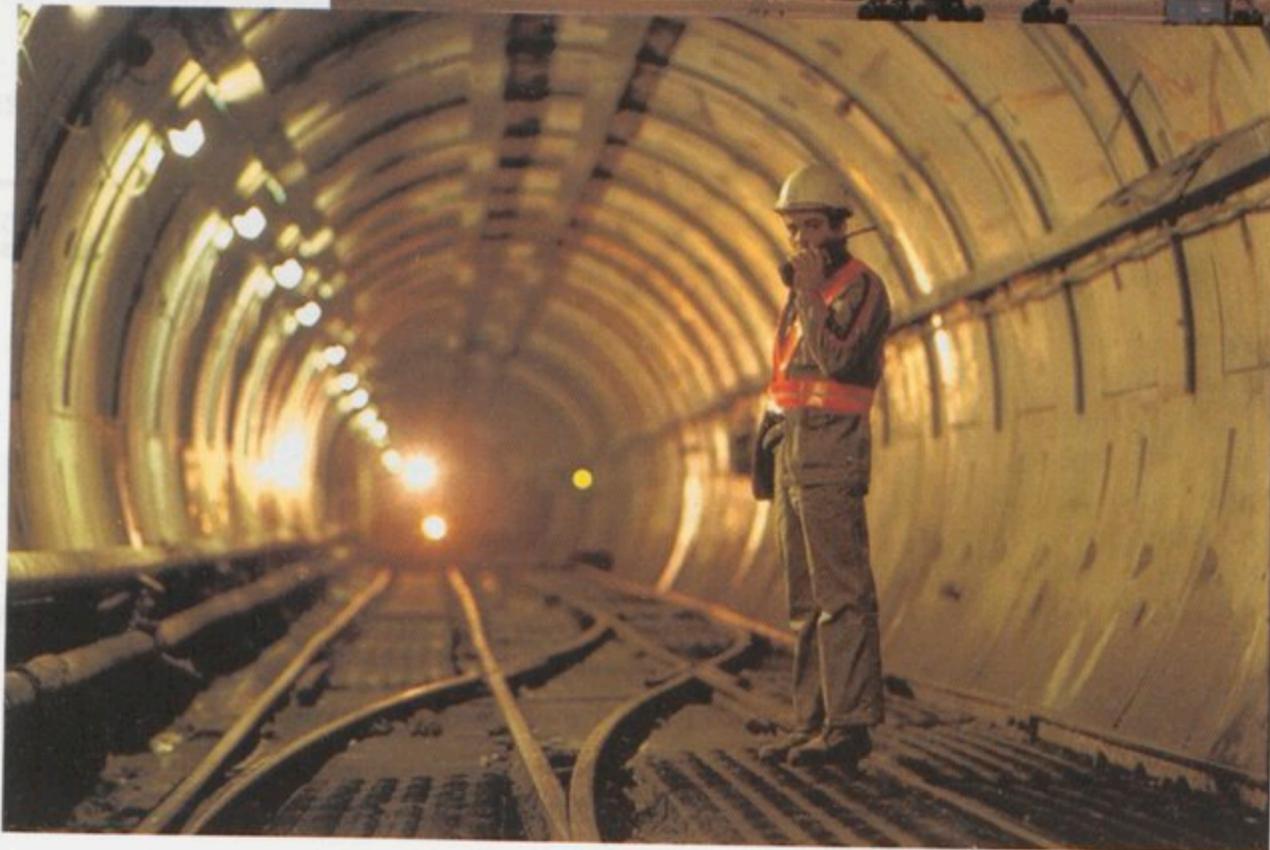
Le secteur tertiaire est devenu le principal secteur de recherche. Les dépenses de recherche ont augmenté de 75% entre 1970 et 1985.

## L'effort de recherche dans les principaux pays de l'OCDE (1970-1985)

Pays	1970	1985
France	100	350
Allemagne	80	250
Etats-Unis	120	400
Grande-Bretagne	60	180
Italie	40	120
Japon	30	100
Canada	20	80
Autres	10	40
<b>Total</b>	<b>360</b>	<b>1320</b>

Importations\* (FAB) de la France par groupe de produits (1)

## ÉCHANGES EXTÉRIEURS



# 14) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 1993, l'excédent des échanges extérieurs de *Biens et services* est de 154,9 milliards de F. Ce montant s'explique par la forte baisse des importations, et la quasi-stagnation des exportations.

Les *exportations (FAB)* avec 1 601,6 milliards de F représentent 22,6 % du PIB. Elles reculent de 1,2 % en valeur. Celles-ci ont pâti de la récession qu'ont connue les autres pays d'Europe continentale, mais se sont sensiblement améliorées vers les États-Unis et les pays d'Asie, où l'activité a été soutenue en 1993. Les *importations (FAB)* d'un montant de 1 446,7 milliards de F diminuent de 5,3 % en valeur.

Le solde des biens manufacturés qui était redevenu positif en 1992 (+ 3,6 milliards de F), pour la première fois depuis 1986, atteint 44,5 milliards de F. Ce secteur réalise de bonnes performances à l'exportation.

Les importations énergétiques diminuent de 17 milliards : la facture se réduit de 10 milliards de F pour s'établir à 68 milliards de F. Le solde des échanges extérieurs pour les services progresse de 5,7 %, passant de 115 milliards de F en 1992 à 121,5 milliards de F en 1993. L'excédent du commerce extérieur pour les IAA s'élève à 24,3 milliards de F [1].

Le *taux de couverture (FAB-FAB)* élevé des services (143,1 %) permet d'obtenir un *taux de couverture global* de 110,7 % en 1993. Ce dernier, minimal en 1982 (82 %), était de 106,1 % en 1992 [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire qu'au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 19-2).
- **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre l'indice de volume des exportations FAB (base 100 en 1980) et l'indice de volume des importations CAF (base 100 en 1980).
- **Nomenclatures douanières.** Fondées sur des principes tarifaires, elles se sont, autant que faire se peut, harmonisées avec les nomenclatures économiques de branches et celles des autres pays. Elles diffèrent par le niveau d'agrégation des produits. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988, la *NGP* (Nomenclature générale des produits) est codée sur 9 caractères et la *NDP* (Nomenclature de dédouanement des produits) comprend 13 caractères au lieu de 9 précédemment.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.
- Ministère du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel) ; *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Qui exporte en France ? », n° 27, du 16 au 30 novembre 1993 ; « La suppression des frontières techniques dans l'Union européenne », n° 31, du 16 au 31 janvier 1994.

- « La place de la France dans les échanges avec les pays d'Asie en développement rapide », *INSEE-Première*, n° 303, mars 1994.
- Note de conjoncture, Insee, mars 1994.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 05-04, 05-05.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1993 », *INSEE-Première*, n° 309, avril 1994.
- [3] *Tendances de la conjoncture*, Insee, cahier 2, graphiques sur 20 ans, n° 47, 31 mars 1994.

## 19.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Importations\* (FAB) de la France par groupe de produits [1]  
(milliards de F)

	1985	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	47,4	49,3	52,1	50,6	54,1	50,6	46,5
Industries agricoles et alimentaires	71,4	72,0	80,3	89,4	89,0	95,2	97,4	95,9
Énergie	219,1	105,2	89,6	110,8	124,5	128,0	111,4	104,2
Biens intermédiaires	236,6	246,9	285,6	331,7	330,0	320,9	315,6	279,3
Biens d'équipement professionnel	177,4	208,4	254,4	292,0	306,0	321,3	306,9	278,7
Biens d'équipement ménager	18,1	26,6	30,1	32,1	33,8	35,5	32,8	31,3
Matériels de transport terrestre	69,2	92,8	104,5	127,8	132,1	132,5	139,7	128,2
Biens de consommation courante	128,4	153,3	170,2	193,7	207,8	215,4	214,5	200,5
Transports et télécommunications	27,4	27,4	29,9	32,0	35,3	35,8	36,7	36,2
Services marchands	46,0	47,4	45,8	48,5	51,2	59,7	66,6	64,3
Services d'assurances et des org. financiers	7,0	16,1	20,0	28,7	42,9	43,1	81,5	109,0
<b>Total (a)</b>	<b>1 092,6</b>	<b>1 094,3</b>	<b>1 217,6</b>	<b>1 403,1</b>	<b>1 469,8</b>	<b>1 511,4</b>	<b>1 527,7</b>	<b>1 446,7</b>

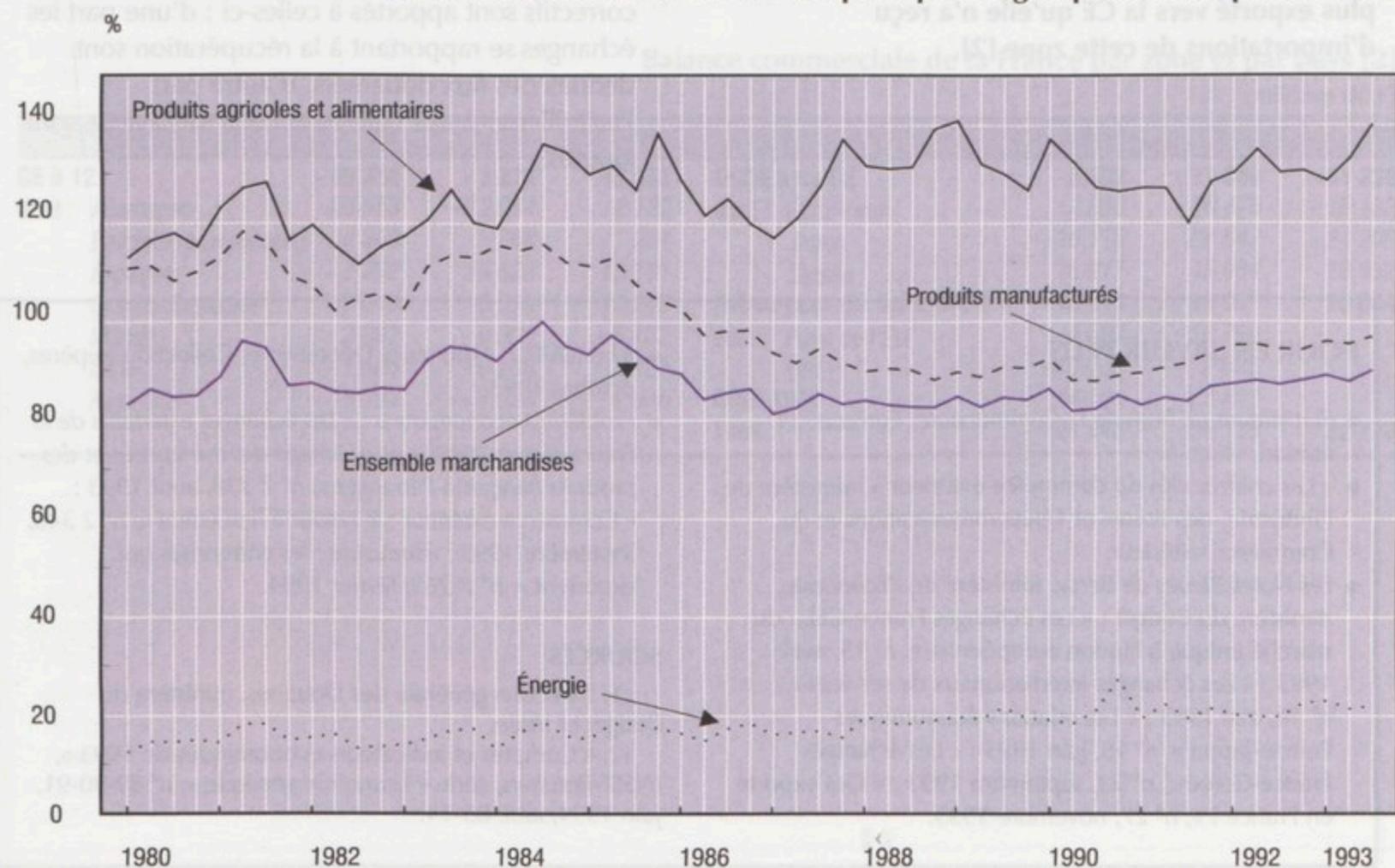
\* Y compris le matériel militaire. (a) La correction CAF-FAB a été intégrée au niveau des échanges de services, notamment de transports ; le total inclut les achats des « touristes » hors du territoire national (correction territoriale, c'est-à-dire les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France).

Exportations\* (FAB) de la France par groupe de produits [1]  
(milliards de F)

	1985	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Agriculture, sylviculture, pêche	74,3	72,0	79,5	86,2	85,1	82,6	83,9	79,2
Industries agricoles et alimentaires	77,2	76,4	89,1	103,3	105,6	111,3	117,3	120,2
Énergie	37,2	21,3	21,8	26,5	31,2	34,5	32,8	36,2
Biens intermédiaires	241,5	229,2	261,6	292,2	287,3	292,0	291,2	280,5
Biens d'équipement professionnel	234,7	231,8	255,5	299,4	311,4	328,9	339,0	319,8
Biens d'équipement ménager	9,4	11,9	13,7	16,5	19,7	23,1	23,1	21,7
Matériels de transport terrestre	101,9	115,7	128,4	145,2	157,3	165,6	172,2	154,8
Biens de consommation courante	125,2	128,4	143,0	166,3	175,6	180,6	187,6	185,7
Transports et télécommunications	55,8	50,0	53,7	59,2	59,5	61,6	59,7	58,9
Services marchands	88,1	80,2	79,5	87,3	86,4	97,9	105,5	110,8
Services d'assurances et des org. financiers	7,1	13,4	14,1	26,1	39,3	36,3	76,9	102,5
<b>Total (a)</b>	<b>1 123,9</b>	<b>1 101,4</b>	<b>1 221,3</b>	<b>1 411,1</b>	<b>1 468,0</b>	<b>1 534,1</b>	<b>1 621,1</b>	<b>1 601,6</b>

\* Y compris le matériel militaire. (a) Avec correction territoriale.

Taux de couverture en volume des principaux regroupements de produits [3]



# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

**L**e *taux de couverture* (CAF-FAB) (hors matériel militaire) des importations françaises par les exportations est de 102,8 % en 1993, soit 5,7 points de plus qu'en 1992. Le solde de la balance commerciale a ainsi été ramené de - 36 milliards de F en 1992 à + 31 milliards de F en 1993. Y compris le matériel militaire, le solde est passé de - 21 milliards de F en 1992 à + 41,9 milliards de F en 1993. Les exportations en valeur baissent de 5,3 %, alors que les importations baissent de 10,5 %. Le déficit énergétique a diminué, passant de - 79,9 milliards de F en 1992 à - 69,4 milliards de F en 1993. La balance pour les biens d'équipement professionnel est toujours positive, 33,2 milliards de F en 1993 contre 14,3 milliards de F en 1992. Le solde de l'équipement automobile des ménages est positif et en baisse, avec 27,7 milliards de F et celui des produits de l'agriculture également avec 31,8 milliards de F. Pour l'électroménager et l'électronique grand public, la balance reste négative (- 9,5 milliards de F), mais elle ne s'améliore pas par rapport à 1992 [1].

En 1993, dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec les États-Unis et le Japon, respectivement - 164 milliards de F et - 24 milliards de F, alors qu'elle s'est notablement améliorée avec les pays de la CE passant de + 16,6 milliards de F à + 34 milliards de F [2].

Pour la deuxième fois depuis 1975, la France a plus exporté vers la CE qu'elle n'a reçu d'importations de cette zone [2].

## DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I. Ces deux notions ne sont donc pas interchangeables.
- **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des importations CAF à des exportations FAB. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la direction générale des Douanes et des Droits indirects ; il est égal à 96 % pour 1992 et 1993.
- **Statistiques douanières - statistiques de la Comptabilité nationale.** La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part l'avitaillement des navires et celui des avions sont ajoutés.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, chap. 6.
- « Les chiffres clés du commerce extérieur », ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget : « Les échanges France-CEE : du marché unique à l'union européenne », n° 13, avril 1993 ; « Les échanges internationaux de services », n° 14, mai 1993 ; « Les relations économiques France-Japon », n° 15, juin 1993 ; « Les échanges France-Corée », n° 23, septembre 1993 ; « Qui exporte en France ? », n° 27, novembre 1993.

- « Le GATT ». Éditions la Découverte, Collection Repères, octobre 1993.
- *Problèmes économiques* : « Les échanges extérieurs de la France depuis 1980 » et « L'image des entreprises et des produits français à l'étranger », n° 2 338, août 1993 ; « Commerce extérieur : le retour à l'excédent », n° 2 340, septembre 1993 ; « Industrie : les entreprises qui exportent », n° 2 363, février 1994.

### SOURCES

- [1] Direction générale des Douanes, ministère du Budget et Insee.  
[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », INSEE-Résultats, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 05-14.

## 19.2 BALANCE COMMERCIALE

Balance commerciale de la France 1993 CAF-FAB [1]

Produits	Exportations FAB		Importations CAF		Solde (milliards de F)	Taux de couvert. (%)
	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)	(%)		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	77,3	6,6	45,5	4,0	31,8	169,9
Produits des industries agricoles et alimentaires	117,4	10,1	92,9	8,2	24,5	126,4
dont : viandes et produits laitiers	45,2	3,9	31,7	2,8	13,5	142,6
autres produits	72,2	6,2	61,2	5,4	11,0	118,0
Produits énergétiques	30,7	2,6	100,1	8,8	- 69,4	30,7
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	14,5	1,2	93,6	8,2	- 79,1	15,5
Biens intermédiaires	2 75,3	23,6	272,5	24,0	2,8	101,0
dont : minéraux et produits de la 1 <sup>re</sup> transformation de l'acier	39,0	3,3	31,2	2,7	7,8	125,0
métaux et demi-produits non ferreux	30,3	2,6	35,8	3,2	- 5,5	84,6
produits de la fonderie et du travail des métaux	30,1	2,6	29,8	2,6	0,3	101,0
matériaux de construction et céramique	11,6	1,0	12,9	1,1	- 1,3	89,9
produits de l'industrie du verre	12,0	1,0	8,5	0,7	3,5	141,2
produits chimiques de base	90,7	7,8	86,4	7,6	4,3	105,0
papier, carton	23,8	2,0	31,6	2,8	- 7,8	75,3
caoutchouc et matières plastiques	37,8	3,2	36,3	3,2	1,5	104,1
Biens d'équipement professionnel	302,7	25,9	269,5	23,7	33,2	112,3
dont : produits de la mécanique et matériel de précision	109,7	9,4	101,7	9,0	8,0	107,9
matériel électrique et électronique prof.	118,9	10,2	127,3	11,2	- 8,4	93,4
produits de la construction aéronautique	74,1	6,4	40,5	3,6	33,6	183,0
Électroménager, électronique grand public	21,4	1,8	30,9	2,7	- 9,5	69,3
Équipement automobile des ménages	152,2	13,0	124,5	11,0	27,7	122,2
Biens de consommation courante	183,8	15,8	196,4	17,3	- 12,6	93,6
dont : produits de la parachimie et de la pharmacie	71,8	6,2	41,5	3,7	30,3	173,0
produits textiles	58,0	5,0	79,5	7,0	- 21,5	73,0
presse, produits imprimerie et édition	10,3	0,9	13,1	1,2	- 2,8	78,6
cuires et chaussures	12,0	1,0	18,7	1,6	- 6,7	64,2
bois, meubles	31,7	2,7	43,6	3,8	- 11,9	72,7
Divers	5,8	0,5	3,0	0,3	2,8	193,3
<b>Total</b>	<b>1 166,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 135,3</b>	<b>100,0</b>	<b>31,3</b>	<b>102,8</b>
Matériel militaire	14,8		4,2		10,6	
<b>Total y compris matériel militaire</b>	<b>1 181,4</b>		<b>1 139,5</b>		<b>41,9</b>	<b>103,7</b>

Balance commerciale de la France par zone et par pays [2]

(millions de F)

	1985	1991	1993		1985	1991	1993
<b>CE à 12</b>	<b>- 69 458</b>	<b>- 7 875</b>	<b>33 965</b>	<b>OCDE hors CE</b>	<b>- 6 332</b>	<b>- 71 349</b>	<b>- 31 239</b>
dont : Allemagne	- 28 553	- 12 064	2 120	dont : États-Unis	2 098	- 38 476	- 16 132
Belgique-Luxembourg	- 8 369	- 768	231	Japon	- 16 170	- 29 547	- 24 209
Espagne	- 7 202	14 628	15 181	Suisse	16 217	15 084	16 832
Grande-Bretagne	- 7 546	6 919	18 902	<b>Autres pays étr. hors OCDE</b>	<b>- 16 058</b>	<b>- 16 891</b>	<b>30 044</b>
Irlande	- 2 693	- 6 901	- 8 732	dont : Pays de l'Est	- 4 660	- 16 759	...
Italie	- 1 468	- 9 982	- 3 125	OPEP	- 29 037	- 12 626	...
Pays-Bas	- 15 934	- 7 533	- 2 036	<b>DOM-TOM</b>	<b>14 184</b>	<b>27 427</b>	...
				<b>Total</b>	<b>- 91 848</b>	<b>- 96 115</b>	<b>32 770</b>

# 14) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont nettement privilégiés avec les pays de la Communauté européenne qui totalisent 59,8 % des exportations et 58,5 % des importations de l'Hexagone en 1993 [1].

Selon les produits, le lien européen est plus ou moins affirmé : nos approvisionnements énergétiques proviennent de pays plus lointains tandis que nos achats industriels proviennent largement de nos voisins européens. Nos exportations, quant à elles, vont surtout vers la CE.

L'Allemagne demeure notre premier client et fournisseur. Le solde avec ce pays reste positif en 1993, par contre il est légèrement défavorable avec l'Italie. La France réalise le principal excédent de ses échanges extérieurs avec la Grande-Bretagne, qui devient son second client en 1993. Le Japon reste en 1993 un client modeste (2 % de nos exportations) mais il est un fournisseur plutôt important (4,2 % de nos importations), devancé par les États-Unis (8,9 % de nos importations) parmi les fournisseurs non européens [1].

## DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus de la Communauté européenne (CE), les pays de l'Europe occidentale (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe, début 1994, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Statistiques douanières et statistiques de la Comptabilité nationale, voir mot-clé 19-2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé, ministère du Budget (trimestriel et annuel).
- *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CE, OEST*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- « L'Europe dans le monde », *Les cahiers français*, La Documentation française, n° 257, juillet-septembre 1992.
- *Le Moniteur du commerce international*, « Maastricht : un traité pour PME », n° 1022, avril 1992 ; « Les postes d'expansion économique », n° spécial, mai 1992.
- *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget : « Douane et protection du patrimoine culturel », n° 29, décembre

- 1993 ; « Douane et commerce international », n° 34, mars 1994 ; « Les importations de déchets et de matières dangereuses », n° 36, avril 1994 ; « L'intégration régionale en Asie », n° 38, mai 1994 ; « Échanges franco-britanniques en 1993 », n° 39, mai 1994.
- « L'Europe, la France et la Méditerranée : vers de nouveaux partenariats », commissariat général au Plan, préparation du XI<sup>e</sup> Plan.
- « Un plan Marshall à l'appui du libre-échange », *Futuribles*, n° 183, janvier 1994.

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994, tabl. 05-11, 05-12, 05-13.

## 19.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

### Les échanges extérieurs par zone et produit [1]

	1980				1993			
	Exportations FAB		Importations FAB		Exportations FAB		Importations CAF	
	(milliards F)	(%)						
Agriculture	34,8	7,4	31,0	5,4	77,8	6,6	45,9	4,0
dont : CE	24,6	5,2	10,4	1,8	59,6	5,1	22,9	2,0
OCDE hors CE	3,3	0,7	5,2	0,9	7,0	0,6	5,3	0,5
Industries agro-alimentaires	45,0	9,6	37,5	6,6	118,4	10,1	93,5	8,2
dont : CE	23,2	4,9	22,7	4,0	79,5	6,8	69,9	6,1
OCDE hors CE	5,1	1,1	4,7	0,8	13,0	1,1	7,5	0,7
Énergie	18,8	4,0	150,5	26,4	31,3	2,7	100,2	8,8
dont : CE	11,0	2,3	20,4	3,6	19,0	1,6	25,5	2,2
OCDE hors CE	4,2	0,9	7,7	1,4	8,2	0,7	13,9	1,2
Biens intermédiaires	133,6	28,4	143,8	25,3	276,8	23,6	273,9	24,1
dont : CE	79,0	16,8	93,8	16,5	179,6	15,3	189,8	16,7
OCDE hors CE	21,4	4,6	30,1	5,3	52,2	4,5	53,6	4,7
Équipement (a)	167,8	35,7	134,7	23,7	477,5	40,8	424,5	37,2
dont : CE	81,7	17,4	89,0	15,6	258,8	22,1	248,6	21,8
OCDE hors CE	25,0	5,3	39,7	7,0	93,2	7,9	130,3	11,5
Biens de consommation courante	65,6	14,0	69,5	12,2	183,8	15,7	197,9	17,4
dont : CE	36,8	7,8	44,3	7,8	98,8	8,4	107,7	9,5
OCDE hors CE	12,9	2,8	11,5	2,0	38,4	3,3	32,9	2,9
<b>Total marchandises (b)</b>	<b>470,2</b>	<b>100,0</b>	<b>569,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1171,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1139,0</b>	<b>100,0</b>
CE	260,6	55,4	282,2	49,5	700,6	59,8	666,6	58,5
OCDE hors CE	72,1	15,3	99,5	17,5	212,7	18,1	243,9	21,4

(a) Professionnel, ménager, matériel de transport (y. c. automobiles). (b) Y compris produits de récupération.

### Les clients de la France en 1993 (exportations FAB) [1]

Pays	1980		1993		Pays	1980		1993	
	(%)	(milliards F)	(%)	(%)		(%)	(milliards F)	(%)	
<b>Communauté européenne</b>	<b>55,4</b>	<b>700,6</b>	<b>59,8</b>	<b>DOM-TOM</b>	<b>1,6</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	
Allemagne	16,0	203,2	17,3	OCDE hors CE	15,1	212,7	18,1	...	
Grande-Bretagne	7,0	110,7	9,4	États-Unis	4,4	85,1	7,3	...	
Italie	12,5	110,1	9,4	Suisse	4,7	45,5	3,9	...	
UE belgo-lux.	9,4	101,0	8,6	Japon	1,0	23,5	2,0	...	
Espagne	2,8	77,4	6,6	Autres pays	5,0	58,6	5,0	...	
Pays-Bas	4,9	56,5	4,8	<b>Autres pays étrangers</b>					
Portugal	0,7	18,0	1,5	hors OCDE	27,8	258,6	22,1	...	
Danemark	0,7	9,4	0,8	OPEP	8,9	...	...	...	
Grèce	1,1	9,2	0,8	Pays de l'Est	4,5	...	...	...	
Irlande	0,5	5,2	0,4	Autres pays	14,4	...	...	...	
				<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1171,8</b>	<b>100,0</b>		

### Les fournisseurs de la France en 1993 (importations CAF) [1]

Pays	1980		1993		Pays	1980		1993	
	(%)	(milliards F)	(%)	(%)		(%)	(milliards F)	(%)	
<b>Communauté européenne</b>	<b>49,4</b>	<b>666,6</b>	<b>58,5</b>	<b>DOM-TOM</b>	<b>0,4</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	
Allemagne	16,1	201,0	17,7	OCDE hors CE	17,3	243,9	21,4	...	
Italie	9,4	113,2	9,9	États-Unis	7,9	101,2	8,9	...	
UE belgo-lux.	8,3	100,7	8,8	Japon	2,1	47,7	4,2	...	
Grande-Bretagne	5,4	91,8	8,1	Suisse	2,2	28,6	2,5	...	
Espagne	2,9	62,2	5,5	Autres pays	5,0	66,3	5,8	...	
Pays-Bas	5,4	58,5	5,1	<b>Autres pays étrangers</b>					
Irlande	0,6	13,9	1,2	hors OCDE	32,9	228,5	20,7	...	
Portugal	0,4	12,4	1,2	OPEP	18,6	...	...	...	
Danemark	0,6	10,1	0,9	Pays de l'Est	4,3	...	...	...	
Grèce	0,3	2,6	0,2	Autres Pays	10,0	...	...	...	
				<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 139,0</b>	<b>100,0</b>		

# 14) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 1993, la balance des *transactions courantes* entre la France et l'Étranger enregistre, pour la seconde année consécutive, un excédent (59,5 milliards de F, après 20,5 milliards en 1992). Le solde du commerce extérieur FAB-FAB atteint, en méthodologie *balance des paiements*, 40 milliards de F. Les échanges de services dégagent un solde positif de 10,3 milliards de F contre 12,2 milliards en 1992 ; la principale évolution des revenus de facteurs concerne les intérêts et autres revenus du capital, dont le déficit s'accroît en 1993 (- 44,9 milliards de F après - 41,0 milliards). L'excédent des autres postes de services progresse légèrement. Parmi eux, les échanges touristiques se maintiennent à un haut niveau (+ 60 milliards de F). Le négoce international obtient de bons résultats ; le déficit des transferts unilatéraux s'allège.

Pour la première fois depuis 1988, la balance des *capitaux à long terme* se solde par des sorties nettes de capitaux (- 19,4 milliards de F), après un solde largement positif depuis plusieurs années (+ 117,9 milliards en 1992) : en générant des excédents d'épargne (surplus des transactions courantes), la France devient exportatrice de capitaux vers le reste du monde.

Les mouvements de *capitaux à court terme* ont été amples tout au long de l'année et notamment durant l'été, suivant les mouvements internationaux sur les taux de change et les taux d'intérêt [1].

## DÉFINITIONS

- **France et Étranger.** Il faut ici entendre par « France » les départements de la France métropolitaine, la principauté de Monaco, les départements et territoires d'outre-mer ainsi que les collectivités territoriales.
- **Balance des paiements.** Elle décrit les flux économiques et financiers entre résidents et non-résidents. Le solde du commerce extérieur en méthodologie balance des paiements diffère du solde de la balance commerciale (données douanières) : la balance des paiements prend en compte diverses corrections dont la plus importante est l'intégration du commerce extérieur des DOM-TOM.
- **Transactions courantes :** postes Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), Services, Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes précédents) et Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs et dépenses de coopération du secteur officiel).
- **Capitaux à long terme.** Comprennent les investissements directs et ceux du secteur officiel, les crédits commerciaux, les prêts à long terme ainsi que les opérations sur titres.
- **Capitaux à court terme.** Comprennent les créances et engagements du secteur bancaire, les crédits et prêts à court terme du secteur privé non bancaire et les avoirs et engagements à court terme et à vue du secteur officiel.
- **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Perspectives économiques*, OCDE.
- *Annuaire statistique de la France*, chapitre 0.02, Insee.
- *Balance of payments statistics*. Fonds monétaire international (trimestriel et annuel).
- « La balance des paiements ». *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 31<sup>e</sup> édition, 1994.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, numéros de mars, juin, septembre et décembre.
- *INSEE-Première* : « Les échanges extérieurs des services », n° 181, février 1992 ; « Le compte de l'extérieur s'améliore en 1991 », n° 218, août 1992.

## SOURCES

- [1] « La balance des paiements en 1993 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 37, du 16 au 30 avril 1994.
- [2] *La balance des paiements de la France*, rapport annuel 1993, ministère de l'Économie ; Banque de France, 1994.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 89-90-91, juin 1994.

## 19.4 BALANCE DES PAIEMENTS

### Balance des paiements de la France - Soldes des années 1990 à 1993 [2]

(milliards de F)

	1990	1991	1992	1993
<b>I. Transactions courantes</b>	<b>- 53,6</b>	<b>- 34,5</b>	<b>+ 20,5</b>	<b>+ 59,5</b>
A) Marchandises	- 70,3	- 49,8	+ 15,3	+ 53,2
soit : <i>commerce extérieur</i>	- 73,7	- 56,4	+ 9,4	+ 40,0
<i>négoce international</i>	+ 3,4	+ 6,7	+ 8,9	+ 13,2
B) Services et revenus de facteurs	+ 23,1	+ 17,6	+ 12,2	+ 10,3
soit : <i>revenus du capital</i>	- 16,1	- 28,6	- 41,0	- 44,9
<i>revenus du travail</i>	- 1,4	- 0,1	- 2,9	- 1,9
<i>services liés au commerce extérieur</i>	- 12,6	- 13,2	- 15,7	- 14,9
<i>services liés aux échanges de technologie</i>	+ 14,9	+ 19,2	+ 19,2	+ 22,3
<i>voyages</i>	+ 43,2	+ 51,0	+ 59,7	+ 60,0
<i>opérations gouvernementales</i>	- 3,7	- 3,9	- 3,3	- 3,9
<i>services divers</i>	- 1,2	- 6,8	- 3,9	- 6,4
C) Autres biens et services	+ 38,0	+ 39,0	+ 40,1	+ 30,3
D) Transferts unilatéraux	- 44,4	- 41,4	- 47,1	- 34,3
soit : <i>secteur privé</i>	- 15,1	- 14,4	- 17,0	- 3,8
<i>secteur officiel</i>	- 29,3	- 26,9	- 30,1	- 30,5
<b>II. Transfert en capital</b>	<b>- 29,9</b>	<b>- 3,2</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>- 0,6</b>
<b>III. Capitaux à long terme</b>	<b>+ 89,4</b>	<b>+ 12,4</b>	<b>+ 117,9</b>	<b>- 19,4</b>
A) Crédits commerciaux	+ 8,1	+ 3,6	+ 0,6	+ 11,9
B) Investissements directs	- 97,4	- 53,2	- 16,8	- 0,1
soit : <i>français à l'étranger</i>	- 146,6	- 115,6	- 101,1	- 68,9
<i>étrangers en France</i>	+ 49,2	+ 62,5	+ 84,3	+ 68,8
C) Autres investissements (secteur officiel)	- 2,9	- 3,9	- 3,5	- 3,8
D) Prêts	- 6,5	- 14,8	- 49,5	- 48,5
soit : <i>secteur privé non bancaire</i>	- 5,3	- 1,6	+ 8,1	+ 1,6
<i>secteur bancaire</i>	+ 8,7	+ 11,1	- 38,7	- 35,8
<i>secteur officiel</i>	- 9,9	- 24,3	- 18,9	- 14,4
E) Investissements de portefeuille	+ 188,1	+ 80,6	+ 187,1	+ 21,2
soit : <i>résidents sur titres étrangers</i>	- 46,1	- 84,2	- 101,3	- 171,7
<i>non-résidents sur titres français</i>	+ 234,1	+ 167,0	+ 282,9	+ 194,7
<i>instruments conditionnels</i>	-	- 2,2	+ 5,5	- 1,8
<b>Balance de base (I + II + III)</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>- 25,3</b>	<b>+ 140,5</b>	<b>+ 39,5</b>
<b>IV. Capitaux à court terme</b>	<b>- 9,2</b>	<b>ε</b>	<b>- 151,5</b>	<b>- 54,5</b>
A) Secteur privé non bancaire	- 99,7	- 35,5	- 21,2	+ 199,8
B) Secteur bancaire	+ 149,4	+ 4,3	- 240,3	- 282,1
C) Secteur officiel	- 58,9	+ 31,2	+ 109,9	+ 27,8
<b>V. Ajustements</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>+ 25,4</b>	<b>+ 11,0</b>	<b>+ 15,0</b>

### Balance des opérations courantes avec le reste du monde et réserves totales des principaux pays de l'OCDE [3]

(milliards de dollars US)

	1991		1992		1993	
	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin décembre)	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin décembre)	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin décembre)
Allemagne	- 19,9	67,8	- 25,3	95,5	- 20,2	82,2
Espagne	- 16,7	66,6	- 18,9	46,3	- 11,3	41,8
<b>France</b>	<b>- 6,8</b>	<b>35,4</b>	<b>4,0</b>	<b>31,0</b>	<b>9,8</b>	<b>26,6</b>
Italie	- 21,4	52,0	- 26,6	30,9	4,2	30,8
Pays-Bas	7,5	20,0	6,8	24,1	6,0	34,0
Royaume-Uni	- 13,5	42,8	- 15,1	37,8	- 17,1	37,7
Autres CE	6,2	53,7	2,1	49,6	8,8	52,4
<b>CE</b>	<b>- 64,6</b>	<b>338,3</b>	<b>- 64,7</b>	<b>315,2</b>	<b>- 19,8</b>	<b>305,5</b>
Canada	- 25,3	16,9	- 22,9	11,9	- 19,7	12,8
États-Unis	- 8,3	79,8	- 66,4	72,9	- 105,7	74,9
Japon	72,9	73,3	117,6	72,8	140,6	99,7
Suisse	10,6	33,2	15,0	37,3	18,2	36,6
Autres OCDE	- 15,7	71,3	- 20,5	70,5	- 16,6	75,4
<b>Total OCDE</b>	<b>- 30,4</b>	<b>612,8</b>	<b>- 41,9</b>	<b>580,5</b>	<b>- 3,0</b>	<b>604,9</b>

# 14 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

Les investissements bruts français à l'étranger s'élevèrent pour l'année 1992 à 130,9 milliards de F. Sur la même période, les investissements étrangers en France s'élevèrent à 109,3 milliards de F [1].

Au 31 décembre 1991, l'encours des investissements directs français à l'étranger est de 672,9 milliards de F. Toujours au premier rang des pays d'accueil, les États-Unis voient pourtant leur part reculer pour la deuxième année consécutive : elle passe en effet de 21,2 % à 19,5 % fin 1991. Les investissements français à l'étranger émanent d'un nombre restreint de secteurs économiques : les cinq premiers effectuent 54 % du total des investissements. Le premier est le secteur des banques et organismes financiers (17,5 %) [2].

Au 31 décembre 1991, l'encours des investissements directs étrangers en France s'élevèrent à 504,3 milliards de F. Par rapport à l'année précédente on observe un ralentissement de la progression de l'encours (13,2 % en 1991 contre 25,3 % en 1990). Les pays de l'OCDE et notamment la Communauté européenne qui représente 56 % de l'encours continuent d'être à l'origine de la quasi totalité des investissements directs étrangers en France loin devant la zone États-Unis-Canada. Ces investissements demeurent très concentrés sur quelques pays : les cinq pays à l'origine des investissements les plus importants (Pays-Bas, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse) représentent 72 % de l'encours total. L'orientation sectorielle de l'investissement étranger en France demeure globalement inchangée. On peut noter toutefois un gonflement de la part des holdings, une baisse dans le domaine du crédit et une émergence du secteur « matériel de transport » [2].

## DÉFINITIONS

- **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 33,33 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation à leur capital de l'étranger supérieure à 50 %. Elles sont dites à participation minoritaire lorsque les participations sont comprises entre 33,33 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 33,33 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.
- **Investissements bruts.** Ne sont pas déduits les liquidations d'investissement direct et les remboursements de prêts. Les chiffres bruts sont les plus significatifs ; en effet, l'évolution des chiffres nets des liquidations peut être perturbée par des désinvestissements importants en montants mais qui correspondent à la stratégie particulière de telle ou telle firme, ou encore à des mesures de nationalisation prises par tel ou tel pays.
- **Investissement direct.** Il comprend :
  - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
  - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
  - les prêts et avances consenties par l'investisseur à la société investie dès lors qu'un lien de maison-mère à filiale est établi entre eux.
- **Encours.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable en ne prenant en considération que les filiales directes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'insertion internationale de la pharmacie française depuis 1980 », *INSEE-Première*, n° 279, avril 1993.
- *Le 4 pages*, Sessi : « L'investissement étranger en France, près de 30 % de la production industrielle », n° 21, juin 1993 ; « Les implantations industrielles françaises à l'étranger, réalités et enjeux », n°23, juillet 1993.
- *Problèmes économiques* : « Les délocalisations des activités industrielles et des services hors de France », « L'image des entreprises et des produits français à l'étranger », n° 2338, 25 août 1993.
- « Les échanges internationaux dans l'audiovisuel », *Futuribles*, n° 178.

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les investissements britanniques en France », 16 au 30 septembre 1993 ; « La présence bancaire étrangère en France », n° 29, 16 au 31 décembre 1993.

## SOURCES

- [1] « La balance des paiements de la France 1992 », Annexes au Rapport Annuel du ministère de l'Économie, Banque de France.
- [2] Banque de France, *Bulletin trimestriel*, n° 88, décembre 1993.
- [3] « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1<sup>er</sup> janvier 1992 », Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur et direction du Trésor, ministère de l'Économie, tableaux 12-1 à 12-4.

### Les investissements bruts français à l'étranger et de l'étranger en France par grands secteurs [1]

(millions de F)

Secteur	Investissements français à l'étranger		Investissements étrangers en France	
	1991	1992	1991	1992
Agriculture	146	101	116	48
Énergie	12 112	14 017	126	2067
Industrie manufacturière	50 320	43 010	31 445	33 569
Services (holdings inclus)	70 920	68 078	41 471	59 527
Opérations immobilières	2 000	1 942	11 640	12 379
Autres (bâtiments, etc.)	5 489	3 728	2 020	1 729
<b>Total</b>	<b>140 987</b>	<b>130 876</b>	<b>86 818</b>	<b>109 319</b>

### Répartition sectorielle des investissements directs à l'étranger au 31 décembre [2]

(%)

	1990	1991
Crédit	19,5	17,5
Matériel électrique et électronique	6,9	9,5
Produits chimiques	10,2	9,4
Énergie	10,5	9,2
Assurances	7,7	8,2
Récupération, réparation, commerce	5,6	6,2
Autres services marchands	5,5	6,0
Matériel de transport	4,4	5,1
Alimentation, boisson, tabac	4,9	5,0
Matériaux ferreux et non ferreux	4,2	4,4
Autres secteurs	20,6	19,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Origine des participations étrangères dans l'industrie française (entreprises de plus de 20 salariés hors énergie au 1<sup>er</sup> janvier 1992) [3]

	Entreprises à participation étrangère majoritaire			
	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)
Allemagne	492	116	115,3	5,9
Belgique-Luxembourg	196	34	35,9	2,4
Danemark	28	4	4,2	0,2
Espagne	18	2	2,0	e
Italie	107	33	32,2	1,4
Pays-Bas	112	35	50,2	2,6
Royaume-Uni	324	82	81,1	3,0
<b>CE</b>	<b>1 279</b>	<b>306</b>	<b>321,0</b>	<b>15,4</b>
Suède	97	23	22,2	1,0
Suisse	315	64	59,4	3,0
<b>Europe</b>	<b>1 740</b>	<b>403</b>	<b>413,0</b>	<b>19,9</b>
Canada	26	12	8,8	0,6
États-Unis	511	217	272,1	13,9
Japon	56	15	21,4	1,4
Reste du monde	231	53	50,5	2,6
<b>Tous pays</b>	<b>2 564</b>	<b>700</b>	<b>765,8</b>	<b>38,4</b>

## 19.5 INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

### Principaux pays d'accueil des investissements français à l'étranger au 31 décembre [2]

(%)

	1990	1991
États-Unis	21,1	19,5
Pays-Bas	17,2	18,5
Royaume-Uni	11,5	11,8
Espagne	7,9	9,7
UEBL	9,3	9,5
Suisse	7,0	5,7
Italie	6,1	5,2
Allemagne	4,6	4,8
Canada	2,8	2,3
Irlande	1,0	1,6
Autres pays	11,5	11,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Répartition géographique des investissements directs étrangers en France [2]

(milliards de F)

Pays	31 décembre 1990		31 décembre 1991	
	Encours total	%	Encours total	%
<b>CE</b>	<b>258,0</b>	<b>58,1</b>	<b>283,5</b>	<b>56,2</b>
dont : Pays-Bas	83,3	18,8	102,8	20,4
Royaume-Uni	69,4	15,6	61,0	12,1
Allemagne	41,3	9,3	52,2	10,4
Italie	26,8	6,0	28,6	5,7
<b>Amérique du Nord</b>	<b>94,1</b>	<b>21,2</b>	<b>101,4</b>	<b>20,1</b>
dont : États-Unis	90,6	20,4	96,0	19,2
<b>Autres pays OCDE</b>	<b>70,8</b>	<b>16,0</b>	<b>99,1</b>	<b>19,7</b>
dont : Suisse	36,1	8,2	50,4	10,0
Japon	13,6	3,1	16,1	3,2
Suède	9,3	2,1	23,5	4,7
<b>Reste du monde</b>	<b>20,8</b>	<b>4,7</b>	<b>20,6</b>	<b>4,0</b>
<b>Total</b>	<b>443,7</b>	<b>100,0</b>	<b>504,3</b>	<b>100,0</b>

### Répartition sectorielle des investissements directs étrangers en France au 31 décembre [2]

(%)

	1990	1991
Holdings	17,7	21,7
Crédit	15,5	10,8
Commerce	11,9	11,0
Produits chimiques	9,1	9,8
Énergie	6,1	5,7
Matériel de transport	...	4,9
Alimentation, boisson, tabac	4,1	4,8
Machines de bureau, mat. de précision	3,9	4,1
Papier, presse, édition	3,7	3,9
Matériel électrique et électronique	4,6	3,7
Autres	23,4	19,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

# Index alphabétique

Les rubriques en caractère **gras** sont des titres de mots-clés ou de chapitres.  
Les rubriques en *italique* font l'objet d'une définition.

<b>A</b>	Accédants à la propriété	5.2	<b>Biens d'équipement</b>	<b>17.4</b>
	<b>Accidents</b>	<b>7.1</b>	<b>Biens intermédiaires</b>	<b>17.3</b>
	<i>Accidents technologiques</i>	2.2	<i>Biens et services (balance)</i>	19.1
	<i>Accroissement naturel (taux d')</i>	3.6	<b>Bilan énergétique</b>	<b>15.1</b>
	<b>Accroissement de la population</b>	<b>3.6</b>	<i>Bilan des établissements de crédit</i>	18.3
	<i>Actifs, actives</i>	3.3, 9.1	<i>BIT (Bureau international du travail)</i>	9.2
	Actifs financiers	12.2	Blé	16.2
	Actions	12.3	Blessés (accidents de la route)	7.1
	<i>Actions d'insertion et de formation</i>	9.3	Bœuf (viande)	16.2
	Activité (taux d')	9.1	<b>Bourse-marchés financiers</b>	<b>12.3</b>
	Administrations	9.5, 10.2, 13.3, 13.4	Bovins	16.2
	Aéronautique (construction)	17.4	<i>Branches</i>	
	<i>Aéroports (trafic)</i>	18.5	<i>d'activité</i>	11.2, 14.1, 14.2, 17.1 à 17.5
	<b>Âges</b> (v. mariages, décès, scolarisation)	<b>3.1</b>	<i>Brevets professionnels (BEP)</i>	6.1
	<i>Agglomération</i>	1.4, 1.5	<i>Brevets de techniciens (BT, BTS)</i>	6.1
	Agrégats par habitant	11.1	<i>Budgets annexes</i>	13.1
	<i>Agrégats de monnaie</i>	12.1	<b>Budget de l'État</b>	<b>13.1</b>
	<i>Agrégats de placement</i>	12.1	<i>Budget par nature des charges</i>	13.3
	<b>Agriculture - Pêche</b>	<b>16.1 à 16.4</b>		
	Aide à la construction	5.1	<b>H</b>	
	<i>Aide au logement</i>	5.2	<i>CAF (importations)</i>	19.1, 19.2
	<b>Aide sociale</b>	<b>10.7</b>	<i>Capitalisation boursière</i>	12.3
	<b>Appareil productif</b>	<b>14.1 à 14.6</b>	<i>Capitaux à court et à long terme</i>	19.4
	Apprentissage	6.4	<i>Captures nominales (pêches mar.)</i>	16.3
	Armée (effectifs)	9.5	Cartes bancaires	18.3
	<b>Assurances</b>	<b>18.3</b>	<b>Catégories sociales</b>	<b>3.7</b>
	<b>Automobile</b>	<b>4.2, 17.6</b>	<i>Catégories socioprofessionnelles</i>	
	<i>Autorisations de programme</i>	13.3	<i>(CSP)</i>	3.3, 3.7, 9.1, 9.4, 9.5
			Causes de décès	7.1
<b>B</b>	Baccalauréat	6.4	<i>Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)</i>	6.1
	<b>Balance commerciale</b>	<b>19.2</b>	<b>Charbon</b>	<b>15.1, 15.2</b>
	<b>Balance des paiements</b>	<b>19.4</b>	<i>Charges communes (budget)</i>	13.3
	<i>Banlieues</i>	1.5	Cheptels	16.2
	<b>Banques</b>	<b>18.3</b>	<i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	
	<b>Bâtiment et travaux publics</b>	<b>17.2</b>	<i>(CAHT)</i>	14.3, 14.4, 14.6, 17.1 à 17.5
	<b>Biens de consommation</b>	<b>17.5</b>	Chirurgiens-dentistes	7.2
	<b>Biens durables</b>	<b>4.2</b>	<b>Chômage</b>	<b>9.2, 9.3</b>
			<i>Chronopost</i>	18.4

Cinéma (fréquentation)	4.4
Classe, division (enseignement)	6.2
Classes d'adaptation, d'initiation	6.1
<b>Clients et fournisseurs</b> (commerce ext.)	<b>19.3</b>
Coefficient budgétaire	4.1
Coefficient d'occupation (hospitalisation)	7.1
Coefficient de rigueur climatique	15.1
Collectivités locales	13.4
Collectivités territoriales	1.3, 9.5
Combustibles minéraux solides	15.2
Commerce	
extérieur	16.3, 17.3 à 17.6, 19.1 à 19.4
<b>Commerce</b>	<b>18.1</b>
Commune, commune urbaine	1.3, 1.5
Compagnies aériennes (trafic)	18.5
Compagnies d'assurance	18.3
Comptabilité nationale	11.1, 11.2
Comptes d'affectation spéciale	13.1
Comptes des ménages	11.1
Comptes spéciaux du Trésor	13.1
<b>Concentration économique</b> (industrie)	<b>14.6</b>
<b>Conditions d'emploi</b>	<b>9.3</b>
<b>Conditions de travail</b>	<b>9.4</b>
Consolidation (chiffres d'affaires)	14.4
<b>Consommation</b>	<b>4.1 à 4.4</b>
Consommation commercialisable	18.1
Consommations intermédiaires	11.2
Consommation médicale	7.3
<b>Consommation des ménages</b>	<b>4.1</b>
Construction automobile	17.6
Construction (BTP)	17.2
Construction navale	17.4, 18.6
Contrat (enseignement)	6.2
Contrats emploi-solidarité (CES)	9.1, 9.3
Contribution sociale généralisée	13.2
Conurbation - Mégalopole	1.4
Correspondants postaux	18.4
Cotisations sociales	10.6
Courrier déposé	18.4
<b>Crédit</b>	<b>12.1</b>
<b>Criminalité</b>	<b>8.1</b>
<b>Croissance - Productivité</b>	<b>11.2</b>
Cultures marines	16.3
<b>Culture - Loisirs - Sports</b>	<b>4.4</b>

<b>D</b> <b>Décès</b>	<b>3.5, 3.6, 7.1</b>
Déchets	2.2
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	10.1
Défense (effectifs)	9.5
Délinquance	8.1
Délits	8.1
Demandeurs d'emploi	9.2

Densité de population	1.1
Dentistes	7.2
<b>Départements</b>	<b>1.2</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>1.3</b>
Départ en vacances (taux de)	4.3
Dépense nationale d'environnement	2.2
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>13.3</b>
Dépenses culturelles et de loisirs	4.4
Dépenses de fonctionnement, d'investissement (finances locales)	13.4
Dépense de protection sociale	10.6
Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)	18.7
<b>Dépenses de santé</b>	<b>7.3</b>
Dettes publiques	3.1
Diplômes	6.3, 6.4
Disponibilités monétaires	12.1
<b>Divorces</b>	<b>3.2</b>
Docteurs (en médecine)	7.2
Dotations (Finances locales)	13.4
Doubles comptes (population)	1.2
<b>Durée et conditions de travail</b>	<b>9.3, 9.4</b>
DUT, DEUG	6.4

<b>E</b> Eau	3.2
<b>Échanges extérieurs</b>	<b>19.1 à 19.4</b>
Écoles et professeurs	6.2, 6.3
Écoles supérieures non universitaires	6.3
<b>Économie générale</b>	<b>11.1 à 11.4</b>
Effectifs budgétaires	9.5
<b>Effectifs des branches</b>	<b>14.2</b>
Effectifs des secteurs	17.1, 17.3 à 17.5
Effet de structure (salaires)	10.1, 10.2
Effort de recherche	18.7
<b>Électricité</b>	<b>15.1, 15.3</b>
Électrique et électronique (matériel)	17.4
<b>Élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés</b>	<b>6.1</b>
<b>Emploi</b>	<b>9.1 à 9.6</b>
<b>Emploi de la fonction publique</b>	<b>9.5</b>
<b>Emploi des étrangers</b>	<b>9.6</b>
Emploi des jeunes	6.4, 9.1
Emploi intérieur	14.2
Encours	19.5
Endettement intérieur total	12.1
<b>Énergie</b>	<b>14.2, 15.1 à 15.3</b>
Énergie primaire, secondaire, finale	15.1
Enquête ACEMO	9.4, 9.6
Enquête annuelle d'entreprise (EAE)	16.4, 17.1, 17.3 à 17.5, 18.1, 18.2
Enquête conditions de travail	9.4
Enquête emploi	9.1, 9.2, 9.6
Enquête santé	7.3
<b>Enseignants</b>	<b>6.2, 6.3</b>



<b>L</b>	Lait	4.1, 16.2
	Licence (enseignement)	6.3
	Licences sportives	4.4
	Lits d'hôpitaux	7.2
	Livraisons de produits agricoles	16.2
	Locataires	5.2
	<b>Logement</b>	<b>4.1, 5.1, 5.2, 14.2</b>
	Logements occasionnels	5.1
	Logements terminés dans divers pays	17.2
	Logements vacants	5.1
	Loi de finances (initiale, rectificative)	13.1
	Loi de règlement (budget)	13.1
	Loisirs	4.4
	Loyer	5.2

<b>M</b>	Magnétoscope	4.2
	Main-d'œuvre civile (par secteur d'activité)	14.2
	Maïs	16.2
	Maisons groupées	5.2
	Maîtrise (enseignement)	6.4
	<b>Maladies</b>	<b>7.1, 10.6</b>
	<b>Marchés financiers</b>	<b>12.3</b>
	Marchandises (trafic)	18.5, 18.6
	<b>Mariages</b>	<b>3.2</b>
	Martinique	1.3
	Matériel électrique et électronique	17.4
	MATIF	12.3
	Mayotte	1.3
	Médecins	7.2
	Ménages (structure des)	3.3, 3.7
	Ménages (consommation, équipement)	4.1, 4.2, 4.4, 5.2, 7.3
	<b>Ménages (revenus des)</b>	<b>10.4, 11.1</b>
	Ménages (épargne des)	12.2
	Mer du Nord (Pays de la) [énergie]	15.2
	<b>Milieu naturel</b>	<b>2.1</b>
	Minimum vieillesse	10.5
	Minitel	18.4
	MONEP	12.3
	Monétique	18.3
	<b>Monnaie - Crédit</b>	<b>12.1</b>
	Mortalité	3.5, 7.1
	Multi-équipement	4.2

<b>N</b>	<b>Naissances</b>	<b>3.4</b>
	Natalité (taux de)	3.4
	Nationalisations	14.5
	Nationalité	9.6
	<b>Niveaux de formation</b>	<b>6.4</b>
	Nomenclatures PCS, ONAP,	
	NDP, NGP, U, T	3.7, 14.1, 17.3, 19.1

	Non-titulaires	9.5
	Nouvelle-Calédonie	1.3
	Nucléaire	15.3
	Nuitées de touristes	4.3
	Nuptialité (quotient, taux)	3.2

<b>O</b>	Objets déposés (Poste)	18.4
	Obligations (Bourse)	12.3
	OCDE	19.3
	OPCVM	12.3
	OPEP	15.2
	Opérations à caractère définitif et temporaire	13.1
	Ouvriers	3.7, 9.1 à 9.4, 10.1, 10.3
	Ovins	16.2

<b>P</b>	<b>Paiements courants</b> (balance des paiements)	<b>19.4</b>
	Parc d'automobiles	4.2, 17.6
	Parc de biens durables	4.2
	Parc de logements	5.1
	Parcs naturels	2.1
	Parités de pouvoir d'achat	11.2
	Participation étrangère	19.5
	Parts de marché (export.)	17.3, 17.4, 17.5
	Passagers	18.5, 18.6
	<b>Patrimoine</b>	<b>12.2</b>
	<b>Pays</b>	<b>1.1</b>
	Pays de l'Est	19.3
	<b>Pêches maritimes</b>	<b>16.3</b>
	Pensions (retraites)	10.5
	Personne de référence (recensement)	3.3, 3.7
	Personnel de l'éducation nationale	6.2
	<b>Personnels de santé</b>	<b>7.2</b>
	<b>Pétrole</b>	<b>15.1, 15.2</b>
	Pharmaciens	7.2
	Pièces d'un logement (nombre de)	5.1
	Plan d'épargne populaire	12.2
	Plantes industrielles	16.2
	Poisson débarqué	16.3
	Politique agricole commune (PAC)	16.1
	<b>Pollution</b>	<b>2.2</b>
	Polynésie française	1.3
	Pondération (indice de prix)	11.4
	<b>Population</b>	<b>1.1 à 1.3, 1.5, 3.1 à 3.7</b>
	<b>Population (accroissement)</b>	<b>3.6</b>
	<b>Population</b>	
	active	9.1, 9.5, 9.6, 14.2 à 14.6, 18.1
	Population active occupée	9.1, 9.2
	Population pénale	8.1
	Population (projection)	1.1, 3.1

Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)	9.2
Population scolaire	6.1
Porcins	16.2
Ports maritimes	18.6
<b>Poste et télécommunications</b>	<b>18.4</b>
Pouvoir d'achat	10.1, 10.4
Prélèvements obligatoires	13.2
Prestations sociales	10.6
Privatisations	14.5
<b>Prix de détail</b>	<b>11.4</b>
<b>Prix à la production</b>	<b>11.3</b>
Production (voir au mot principal)	11.1
<b>Productions agricoles</b>	<b>16.2</b>
Production brute, nette, d'électricité	15.3
<b>Production des branches</b>	<b>14.1, 16.4, 17.1 à 17.5</b>
<b>Production industrielle</b>	<b>17.1</b>
Productivité horaire du travail	11.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand	1.3, 11.1, 11.2
Produit national brut (PNB)	11.1
Produits de la pêche	16.3
Produits industriels	17.1, 17.3 à 17.6
Produits pétroliers	15.2
Professeurs	6.2
Professions	3.7, 6.2, 7.2, 9.1, 10.1.
Projection (population)	1.1, 3.1
<b>Propriétaires et locataires</b>	<b>5.2</b>
<b>Protection sociale</b>	<b>10.6</b>
Puissance nucléaire installée	15.3
Pyramide des âges	3.1
<b>Quantités débarquées (pêches mar.)</b>	<b>16.3</b>
Quartier maritime	16.3
Quotient de nuptialité	3.2
Quotient de mortalité	3.5
<b>Recensement de 1990</b>	<b>1.3, 1.5, 3.1, 3.3, 3.7, 5.1</b>
Recettes fiscales	13.2
Recettes de plein exercice	18.4
<b>Recherche</b>	<b>18.7</b>
Recherche et développement (RD)	18.7
Régimes de sécurité sociale	10.6
<b>Régions - Départements</b>	<b>1.2</b>
Rémunérations mensuelles	10.1 à 10.3
Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)	14.5
Reproduction (taux brut de)	3.4
Réserves internationales	19.4
Réserves de pétrole	15.2

Résidences principales	5.1, 5.2
Résidences secondaires	5.1
<b>Résultats économiques de l'année</b>	<b>11.1</b>
Résultat net	14.3
<b>Retraites</b>	<b>10.5</b>
Réunion (Île de la)	1.3
<b>Revenus</b>	<b>10.1 à 10.7</b>
Revenu minimum d'insertion (RMI)	10.4
Revenu national	11.1
<b>Revenus agricoles</b>	<b>16.1</b>
<b>Revenus des ménages</b>	<b>10.4</b>
Risque (accidents du travail)	7.1
Risque industriel majeur	2.2

<b>S</b> Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
<b>Salaires de la fonction publique</b>	<b>10.2</b>
<b>Salaires des secteurs privé et semi-public</b>	<b>10.1</b>
Salaire horaire (taux de)	10.1
<b>Salaire minimum</b>	<b>10.3</b>
Salaire net médian	10.2
Salaire net moyen	10.2
Salarié à temps partiel	9.4
Salariés	9.1, 10.1, 10.2, 14.2, 14.4
<b>Santé</b>	<b>7.1 à 7.3</b>
Scolarisation (taux de)	6.1
Second marché (bourse)	12.3
Secteur d'entreprise	17.1, 17.3 à 17.5
Secteurs primaire, secondaire, tertiaire	14.6
<b>Secteur public</b>	<b>14.5</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>14.6, 18.1 à 18.7</b>
Section d'éducation spéciale (SES)	6.1
Services marchands, non marchands	18.2
<b>Services non financiers</b>	<b>18.2</b>
SICAV	12.3
SMIC	10.3
Solde migratoire	3.6
Somme des naissances réduites	3.4
<b>Sport</b>	<b>4.4</b>
Stocks (variations)	11.1, 11.2
Stocks de logements, de bureaux	17.2
Supérette	18.1
Superficie (territoire)	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU)	16.1
Supermarchés	18.1
Surface boisée	2.1
<b>Taux (voir au mot principal)</b>	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	13.2
<b>Télécommunications</b>	<b>18.4</b>
Télématique	18.4
Téléphone	18.4

Télérel	18.4
Tension (haute et basse)	15.3
Terres cultivées	16.1
Terres australes (TAAF)	1.3
<b>Territoire</b>	<b>1.1 à 1.5</b>
<b>Territoires d'outre-mer</b>	<b>1.3</b>
Titulaires (fonction publique)	9.5, 10.2
Tonnes-équivalent pétrole (tep)	15.1
Tonnes-kilomètres	18.5
Tourisme	4.3, 14.4
Trafic aérien	18.5
Trafic « expéditions » (rail)	18.5
Trafic de marchandises	18.6
Trafic de passagers (maritime)	18.6
Trafic ferroviaire	18.5
Trafic kilométrique	18.5
Trafic postal	18.4
Trafic téléphonique, téléx et télégraphique	18.4
Traitement indiciaire brut	10.2
Transactions courantes	19.4
<b>Transports</b>	<b>18.5, 18.6</b>
<b>Transports aériens</b>	<b>18.5</b>
<b>Transports maritimes et fluviaux</b>	<b>18.6</b>
Transports routiers	18.5
<b>Transports terrestres</b>	<b>18.5</b>
Travail (accidents du)	7.1
Travail (conditions de)	9.4
Travailleurs étrangers	9.6
Tués (dans les accidents de la circulation)	7.1



Unité locale	1.4
Unité urbaine	1.5
Université (effectifs)	6.3



## Vacances

4.3

Valeur ajoutée (taux de..)	16.4
Valeur ajoutée brute	11.2, 14.1
Veau (viande de bœuf et)	16.2
Véhicules utilitaires	17.6
Ventes au détail (parts de marché)	18.1
Viande	16.2
Victimes (accidents)	7.1
Ville - Centre	1.5
Ville isolée	1.5
<b>Villes de France</b>	<b>1.5</b>
<b>Villes du monde</b>	<b>1.4</b>
Vins AOC	16.2
Voies navigables intérieures	18.6
Voiture particulière	4.2, 17.6
Volailles	16.2
Voyageurs (transports)	18.5, 18.6
Voyageurs-kilomètres	18.5



## Wallis-et-Futuna

1.3



## Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU)

5.1

Zone de protection spéciale	2.1
Zone RAMSAR	2.1

# Adresses utiles

## 1. ADMINISTRATIONS

### Affaires sociales, Santé et Ville

Sesi, Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'information, 1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

### Agriculture et Pêche

Scees, Service central des Enquêtes et Études statistiques, 4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 43 44 46 33.

### Budget

Direction du Trésor, 139, rue de Bercy, Bâtiment A, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17

### Culture et Francophonie

Direction de l'Administration générale de l'Environnement culturel, Département études et prospective, 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

### Défense

Sirpa, Service d'Information et de Relations publiques des Armées, 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 44 42 36 50.

### Économie

Direction de la Communication  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Direction de la Prévision, 139, rue de Bercy, Bâtiment B, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Direction des Relations économiques extérieures (DREE)  
139, rue de Bercy, Bâtiment A, 75572 Paris Cedex 12.  
Tél. : 40 04 04 04

### Éducation nationale

Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP),  
Sous-direction des enquêtes statistiques et des études,  
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 40 65 65 40.

### Enseignement supérieur et Recherche

Direction générale de la Recherche et de la Technologie,  
1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46 34 35 35.

### Entreprises et Développement économique

Direction de l'Artisanat,  
24, rue de l'Université, 75700 Paris. Tél. : 43 19 36 36.

### Environnement

Direction de la Qualité de la vie, des Ressources humaines et des Moyens  
14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex.  
Tél. : 40 81 33 77.

Ifen, Institut français de l'Environnement,  
17, rue des Huguenots, 45058 Orléans Cedex 01. Tél. : 38 79 78 78.

### Équipement, Transports et Tourisme

DAEI, Direction des Affaires économiques et internationales,  
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04.  
Tél. : 40 81 21 22.

DGAC, Direction générale de l'Aviation civile,  
48, rue Camille-Desmoulins, 92456 Issy-les-Moulineaux Cedex.  
Tél. : 41 09 43 21.

- Direction de la Flotte de commerce,  
3, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 44 49 80 00.
- Direction des Industries touristiques,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 44 37 36 00.
- Direction des Pêches maritimes et des Cultures marines  
3, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 42 73 53 29.
- Direction de la Sécurité et de la Circulation routière,  
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense, cedex 04.  
Tél. : 40 81 21 22.
- OEST, Observatoire économique et statistique des Transports,  
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél : 40 81 21 22.
- Industrie, Postes  
Télécommunications et  
Commerce extérieur**
- Délégation à l'Information et à la Communication,  
101, rue de Grenelle, 75353 Paris Cedex 07. Tél. : 43 19 32 39.
- Digec, Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon,  
99, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 43 19 36 36.
- Observatoire de l'Énergie,  
99, rue de Grenelle, 75700 Paris Cedex 07. Tél. : 43 19 36 36.
- Sessi, Service des Statistiques industrielles,  
83-85, boulevard de Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06.  
Tél. : 43 19 40 71.
- Intérieur et Aménagement du  
Territoire**
- DGCL, Direction générale des Collectivités locales,  
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 40 07 60 60.
- Direction centrale de la Police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.
- Jeunesse et Sports**
- Direction de l'Administration et des Services extérieurs,  
78, rue Olivier de Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 40 45 90 00.
- Justice**
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement  
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation,  
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 44 77 66 02.
- Travail, Emploi et Formation  
professionnelle**
- Dares, Direction de l'Animation de la Recherche, des Études  
et des Statistiques,  
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

## 2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

- BDF** Banque de France,  
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.
- CEREQ** Centre d'études et de recherches sur les qualifications,  
10, place de la Joliette, 13002 Marseille. Tél. : 91 13 28 28.
- CDF** Charbonnages de France,  
65, avenue de Colmar, 92507 Rueil Malmaison Cedex. Tél. : 47 52 92 52.
- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.

- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 42 79 35 94.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.
- CREDES** Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé,  
1, rue Paul-Cézanne, 75008 Paris. Tél. : 40 76 82 00.
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation  
des conditions de vie,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 40 77 85 00.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,  
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.
- FRANCE TELECOM** Direction générale, (direction des Programmes et des Finances)  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 44 44 22 22.
- INED** Institut national d'études démographiques,  
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 42 18 20 00.
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 44 23 60 00.
- OMI** Office des migrations internationales,  
44, rue Bague, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 45 66 26 00.
- LA POSTE** Direction de la Communication,  
4, quai du Point-du-Jour, 92100 Boulogne. Tél. : 41 41 66 66.

### 3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 45 68 32 50.
- FAO** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,  
via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 19 39 657 971.
- FRI** Fédération routière internationale,  
63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.
- LLOYD'S** Lloyd's register of shipping,  
32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 37 96 96.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.
- OMS** Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
- ONU** Organisation des Nations Unies, centre d'information,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

**CCE** Commission des communautés européennes, Sources d'Europe  
(centre d'information sur l'Europe)  
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense.  
Tél. : 41 25 12 12.

**UICF** Union internationale des chemins de fer.  
14, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 44 49 20 20.

#### 4. ORGANISMES DIVERS

**AFB** Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 48 00 52 52.

**CNC** Centre national de la cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 44 34 34 40.

**CEPII** Centre d'études prospectives et d'informations internationales,  
9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. Tél. : 48 42 64 64.

**CCPM** Comité central des pêches maritimes,  
51, rue Salvador-Allende, 92027 Nanterre Cedex. Tél. : 47 75 01 01.

**CPP** Comité professionnel du pétrole,  
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,  
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 08 94 84.

**CL** Crédit Lyonnais, services centraux,  
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 95 70 00.

**CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 49 52 51 00.

**DF** La Documentation française, services documentaires,  
29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 70 00.

**FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42 47 90 00.

#### 5. PUBLICATIONS

Aéroports magazine,  
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 75 52.

Alternatives économiques,  
39, rue du Sentier, 75002 Paris. Tél. : 40 28 00 04.

**CCE** Commission des communautés européennes, service de presse,  
288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 40 63 38 61.

**FUTURIBLES** Futuribles, Analyse-prévision-prospective,  
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42 22 44 92.

**JO** Journal officiel,  
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 40 58 75 00.

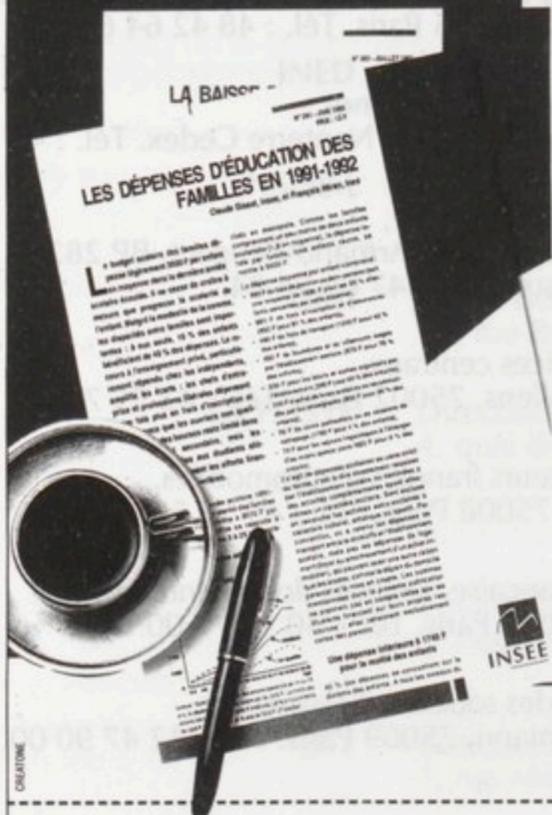
4 pages d'informations économiques et sociales



# EN AVANT-PREMIÈRE SUR VOTRE BUREAU

Les analyses  
et les commentaires  
des meilleurs experts

RECEVEZ 60 FOIS PAR AN  
LES DERNIERS RÉSULTATS DES ÉTUDES DE L'INSEE



### Quelques titres parus :

- Les services marchands en 1992
- Les agriculteurs, un groupe social en mutation
- Les défaillances d'entreprises en 1992
- L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1992
- 1992 : une volonté de désendettement
- 1992 : 2<sup>ème</sup> année de baisse de l'investissement
- Les dépenses d'éducation des familles en 1991 - 1992
- Productivité et emploi dans le BTP
- Ralentissement des mouvements de main-d'œuvre en 1992
- Les administrations publiques en 1992
- Le chômage régional et départemental en 1992
- La baisse des naissances se poursuit
- L'espérance de vie sans incapacité augmente

**Abonnement 1 an, 60 numéros : 480 FF\***

\*Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994  
France : 480 FF\* - Etranger : 600 FF\* - Etranger par avion : 764 FF\*

Nom, \_\_\_\_\_

prénom \_\_\_\_\_

Société, activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

BON DE COMMANDE A RETOURNER A



INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

- Oui, je souhaite m'abonner à "INSEE PREMIÈRE", 1 an 60 numéros  
France : 480 FF\* - Etranger : 600 FF\* - Etranger par avion : 764 FF\*  
\*Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1994
- Ci-joint mon règlement par chèque  
d'un montant de : \_\_\_\_\_ FF, à l'ordre de l'INSEE

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

LES PERIODIQUES DE L'INSEE

Janvier 1994

Un ouvrage de référence et d'actualité

Vendu en librairie  
et dans les directions  
régionales de l'INSEE

# PORTRAIT DE LA POPULATION DES ETRANGERS

TOUS LES CHIFFRES,  
DES DONNÉES SOUVENT INÉDITES.



Mai 1994



160 pages  
format 16 x 24  
78 FF

## *L'ouvrage qui met en lumière la place des étrangers dans la société française*

Près de 4 millions d'étrangers vivent en France en 1990.

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?  
Quelle place leur fait la société française  
au travail, à l'école ou à la ville ?  
Au quotidien, vivent-ils différemment des  
Français ?

Cet ouvrage présente un portrait de la population des étrangers en 51 fiches, chacune comportant des tableaux de données et leur analyse.

Démographie, familles, enfants, éducation et école, situation dans le monde du travail, chômage, revenus, localisation, logement, consommation, loisirs, vacances, santé, délinquance sont autant de points abordés dans ce volume.

La série "Contours et Caractères" a déjà présenté d'autres groupes sociaux : les citadins et les ruraux, les familles nombreuses, les jeunes de 15 à 24 ans, les personnes âgées, les femmes, les enfants de moins de 6 ans, les agriculteurs.

C O N T O U R S E T C A R A C T E R E S

## LA CONJONCTURE

## L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

### TENDANCES DE LA CONJONCTURE

**Cahier 1** : chaque trimestre, la conjoncture en 600 séries mensuelles et graphiques sur 10 ans ;  
**Cahier 2** : chaque trimestre 600 séries trimestrielles et graphiques sur 20 ans.

**Abonnement 1 an : 8 numéros + suppléments**  
France : 675 FF - Etranger : 844 FF - Etranger avion : 932 FF  
l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE

### INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

**Abonnement 1 an (350 numéros) : France : 1 670 FF**  
Etranger : 2 088 FF - Etranger avion : 2 591 F

### BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

**Abonnement 1 an : (12 numéros)**  
Edition sur papier : France : 343 FF - Etranger : 429 FF  
Etranger avion : 558 FF  
Edition sur microfiche : France : 174 FF - Etranger : 218 FF  
Etranger avion : 346 FF

### NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

**Abonnement 1 an : (3 numéros + 2 points conjoncturels)**  
France : 165 FF - Etranger : 206 FF - Etranger avion : 252 FF

### NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

3 fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision.

**Abonnement 1 an : (3 numéros)**  
France : 130 FF - Etranger : 163 FF - Etranger avion : 222 FF

### CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger.

**Abonnement 1 an : (2 numéros)**  
France : 44 FF - Etranger : 55 FF - Etranger avion : 67 FF

-----  
Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE**
- TENDANCES DE LA CONJONCTURE .....
  - INFORMATIONS RAPIDES .....
  - BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE .....
  - NOTE DE CONJONCTURE .....
  - NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE .....
  - CONJONCTURE IN FRANCE .....
- L'INFORMATION SUR L'INFORMATION**
- BLOC NOTES DE INSEE INFO SERVICE .....
  - INSEE INFOS .....
  - INSEE NEWS .....
  - LA CARTA DEL INSEE .....
  - COURRIER DES STATISTIQUES .....
  - SCRIBECO .....

Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

Ci-joint un chèque de ..... FF\*

\*pour l'étranger libellé en FF..

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

### BLOC-NOTES

#### de INSEE Info Service

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité

**Abonnement 1 an : (11 numéros)**  
France : 160 FF - Etranger : 200 FF - Etranger avion : 320 FF

### INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

**Abonnement 1 an : (4 numéros)**  
France : 134 FF - Etranger : 168 FF - Etranger avion : 234 FF

### SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fond documentaire de l'INSEE.

**Abonnement 1 an : (6 numéros)**  
France : 650 FF - Etranger : 813 FF - Etranger avion : 884 FF

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP  
BP 2718 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

TARIF 1994

LES PUBLICATIONS

## LES PÉRIODIQUES

### INSEE RESULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE. INSEE RESULTATS est articulé en 5 thèmes : . Economie générale . Démographie-société . Consommation-modes de vie . Système productif . Emploi-revenus. Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

**Abonnement INSEE RESULTATS  
Economie générale (20 numéros)**  
France : 1 440 FF - Etranger : 1 800 FF - Etranger avion : 2 057 FF

**Démographie-Société (7 numéros)**  
France : 504 FF - Etranger : 630 FF - Etranger avion : 720 FF

**Consommation-Modes de vie (15 numéros)**  
France : 1 080 FF - Etranger : 1 350 FF - Etranger avion : 1 543 FF

**Système productif (15 numéros)**  
France 1 080 FF - Etranger : 1 350 FF - Etranger avion : 1 557 FF

**Emploi-revenus (13 numéros)**  
France : 936 FF - Etranger : 1 170 FF - Etranger avion : 1 333 FF

**Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)**  
France : 5 040 FF - Etranger 6 300 FF - Etranger avion : 7 196 FF

**Abonnement sur microfiches INSEE RESULTATS  
(ensemble des thèmes)**  
France : 2 261 FF - Etranger : 2 826 FF - Etranger avion : 3 716 FF

### INSEE PREMIERE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité

**Abonnement (60 numéros)**  
France : 480 FF - Etranger : 600 FF - Etranger avion : 764 FF

### INSEE METHODES

La méthodologie des travaux de l' INSEE et les modèles.

**Abonnement 1 an (15 numéros)**  
Edition sur papier : France : 1 080 FF - Etranger : 1 350 FF  
Etranger avion : 1 543 FF

### ECONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l' INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

**Abonnement 1 an (10 numéros)**  
Edition sur papier : France : 410 FF - Etranger : 513 FF  
Etranger avion : 628 FF

### ANNALES D' ECONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

**Abonnement 1 an (4 numéros)**  
Edition sur papier : France : 430 FF - Etranger : 538 FF  
Etranger avion : 578 FF  
Pour les particuliers (éd. papier) : Abonnement 1 an (4 numéros)  
France : 157 FF - Etranger : 196 FF - Etranger avion : 237 FF

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIERE .....
- INSEE RESULTATS :
- Economie générale .....
  - Démographie - Société .....
  - Consommation - Modes de vie .....
  - Emplois - revenus .....
  - Tous thèmes .....
- INSEE RESULTATS (sur microfiches, tous thèmes) .....
- ECONOMIE ET STATISTIQUE .....
- ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE .....
- INSEE METHODES .....

Ci-joint un chèque de ..... FF\*

\*pour l'étranger libellé en FF..

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP  
BP 2718 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

# L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

## VOUS Y TROUVEREZ :

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



## LE SERVICE INSEE 24H/24

indices, informations, adresses :  
**36 68 07 60** (2,19 F/mn)

ou minitel 36.15 - 36.16 INSEE

## A PARIS,

accueil, librairie, consultation, travaux :  
**INSEE Info Service,**  
Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy,  
75582 PARIS CEDEX 12  
Tél. : (1) 41 17 66 11

### ALSACE

Cité administrative, rue de l'Hôpital Militaire,  
67084 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 88 52 40 40  
Tél. : Indices courants 88 52 40 42

### AQUITAINE

33, rue de Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : Indices courants 56 91 84 90  
Tél. : Autres informations 56 91 89 90

### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,  
63403 CHAMALIERES CEDEX  
Tél. : 73 31 82 82  
Tél. : Indices courants 73 31 82 99

### BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509, 21035 DIJON CEDEX  
Tél. : Indices courants 80 40 67 99  
Tél. : Autres informations 80 40 67 48

### BRETAGNE

"Le Colbert", 36 place du Colombier, BP 17,  
35031 RENNES CEDEX  
Tél. : Indices courants 99 29 33 63  
Tél. : Autres informations 99 29 33 66

### CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,  
45067 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : Indices courants 38 68 18 28  
Tél. : Autres informations 38 53 71 08

### CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX  
Tél. : 26 48 42 60  
Tél. : Indices 26 48 42 80

### CORSE

1, résidence Cardo,  
rue des Magnolias, BP 907,  
20700 AJACCIO CEDEX 9  
Tél. : 95 23 54 54  
Tél. : Indices courants 95 23 54 61

### FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",  
83, rue de Dole, BP 1997,  
25020 BESANCON CEDEX  
Tél. : Indices courants 81 41 61 62  
Tél. : Autres informations 81 41 61 61

### ILE-DE-FRANCE

7, rue Stephenson,  
Montigny-le-Bretonneux  
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX  
Tél. : 30 96 90 99

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,  
"Le Polygone", 34064 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél. : Indices courants 67 64 31 95  
Tél. : Autres informations 67 65 58 00

### LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Accueil : 50, avenue Garibaldi,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Tél. : Indices courants 55 45 20 11  
Tél. : Autres informations 55 45 20 07

### LORRAINE

15, rue du Général Hulot,  
BP 3846,  
54029 NANCY CEDEX  
Tél. : 83 91 85 85  
Tél. : Indices courants 83 27 21 21

### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,  
31054 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 61 36 61 13  
Tél. : Indices courants 61 25 42 67

### NORD-PAS-DE-CALAIS

10-12 boulevard Vauban,  
59800 LILLE  
Tél. : 20 12 87 20  
Tél. : Indices courants 20 12 87 33

### BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géôle,  
14052 CAEN CEDEX  
Tél. : 31 85 35 70  
Tél. : Indices courants 31 23 87 00

### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,  
76037 ROUEN CEDEX  
Tél. : 35 52 49 94  
Tél. : Indices courants 35 98 41 10

### PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres,  
BP 2189,  
44204 NANTES CEDEX 02  
Tél. : 40 41 75 75  
Tél. : Indices 40 41 79 80

### PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,  
80040 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 22 97 32 00  
Tél. : Indices courants 22 91 39 39

### POITOU-CHARENTES

6 rue du Bois d'Amour, BP 557  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél. : 49 88 38 71  
Tél. : Indices courants 49 88 38 70

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17 rue Menpenti,  
13387 MARSEILLE CEDEX 10  
Tél. : Indices courants 91 78 01 95  
Tél. : Autres informations 91 17 57 57

### RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,  
69401 LYON CEDEX 03,  
(Cité administrative de la Part-Dieu)  
Tél. : 78 63 28 15  
Tél. : Indices courants 78 63 22 04  
Tél. : Autres informations 78 63 22 02

## AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

### ANTILLES-GUYANE

INSEE : Direction Inter-Régionale  
Tour Secid, 7ème étage,  
Place de la rénovation, BP 863,  
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX  
Tél. : 19. 590 91 59 80

### GUADELOUPE

INSEE / Service Régional  
Rue Paul Lacavé, BP 96, 97102 BASSE-TERRE  
Tél. : 19. 590 81 42 50

### GUYANE

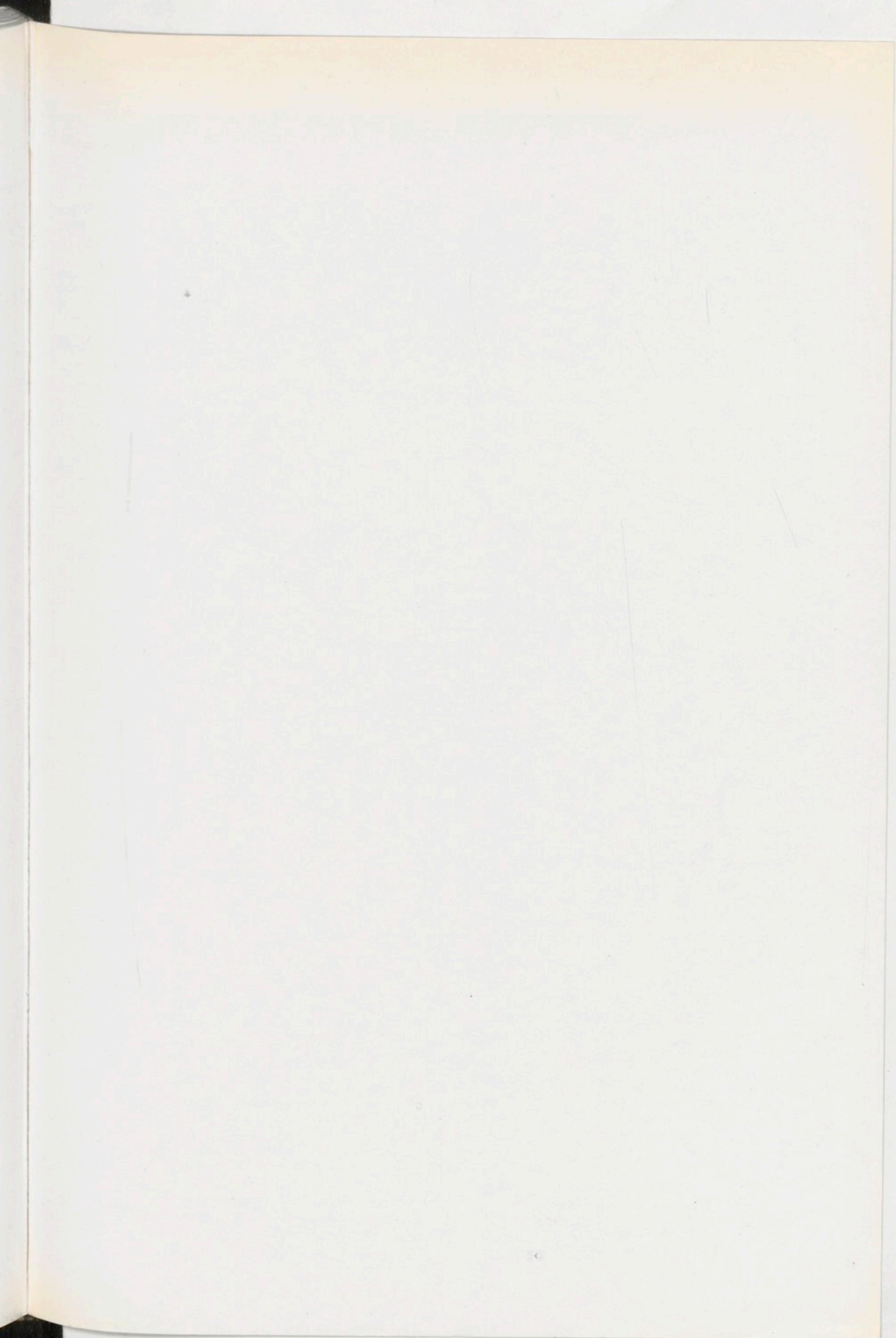
INSEE : Service Régional  
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,  
97306 CAYENNE CEDEX  
Tél. : 19. 594 31 56 03

### MARTINIQUE

INSEE : Service Régional, Pointe de Jaham,  
lotissement des glycines, BP 7212  
97274 SCHOELCHER CEDEX  
Tél. : 19. 596 61 60 88  
Tél. : Indices courants 19. 596 61 61 49

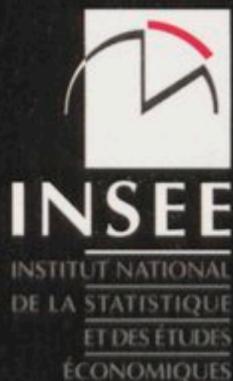
### RÉUNION

INSEE : Direction Régionale, 15, rue de l'école,  
BP 13, 97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9  
Tél. : 19. 262 29 52 70



1994 - 1995

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Les "Tableaux de l'Économie Française" constituent un guide idéal pour partir à la découverte de la France économique et sociale et suivre, année après année, son évolution.

L'ouvrage se divise en six domaines : territoire - population ; société - modes de vie ; emploi - revenus ; économie générale - finances ; système productif ; échanges extérieurs.

Pour chaque domaine, la France est située par rapport aux pays d'Europe, aux États-Unis et au Japon.

Dans une nouvelle présentation, le lecteur trouvera de nombreux graphiques, les définitions des termes utilisés ainsi que les références d'articles et de publications récentes sur chaque sujet.

Les "Tableaux de l'Économie Française" : une source d'information unique et un instrument pratique pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie.

ISSN 0039-8802 / ISBN 2-11-066-166-6  
CODE SAGE : TEF 94  
DIFFUSEUR : Saint Germain diffusion  
DISTRIBUTEUR : Hachette 6148 290

Août 1994 - Prix : 79 FF

